Annales de l'Institut français de Zagreb



9e Année. — Nos 26-27. 1945

ANNALES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

SOMMAIRE

Rédaction et Administration :

ZAGREB

Preradovićeva 40/I

LES CONTEURS CROATES ET LE RÉGIME FRANÇAIS EN CROATIE

Le régime français s'établit en pays croate (en Dalmatie de 1806 à 1814, en Croatie de 1809 à 1814) dans des temps trop instables pour que la population pût l'accepter avec la conviction qu'il durerait. D'autre part, l'époque était tellement trouble et inquiète que les Français ne purent démontrer clairement en quoi leur administration différait de l'autrichienne et quels en étaient les avantages. Ce sont là, du reste, des constatations souvent répétées. Néanmoins, l'épisode français marqua une coupure si profonde dans l'histoire croate que pendant presque cent ans il n'a cessé d'inspirer les écrivains croates. Une des meilleures pièces dramatiques de la littérature croate, *Allons enfants...*, première partie de la *Trilogie ragusaine* de Vojnović (1900), doit sa naissance à l'entrée des troupes françaises à Raguse. A son tour, tout l'état d'esprit de l'œuvre de Vojnović, et en particulier celui de la *Trilogie ragusaine*, se reflète dans *La Jacobine* (*Jakobinka*) d'Ernest Katić, connu sous le nom de plume de *Lukša s Orsana*, pièce qui traite du conflit entre la mentalité patricienne des vieux Ragusains autochtones et le nouvel esprit révolutionnaire, introduit par les Français dans les milieux populaires de Raguse.

Plus encore que dans la littérature dramatique les contacts des Croates avec les Français à l'époque de leur domination sont représentés dans des nouvelles. Les œuvres les plus connues de ce genre sont une nouvelle, *La Gloire et l'amour*, de Mirko Bogović (1816-1893)[1] et un roman dû à la plume d'un écrivain moins connu, quoique jouissant autrefois d'une certaine vogue auprès du grand public, Hinko Davila (1858-1925) intitulé *Le jouet des flots* (*Igračka valovlja*). Outre ces deux récits qu'aucun connaisseur de la littérature croate du XIXe et du XXe siècle n'ignore, d'autres conteurs effleurèrent l'ère française en Croatie. Quelques-uns parmi ces récits traitent le régime français comme thème principal, d'autres se contentent d'en parler

[1] Traduite dans les *Annales de l'I. F. Z.*, 1939.

en passant, mais de telle manière que cet épisode demeure partie nécessaire du récit.

La première en date de ces nouvelles est *La gloire et l'amour*, par Mirko Bogović, publiée d'abord par la revue *Neven* (1854). Le cadre en est un récit d'amour dont le héros est le jeune Croate Ivan Kuljanić, devenu sujet de Napoléon et formé à l'institut militaire de La Flèche. Il fait comme officier la campagne de Russie, se signale sur le champ de bataille, mais est grièvement blessé au cours de la retraite. Il est sauvé et hospitalisé par un Russe jusqu'à son rétablissement. Après une longue absence il rentre dans son pays, auprès de sa mère et de sa fiancée. Entre-temps, un intrigant qui aspirait aussi à la main de cette jeune fille, afin de profiter de sa dot, avait réussi à accréditer le bruit de la mort de notre héros. Or, celui-ci arrive encore à temps pour empêcher cette union et tout finit bien.

La seconde, dans l'ordre chronologique, est une nouvelle d'Ivan Trnski (1819-1910), « Illyrien », connu, poète, traducteur et conteur, dont l'activité littéraire s'étend sur un laps de soixante-dix ans, intitulée *Les Faucons croates en Istrie*, parue dans la revue *Vijenac (La Guirlande)* en 1872. L'auteur y présente la dernière phase du régime français en Istrie. Au centre du récit se trouve l'action du capitaine Lazarić tendant à chasser les troupes françaises d'Istrie ; avec l'aide de la population et avec le minimum de pertes. Il y réussit plutôt par la ruse et le courage individuel que par des combats. Le courageux lieutenant Deuš, déguisé tantôt en marin, tantôt en paysan, arrive à se frayer un chemin jusqu'au commandant de l'escadre anglaise qui se trouve devant Rijèka, et à lui transmettre des messages du général autrichien Nugent. Il ne reste aux Français qu'à se replier. Sur ce canevas est brodé le récit du grand amour du lieutenant Deuš pour la jeune Istrienne Jelica, fille d'un des insurgés, Martin Novljan. Elle aussi, dans son ardeur patriotique, s'occupe du service de renseignements, puis s'engage dans la lutte où elle trouve la mort. Fidèle à son souvenir, Deuš reste célibataire jusqu'à la fin de ses jours.

En troisième lieu vient le conte intitulé *Les Rivaux (Suparnici)*, dont l'auteur est Josip Eugen Tomić (1843-1906), paru dans *Vijenac*, en 1873 [1]. Le thème en est l'amour d'un officier français et d'une jeune fille Croate, fille d'un gentilhomme. Aimée par un gentilhomme croate, Silvin, qui cependant n'a pas le don de lui plaire, elle s'éprend du Français. Celui-ci demande sa main, et ils se fiancent. Mais on découvre que l'officier français avait laissé en France une autre fiancée, jeune fille pauvre. Cette nouvelle provoque la rupture entre

[1] Traduit également dans les *A. I. F. Z.*, 1941.

la jeune Croate et le Français considéré comme volage, qui cependant provoque son rival en duel. Blessé, Silvin ne veut pas tirer sur son adversaire et le conjure de retourner auprès de sa première fiancée, ce que l'officier français, touché par tant de générosité, ne manque pas de promettre solennellemment.

Tomić s'occupa encore une fois de l'ère française en Croatie. Il le fit dans la nouvelle *Le commandant Sylvain*, qui, parut dans le journal *Narodne Novine*, en 1886, et qui, après sa mort, fut insérée dans le volume intitulé *Manja djela* (Mélanges). Tomić y présente l'histoire d'un Croate, devenu officier français : déshérité par son père prodigue, auquel il avait osé faire des reproches à cause de son second mariage avec une femme de mauvaise réputation, ce jeune homme s'enrôle dans l'armée autrichienne. C'est ainsi qu'il est fait prisonnier par les Français, qu'il entre ensuite dans l'armée française et qu'il se marie en France. Il fait la campagne de Russie et, après la défaite, rentre auprès de sa femme. Mais elle l'avait cru mort et s'était remariée. Se voyant abandonné, notre héros rentre en Croatie où il continue à vivre dans l'isolement, considéré par le monde comme un original. La guerre franco-prussienne de 1870, le trouva encore en vie, croyant plus que jamais à la victoire certaine des armes françaises. Il succombe à la nouvelle de la défaite française.

La plus longue et la plus homogène parmi toutes les nouvelles sur le régime français en Croatie est, comme nous l'avons déjà dit, *Le jouet des flots*, par Davila. L'action se passe à Karlovac,immédiatement avant, pendant et quelque peu après l'occupation française, Elle est constituée par des intrigues amoureuses, au centre desquelles se trouvent deux jeunes filles, enfants d'artisans. Un de ceux-ci est l'adversaire farouche des Francais, ce qui n'empêche pas sa fille de s'éprendre d'un officier français, sentiment d'ailleurs réciproque. L'autre artisan, par contre, est ardent partisan des Français ; sa fille aime cependant un parent du fameux agent autrichien, le franciscain Dorotić. Tout se complique, tout va à l'encontre des sentiments des jeunes gens, mais le retour des Autrichiens apporte un dénouement heureux : l'officier français se fixe à Karlovac, tandis que le parent de Dorotić, considéré déjà comme perdu, rentre sain et sauf.

Autour de ce thème l'auteur présente les perturbations causées dans la petite ville de Karlovac par les événements historiques, tels que le départ des Autrichiens et l'entrée des Français. Il essaye de montrer quelle était, à l'égard de ces changements, l'attitude de petites gens et celle des milieux intellectuels. En même temps il précise l'attitude de quelques personnages de l'époque, le maire Šporer, le père franciscain Dorotić, l'évêque Vrhovac, sans négliger

les croquis de différents types de bourgeois, de quelques Français, etc...

Plus tard Vladimir Nazor présenta les contacts des pays croates avec l'administration française dans deux contes qui s'insèrent dans son roman *Le berger Loda*, tout en constituant des œuvres indépendantes. Le premier s'appelle *Un Miracle à Bol* (*Čudo u Bolu*) [1] paru dans la revue *Srpski književni glasnik* (1941), et le second *Fra Andrija II*, publié dans le journal de Split *Novo Doba (L'Ere nouvelle)*. Dans le premier, l'auteur évoque les perturbations provoquées dans le village de Bol, dans l'île de Brač, par les premiers contacts avec les Français. A l'annonce de leur arrivée, les habitants résistent aux anciens privilèges. Ainsi, deux bouchers refusent au bailli le droit d'acheter la viande le premier. Mais aussitôt ils prennent peur et s'enfuient dans la forêt. Arrive le général français Guillet, à bord d'un vaisseau, avec l'intention de punir les partisans des Russes. Or, il n'y en a pas dans le village. Cependant, le bailli, pour gagner les faveurs du général et, en même temps, pour se venger des bouchers les signale comme insurgés. On leur tend un piège et, sur l'ordre du général, on les passe par les armes. Dans le deuxième conte l'auteur trace le portrait du père franciscain Andrija Dorotić, personnage remuant qui, quoique sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par les Français, vit caché dans l'île de Brač et attend leur arrivée.

Outre les nouvelles où le régime français forme le canevas du récit, il y en a aussi où il n'est représenté qu'en passant. La première dans l'ordre chronologique est la nouvelle de Dragojla Jarnević intitulée *Le destin (Sudbina)*, parue dans le *Neven* la même année (1854) que *La Gloire et l'amour* de Bogović. Son auteur (1812-1875), débuta dans les lettres à l'époque de la « renaissance croate », et la plupart de ses œuvres datent de 1850 à 1860.

L'intrigue de cette nouvelle est très compliquée. Draginja, fille d'un médecin des Confins militaires, épouse le sergent Silvić, obligé bientôt de partir pour la guerre, en Italie. Elle avait été demandée aussi par le capitaine B., qui avait intrigué contre Silvić. Arrive la nouvelle de la mort de Silvić. Draginja, accompagnée de sa mère et de sa fillette Jovanka, décide de s'établir à Vienne. En route, elles sont attaquées par des brigands. La mère est tuée et, paraît-il, Jovanka aussi. En réalité, la petite est sauvée et enlevée par des inconnus. Draginja contracte un nouveau mariage. Entre-temps Jovanka arrive jusqu'à Paris où elle rencontre son père et rentre avec lui dans son pays. Elle y retrouve sa mère, remariée et entourée de

[1] On en trouvera la traduction française dans le présent fascicule.

nouveaux fils. Le second mari de Draginja se fait brigand, pour pouvoir se venger sur le capitaine B., fauteur de tant de malheurs. Quand à Draginja, elle devient folle.

Dragojla Jarnević traita encore de l'époque napoléonienne et de ses répercussions en Croatie, dans deux de ses nouvelles, intitulées *La bague (Prsten)*, parue dans *Neven* (1858) et le *Joueur de tamburaš* [1] (*Tambura* parue dans *Hrvatski Sokol* (1870). En traçant l'histoire de ses personnages, elle donne des indications sur la situation dans le pays : insécurité des routes, contrebande, etc.

Certains rapports avec les Français en Croatie sont aussi présentés dans une nouvelle assez longue de Vjenceslav Novak (1859-1906), publiée dans le livre *Deux contes* (Dvije pripovijesti) en 1897, et intitulée *Les ruines de la maison du Français (Francuzovo raskuće)*. L'auteur y montre un Français, arrivé à l'époque de l'administration napoléonienne en Croatie maritime, où il s'éprend d'une jeune fille, l'épouse et se fixe dans le pays. L'action se passe cependant plus tard. La femme du Français meurt bientôt, lui laissant une enfant, qui devient une ravissante jeune fille. Par amour elle épouse un jeune homme du pays, mais une parente de sa mère réussit par ses intrigues à détruire ce mariage. La jeune femme en perd la raison et en meurt, tandis que la belle maison du Français devient déserte et s'écroule.

Novak effleure l'ére française aussi dans son roman *Les derniers des Stipančić (Posljednji Stipančići)* (1900), où il représente la déchéance d'une famille de patriciens à Senj. Le principal personnage de ce roman essaye tout d'abord de gagner la grâce des Français, tant qu'ils détiennent le pouvoir, en se présentant comme leur seul ami. Plus tard, quand les Autrichiens reviennent, il proteste de son dévouement inébranlable à leur cause, dont il aurait fait preuve en espionnant les Français.

2. Ce qui est intéressant dans ces contes qui représentent l'ère française en Croatie, ce ne sont pas seulement les sujets ; c'est encore plus de savoir, quels sont les matériaux dont les auteurs se sont servis et à quelle lumière ils ont vu les Français et leur rôle en Croatie.

Quant à la valeur artistique de certaines de ces nouvelles, il ne vaut pas la peine d'en parler. Ces auteurs — Novak et Nazor mis à part — sont des écrivains de deuxième et troisième rang. Or, Novak et Nazor n'avaient pas l'intention de concentrer leur attention sur les Français et sur leur régime, poursuivant d'autres buts littéraires. Novak voulait démontrer les résultats d'intrigues dont les êtres les meilleurs ont à souffrir. Quant à Nazor, il faisait des portraits

[1] *Tambura*, sorte de mandoline à 4, 8 ou 12 cordes (de récital).

humains avec leurs caractères fondamentaux, sans se préoccuper de leur nationalité ni de la couleur historique. Son général français, sans doute, représente le peuple qui combat pour la liberté, la fraternité et l'égalité, mais lui-même n'est qu'un égoïste, qu'un soldat ordinaire qui ne connaît pas de scrupules quand il s'agit de ruiner tout ce qui lui barre le chemin ou, simplement, lui semble suspect.

Aucun parmi les conteurs mentionnés n'a été lui-même témoin de l'ère française. Les uns se sont servis des traditions orales, d'autres ont travaillé sur des documents, d'autres encore ont rattaché leurs fables à l'ère française quoiqu'ils eussent pu aussi les placer en d'autres temps. Ils diffèrent cependant entre eux par le fait que quelques-uns vivaient dans des régions autrefois françaises, tandis que les autres se trouvaient en dehors de ces régions. Sont nés en territoire appartenant jadis à la Dalmatie napoléonienne (1806-1810) et aux Provinces illyriennes (1810-1813): Dragojla Jarnević (Karlovac), Vjenceslav Novak (Senj), Vladimir Nazor (Postire dans l'île de Brač). Trnski, Bogović, Tomić et Davila sont nés dans la Croatie intérieure. Qu'est-ce, par conséquent, qui a pu les inciter, à s'occuper des thèmes exposés, et comment les ont-ils envisagés ?

Mirko Bogović écrivit la *Gloire et l'Amour* à l'époque de l'absolutisme en Autriche, quand le peuple croate avait le sentiment d'être durement traité par ses oppresseurs. Les mobiles auxquels l'auteur obéissait étaient sensiblement les mêmes qui inspirèrent, peu de temps avant, son drame historique *Frankopan*, savoir : donner libre cours à sa haine de l'Autriche, et signaler que, sous l'administration de Napoléon, les Croates pouvaient vivre plus librement. Il semblait vouloir démontrer, par la carrière de son héros, que jadis, sous le régime français, un Croate doué et capable, pouvait recevoir de l'avancement, ce qui, s'il voulait rester honnête, lui était refusé en Autriche.

Mais Bogović n'approfondissait pas le tableau des conditions sous l'ère française. Il ne se souciait pas d'évoquer l'atmosphère de cette époque. Certes, quelques personnages de son conte font état de leurs sympathies pro-françaises, d'autres de leur gallophobie. Il mentionne aussi certains événements historiques, l'activité du maréchal Marmont, la campagne de Russie, les succès initiaux, les revers et la débâcle, mais tout cela sans aucune originalité. L'éducation de son héros à l'école de La Flèche est résumée par les phrases suivantes :

« Ivan arriva vite et heureusement à destination, au collège impérial de La Flèche. Là il se mit aussitôt, de toute son application, au travail pour se préparer à sa nouvelle carrière et, en peu de temps, il était parvenu à disputer la première place aux meilleurs élèves, à cause de quoi ses maîtres et ses chefs commencèrent à faire son éloge. Chacun s'étonnait de ce jeune Croate qui, si vite, avait dépassé en savoir ses camarades, et ceux-ci, loin de lui en faire grief, l'estimaient tous. »

C'est, on le voit, dénué de toute couleur.

Dragojla Jarnević est née au moment où les Français étaient encore à Karlovac. Dans son enfance et dans son âge mûr elle pouvait encore rencontrer des gens qui, à l'époque française, avaient joué un rôle (Janko Drašković, la famille Šporer). Surtout elle pouvait — sans égards à leurs opinions politiques — recueillir les souvenirs des personnes âgées sur les circonstances de cette époque. D'ailleurs, dans ces contes elle n'examine pas les avantages ou les défauts de l'administration française. Elle se borne à donner, en passant, quelques indications sur la situation économique et sur le problème de la sécurité publique. Dans le *Destin* le cadre de la fable est formé par les événements de 1796-1814. On cite les succès et les revers de Napoléon, mais l'auteur, sans aucune envie d'approfondir ce récit, se contente d'enregistrer les événements.

« Elles [Draginja, sa mère et sa fillette] quittèrent la Croatie juste au moment où la France négociait la paix avec l'Autriche. Napoléon se trouvait à Gratz, tandis que la Styrie et la Carinthie étaient occupées en partie par les troupes françaises et en partie par l'armée autrichienne. Comme il arrive toujours en temps de guerre, il n'y avait pas de ravin ni d'embuscade sans brigands et bandits. »

Ivan Trnski est originaire des Confins militaires (Rača, près de Bjelovar). Comme officier de l'intendance il avait l'occasion de prendre connaissance des dossiers de l'époque française, et, simultanément, de se renseigner auprès des gens âgés. Aussi son conte est-il en partie basé sur des documents et sur des récits. Il prétend que son héros, le lieutenant Deuš, serait mort à Bjelovar, comme commandant en retraite. Or, en 1871-1872 Trnski se trouvait dans cette ville en qualité de grand *župan*, chargé de l'administration du département. Par ailleurs, le commandant des troupes autrichiennes qui combattaient les Français en 1813 était le général Nugent, dont le fils se trouvait au premier rang parmi les « Illyriens », groupe politique auquel, avant 1850, Trnski lui-aussi avait appartenu. Parmi ceux qui, sur le littoral croate, avaient combattu contre les Français, Trnski cite aussi un Mažuranić, père du poète et ban croate Ivan Mažuranić, qui en effet, lors de l'insurrection contre Napoléon, avait commandé un contingent de soldats enrôlés à Novi, son pays natal. Les noms des officiers qu'il mentionne dans sa nouvelle, Trnski pouvait aussi bien les trouver dans les archives. Il nous affirme même que son récit est conforme aux événements historiques et on peut le croire. Par contre, on ne peut guère ajouter foi à sa fable sentimentale. Elle est trop pleine d'imprévu, de dévouement extraordinaire et de patriotisme pathétique pour qu'elle puisse être

vraisemblable et inspirer confiance. Jelica, son héroïne, fait de l'espionnage en faveur de l'Autriche, aussi bien que Deuš. Pleine de modestie, elle se croit simple paysanne, et n'ose même pas imaginer que le lieutenant Deuš pourrait l'aimer. Cependant, elle est la fille d'un notable istrien ! Dans son grand patriotisme — tout autrichien, du reste — non seulement elle devient espionne, mais elle lutte aussi les armes à la main. Nous sommes surpris d'apprendre qu'elle est morte, sans que l'auteur nous ait dit comment les choses se sont passées. Trnski croyait tirer beaucoup d'effet en nous racontant comment, avant le combat, Deuš donnait sa bague à Jelica pour qu'elle la garde si, lui, venait à tomber. Or, c'est Jelica qui périt. Quant à Deuš, il lui laisse la bague, par délicatesse. Il fait même plus : pour honorer son souvenir, il décide de ne jamais se marier — bien que cette liaison toute hâtive, n'en fût pas une vraie et qu'elle fût inspirée plutôt par des considérations politiques que par des affinités sentimentales, n'ayant pas le temps matériel pour « cristalliser ».

Josip Eugen Tomić n'écrivit sans doute son *Commandant Sylvain* et ses *Rivaux* que pour en tirer des effets de conteur. Apparemment, dans le *Commandant Sylvain* il voulut traiter le thème d'Enoch Arden, adapté aux circonstances croates. Mais il est intéressant de constater que Dragojla Jarnević avait utilisé ce même thème dans son *Destin.* Si l'on compare ces deux contes, on pourra conclure que Tomić en écrivant le sien, avait probablement à l'esprit la nouvelle de Dragojla Jarnević. Il croyait peut-être que le *Destin* était déjà englouti dans l'oubli et que, par conséquent, il avait quelque droit de l'utiliser, afin de traiter ce thème plus alertement. Ce qui suggère cette conclusion, c'est que chez Tomić le commandant s'appelle Sylvain (en croate Silvin), tandis que dans le *Destin* le premier mari de Draginja s'appelle en français Sulvan ou, de son nom de famille croate, Silvić.

Davila s'est servi, pour son *Jouet des flots*, de données historiques sur les rapports des Croates, en particulier des bourgeois de Karlovac, avec les Français. Souvent il entremêle son récit d'événements historiques et, sous la ligne, il cite les sources : la proclamation de Napoléon aux Croates, les prouesses du lieutenant français Pierre en Russie, les agissements du père franciscain Dorotić, etc. D'après l'histoire il fait aussi le portrait des personnages qui, à cette époque, se signalaient dans la vie publique croate : l'évêque Vrhovac (originaire de Karlovac), le maire Šporer. Le croquis de l'artisan Duginos qui avait changé son nom en Duquenois, relève également de l'histoire. C'est encore en s'inspirant d'études historiques que Davila présente l'attitude de divers groupes d'habitants de Karlovac : les

conservateurs, qui ne peuvent pas s'emballer pour le nouveau régime, et désirent le retour de l'ancien ordre de choses ; les radicaux, qui défendent avec enthousiasme toutes les innovations françaises. Le portrait du père Andrija Dorotić est tracé d'après des sources historiques.

Vjenceslav Novak n'a fait qu'effleurer dans ses œuvres le régime français.

Par contre, Vladimir Nazor a eu la curiosité d'étudier pour ses deux contes, des sources historiques. Le souci de présenter une partie de l'histoire de l'île de Brač a été, chez lui, déterminant. Aussi décrit-il le père Dorotić d'après ses propres écrits et le général français Guillet d'après les données de l'histoire de Brač. Le berger Loda, personnage principal des deux nouvelles, ne joue ici qu'un rôle secondaire.

3. Reste encore une question : comment les Français sont-ils présentés dans ces contes et quelle est, à leur égard, l'attitude des divers écrivains.

Dans les nouvelles de Dragojla Jarnević, aucun Français ne présente une personnalité tant soit peu intéressante. On peut dire la même chose de Mirko Bogović. Les Français de Josip Eugen Tomić relèvent du poncif. Son officier français d'Aumont est présenté comme un homme aimable et charmant qui ne se fait cependant aucun scrupule d'évincer le maladroit Croate, son rival. Quant à Trnski, il présente les Français comme des personnes pour lesquelles on ne sent aucune sympathie. Novak, au contraire, nous montre un Français généreux et retiré, qui ne vit que pour sa famille. Nazor, en faisant le portrait du général Guillet, peint un soudard avide et brutal pour qui la vie humaine n'a que peu de prix. Davila, dans son roman, décrit divers types de Français. Son lieutenant Pierre est chevaleresque, courageux, plein de beaux sentiments. Dans ses rapports avec les habitants de Karlovac des deux sexes, il fait preuve de beaucoup de tact, et c'est ainsi qu'il gagne leurs sympathies. L'inspecteur Martinville, au contraire, vieillard vaniteux et prétentieux, s'imagine que les jeunes filles doivent le préférer aux jeunes hommes du pays parce qu'il personnifie l'autorité.

A l'égard des Français et de leur régime, Trnski seul affiche une attitude hostile. A ses yeux, les troupes françaises en Croatie sont des ennemis, des étrangers, qu'il faut expulser le plus tôt possible. Ses sympathies vont toutes aux Autrichiens.

Dragojla Jarnević, ,dans le *Destin* ne prend pas parti, mais se contente de raconter les événements. Dans le *Joueur de tambura,* au contraire, elle traite les Français en ennemis des Croates. En décri-

vant leur entrée à Karlovac, elle n'emploie que des mots durs et hostiles. Tomić, de son côté, admet, ainsi que Bogović, dans une moindre mesure, que ses personnages plaident en faveur des Français ou contre eux, selon leurs principes. Chez l'un comme chez l'autre on remarque le désir de signaler chez les Français autant que possible des traits positifs. Contrairement à Dragojla Jarnević qui avait présenté l'administration française en Croatie comme l'époque de l'insécurité et du brigandage, Tomić, dans ses *Rivaux*, énonce à ce sujet un jugement tout différent :

« Aujourd'hui encore le peuple, dans les hauts confins, et là-bas de Karlovac à Zagreb et Samobor, rappelle encore la sécurité qui régnait pour les gens et les biens pendant la domination française. Si quelqu'un perdait quelque chose sur la route, pas un être vivant ne se le serait approprié, mais on l'aurait laissé sur place ou bien on l'aurait emporté à l'église et placé sur l'autel pour que le propriétaire le retrouvât plus facilement. Charrues, houes, herses et autres outils agricoles n'étaient pas rapportés à la ferme, mais laissés dans les champs, et le lendemain chacun les trouvait comme il les avait laissés ; on dit même que c'était un ordre formel que personne ne rentrât les instruments aratoires. Et l'on respectait le bien d'autrui. »

Chez Bogović, les discussions au sujet des Français se réduisent à des jugements sur Napoléon plutôt que sur le peuple français. Le propriétaire Blagajić, caractère colérique et ambitieux, considère Napoléon comme un surhomme. Par contre Kuljanić, le père du héros de *Gloire et Amour*, voit en lui un tyran, et cela semble être aussi l'opinion de l'auteur. En parlant des rapports des Polonais avec Napoléon, Bogović présente les Polonais sous des traits sympathiques, comme des idéalistes candides qui se battent pour l'empereur français sans s'apercevoir qu'ils ne sont que l'instrument dont il se sert contre les Russes. Il est évident que Bogović, malgré toutes ses sympathies pour les Français, embrasse la cause russe. Quelle est l'opinion de l'auteur au sujet de Napoléon, son héros principal nous l'apprend à la fin du récit :

« Mon cher père avait l'habitude de dire que Napoléon aurait pu devenir un grand homme dans le sens propre du mot, et même un nouveau réformateur du monde s'il eût conçu sa tâche d'une manière différente. Mais, cela n'étant pas, il ne devint qu'un grand tyran qui, sur la servitude des autres hommes, bâtit sa propre grandeur et sa gloire ambitieuse qui tôt ou tard le mènera à sa perte. »

Davila écrit son *Jouet des flots* en se plaçant au point de vue d'un Croate, indigné de voir sa patrie traitée avec mépris, comme un objet que l'on déplace d'un État à l'autre, comme s'il n'était qu'un jouet. Il est écœuré quand il décrit la situation sous l'Autriche. Par contre, quand il est question des avantages du régime français, ses bourgeois

de Karlovac, au moins les plus éclairés parmi eux, s'expriment avec enthousiasme. A la remarque de l'artisan Bosiljevac, conservateur par principe, que les Français sont des diables et des têtes de chien, Šporer, maire aux idées progressistes, lui réplique :

Mais ces diables et ces têtes de chien sont un peuple laborieux et éclairé, qui ne nous apportera que du bien. Nous voyons ce qu'ils ont fait en peu de temps dans le pays voisin, en Dalmatie, depuis qu'ils y règnent. Ils ne s'y trouvent que depuis trois ou quatre ans, et voilà comment le peuple les bénit ! La Dalmatie était un pays abandonné, sans routes et sans commerce, ses habitants nus et affamés. Et aujourd'hui ? On ne peut plus reconnaître ce pays ! Les Français ont donné du travail au peuple, en construisant de magnifiques routes ; le peuple a maintenant du pain, il gagne sa vie. Des régions désertes sont repeuplées et les routes nouvelles regorgent de trafic... »

Davila démontre dans son roman comment les Français avaient, en peu de temps, réussi à gagner les sympathies de tous ceux qui comptaient à Karlovac. Le nombre de leurs adversaires diminuait de jour en jour. Il relève que MMgrs Ježić et Kaučić, évêques de Senj et de Ljubljana, étaient parmi les plus ardents francophiles. Selon lui, même l'évêque de Zagreb Vrhovac aurait, dans son entretien avec Dorotić, souligné la justesse des graves déclarations formulées par Napoléon contre l'Autriche et en faveur des Croates. D'après cette version, Vrhovac se serait réjoui de voir Karlovac, son pays natal, devenir le centre de l'administration française en Croatie.

Hanžić, le curé de Dubovac, parle, dans *Jouet des flots*, de Napoléon et de ses projets par rapport à la Croatie avec la plus grande admiration. Pour lui, l'Illyrie napoléonienne n'est que le commencement de l'union nationale dans l'acception large du mot :

« Je vois en lui celui qui effectuera la résurrection de notre vieille patrie et de notre gloire. Tu me regardes avec étonnement. Regarde-moi seulement... Il a des projets à notre sujet, de grands projets. »

Par leur souci pour le peuple, les Français tels que les présente l'auteur de *Jouet des flots*, rallient tous les jours de nouveaux adhérents. Le peuple aussi se rend compte des changements survenus depuis l'arrivée des Français. Même leurs adversaires tiennent, dans le roman de Davila, des propos pareils :

« ... Croyez-vous le peuple aveugle ? Il voit ce que l'on faisait avant et ce que l'on fait maintenant. Il voit et il apprécie cette différence. Prenons un exemple seulement : quelle n'était pas l'insécurité dans le pays ! Tout était plein de brigands et de bandits. Tandis que maintenant, avec l'automne et l'hiver, le banditisme aussi a disparu. Avec une sévérité draconienne, Marmont a fait pendre les brigands au seuil de leurs maisons. De même dans la partie septentrionale des Confins, il a proclamé la cour martiale pour le vol et pour la rapine. Et voilà qu'aujourd'hui

tous ces maux ont disparu comme si le brouillard les avait emportés. Sur des places publiques ils ont fait exposer des gilets à boutons d'or sans que personne ait osé enlever un bouton de ces gilets français. Ils ont interdit de mettre des serrures aux étables et aux granges, et n'ont même pas permis que l'on rentre les outils agricoles. Et tout cela reste tranquillement et sans danger au milieu des champs. En outre, ils construisent des routes et des ponts. Et notre peuple dont la vue est saine, les chérit de plus en plus. Quant à nous qui sommes restés fidèles à l'ancien régime, les rapports avec celui-ci nous deviennent de plus en plus difficiles. Et si cela continue, tout le monde nous désertera. »

Davila signale l'habileté des Français qui, en tenant compte de la susceptibilité des habitants, tendaient à nommer à toutes les fonctions administratives et même à celles de l'armée, sauf les plus hautes, des gens du pays. Il décrit l'enthousiasme sincère que le décret de Napoléon sur l'organisation des Provinces Illyriennes suscita dans le peuple croate.

« Il ne faut pas s'étonner si, à ce moment, beaucoup de cœurs croates battirent plus vivement. Et comment ne se seraient-ils pas réjouis en voyant réunis les frères séparés depuis sept longs siècles. Après sept cents ans, sur l'horizon de la Croatie resté jusqu'ici obscur, le premier rayon de l'aube apparaît de nouveau avec sa couleur rouge. C'était comme si les jours des Držislavić, Krešimirović et de Zvonimir apparaissaient de nouveau à l'horizon ! La vallée de la Save, la gigantesque vallée de la Kupa, la riante Banovine, le Littoral rocheux, l'Istrie, cette pauvre orpheline, Krk, berceau de la glorieuse souche des Frankopan, et l'archipel bercé par les eaux de la mer, tout cela vient de nouveau s'unir dans un cercle protégé par le César des temps modernes.

Et le rôle le plus honorable est échu à Karlovac, benjamin des cités croates, qui vient à la tête de la Croatie civile.

Davila voyait donc les avantages de l'administration française dans tous les domaines ; sécurité publique, administration, écoles et perspectives nationales. Il démontre en passant comment, en liaison avec les idées de la révolution française, un mouvement social se fait jour parmi les paysans croates, tendant à mettre fin au système féodal.

Dans les deux nouvelles de Nazor il est évident que les sympathies de l'auteur vont aux Français. Certes, dans le *Miracle à Bol* il raconte un événement où, par la faute des Français, deux hommes complètement innocents perdent la vie, uniquement parce que, prématurément, ils adoptèrent des idées parties de France. Mais, pour empêcher qu'on en tire des conclusions générales, Nazor souligne dans une note que c'est un cas exceptionnel, qui peut être ramené à la faute d'un seul homme et ne se rapporte nullement aux caractères de tout un peuple ni de son régime. Voici cette note : « Le général Guillet, soldat habile, alla si loin dans le chantage que Napoléon le priva de son grade et le chassa du service ; il finit ses jours en Italie, comme employé dans une douane. »

Dans sa deuxième nouvelle sur le régime français, Nazor sans doute prend comme personnage principal le plus acharné francophobe parmi les Croates. Cependant il ne s'occupe pas tant de son activité politique que de la vie solitaire qu'il mène dans l'île de de Brač. En outre, il donne l'occasion à un personnage imaginaire, un tailleur de pierre, de déclarer, dans un entretien avec Dorotić, ses sympathies pour le régime nouveau :

« Et moi je vous déclare que le provéditeur Dandolo était un homme intelligent, droit et plein de bonne volonté, quoiqu'il fût originaire de l'autre rive, Vénitien et demi-juif. Nos gens ne l'avaient pas compris. Vous lui aviez même adressé des lettres où vous l'appeliez tyran, menteur et imposteur. Or c'était lui qui nous a donné des écoles, a construit des mines et des chaussées.

— Des écoles, oui, pour nous dénationaliser, des tribunaux, pour nous troubler, car ses lois françaises ne peuvent pas encore nous convenir ; et les chaussées, afin de nous subjuguer plus facilement et afin de s'assurer l'accès aux Balkans, car sur l'Adriatique les Russes et les Anglais étaient les plus forts. Quant à vous, vous êtes Jacobin.

— Et vous, vous êtes réactionnaire et calotin ! — éclata le tailleur de pierre, pour se reprendre tout de suite. Excusez, monsieur l'abbé ! Cela m'a échappé. Mais tout en moi est en ébullition. Veuillez voir un peu : qui a supprimé les privilèges des nobles ? Dandolo. La bastonnade ? Dandolo. La torture ? Dandolo, toujours Dandolo, l'homme du grand empereur Napoléon. »

Voilà ce que, jusqu'ici, on trouve chez les conteurs croates sur le régime français en Croatie. Dans tous ces contes, des opinions se manifestent qui caractérisèrent déjà l'attitude des Croates à l'égard des Français. Tant qu'ils furent présents, les Français eurent contre eux un grand nombre de personnes, surtout parmi les hommes politiques. Peu de gens seulement sentaient instinctivement la différence entre le régime français et le régime qui l'avait précédé. Peu à peu, cette conception évolua. Mais ce ne fut qu'après le départ des Français, quand le régime autrichien eut montré son véritable visage, que les gens commencèrent à les apprécier plus justement, pour arriver enfin à comprendre combien leur époque avait des avantages sur l'autrichienne. Ainsi de Trnski — adversaire irréductible des Français, — à Davila et à Nazor, l'opinion sur les Français évolue dans un sens qui leur est toujours plus favorable et qui, à la fin, aboutit presque à des dithyrambes en leur honneur.

ANTUN BARAC.

LES PLUS ANCIENS CONTACTS ENTRE LA FRANCE ET RAGUSE

II

Contacts personnels directs

2. *Les Ragusains en France et la France aux yeux des Ragusains.*

Malgré la disproportion numérique entre un peuple de plusieurs millions et une ville état de quelques dizaines de milliers d'habitants, le nombre des Ragusains qui, au cours des siècles, visitent la France et en font connaissance, ne fut jamais très inférieur à celui des Français venus dans la ville adriatique. L'activité et l'intense trafic de la marine ragusaine amènent beaucoup de Ragusains vers l'Occident, sur les côtes de la Méditerranée occidentale et de l'Atlantique. Ils naviguent dans les eaux françaises malgré toutes les difficultés que présentent les voyages dans des régions si lointaines. Là aussi ils étaient attirés, ainsi que vers l'Orient et le Sud, par l'appât du gain.

Mais dès le moyen âge, ce riche pays n'attire pas seulement les commerçants de Raguse. Il y eut aussi des Ragusains qui cherchèrent des biens autres que les matériels, biens que la France a toujours largement distribués au monde. La question qui se pose est de savoir pourquoi certains Ragusains abandonnent la tradition locale d'aller tout simplement de l'autre côté de l'Adriatique, dans la voisine Italie, à pourvoir à leurs besoins et à réaliser leurs désirs, mais s'engagent dans un voyage long et inconfortable et s'exposent aux périls d'un tel voyage dans le nord-ouest de l'Europe. Ce qui nous intéresse presque plus que le fait même, ce sont les motifs et les répercussions culturelles de ces anciens rapports entre ces deux milieux.

Et quels sont ces Ragusains qui les premiers vont en France ? Jusqu'à présent on ne peut donner qu'une réponse approximative. Ces premiers hôtes slaves peuvent se partager pour plus de clarté en trois groupes. Ce sont d'abord des hommes d'affaires, naviga-

teurs et commerçants, deuxièmement les envoyés temporaires de la république et troisièmement, dès le moyen âge, des jeunes gens avides de science.

Les hommes d'affaires furent certainementles plus nombreux.

Raguse a, depuis le xve siècle, des relations directes avec la Méditerranée occidentale. Dès 1443 on parle de voyages des navires ragusains jusqu'en Angleterre [1]. Depuis lors s'établit aussi un trafic plus intense avec la France [2]. Ces hommes pratiques, quoique assez nombreux, restèrent anonymes et leur vie est inconnue. A défaut d'une histoire de la marine ragusaine, seuls quelques renseignements peuvent nous servir pour une orientation approximative.

L'on estime que pendant trois ou quatre siècles, 50 à 70 grands voiliers ragusains naviguaient dans les mers proches et lointaines et qu'un grand nombre d'habitants, presque 5.000, étaient occupés dans cette branche économique, la plus florissante à cette époque [3]. Quelques-uns de ces navigateurs connurent la vie des ports français, tandis que les commerçants qui voyageaient sur ces navires, guidés par leurs affaires, pénétrèrent dans l'intérieur du pays.

Au xvie siècle les commerçants ragusains transportaient aussi par voie de terre les tissus achetés en Angleterre et en Flandre [4] et traversaient ainsi la France entière, des ports du nord jusqu'à la frontière italienne. D'autres allaient par voie de mer en Angleterre, dans le même but, en passant par Gibraltar et entraient dans les ports du nord-ouest de la France. Le premier navire ragusain dont le nom est enregistré dans un port français est le *S. Annunziata*, propriété de Frano Lukarević (Luccari) et de Luka Sorkočević (Sorgo), sous le commandement du capitaine Petar Lukarević. Ce bâtiment quitta en 1565 le port de Rouen, après avoir été assuré [5].

Ces navigateurs étaient, d'habitude, des gens du peuple, souvent illettrés, sauf le capitaine et l'officier de bord. Il y avait parfois

[1] C. Jireček, *Die Bedeutung von Ragusa in der Handelsgschichte des Mittelalters*, Vienne, 1899, 16, 62.

[2] P. Ricaut, *Histoire de l'état présent de l'Empire Ottoman*, traduit par M. Briot, Amsterdam, 1676, 166, dit de Raguse : « Les habitans faisoient autrefois un grand trafic dans les parties occidentales de l'Europe », ce que reproduit Mably dans son *Droit public de l'Europe fondé sur les traités*, 4e éd., t. I, Genève 1768, 412.

[3] G. Novak, *Naše more* [2], Zagreb, 1932, 160-161. V. A. Bačić, *Dubrovački brodovi u XVI. v.* Zagreb, 1941, 17-26. G. M. Sagri dans la préface de l'œuvre de son frère Nicolas *Ragionamenti sulla varietà dei flussi del mare oceano occidentale* (Venezia 1574) dit : « i Ragusei quasi con cento naui solcano il mare per tutte le quattro parti del mondo ».

[4] D. Farlati-S. Coleti, *Illyrici sacri* t. VI, Venetiis 1800, 239-240. J. Torbarina, *Iz pisama L. Beccadellija*, Dubrovnik I, t. VI, 1929, 327-28. J. Tadić, *Spanija i Dubrovnik*, Beograd, 1932, 89-90.

[5] V. A. Bačić, *o. c.*, 18, 77.

parmi eux quelques nobles. Pleins d'élan et d'initiative, ils sillonnent toutes les mers et sont en contact constant avec le monde extérieur. Aussi est-ce la classe de Ragusains la plus connue et c'est d'après eux que l'étranger se forme une opinion sur le reste de leurs compatriotes. Ce sont précisément les types que l'on trouve, souvent caricaturés, dans quelques œuvres d'écrivains vénitiens. C'était probablement ainsi que les Provençaux et les habitants des côtes atlantiques voyaient les Ragusains. On peut s'imaginer ce qu'ils racontaient sur leurs aventures à l'étranger, lorsqu'ils rentraient chez eux pour un séjour plus ou moins long, et surtout lorsque, dans leur vieillesse, ils y restaient définitivement. La France était pour eux le pays des bonnes affaires, mais l'ignorance de la langue devait rendre difficile des relations plus étroites avec les gens du pays. Ils sont, surtout pour les classes populaires, la source principale d'informations sur la vie en France ; et comme ils se renouvellent à chaque génération, ils ont pu contribué, au cours du temps, à la formation de l'opinion traditionnelle sur l'homme français et sa patrie. Nous avons vu, d'après ce que raconte Bordier (1604), que pour entendre les nouvelles de l'étranger, une foule se pressait sur la digue à l'annonce d'un navire venant de loin. L'équipage et les voyageurs faisaient office de poste pour porter les nouvelles. De plus, les marins avaient le droit d'importer une certaine quantité de marchandises (à peu près 160 kg par personne) exemptes de douane [1], et c'est par leur intermédiaire que quelques nouveautés et les produits étrangers arrivaient avec le plus de facilité à Raguse. En dehors de leurs nouvelles connaissances, ils apportaient aussi des livres. Il s'est conservé une intéressante petite bibliothèque du XVIII[e] siècle, appartenant à un de ces capitaines ragusains, A. d'Antun Stražičić de Mljet [2], dans laquelle il y a beaucoup de livres français. Ce sont des éditions de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle d'œuvres littéraires : La Fontaine, *Contes et nouvelles* ; Lesage, *Histoire de Gil Blas* ; Montesquieu, *Lettres persanes* ; Voltaire, *La Henriade* et la traduction italienne de son *Théâtre* et de sa *Sémiramis* ; puis Rousseau, *Emile* ; Marmontel, les *Incas* ; A. L. Thomas, *Œuvres diverses*, la comédie *Narcisse ou l'amant de lui-même* (1752), et la traduction française de l'*Odyssée* ; de Lucrèce, *De la nature des choses* ; de Foé, *Robinson Crusoé* ; les *Œuvres* de Salomon Gessner. En outre il y a dans cette collection variée une grammaire française ainsi que des ouvrages français sur le commerce, la navigation, l'industrie, la géographie et l'his-

[1] G. Novak, *o. c.*, 161.

[2] B. Gušić l'a découverte récemment à Govedjari sur l'île de Mljet, et je le remercie de me l'avoir signalée ainsi que d'avoir mis à ma disposition la liste des livres d'auteurs étrangers qui s'y trouvent. Il sera ailleurs question de ce Stražičić.

toire, parmi lesquels il y a par ex. : Godefroi Hermant, *Homélies sur les Évangiles*; Fr. de Callières, *De la manière de négocier avec les souverains*; B. Saussure, *Voyage dans les Alpes*; J. Lanjuinais, *Éloge historique de Catherine II de Russie*, et la traduction française de l'*Introduction à l'histoire des principaux Royaumes et États*; des *Essais philosophiques sur l'entendement humain* de David Hume ; de l'*Histoire de Charles-Quint* de W. Robertson. Il est évident que le capitaine Stražičić devait être un homme instruit, dont l'esprit était ouvert à de vastes horizons.

C'est pourquoi on pourrait appliquer aux anciens voiliers la pensée de N. Tommaseo qui au XIXe siècle a dit : « Il vapore è ponte gettato sul mar profondo che unisce lontane genti, e porta più pensieri e sentimenti che merci [1]. »



Un autre genre de visiteurs ragusains de la France, les envoyés temporaires de la république en mission diplomatique, est mieux connu. Ces missions éclairent certains côtés de la vie ragusaine dans ses rapports avec la France. Ce sont pour la plupart des personnages distingués qui jouent d'habitude le rôle d'intermédiaires entre les deux ambiances.

Parmi les premiers émissaires de la république en France, l'on cite un certain Theodorus de Drivasto, d'Albanie, moine, probablement, de quelque couvent ragusain. Le Sénat l'envoie en 1360 au pape Innocent VI à Avignon pour régler le conflit au sujet de la nomination du nouvel archevêque et il en revient l'année suivante avec une décision favorable [2]. Quoiqu'il ne fût pas ragusain de naissance, il est probable qu'il continua à vivre dans notre ville après avoir connu la Provence. A cette époque le chanoine Ilija Saračić (Saraca), qui avait étudié à Rome, se trouvait à la cour pontificale au service du cardinal Giovanni Colonna [3]. Il y fréquentait la haute société — de même que Pétrarque ami de ce cardinal. En 1342, Benoît XII Fournier, français de naissance, le nomma évêque de Raguse. Après son retour de Provence, Saračić, en tant qu'autorité spirituelle, joua dans sa patrie pendant trois décades (il meurt en 1373), un rôle éminent dans la

[1] *Scintille*, Venezia *s. a.*, 46.

[2] D. Farlati, *o. c.*, 135.

[3] *Biografska dela Ignjata Đurđevića*, éd. P. Kolendić, Beograd, 1935, 108-9, 262-3. S. Cerva, *Sacra Metropolis ragusina*, t. I, Ragusii 1744, 273-309. et *Bibliotheca Ragusina*, t. I, 1740, 16-17, les deux autographes se trouvent dans la bibliothèque dominicaine à Raguse. D. Farlati, *o. c.*, 126-35. F. M. Appendini, *Notizie sulle antichità, storia e letteratura de' Ragusei*, II, Ragusa 1803, 108-10. S. Gliubich, *Dizionario biografico*, Vienne, 1856, 273.

vie politique de la république et participa au passage de Raguse du protectorat vénitien au protectorat hungaro-croate (1358). Il est le premier ragusain éminent qui ait connu directement la France, qui y ait séjourné plus longuement, et qui ensuite, déploya une activité multiple dans sa ville natale. Son champ d'action dépassa les frontières de la république et s'étendit, dans des questions religieuses, jusqu'en Raša et en Albanie, et pour des questions politiques jusqu'en Hongrie. Il n'avait sans doute pas oublié son passage à Avignon et l'expérience multiple acquise dans ce milieu lui fut certainement utile ainsi qu'à son entourage.

A l'étranger, les hommes d'affaires ragusains entrèrent en contact avec des Français, d'abord à Naples. Dès le temps des Normands et des Angevins, Raguse était en relation, comme nous l'avons vu, avec la Pouille, Naples, la Sicile et autres régions de l'Italie méridionale qui lui fournissaient des céréales. Elle jouissait particulièrement de la faveur des Angevins qui avaient octroyé de grands privilèges à ses commerçants (Charles III en 1382, Jeanne II en 1429). Jakob Kotruljević (Cotrugli) est, autant qu'on sache, le premier envoyé ragusain à une cour française. Il obtint de la malheureuse Jeanne II maints privilèges pour ses concitoyens, ainsi que la permission d'ouvrir un consulat. De l'Italie méridionale, de nouvelles voies s'ouvraient au trafic ragusain dans toute la Méditerranée du sud, surtout après les difficultés provoquées par l'invasion turque. La république entra ensuite en contact à Naples avec Charles VIII (1495), lequel, après sa rentrée en France, octroya une charte importante les autorisant à faire du commerce dans toutes les régions de son vaste état. Mais le nom de l'habile négociateur qui l'obtint n'est pas parvenu jusqu'à nous. Dès lors les routes en France furent ouvertes aux Ragusains, et ils en profitèrent. C'est depuis ce temps-là qu'ils y font des affaires, se forgent une renommée dans les milieux commerciaux et amassent tous les biens possibles pour eux-mêmes et pour leur pays. En outre, grâce à leur habileté, ils deviennent intermédiaires en transportant les marchandises d'États étrangers dans d'autres pays. Les Ragusains tenaient tellement à ce trafic avantageux avec la France, qu'ils ne laissent passer aucune occasion d'obtenir à chaque changement sur le trône, la confirmation des privilèges acquis.

C'est ce qu'ils font, en 1498 à Louis XII, par l'intermédiaire de leur archevêque Giovanni Sacchi qui, à cette époque, allait à Paris comme légat du Pape [1]. Lorsque Louis XII devint, quoique pour peu de temps, seigneur de Naples, la république lui envoya, en 1502,

[1] D. Farlati, *o. c.*, 200-203.

Petar Lukarević (Luccari) qui obtint la ratification de ces privilèges ; ce fut, par hasard, le dernier décret d'un souverain français seigneur de Naples [1].

Ainsi, à des intervalles plus ou moins longs, se suivent les missions ragusaines.

Le dominicain Bartolomej Bogišić eut, en 1518, un succès presque équivalent auprès du successeur de Louis XII, François Ier et il reçut même à Angoulême deux lettres du roi adressées à la république (cette fois en français). D'après les ordres du Sénat, Bogišić donne 30 ducats à Robert Gedoyn, secrétaire du roi, en récompense de son obligeance. Celui-ci remercia la république par une lettre en latin dans laquelle il souligne la bonne impression qu'a faite sur le souverain l'envoyé de la république ainsi que l'intérêt des nouvelles qu'il a communiquées [2].

Il est probable que l'archevêque ragusain Philippe Trivulce (1522-1543) (grand francophile comme on sait) aida Bogišić dans sa mission [3]. Il était membre d'une famille milanaise partisane des Français : deux Trivulce sont maréchaux de France, un autre, le frère de Philippe, le cardinal Agostino, travaille à Rome pour François Ier ; le deuxième frère est commandant de l'armée française et gouverneur de Lyon. C'est par cet archevêque que nous apprenons qu'il y avait alors à Raguse un groupe politique francophile dont il était, quoique étranger, le chef et qui était opposé à un autre groupe ami de l'Espagne. Le Sénat, prudent, craignait que ne soit compromise par là l'éternelle neutralité de la république. Pendant les guerres franco-espagnoles de cette époque dans le nord de la France et les Flandres, les Ragusains suivaient avec intérêt le cours des événements. Après la victoire espagnole de Gravelines, ils disaient, d'après les informations du consul Iversen, du 27 août 1558, que les Français étaient très faibles, que leur roi avait été fait prisonnier avec tous ses généraux, que les mercenaires étrangers s'étaient révoltés, etc. [4]. Ces nouvelles, continue Iversen, furent apportées par un bâtiment venant d'Ancône. Le consul s'en plaignit deux fois au Sénat qui émit un décret (le 23 août 1558) défendant de parler du succès de la guerre, sous peine pour les transgresseurs, de payer chaque fois une amende de cent ducats [5]. Trivulce est en

[1] D. Körbler, *Dubrovačka republika i zapadne evropske države*, *Rad* 214, Zagreb, 1916, 191-6.

[2] *Ibid.*, 197-8. S. Cerva, *Iconotheca illustrium fratrum Congregationis Ragusii S. O. P.*, 1728 (autographe), 125-26. *Id.*, *Bibliotheca... cit.* I, 158-61.

[3] v. la note 1 p. 8 du premier chapitre.

[4] J. Tadić, *Jevreji u Dubrovniku*, Sarajevo, 1937, 75-76.

[5] *Ibid.*, 88.

même temps agent diplomatique entre la France et la Turquie et c'est par ses mains que passait la correspondance officielle pour Constantinople. Les Français de passage à Raguse entraient en contact avec lui et quelques-uns même habitaient chez lui. Il fut pendant les deux décades de son séjour dans cet archevêché, un lien important entre ces deux pays et il faudrait que son rôle soit mieux éclairci.

Saro Gučetić (Séraphin Gozze)[3] est aussi l'un de ces Ragusains qui jouèrent à cette époque un rôle d'intermédiaire. Il voyagea d'abord par le monde pour des raisons commerciales. En 1530 environ, un bâtiment ragusain fut assailli, probablement par des pirates, près des côtes occidentales de la France, en Bretagne, alors que chargé de tissus il faisait route d'Angleterre pour la Méditerranée. Pour les sauver, les propriétaires du bâtiment et du précieux chargement envoient en France un émissaire spécial, cette fois-ci le noble Gučetić, et non plus comme d'habitude, un homme du peuple. Ils le choisirent justement parce qu'il connaissait probablement déjà ces régions et qu'il appartenait au groupe de Trivulce. Voyageant cette fois-ci en qualité d'envoyé privé, il passe par Ferrare et Lyon, où était gouverneur le frère de l'archevêque de Raguse, et où il devait terminer quelques affaires. En Bretagne il réussit à sauver une partie du chargement et à obtenir des dédommagements avec lesquels il continua à faire du commerce en Orient. En 1534 il rentre dans son pays. Il accomplit une tâche importante dans la politique réaliste de François Ier : il prépara, comme délégué de la France à Alep, un accord commercial avec Soliman, ce qui permit à l'ambassadeur La Forest de signer à Constantinople un traité de commerce, derrière lequel se cachait la première alliance politique entre les deux pays, les premières capitulations. C'est ainsi que la France s'assura une position exceptionnelle en Turquie et acquit une influence économique, politique et culturelle très importante dans le proche Orient. Gučetić continua à jouer son rôle d'intermédiaire entre les deux pays alliés, et il mena jusqu'à sa mort (en 1547) une vie mouvementée, loin de sa patrie. Il est difficile de préciser quelles furent les causes de ce genre de vie. Ce ne fut en tout cas pas uniquement l'esprit de lucre, car il mourut couvert de dettes.

Après l'aillance franco-turque de 1536, presque tout le commerce des chrétiens au Levant passa sous le protectorat français, l'unique État chrétien aux côtés de la Turquie contre la Sainte Ligue. C'est

[1] V. L. Bourilly, *Revue historique*, t. 76, 1901, t. 113, 1913. V. Jelavić, *Glasnik Zemalj. muzeja u Bosni i Herceg.* XIV, Sarajevo, 1902, 201-20. L. Vojnović, *Književni časovi*, Zagreb, 1912, 61-80. J. Tadić, *Jadranska Straža*, Split, 1937-38, *Id.*, *A. I. F. Z.*, I, Zagreb, 1937, 51-8.

pourquoi les rapports avec la France étaient d'une grande importance pour le commerce ragusain en Orient comme en Occident. L'envoyé ragusain Lovro Gigante obtint en 1547 à Saint-Germain, de Henri II, dès son avènement au trône, un parchemin précieux, où sont rappelés les bons rapports antérieurs avec Raguse. Le Sénat qui est informé des particularités du gouvernement français, lui donne des lettres spéciales de recommandation pour quatre ministres du roi [1]. Il paraît cependant que ce n'était pas suffisant car sept ans après (1554) Simun Beneša va chez le même roi et obtient à Fontainebleau un autre document analogue. Du côté français on ne dédaignait pas non plus ces relations traditionnelles avec l'adroite république adriatique et Henri II envoie deux de ses agents (Cochart et ensuite Iversen). Il est naturel que les grandes puissances, continuellement en guerre, aient eu plus soin de leur flotte de guerre que de leur flotte marchande, ce qui faisait que la flotte de la petite république gagnait de l'importance.

A cette époque une occasion se présenta par hasard aux Ragusains de manifester leurs sentiments humanitaires envers les Français. En 1559 l'ambassadeur français Jean de la Vigne tombe malade à Novi Pazar, pendant son voyage pour Constantinople et le gouvernement ragusain lui envoie immédiatement un médecin [2]. Mais le malade se sentant toujours plus mal, se hâte d'atteindre Raguse au plus vite, pour ne pas mourir en pays non chrétien. Il n'y arriva pourtant pas et mourut à deux jours de marche de la ville. Pour pouvoir transporter son corps et l'enterrer sur le territoire de la république, la suite de l'ambassadeur dissimula sa mort aux Turcs. Le gouvernement lui fit un enterrement solennel auquel assistèrent le Recteur et tous les nobles. Ils l'inhumèrent dans la cathédrale, dans le tombeau de l'archevêque Trivulce. Ce ne fut en réalité qu'un acte de piété, mais le Sénat profita de l'occasion pour manifester ses sympathies, ce dont le consul Iversen informa Paris.

Dès l'avènement au trône de Charles IX, Raguse lui envoie Andrija D. Bundić (Bonda) pour obtenir nouvellement la confirmation de ses privilèges ainsi que la permission d'exporter de Provence 1.000 chars de blé [3].

A l'époque de la Sainte Ligue, un peu avant la victoire de Lepante en 1571, Raguse se trouvait dans une situation très difficile : Venise prétendait l'occuper à cause de sa collaboration avec la Turquie. Raguse défendait sa liberté comme elle le pouvait et s'adressait de

[1] D. Körbler, *o. c.*, 199-200.

[2] J. Tadić, « Smrt francuskog poslanika De la Vinja », *Politika*, Beograd, 24-II-1936. *Id*, *Promet putnika u starom Dubrovniku*, Dubrovnik, 1939, 235-6, 247.

[3] J. Tadić, *Spanija...*, *cit.*, 90.

tous côtés à tous les membres de la Ligue. Elle envoie en France un envoyé spécial à Charles IX, Ivan Mate Cvjetković, capitaine de marine au service de don Juan d'Autriche, commandant de la flotte de la Ligue [1]. Il part de Naples d'abord pour l'Espagne et envoie le 26 août 1570 d'Antibes un message au Sénat dans lequel il décrit son voyage : pour éviter les pirates algériens, il est obligé de continuer par voie de terre. C'est ainsi qu'il traversa la France méridionale et, passant par Barcelone, arriva à Madrid où il obtint un succès complet. On ignore s'il en fut de même pour la mission qu'il avait auprès de Charles IX.

Peu après (en 1574) le noble Djuro Gučetić (Gozze), probablement prêtre, se trouvait en France, à ce qu'il paraît, dans la suite de quelque dignitaire ecclésiastique. La république en profita pour lui confier la négociation dans le conflit au sujet du consulat ragusain à Alexandrie et la navigation au Levant, conflit qui entraîna bien des difficultés, surtout à cause de la concurrence à la marine marchande française [2]. Ses lettres au Sénat, écrites de France et qui nous sont parvenues, sont, jusqu'à un certain point, intéressantes et puisqu'elles n'ont pas encore été publiées, nous les donnons en appendice (1-4). Gučetić arriva dans la capitale aux derniers jours de Charles IX. Il écrit au sénat du bois de Vincennes (vingt-quatre jours avant la mort du roi) où le souverain malade s'était retiré. Il écrit discrètement sur les complots à la cour, l'emprisonnement de deux maréchaux, l'attente de nouvelles au sujet de la succession au trône, et il ajoute prudemment pour justifier sa réserve : « Scrivo più alla laconica che posso per non dir più di quello che la strettezza dei tempi comporta. » Il écrit même quelques mots en croate (« nella nostra lingua ») à cause de la censure, car il n'a pas de chiffre. Gučetić décrit la mort du roi et son retentissement à la cour, ses préparatifs pour assister le lendemain aux funérailles à Paris. Ainsi, un Ragusain assista aux derniers moments de l'avant-dernier Valois et attendit, d'après le désir du Sénat, la proclamation du nouveau souverain (Henri III).

On ne parle plus ensuite, pour assez longtemps, de missions ragusaines en France. Mais dans le tourbillon vertigineux des événements européens, des guerres, des complots et des négociations ininterrompues, lorsque les grandes monarchies voulaient tout monopoliser, les petits états comme Raguse participaient eux aussi, d'une certaine manière, à cette sarabande. C'est pourquoi cette république, quoique toute petite, fut mêlée à toutes sortes de problèmes des

[1] *Ibid.*, 101-9.

[2] L. Vojnović « *Aleksandrijsko pitanje* », dans le livre *Književni časovi*, Zagreb, 1912, 83-124.

grands, toujours discrètement, en sourdine bien entendu, et en maintenant des relations avec toutes les cours importantes [1]. Surtout lorsqu'au XVII[e] siècle elle commença à se rendre compte que son trafic baissait et que son prestige tombait, au point que beaucoup la considéraient comme un anachronisme.

Raguse est en bonne relation avec la France pendant le règne d'Henri IV. Depuis l'an 1602, le consul Bourdin y réside et nous avons vu quelle fut l'attitude, à son passage pour Constantinople, de l'ambassadeur Jean Gontaut Biron, qui était porteur d'une lettre autographe du roi au sénat, et l'aimable accueil dont il fut l'objet. Par la suite Louis XIII envoie deux consuls, Pollalion en 1625 et Gelée en 1636. Louis XIV voit d'un mauvais œil même cette petite république. Pendant son règne il n'y a plus de consuls de carrière, deux Ragusains exercèrent successivement cette fonction. On connaît deux documents officiels qui datent des premières décades de son règne ayant rapport à Raguse. Le premier, de 1659, est un passeport sur parchemin, pour un certain Marin Coreur (?) qui rentrait de France. Le deuxième est une lettre du roi de l'an 1660 par laquelle il remercie le sénat de lui avoir envoyé par le franciscain Marino Marincello une lettre importante du grand vizir sur la situation en Orient [2]. Le vieux ministre Mazarin, un an avant sa mort, écrit au gouvernement ragusain avec la même amabilité dans sa langue maternelle ; voir cette lettre inédite en appendice sous le n° 5.

Le 6 avril 1667 Raguse subit un terrible tremblement de terre, et il semblait que ce fût le dernier coup à ce « microcosme d'une si grande envergure morale ». Mais elle se releva et trouva en elle-même la force et la foi nécessaires, elle n'abandonna pas son sort à des étrangers et lutta opiniâtrement pour son indépendance. Comme elle l'avait fait un siècle avant (devant la menace turque) elle s'adresse de nouveau de tous côtés en quête de secours, surtout à cause du péril de devenir, dans des circonstances si lamentables — étant complètement démolie, incendiée, pillée, — la proie de ses rapaces voisins, du lion ailé ou du croissant. Le public français avait pu apprendre quelque chose de cette catastrophe par un petit livre en langue italienne, qui avait paru la même année à Venise, puis en 1669 en traduction française à Paris, et en anglais à Londres [3]. Vingt jours après la catastrophe, le sénat envoie une lettre en demandant du secours à Louis XIV qui (le 23 juin) répond aimablement du camp

[1] *Id.*, *Histoire de Dalmatie*, II, Paris, 1934, 747-8.

[2] D. Körbler, *o. c.*, 201.

[3] *Relatione del horribile terremoto, seguito nella città di Ragusa et altre della Dalmatia et Albania il giorno delli* 6 *aprile* 1667, Venetia, 1667, in-4°. Cf. L. Voïnovitch, *La Monarchie Française dans l'Adriatique*, Paris, 1918, 3.

de Tournay. Encouragés par cette lettre, ils envoient au roi très chrétien le Provincial des Franciscains Antun Primović (Primi) [1]. Mais ils choisirent mal leur moment, car le gouvernement français était à ce moment complètement absorbé par sa guerre avec la puissante Espagne.

Le sénat avait d'abord confié cette tâche au noble dominicain Salvatore Djurdjević (Giorgi), qui, après avoir reçu à Rome les instructions du père Stjepan Gradić ainsi que le brouillon du discours qu'il devait faire à Louis XIV [2], arriva à Gênes où il fut dérobé et il ne put continuer sa route. Cet incident fut suspect au gouvernement ragusain qui remplaça immédiatement Djurdjević par un autre moine, le père Primović [3]. Les instructions hâtives que Djurdjević avait reçues du sénat avant son départ, sont caractéristiques ; puisqu'elles ne sont pas publiées, je les donne en appendice sous le nº 6. Dans ces directives magistrales on lui indique de se servir de tous les moyens possibles. Il doit même aller chez la reine, rendre visite à la cour à beaucoup de favoris et de personnages importants, ainsi qu'à l'ambassadeur d'Espagne et aux autres ambassadeurs. Il devait promettre, en retour de l'aide obtenue, la fidélité et les services de la république catholique, cet « antemurale della S. Chiesa », pour la défense de la chrétienté contre les Turcs, pour une aide au trafic français en Proche-Orient, et pour le rachat des nombreux prisonniers chrétiens. C'est pourquoi on lui donne encore plusieurs lettres de recommandation pour des personnalités éminentes à Paris, le cardinal et les princes. S'il apprend, en route, quelque chose d'important, il doit immédiatement en informer, d'une manière détournée, les représentants de la république en Italie. Bien que Djurdjević n'arrivât jamais à Paris, tous ces préparatifs ne restèrent pas vains, car son successeur en profita.

Primović passe aussi par Rome où il reçoit du même Gradić un bref spécial du pape pour le roi et diverses lettres de recommandation. La pétition que Primović devait adresser à Louis XIV, avait été habilement motivée ; après des adulations on souligne les intérêts communs et la « nobiltà et chiarezza » de leurs peuples, et la république espère ainsi que les nobles sentiments du roi « non devono essere punto ritardati dalla lontananza di spazio che passa fra il suo regno et noi, poichè se paese frapposto ci disgiunge e ci separa più che non era disgiunto da Rodi l'Egitto et la Macedonia, ci con-

[1] L. Voïnovitch, *ibid.*, 10, *sqq.*

[2] Le texte de ce discours se trouve dans les archives de Raguse, Fasc. VIII nº 803.

[3] *Ab. Stephani Gradii Epistolae...*, éd. D. Körbler, Zagreb, 1915, 41-42, 117-26, 135.

giunge ben più strettamente il nodo della carità che fa essere tutti i fedeli un corpo solo fra loro, pregio singolare della nostra santa religione ». La France n'aspire pas uniquement à des conquêtes territoriales, ayant des ambitions plus grandes, et elle peut compter sur le dévouement de Raguse (« l'acquisto fatto degli animi del nostro popolo »). A la fin ils expriment en retour un singulier désir : «... facci risonare nella nostra lingua illirica più ampia d'ogni altra de conosciute al mondo le sue lodi da molte altre celebrate [1] ». Ils demandent du secours en faisant appel aux sentiments humanitaires, à la religion commune, à la générosité, et ils exprimeront leur reconnaissance en glorifiant la France dans le monde slave en leur langue, la plus répandue au monde. Voilà comment les vieux sénateurs conservateurs, au siècle du *Regno degli Slavi* d'Orbini et de l'*Osman* de Gundulić, voient avec orgueil l'immense communauté slave. C'est tout ce qu'ils peuvent faire pour rendre les bienfaits, mais cela peut signifier beaucoup dans « la conquête morale » d'un peuple. Ils ont conscience de l'importance du rôle d'intermédiaire qu'a Raguse entre les Français et les Slaves et ils voudraient le garder.

Muni de cette lettre du gouvernement ragusain et d'une recommandation du pape, l'envoyé Primović se présenta à Louis XIV qui le reçut aimablement. Il fit son discours préparé avec soin, composé dans le style plein de rhétorique de l'époque, soulignant la situation dramatique afin d'émouvoir le roi, et il parle plutôt en prédicateur qu'en diplomate, car la lettre de la république avait un caractère politique ; ce discours s'est conservé en manuscrit seulement et nous le donnons en appendice sous le n° 7. Primović décrit cette audience dans la lettre au sénat du 10 décembre 1667 : « Sua Maestà stesse sempre in piedi con grand'attentione e, dopo che terminai di parlare, pigliò la lettere e il breve e disse queste parole : Vedrò il breve di Sua Santità e la lettera della repubblica e farò la risolutione [2]. » Mais son habileté et son adresse furent vaines. Quelques jours après son discours, Primović reçut la réponse que les caisses de l'État étaient épuisées par la guerre et qu'il n'avait pas de subsides. L'internonce Vieuville exprime son regret en en informant Gradić à Rome et en lui communiquant l'impression qu'avait produite Primović dans ce milieu : « C'est un très honneste homme et qui s'est dignement acquitté auprès du roy et de ces messieurs de son conseil de sa mission. Je vous assure qu'elle ne pouvoit pas tomber en meilleure main et qu'il n'a pas tenu à ses soins et à sa conduitte que la

[1] I. K. Švrljuga, *Dubrovčani Ljudevitu XIV. o velikom potresu*, *Starine*. 14, Zagreb, 1882, 80-82.

[2] *Ab. St. Gradii Epistolae...*, *cit.*, 134.

République n'ayt entière satisfaction [1].» On peut s'imaginer l'humeur du Provincial franciscain qui rentrait chez lui après avoir passé quelques mois dans cette ruche française. Cette expérience laissa des traces dans son âme comme on le voit dans la lettre qu'il écrit de Paris le 20 janvier 1668 et dans laquelle il tâche de justifier son échec. Dans un style véhément il donne cours à sa douleur : « Si sono adoperati tutti li mezzi et usate tutte le diligenze ; ad ogni modo non sono stati valenti per impietosire un cuore di tigre... L'affanno del cuore mi trasporta la penna e se capita la lettera in mano rapace non so cosa sarà di me [2]. » Il est tellement indigné : « con animo fermo di non veder mai più questo paese... e non so se questi monti di neve e le gelate campagne saranno bastanti per rinfrescar li bollori delle mie vene. » Et il termine pathétiquement : « Parto dunque carico e ripieno non di ori nè argenti, ma di una grande e pesante pazienza, e porto nel seno un regalo non di pietà religiosa, ma di crudeltà inumana, appresa nella scuola di questa corte. Non potranno credere l'EE. VV. quale sia il mio cuore, perchè non posso trovar pace, che un re, decantato dal mondo per generoso et liberale, con la mia amata patria si mostri così avaro e scortese in caso così deplorevole che dovrebbe morire di pietà un cuore di marmo. » Au retour, dans une autre lettre de Lyon, il pense, après s'être un peu calmé, que l'on pourrait obtenir quand même quelque chose en cas de paix et il continue : « Già io ho scoperto la corte di Francia, et il modo che si deve tenere in essa. E se il caso portarà l'aggiustamento, spero che faremo qualche cosa. E quando fosse necessario il mio ritorno, non lo sfuggirei, ancor che avessi d'andar a piedi. [3] »

Primović était un personnage éminent à Raguse ; le pape le nomma, sur la proposition du sénat, évêque de Trebinje, et il resta jusqu'à sa mort en 1703 dans sa ville natale. Il avait aussi des ambitions littéraires, de même que son aïeul Paskoje. Bien qu'évêque, il fait imprimer, dans sa vieillesse, un conte historico-romanesque sous le titre singulier *La lega dell'onestà e del valore* qui parut à Venise l'année de sa mort [4]. Il est inutile d'y chercher des rapports avec la France ou sa littérature. Ce conte est écrit sans talent et sans goût, dans l'esprit du XVIIe siècle, d'après le modèle des romans historiques de l'époque, par lesquels, vers la moitié de ce siècle, un autre

[1] Archives de Raguse, Fasc. VIII, n° 803, et L. Voïnovitch, *o. c.*,13-14.

[2] Arch. de Raguse, Fasc. VIII, n° 803.

[3] Lettre du 7-II-1668, *ibid.*

[4] S. Cerva, *Bibliotheca... cit.*, I, 121, loue en Primović l'homme mais dédaigne son livre : «... ipsum opus portentosum est, ineptum, insulsum usque ad legentium nauseam, atque fastidium etiam in eo romanensium fabularum genere, uti ab iis accepi, qui illud patienter legerunt ». Et il approuve le cousin de l'auteur qui, après la mort de Primović fit cesser l'envoi de ces livres de Venise à Raguse.

Dalmate, Gian Francesco Biondi de Hvar, se rendit célèbre. Il entremêle dans son sujet des rois imaginaires du monde entier et sa patrie, raison pour laquelle il dédie son œuvre au sénat de Raguse. Dans sa dédicace, il se souvient avec orgueil de ses missions officielles ; il fait allusion, dans un style pompeux et présomptueux aux mérites des envoyés ragusains à l'étranger : « E quali memorie non lasciarono questi saggi Demosteni nelle funtioni delle loro ambasciarie alle sale di tanti monarchi ? A segno che quelle Maestà sfiorarono le rose delle ghirlande per adornarne il crine delli encomii e di lodi loro. Risuonano infin al dì de hoggi quelle corti negli echi de i lor vanni, et abbagliati da i raggi de i lor attributi, servano chine le ali alli ossequii de i lor meriti ». Cet épilogue de sa mission en France, écrit certainement quelques décades plus tard, est singulier. En tout cas le contact avec la littérature française ne lui fut, comme écrivain, d'aucune utilité.

A cette époque un diplomate de talent, Marin Kabužić (Caboga), représentait Raguse auprès de la Sublime Porte ; il était en rapports amicaux avec l'ambassadeur français Nointel [1]. A son retour de Constantinople en 1675, il va en France pour des raisons personnelles et passe par Venise, où il rencontre l'ambassadeur Paillerolles. Kabužić avait deux lettres de recommandation de Nointel pour les puissants ministres Pomponne et Colbert. Cet homme politique audacieux et original fit une impression singulière sur le prudent diplomate à Venise, qui écrit à ce sujet à Pomponne : « Il me parla fort du zèle qu'il avoit pour le service du roy, et me rapporta plusieurs témoignages, qu'il en avoit donnés en divers temps... Je fus bien étonné de l'entendre parler de la puissance ottomane, comme un homme, qui ne cherchait que les moyens de la détruire, et me dire qu'il fallait que le roy se fist un jour empereur de Constantinople. Je répondis à cela en bon chrétien, mais aussy en homme qui avoit l'honneur d'estre ministre d'un roy, ami du grand seigneur, et qui vivoit avec luy en très bonne paix et très bonne intelligence. Je soupçonnay dès là ce Ragusois ou d'estre un espion du grand vizir, ou d'estre un homme peu judicieux, et je m'en suis plus particulièrement tenu à ce dernier doute », après avoir appris que Kabuzić proposait au pape de nommer un nonce à la Sublime Porte (Stjepan Gradić éventuellement). Ce Ragusain posa dès l'an 1675 la question d'une nonciature apostolique à Constantinople, ce qui pouvait alors sembler bizarre. Deux ans plus tard, en ayant voulu défendre les intérêts de sa patrie auprès du grand vizir Kara Mustafa, il fera connaissance, comme otage, des prisons turques. Cet incident

[1] L. Voïnovitch, *o. c.*, 17 et d.

eut un tel retentissement que même la *Gazette de Paris* (1679) en parla, tandis que les ambassadeurs français à Venise et à Constantinople demandèrent l'intervention de leur gouvernement. Mais ce fut en vain. Alors, par l'intermédiaire de son envoyé à Venise, Miho Sorgo Bobali et de l'ambassadeur français à Venise, l'abbé d'Estrades, la république s'adressa directement par sa lettre du 29 mars 1678 à Louis XIV et à Pomponne ; elle y joint un mémoire élaboré par Stjepan Gradić, dans lequel elle sollicite la protection de ce « dernier vestige de la chrétienté catholique en Orient ». Mais cela n'eut aucun succès et Raguse ne pouvait espérer aucun appui de la France qui était en ce temps-là l'unique alliée de la Turquie.

Se trouvant dans un très grand embarras, le Sénat décide d'essayer encore quelque chose. L'éminent gardien, plus tard conservateur de la bibliothèque du Vatican, le père Stijepo Gradić (Gradi), noble Ragusain, était un personnage qui par sa distinction et ses relations pouvait avoir du succès en France. Élève d'un collège de Jésuites à Rome et de l'Université de Bologne, il avait acquis une grande renommée d'érudit en travaillant depuis 1653 au Vatican, et il avait plus de chances de réussir que le modeste franciscain Primović. Gradić avait déjà été à Paris en 1644 comme secrétaire « delle lettere latine » du cardinal Flavio Chigi dans la légation d'Alexandre VII auprès de Louis XIV [1]. Il y fit la connaissance de beaucoup de personnages importants parmi lesquels Bossuet, ce qui joua un grand rôle dans sa vie. Plus tard il se maintint en correspondance avec eux, par exemple avec Bossuet et avec Vieuville [2]. A Rome, il était aussi en bons rapports avec l'ambassadeur, le cardinal d'Estrées, qui s'intéressait aux problèmes ragusains et appuyait leurs intérêts auprès de son gouvernement. Gradić était le Ragusain le plus connu à la cour de France ainsi qu'au Vatican sous quatre papes (Alexandre VII, Clément IX et X, Innocent XI). Quoiqu'il ne vécût pas dans sa patrie, ce grand patriote faisait son possible pour en aider la restauration et le relèvement. Il est un exemple caractéristique du Ragusain à l'étranger qui s'engage d'un côté pour les intérêts de sa ville natale et de l'autre, par ses fréquentes lettres, influe sur le développement de la situation de son pays.

Gradić considère l'échec de Primović comme un refus passager et non pas définitif et il conseille au sénat de ne pas rompre avec la France. Mais l'affaire ne fut pas poursuivie et Raguse n'obtint aucun secours ni matériel ni moral. De plus surgit un conflit à cause de

[1] Gradić écrivit là-dessus une *Relatione della legatione in Francia del cardinale Flavio Chigi*, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du Vatican. Cf. *Gradii Epistolae... cit.*, 25.

[2] *Ibid.*, 3, 118, 382.

certains services que les Ragusains avaient rendus à l'Espagne. C'est pourquoi le commandant Tourville vint dans l'Adriatique avec trois navires de guerre, confisqua deux bâtiments ragusains chargés de blé et se présenta devant la ville en demandant la remise du voilier qui avait transporté les soldats allemands de Trieste à Naples. Grâce à Gradić ce conflit fut vite liquidé. Il recommandait au sénat de garder sa neutralité et de ne pas permettre des manifestations publiques de sympathie pour l'Espagne. Dans une de ses lettres, il écrit au gouvernement ragusain de ne pas savoir la raison de l'amabilité particulière que lui témoigne personnellement l'ambassadeur d'Estrées, bien qu'il reste inflexible touchant les affaires de la République, et il ajoute, comme excuse « perchè io quanto a me non ho bisogno alcuno della Francia con tutto che per esercitio dell'ingegno mi siano scappate dalla penna cose espresse di stima verso quella natione e di veneratione verso la persona del re, che sono state lette et applaudite dagl'intelligenti di quella corte [1] ». Il s'agit probablement de ses vers latins qu'on lisait volontiers à Paris, et il craint que les louanges de certains Français, dans les lettres qu'il transmettait à Raguse, ne fussent suspectes. Ayant des dons politiques, il prévoit les événements avec justesse : « La Francia... che applicarà l'animo alla potenza del mare, potrebbe esserci più vicina, che non è il Regno di Napoli », et nous pourrions ainsi « havere bisogno dell'ombra di lei, perchè ci sia portato rispetto dall'uno e dall'altro de'nostri *susjedi* (voisins) [2] ». Et lorsque Kara Mustafa commença à exercer une pression sur la république et à torturer les otages et que le prisonnier Nikola Bunić succomba à ces tortures, Gradić chercha par tous les moyens d'aider : « Io sono riguardato come un mendico, al quale più volte s'è detto *bog ti do*, et tuttavia persiste a domandare, come io persisto... senza riguardo della mia persona, che si logora et strapazza senza frutto [3] ». Il est convaincu que la France est l'unique état chrétien qui puisse aider sa patrie et que les Turcs respectent, et il propose d'aller lui-même tenter encore une fois la chance auprès de Louis XIV. Ce projet avait l'appui d'Innocent XI qui voulait engager le roi à faire la guerre à la Turquie ; le pape aurait pourvu aux frais du voyage et du séjour de Gradić à Paris, malgré son avarice. Le pape voulait profiter des relations personnelles de Gradić dans la capitale française pour tenter discrètement ce coup [4].

[1] *Ibid.*, 191-2, 274-5. Lettre du 16.X.1675, et non 1671, ce qui est une erreur d'imprimerie, et cela à deux endroits différents et avec deux dates différentes.

[2] *Ibid.*, 338, 369.

[3] *Ibid.*, 359.

[4] « Sua Santità è informata di qualche credito, che io per mezzo di commerci letterarii ho fortuna d'havere in quella corte, e s'è di ciò più volte lodato col sig. ambasciatore di Sua Maestà », 29-4-1679. *Ibid.*, 376.

En fait le roi même le connaît et l'estime, et Gradić écrit à Raguse : « Hoggi ho ricevuto la notitia, ch'é pervenuta al re della mia persona e come s'è degnata Sua Maestà di leggere e lodare e stimare qualche mia fatica in materia politica e corrente dell'impiego delle sue armi [1] ». Mais il fut obligé d'ajourner son voyage car le moment n'était pas opportun selon les informations de ses connaissances parmi lesquelles il comptait Bossuet et le duc de Montausier [2]. Il se décide enfin à tenter quand même la chance, et il part, en passant d'abord par Gênes et Marseille ; il s'arrête à Toulon « per vedere il grande e nobile apparato de' vascelli d'alto bordo, che in quel porto si trovano, lo scalo e l'arsenale de'medesimi e l'armamento famoso hora nel mondo ». Il compta 40 navires et plus de 600 canons presque tous en bronze, et un ingénieur très aimable lui servit d'interprète [3]. Le nouvel ambassadeur français Guillergues, successeur de Nointel, se trouvait à Marseille en route pour Constantinople et Gradić lui parla, à un déjeuner, de leurs amis communs, lui recommanda chaudement les otages ragusains en Turquie et lui donna des lettres qu'il leur écrivait pour relever leur courage et leur donner de l'espoir. Il rencontra à Toulon le capitaine Marko Franković qui était venu chercher son bâtiment que les Français lui rendaient à l'intervention de Gradić. Il continua sa route par Avignon en passant par Aix où il se rend chez une de ses connaissances, le cardinal archevêque Girolamo Grimaldi, ex-ambassadeur auprès de Louis XIII et auteur d'une biographie en français d'Henri IV, « soggetto sopra modo venerabile in queste parti [4] ». Il arriva enfin à Paris « dopo corso felicissimo di 40 giorni ». Le roi et sa cour se trouvaient justement à Fontainebleau et il fut obligé d'attendre leur retour. Entre temps, le sage et avisé gouvernement ragusain avait compris la situation et le prévient le 26 juillet de ne pas aller en France ; mais Gradić ne reçut cette lettre qu'à Paris. Le gouvernement avait raison, car Gradić n'eut aucun succès Le jour même où il quitte la capitale, il l'explique ainsi au sénat : « per qualche persecutione di persone malevoli il mio negotio à andato niente bene, e non ostante tutti i aiuti dei grandi di questa corte e favore universale di tutti e concetto honoratissimo et altissimo, che con mio rossore non poco corre della mia persona e del affetto verso le cose di qui, mi conviene

[1] *Ibid.*, 378.

[2] Les lettres que lui écrivent Bossuet et Montausier sont intéressantes ; elles illustrent leurs rapports personnels et révèlent la considération dont jouissait le religieux ainsi que sa noble attitude envers la petite république. Cf. L. Voïnovitch, *o. c.*, 36-38.

[3] *Gradii Epistolae... cit.*, 386.

[4] *Ibid.*, 387.

di partire immediatamente verso Roma ». Ce pauvre vieillard de 67 ans, après s'être donné tant de peine, avoir préparé le terrain et entrepris un voyage si fatigant, dut subir une grande humiliation : on lui ordonna de quitter le pays sans avoir vu le roi [1]. C'était un coup très dur : « Io per servir la patria ho sacrificato la mia persona et espostola ai pericoli e patimenti di viaggio si lungo con emulatione degl'altri, che sono andati a servirla nelle legationi di Levante... ». Après être rentré à Rome, il ne se plaint plus en écrivant au Sénat : « mi guardo molto bene dal fare il disgustato, e Sua Maestà mene loda e gl'amici di Parigi così mi consigliano. Scrivo in espressione di questa mia franchezza ai medesimi, i quali fanno penetrare i miei concetti al re [2] ». Il apprit plus tard qu'on l'avait présenté comme janséniste et que son traité théologique *Disputatio de opinione probabili* (Rome, 1678) est écrit dans cet esprit. Mais il constate que « non ogni male non viene per nuocere », car il a découvert « una grande avversione in quel governo contro di noi », comme l'avait aussi remarqué Primović deux ans avant, aversion causée principalement par les rapports avec l'Espagne. En homme politique il conseille quand même à son gouvernement : « Importa poi sommamente, che non rimanga aperta questa piaga, perchè questa natione si mette in ordine d'esser arbitra del mare. [3] »

Gradić est le premier Ragusain dont les lettres nous montrent ses rapports avec la France et nous permettent de suivre son voyage dans ce pays. Son rôle ne fut pas exclusivement de caractère politique et pratique. Ses talents étaient multiples, bien supérieurs à ce qu'en laisse supposer sa correspondance officielle ; ses lettres privées qui pourraient nous révéler ses rapports intimes avec le monde français, sont malheureusement inconnues. En observant les aspects de la vie dans les deux pays, Gradić, en tant qu'homme de lettres, joue, en une certaine mesure, le rôle d'intermédiaire en matière politique et spirituelle. Il comptait parmi ses connaissances en France non seulement des personnages politiques mais aussi des hommes de lettres, des savants. La défense circonspecte, de la part de Gradić, de Marin Statileo de Trogir qui avait été soupçonné par deux historiens français d'avoir falsifié un fragment du Satyricon de Pétrone, est très intéressante [1].

Louis XIV, ennemi déclaré de toutes les républiques, resta jusqu'à la fin hostile à Raguse qui lui sembla toujours suspecte. Lorsque le

[1] *Ibid.*, 390.
[2] *Ibid.*, 389.
[3] *Ibid.*, 301.
[4] *Apologia pro Marino Statiles Traguriensi Petroniani fragmenti inventore* 1670. G. Lucio, *Memorie istoriche di Tragurio*, Venetia, 1673, 531 *sqq.*

sénat lui envoya en 1701 ses souhaits à l'occasion de l'avènement de son petit-fils Philippe V sur le trône d'Espagne, il lui répondit avec une amabilité surprenante, ne se souvenant plus de son attitude de 1667 et de 1678 [1]. Cinq ans plus tard, son ministre de la Marine écrit au consul de France à Raguse, l'abbé Freschi, que le roi ne veut plus «regarder comme ennemie» la Républipue, si celle-ci veut seulement rester tout à fait neutre [2].

Il paraît qu'il y avait alors aussi un groupe francophile dans le sénat. Le provéditeur vénitien en Dalmatie informe en 1693 son gouvernement que dans le sénat un groupe de gallophiles demande l'abandon de la neutralité, un rapprochement radical avec la France et l'enrôlement d'équipages pour la flotte française [3]. Mais il n'en fut rien.

Après la mort du monarque absolu, le sénat envoie à Louis XV des condoléances et puis des félicitations. Le régent Philippe d'Orléans remercie très aimablement tout en promettant sa bienveillance (en appendice au n° 8, voir sa lettre inédite). Et vraiment ce ne fut pas simplement un acte de courtoisie diplomatique car dès lors des rapports plus cordiaux furent établis entre les deux pays, rapports dans lesquels les rélations personnelles forment des liens divers.

La république ne jugea plus nécessaire, pendant plusieurs décades, d'envoyer quelqu'un en France. Il paraît qu'en ce temps-là il n'y avait aucune question importante entre les deux pays et le consul honoraire Skapić s'occupa tant bien que mal des affaires courantes jusqu'à ce que en 1757 le fameux Le Maire vint à sa place. Quand le Sénat voulut se débarrasser de ce dernier, n'y parvenant pas par des interventions écrites, il décida (1763) de faire encore une tentative en envoyant un émissaire spécial, le Franciscain Frano Sorkočević Bobaljević (Sorgo Bobali), qui fut plus tard évêque de Ston et qui avait rempli d'autres missions pour la république. Comme il avait en Italie des relations personnelles qui pouvaient lui donner des lettres de recommandation, il passe par Venise, Turin, Gênes et Marseille. Ses lettres au sénat dévoilent jusqu'à un certain point quelques mailles du filet compliqué qu'il avait adroitement entrelacé à cet effet en utilisant ses nombreuses connaissances. Ces lettres (v. en appendice les n°s 9-14) sont un bel exemple de la manière dont les émissaires ragusains préparaient laborieusement le terrain et informaient leur gouvernement. Quoipue le voyage de Sorkočević fût secret, Le Maire vint à en savoir le vrai but ; l'adroit consul réussit à

[1] L. Voïnovitch. *o. c.*, 44.

[2] *Ibid.*, 95-96.

[3] S. Ljubić, *O odnošajih medu republ. mletačkom i dubrovačkom. Rad* 45, Zagreb, 1880, 105-06.

intercepter certaines lettres que le délégué envoyait au sénat, et c'est ainsi qu'au lieu du gouvernement ragusain, ce fut Choiseul Praslin qui les reçut accompagnées d'un commentaire de Le Maire [1].

Son voyage à travers la montagneuse Savoie fut pénible. Après avoir passé le Mont-Cenis en litière, il arriva à Lyon où il attendit six jours dans une auberge pour obtenir une place dans la diligence *che devo chiamar più giustamente negligenza* pour Paris. Il était en bonne compagnie. Mais il eut un accident : le cocher étant ivre — *come una bestia* — le coche versa dans un ravin et notre moine fut blessé. Dans la localité voisine on le pansa, on lui mit des sangsues aux pieds et il continua son voyage en chaise. A Paris, il descendit d'abord pour les premiers quatre jours chez l'aimable banquier Regny, frère du consul français à Gênes (« nella sua casa curato con tanta diligenza, con quanta non sarei stato dal più amorevol fratello »). Ce banquier était en relation avec un autre Ragusain, Sorkočević, auquel il envoyait chaque année 260 lires. Regny l'accompagna ensuite avec sa voiture au couvent des pères Récollets où il s'installa. Il déjeunait chaque jour chez diverses connaissances, parmi lesquelles l'évêque de Lyon et un certain Vannini qui avait été à Raguse, aimait la République et envoyait par son entremise ses saluts à Frano de Mario Bobaljević et à d'autres connaissances qui lui avaient donné, lors de son séjour, un beau chien en cadeau. Sorkočević avait aussi une lettre pour l'ex-mari de madame de Pompadour, Lenormand d'Etioles, dont le nommé Vannini était le secrétaire. Il devait lui amener Sorkočević dans sa maison de campagne. Le prudent émissaire n'écrit d'abord que ceci sur Lenormand : « Egli a Parigi mena quella vita, che la Marchesa (Pompadour) mena a Versailles », mais après l'avoir mieux connu, il dit : « È un ottimo uomo e mio buon amico, quantunque di mente molto meschino e quel piccolo talento che ha lo impieghi ne'suoi passatempi ». La cour se trouvait alors à Fontainebleau et en attendant son retour à Paris, il prépare son terrain. Mais il est très coûteux de parcourir cette grande ville : « la carrozza costa assaissimo, e convien spesso pigliarla per esser Parigi con i borghi grande sette leghe, strade pessime quando piove ». Il avait aussi différentes recommandations pour le marquis de Marigny, frère de madame de Pompadour, « che è la regina di Francia, anzi re, e che dispone a suo talento e del re e del regno ; i ministri dipendono da lei, nè ella si scosta dal fianco del sovrano, che chiama il fratello della Marchesa « il mio piccolo fratello », e lo onora spesse volte col tenerlo a cena con lui ». Il apprit tout cela en peu de jours. Il rédigea des mémoires (« memo-

[1] L. Voïnovitch, *La Monarchie... cit.*, 148.

riali ») et les fit traduire en français. Il donne encore d'autres informations, par exemple sur l'inquiétude causée par l'attitude des Prussiens, sur la déclaration de guerre à Alger, sur le manque d'une personnalité remarquable dans la politique (« il maresciallo d'Estrey è troppo vecchio, e poco in grazia della Marchesa »). Il écrit aussi sur la religion en France : « La religione in questo regno è attaccata col sputo ; qui si mangia carne venerdì e sabato, come la domenica. Il papa tanto conta quanto che non fosse ; in chiesa va la povera gente, e questa veramente è divota ; ... i Regolari non sono punto stimati, quelli cho sono alquanto liberi, sono sprezzati, i più ossevanti, non curati ». Les Français sont très aimables avec les étrangers (« i forestieri sono amati e ben accolti »). Paris lui fit une très grande impression par son étendue et la civilisation de toutes les classes de ses habitants : « Parigi non è città ma è un regno, e fa ottocento mila persone... È abbondante la città d'ogni cosa, ma tutto è carissimo ; domina un lusso senza pari, e la civiltà in ogni sorta di gente. Mi convien abitare nel più sporco borgo che sia, ed è il borgo di San Martino, in cui si contano 20 mila poveri ». Dans le couvent des Pères Récollets, où il habite, on est très aimable : « il guardiano... quando mangio in convento mi fa trattar assai bene, ed i poveri frati stanno peggio che in Italia e sono esemplarissimi ». Il demanda à l'archevêque de Lyon pourquoi les moines étaient si peu honorés, et celui-ci lui répondit : « perchè in Francia i regolari sono di bassissimi natali » ; mais le Franciscain ragusain ne se contenta pas de cette réponse et persista à croire que le fait était dû à « la poca credenza de' Francesi ». Ce sont là les différentes impressions de Sorkočević après un séjour de huit jours dans la capitale.

Mais il est obligé d'aller à Versailles où il mène des pourparlers avec Choiseul et son cousin Praslin et où il frappa aux portes des représentants diplomatiques de presque tous les pays européens. Les personnages pour lesquels il a des lettres de recommandation — écrit-il au sénat — « préfèrent m'honorer d'une invitation à déjeuner, ce dont je n'ai aucunement besoin, que d'appuyer ma requête [1]. »

Après sa visite au nonce, il fait cette remarque amère : « En ce pays, chacun tâche de vivre agréablement et de n'importuner personne s'il n'en est pas expressément obligé par les autorités supérieures ». Le plus important serait de gagner l'appui de madame de Pompadour « à qui Choiseul rendait deux fois par jour des visites particulières ». Il ne demande même pas audience à Louis XV car l'abbé de la Ville lui conseille d'essayer d'atteindre la toute-puis-

[1] V. Jelavić, *O dubrovačko-francuskim odnosima u g.* 1756-76, *Glasnik Zem. muz. u Bos. i Herc.* XIV, Sarajevo, 1906, 529-30.

sante favorite. Le père se trouva ainsi dans une situation délicate et demande des instructions du pieux sénat. Quatre mois avant la mort de cette femme omnipotente, il écrit à son gouvernement (le 12 décembre 1763) : « Si vous voulés que j'aie accès auprès de la marquise de Pompadour et qu'elle s'intéresse à ma faveur, il conviendra de lui faire un présent. Mais comme il ne seroit pas décent, selon moy, que la République se mît sous la protection de cette dame et que d'ailleurs, en sollicitant ses bontés au nom de la République, il faudroit que le présent fût très considérable, je pourrois luy offrir comme de moi-même une galanterie qui fût à la fois et riche et sacrée... Des personnes qui ont accès auprès d'elle m'ayant prévenu que pour obtenir quelque grâce de la marquise il étoit à propos de s'en aller la voir en particulier les mains pleines. Ainsi ce présent pourrait être une relique enchâssée dans une boîte d'or de cent sequins au moins [1]. » On ne sait si cette rencontre eut lieu, ni si le Sénat traita cette question délicate car cette lettre de Sorkočević n'arriva jamais à Raguse. Il parvint en tout cas par d'autres chemins jusqu'à la favorite, comme nous le verrons.

Sorkočević envoie de Paris des renseignements multiples au Sénat. Il dit par exemple que le royaume est complètement épuisé par le grand luxe qui règne à la Cour et par les guerres qui l'ont ruiné. Les officiers et les fonctionnaires ne toucheront leurs traitements de l'année que dans cinq ou six ans. Ceux qui sont obligés d'être vêtus d'or, n'ont même pas 20 louis dans leur poche. Parmi ces derniers on pourrait aussi compter la « bonne reine » (Marie Lesczynska) qui donne tout aux pauvres, au point d'être couverte de dettes et qui ne dispose jamais même de cent louis. Le cardinal de Rochecourt l'introduisit chez elle : elle ne vit que de dévotions et provoque la compassion.

Pour rentrer dans son pays, il voyage par terre en passant par la Savoie. Dans ses lettres de Turin (Appendice, N°s 12 et 13) il décrit avec plus de liberté ses impressions. Il laissa à Paris, dit-il, des amis fidèles (« qualche amico di cuore »). Il pense que le consul Prévost, successeur de Le Maire, est un « un uomo di merito, quieto, prudente, e impegnato di farsi amare da tutti ». Ce n'est qu'à présent qu'il avoue avoir obtenu pour sa requête l'appui de Mme de Pompadour, par l'entremise d'une de ses amies qu'il appelle « la mia benefattrice », mais dont, par prudence, il ne dit pas encore le nom. Il donne aussi d'autres informations de caractère politique et il parle de l'attitude hostile de la Cour de France envers les jésuites. Il parle plus ouvertement du roi, chez lequel il ne demanda même pas audience, car il

[1] L. Voïnovitch, *o. c.*, 149-51.

n'a aucune importance « non pensando egli ad altro che alla caccia ed al buon tempo, e se assiste ai Consigli di Stato, sta come una statua, e dopo il parer del Choiseul, che è l'intimo della Marchesa, risponde *Amen* ». A propos du commissaire de la section consulaire Le Suet, qui, protecteur de Le Maire, lui fit le plus de difficultés, Sorkočević affecté, s'exprime désavantageusement sur les Français en général : « Il far de' Francesi è l'opposto del far degli Inglesi ; gl'Inglesi sono aspri nel tutto, dolci ed amabili assai i Francesi ; gl' Inglesi sono superbi con chi voglia cozzar contro di loro, benigni a chi a loro si soggetta e sottomette ; i Francesi sono altieri e boriosi con gli inferiori, vili poscia all'ultimo segno con chi a loro mostra la fronte ». Il est difficile de concilier cette opinion avec ce qu'il écrit ailleurs des Français et il est évident qu'il se laissa entraîner par l'antipathie qu'il ressentait pour l'homme qui lui avait causé bien des difficultés et tendu des embûches dans ses affaires. Ce qu'il dit des Anglais est intéressant car il ne devait les connaître que par ouï-dire, n'ayant jamais traversé la Manche.

Ce religieux, professeur et prédicateur, Provincial des Franciscains, aimé et respecté [1], passait dans son pays pour bien informé des choses de France et de sa culture. Ce fut la raison pour laquelle le Sénat le désigna l'année suivante (1765) pour aller de nouveau à Versailles demander le rappel du nouveau consul Prévost. Mais il n'en fut rien car Praslin informa le Sénat qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer un émissaire spécial dans ce but [2].

Parmi tous les Ragusains qui ont eu quelques rapports avec la France, le savant jésuite Roger Bošković (1711-1787) occupe une place spéciale. Il est le seul qui prit part à la vie intense de Paris et de Versailles à l'époque de ces trois femmes fatales : M[mes] de Pompadour, du Barry et Marie-Antoinette, époque où tant d'extrêmes se touchaient. De toutes ses aventures et de toutes les impressions qu'il recueillit en ce milieu et qui jouèrent souvent un rôle décisif dans sa vie si variée, seule une petite partie, souvent secondaire, nous intéresse. Puisqu'il ne vivait pas dans son pays, ce n'est que par correspondance qu'il y maintenait des rapports et Raguse n'avait sur tous ces événements que les informations qu'il envoyait et qui seules pouvaient y avoir un écho.

Il vécut dans son pays jusqu'à sa quinzième année et il n'y revint qu'une seule fois pour un séjour de trois mois en 1747 [3]. Son immense

[1] D. Farlati, *o. c.*, 362.

[2] L. Voïnovitch, *o. c.*, 160-61.

[3] Lorsque je ne cite pas les sources particulières, je puise ces données dans les publications suivantes : F. Rački, *R. Bošković, Zivotopisna crta*, et G. Gelcich,

activité se déploie entièrement à l'étranger, et il n'entre que par occasion en contact avec la vie de son pays qui était fier de lui et qui profita plusieurs fois de sa réputation comme il l'avait fait un siècle auparavant du prestige de Gradić. Bošković resta toujours attaché à sa ville, se sentant partout ragusain et il lui rendait volontiers service lorsqu'il en était besoin. Il était en correspondance officielle avec le Sénat, et en correspondance privée avec sa sœur, ses frères et d'autres compatriotes à Raguse et en Italie. Son frère Božo, fonctionnaire public de la République, montre les lettres de son frère à ses connaissances, aux jésuites, à tout le monde, ce dont l'informe sa sœur Anica : « To ti je Božu pjadžer legati ih drugima (c'est un plaisir pour Božo de les lire aux autres, lettre du 1er décembre 1765). C'était un événement dans la petite ville. Le nombre de ces lettres envoyées à Raguse est relativement petit et se perd dans la masse volumineuse de sa correspondance de quelques dizaines de milliers de lettres, malheureusement inédites [1]. Dans ses lettres de France il communique en passant et discrètement quelques-unes de ses impressions et introduit parfois dans le texte italien quelques phrases ou quelques mots en sa langue maternelle pour échapper à la curiosité du cabinet noir.

A Rome déjà, comme jeune jésuite, il vint en contact avec quelques Français distingués et instruits. Il fréquente par exemple trois ambassadeurs qui se succédèrent dans la capitale du pape : La Rochefoucault, le duc de Nivernais, le comte de Stainville avec lesquels il entretint de bons rapports, surtout avec le dernier qui devint plus tard duc de Choiseul. Une amitié sincère qui engendra une heureuse collaboration le liait avec deux savants français, les Franciscains François Jacquier et Thomas Le Seur qui travaillaient aussi à Rome. Les Français distingués de passage se rendaient chez le père Jacquier au couvent de la Trinità dei Monti où ils faisaient la connaissance du jeune Ragusain ; ce sont par exemple Ch.-M. La Condamine, l'abbé J.-J. Barthélemy et autres. En France aussi, il attira, par ses œuvres scientifiques, l'attention des hommes instruits ; en 1746 déjà Mme de Chatelet et Voltaire montrent de l'intérêt et demandent de Cirey son œuvre *De viribus vivis* qui avait été publiée quelques mois auparavant à Rome [2]. Il avait aussi dans son entourage à Rome trois savants compatriotes, Benedikt Stay, Rajmund

Dopisi Boškovićevi, toutes deux dans *Rad*, 87, 88, 90, Zagreb, 1887-8, 1-428 ; V. Varićak, *Matematički rad Boškovićev*, I, du *Rad* 181, 185, 190, 193. Zagreb, 1910-12, *passim*.

[1] Je publierai ailleurs onze de ses lettres inédites, écrites de Paris au Sénat.

[2] H. Bédarida « Amitiés françaises du Père Boscovich », *Rešetarov Zbornik*. Raguse, 1931, 323.

Kunić et Bernard Zamagna. C'est de Rome qu'il envoya à son frère des informations sur la France avant même de l'avoir visitée.

Bošković ayant commencé à jouer un rôle dans l'*Accademia degli Arcadi*, l'ambitieux Voltaire, encore poète de cour et newtonien, jeta les yeux sur lui [2]. Dans le but de trouver à Rome un appui contre ses ennemis à Paris, il pensa que, outre la dédicace de son *Mahomet* à Benoît XIV et des lettres flatteuses à des cardinaux éminents, il lui serait utile d'entrer dans cette institution protégée par le pape, sans égard à son orientation littéraire. Quelques mois après avoir été reçu membre de l'Académie française et de l'Académie de la Crusca à Florence, il écrit à Bošković le 21 août 1746 de Versailles, pour le remercier d'avoir aidé à son admission aux Arcades et encore plus pour flatter la Congrégation : « La vostra dottissima Compagnia di Gesù dalla quale io fui educato, ed a che conserverò sempre la più immutabile osservanza, si rende dunque la mia prottetrice in Italia, come in Parigi ? Il poco che ho imparato, l'amore che io professo alle belle lettere, lo tengo dalla vostra riveritissima Società ». Plus tard, lorsque Voltaire donna libre cours à son génie, il n'y eut plus de contact entre eux. Ils ne se rencontrèrent plus jamais, même pas pendant le séjour de Bošković en France. Les poésies et les tragédies de Voltaire plaisaient au père Roger, mais il condamnait son idéologie [3]. Qui sait si à Raguse on avait soupçon de ces rapports : il n'y en a aucune trace dans les lettres connues jusqu'ici. Peut-être Bošković avait-il entendu parler de la pénétration des idées « immorales » de Voltaire dans sa ville natale et il se gardait bien d'en parler et d'irriter encore plus les esprits déjà inquiets.

Avant qu'il eût connu directement la France, le Sénat pria Bošković alors à Rome, d'aller à Paris intervenir dans l'incident causé par le capitaine Louis Viani qui avait construit à Raguse un navire pour la flotte française, ce qui entraîna de la part des Anglais des menaces de confiscation de tous les bâtiments ragusains, en manière de représailles [3]. Mais ne pouvant à ce moment se mettre en voyage et n'ayant pas de relations importantes, il fit des démarches auprès de l'ambassadeur à Rome Stainville, protégé de Mme de Pompadour et qui a, dit-il, « per me della bontà indicibile, e anche un tenero affetto ». La chose fut arrangée avec beaucoup d'adresse, de façon à contenter les deux parties.

Bošković fit trois séjours en France, les deux premiers de quelques mois (1759-1760, 1769), et le troisième de dix ans (1773-1782). Il y

[1] M. Deanović, « Odnosi izmedju Voltaira Boškovića i akademije degli Arcadi », *Godišnjak Sveučilišta u Zagrebu*, Zagreb, 1929, 325, *sq.*

[2] M. Deanović « Bošković i teatar », *Sišićev Zbornik*, Zagreb, 1929, 325 sqq.

[3] G. Gelcich, *o. c.*, 103-43. L. Voïnovitch, *o. c.*, 125 et d.

fut donc à l'époque de Louis XV et de Louis XVI, d'abord comme jésuite et ensuite, après l'abolition de la Congrégation, comme abbé. La manière dont ce prêtre étranger s'adapta à cette société où deux mondes se heurtaient, celui des encyclopédistes et celui des dévots et des croyants formalistes, est intéressante. A Paris les savants l'introduisirent dans le royaume de l'encyclopédie de Turgot, d'Alembert, de Watelet tandis qu'à Versailles, la soutane le mena à la cour jusqu'à la Reine.

En 1759 pendant son voyage d'études, Bošković s'arrêta à peu près six mois à Paris [1]. Dès que le Sénat l'apprit, il le pria de l'aider à obtenir le rappel du consul Le Maire, mission désagréable (« l'incumbenza, che mi danno, è odiosissima »), surtout à cause de la situation critique, à ce moment-là de son ordre : « quanti occhi sono continuamente aperti per osservare ogni nostro passo, e quanto pericoloso ci può essere ogni nuovo nemico ». Malgré tout il accepta « unicamente per dimostrare la mia attenzione, e attaccamento alla patria ». Quoique n'ayant pas un caractère officiel, il entreprend tout ce qu'il peut et envoie en trois mois six rapports au Sénat [2]. Il réussit en manœuvrant discrètement par l'intermédiaire de ses amis l'abbé De la Ville et le ministre Choiseul, tous deux amis de Raguse, et en faisant ressortir comme cause principale de cette démarche des Ragusains : « il loro attaccamento alla Francia, e il desiderio di promuovere il commercio francese ».

On trouve souvent dans ces rapports officiels ses impressions ainsi que les nouvelles sur les grands événements en France et dans le monde, un peu de tout ce qu'il avait appris à la source même et dont il informe le Sénat pour sa gouverne. Vivant en homme du monde, dans la haute société, il avait la possibilité d'apprendre maintes choses, mais il devait faire attention à ce qu'il écrivait. C'était la troisième année de la grande guerre de sept ans, alors que la France était épuisée. Il transmet quelques informations délicates en serbo-croate. Il est par exemple stupéfié par l'indiscipline qui règne dans l'armée : « Une lettre ignominieuse des officiers contre le ministre a été publiée, une lettre qui est une honte. Personne n'obéit, et il n'y a, il est vrai, pas d'ordres : il n'y a ni force, ni pouvoir, rien. Triste royaume, combien Dieu le punit ! » (7 janvier 1760). Pendant son voyage déjà, Marseille qui, à cause du manque de sécurité dû à la guerre,

[1] F. Rački, *o. c.*, 24, 151. Sur le premier séjour de Bošković à Paris, v. : B. Truhelka « Bošković u Parizu enciklopedista », *Savremenik*, XXI, Zagreb, 1928, 334-49, 429-38. *Id.* « Bošković u Versaju markize Pompadur », *Misao* XXVII-VIII, Beograd, 1928, 437-49, 65-76, 210-18. *Id.* « Bošković o aferi o. A. Lavalette », *Sišićev Zbornik*, Zagreb, 1929, 275-82.

[2] G. Gelcich, *o. c.*, 151-59.

était une ville morte, lui avait fait une triste impression : « Le port est plein et bondé de trois rangs de bâtiments de commerce désarmés qui, alignés des deux côtés, attendent la paix » (novembre 1759). Dans ces circonstances : « ils ont d'autres soucis que Raguse, et je ne sais pas comment vont leurs affaires, mais je crains qu'elles aillent mal » (11-3-1760). Il fallait trouver l'argent nécessaire à la guerre et le roi demanda à ses sujets de livrer leur argenterie ; c'est pourquoi « toute la noblesse et les ministres français mangent dans des plats d'argile » (le 25-12-1759). On donne aussi les vases sacrés et : « Tu peux t'imaginer ce que seront ces églises qui (et ceci n'est que pour toi, et non pour tout le monde) n'étaient déjà pas riches ». Ayant rencontré une fois la duchesse de Choiseul, il écrit : « Tu ne peux pas t'imaginer comme elle était habillée : il n'y avait pas un fil d'argent et tout était si modéré que cela aurait pu seoir même à quelque capucine ; elle me dit : regardez où nous en sommes arrivés » (25-12-1759). On pensait à la paix car le pays était « dans le plus grand dénuement et était obligé de conclure la paix à n'importe quel prix » (14-4-1760). Mais pourtant il voit juste « que la guerre continuera violente, et que l'on ne peut espérer la paix avant l'hiver de 1761 ».

Malgré cela, la misère se faisait peu sentir dans les milieux que fréquentait Bošković, ce dont témoignent les nombreux déjeuners et dîners que lui donnaient maints hommes de science et de lettres, des diplomates, des hommes d'église et de la cour : « qui ogni cosa finisce in gloria, e le conoscenze si fanno, si coltivano, si godono a tavola ».

Il remarque que la religion est en décadence, que la notion de la fidélité conjugale se perd, ce dont le roi même donne le mauvais exemple : « Tu ne peux pas t'imaginer l'infidélité qui règne ici et combien est fragile la position de la sainte Église ». Il ne peut accepter des invitations pendant le carême, car la plupart des gens ne jeûnent pas. Malgré tout il y a beaucoup de personnes qui vont à l'église, et les sermons attirent le peuple et la noblesse. Quant à lui, il n'allait pas seulement au prêche. Il allait aussi à la Comédie-Française où il vit la nouvelle comédie *les Philosophes*, dans laquelle Palissot raille Rousseau, Diderot et d'autres devant un théâtre bondé comme jamais avant (5 mai 1760).

C'est un paradoxe que le Paris des encyclopédistes fût au fond encore toujours catholique, tandis que le Versailles de Mme de Pompadour était pour les jésuites, bien que « Madame soit une grande ennemie des jésuites ». Toute la famille royale à Versailles est dévote. Ses confesseurs sont des jésuites, et la Congrégation tâche que pour la reine, il y ait toujours un père polonais. Bošković vint tout de suite en contact avec ces confesseurs parmi lesquels il y avait alors trois Polonais. Il fut introduit dans ce milieu, comme homme de

science et de lettres par le puissant cardinal de Lyon et l'abbé De la Ville. Si dans ses lettres au Sénat il se montrait bien informé et de première main des détails de la vie politique, il envoyait aussi aux siens des impressions particulières. Il écrit modestement à son frère Božo : « Tu me demandes comment je fus reçu par les savants. Je répondrai, bien ; mais je ne peux pas faire bonne figure auprès d'eux... ces savants m'estiment toujours plus, beaucoup plus que je ne le mérite ». Et quelques mois plus tard, il reconnaît : « Les savants m'apprécient toujours plus, la plupart ne connaissent pas ce que j'ai publié, mais ils savent qu'en Italie on m'estime beaucoup » (14-1-1760). Après avoir connu personnellement d'Alembert, il dit : « è infinitamente più umano di quello che credevo,... mi fece mille cortesie ed espressioni ». Ils discutèrent sur des problèmes scientifiques et parlèrent de la littérature : « È un uomo di grande spirito ed è peccato che pecchi tanto in materia di religione » (11 février 1760). Ce désaccord dans leurs opinions sur le monde et la science, les mena plus tard à une rupture publique. Buffon l'invitait chez lui et il rencontrait à sa table beaucoup d'académiciens « in un superbo appartamento », car « M. Buffon si tratta alla grande da signore » (19 février 1760). Après avoir appris que Diderot s'était procuré sa *Philosophiae naturalis theoria*, ignorant ce qu'il en pensait, il ne sait s'il doit lui rendre visite ou non. Victor Riqueti Mirabeau, économiste, physiocrate, père du grand révolutionnaire, était aussi de ses amis ; il habita quelque temps chez lui et resta plus tard en correspondance amicale avec lui. Le Ragusain appréciait la grande œuvre de ce dernier, *l'Ami des hommes* ou *Traité de la population* (1756). L'imprimeur Remonaldi de Bassano, qui imprima les œuvres complètes de Bošković, publia l'œuvre posthume de Mirabeau en deux volumes : *Hommes à célébrer pour avoir mérité de l'humanité relativement à l'instruction politique et économique* (1789). Certains jésuites le reçurent avec réserve à cause de certaines de ses idées scientifiques, car, dit-il, ils craignent « que je ne corrompe la jeunesse avec Newton ». Comme membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, il assista à deux de ses séances où il rencontra beaucoup de ses amis, écouta et entendit « beaucoup de bonnes choses ».

En dehors des savants, Bošković fit aussi la connaissance de plusieurs écrivains comme Marmontel, Helvétius, Mme du Boccage et autres. Il est difficile d'affirmer qu'il connaissait aussi leurs œuvres, dont il ne parle pas et qui l'intéressaient moins que les individus. Il récitait lui-même ses vers latins dans les salons. Il récita par exemple dans le splendide château Moulin Joli de Watelet que père Roger estime « un eccelente poeta » et son poème didactique *l'Art de peindre* « la più magnifica cosa del mondo ». Il traduisit, dans son enthou-

siasme, « in versi italiani e latini due pezzeti del suo poema » (le 11 février 1760). C'est ainsi qu'il se lia d'amitié avec ce bel esprit, qui lui est « il più amabile uomo del mondo, mio grande amico,il maggiore degli amici che io abbia qui » (31 mars 1760). Cela est en tout cas caractéristique du goût littéraire du « berger d'Arcadie ». Il fit aussi souvent brillante figure dans le salon de la jeune Mme de Marchais à Versailles, dont il écrit : elle est « tutta per me » ; il restera en rapport avec elle plus tard. Ses relations avec la belle Mme du Boccage qui datent de sa visite à Rome sont intéressantes. Il fréquentait souvent son salon à Paris. Elle aimait ses vers ingénieux, elle traduisait ses lettres italiennes et plus tard elle se souvenait souvent de lui.

Mais néanmoins, après une expérience de six mois, en voyant cette effervescence de pensée, Bošković quitta Paris, convaincu de ne pouvoir rien espérer, comme membre de la Congrégation, de la France de Louis XV. En écrivant sur une de ses connaissances, un certain Leroy, courtisan « un ami des encyclopédistes » pour lequel il affirme que « c'est un homme qui n'a pas un esprit de parti mais cherche la vérité », il dit : « J'ai parlé librement avec lui en désapprouvant leur manière d'écrire, celle des encyclopédistes, et je lui communiquais mes idées sur Dieu, sur sa providence ; il apprécia mes arguments ». Leroy fera de la *Theoria Philosophiae* une version française et la présentera à Diderot (18-2 1760). Bošković en informe les siens pour qu'ils sachent que malgré tout ce qu'il a vu à Paris, il est resté fidèle à ses principes.

Neuf ans plus tard (1769), Bošković revient à Paris pour faire soigner sa jambe malade par un chirurgien célèbre. Il est de nouveau reçu avec une grande amabilité par des amis, particulièrement par l'astronome de Lalande et le mathématicien La Condamine chez qui il logeait. Il rentre à Pavie au bout de quelques mois, guéri. Il devint alors membre de l'Académie des sciences à Lyon. Mais on ne sait pas grand'chose de ce deuxième séjour en France que la soutane lui rendait encore plus difficile, bien que Choiseul lui ait procuré un *salvus conductus* du roi [1].

Enfin en 1773, Bošković, au faîte de sa renommée, dans sa soixantième année, vient pour la troisième fois dans la capitale française où il vivra ses dernières années d'activité créatrice [2]. Ce fut une année fatale pour lui : il quitte irrité l'observatoire des jésuites qu'il avait fondé à Milan, et puis « la foudre tomba du Vatican », comme il le dit ; Clément XIV abolit la Congrégation. Il resta donc sans emploi, dans l'impossibilité de continuer son travail et presque sans moyens,

[1] V. Varićak « Prilozi za biografiju R. Boškovića », *Rad* 234, Zagreb, 1928, 133.
[2] Cf. F. Rački et G. Gelcich, *o. c.*

« in certa guisa quasi orfano e pupillo [1] » par l'abolition de l'ordre dans lequel il avait vécu 48 ans. Se déguisant en abbé, il décida d'aller à Paris où il savait avoir beaucoup d'amis et d'admirateurs et où il trouverait les meilleures conditions de travail.

Il fait le voyage de Florence à Paris en compagnie du frère de Mme de Marchais, Jean-Benjamin de La Borde, compositeur et musicien, premier valet de chambre de Louis XV, qui finira en 1794 sur la guillotine. Il habite d'abord chez l'ambassadeur d'Autriche, puis à l'hôtel de Genève près du Louvre et en fin dans la maison de son ami Mirabeau. En cette décade il vit deux ères, d'abord celle de Mme du Barry et Louis XV, et ensuite celle de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Bošković, très connu, fut différemment reçu dans la capitale, selon que l'on voyait en lui un ex-jésuite ou un savant. Les cercles gouvernementaux, quoique ennemis des jésuites, lui furent bienveillants. Le ministre des affaires étrangères qui l'invitait souvent lui permit, en lui octroyant la nationalité française, de devenir directeur de l'optique de la marine avec un traitement extraordinaire. Ce fut le premier et le dernier Ragusain célèbre qui devint citoyen français, quoique cela ne lui fît pas oublier sa patrie. Il ne vit plus avec tant d'insouciance et ne mène plus une vie mondaine aussi variée que la première fois : il était de 13 ans plus âgé, maladif, ne supportait pas le climat parisien ; il avait de grands projets et n'était plus seulement de passage.

Dans les milieux scientifiques opposés on l'attaquait, croit-il, par envie car il jouissait d'une certaine protection, et on l'accusait d'être un intrigant ; cela l'attristait et il s'en plaint dans ses lettres. Son ennemi le plus acharné est d'Alembert qui l'appelle toujours le jésuite [2]. Mais il avait aussi parmi les savants libéraux des admirateurs et des amis sincères, comme par exemple Lalande. Lorsque Louis XV mourut en 1774 et que Mme Du Barry fut enfermée dans un couvent, les personnes de confiance du feu roi, parmi lesquelles son ami La Borde, furent éloignées de la Cour et quand Aiguillon fut obligé de quitter le portefeuille de ministre, notre abbé se trouva incertain de son avenir. Mais par bonheur, le successeur d'Aiguillon,

[1] R. Boscovich, *Giornale di un viaggio da Costantinopoli in Polonia*, Bassano, 1784, p. XXIV.

[2] Il l'attaque aussi dans ses lettres : dans sa lettre du 5. XII. 1773, à Lagrange, il dit avec sarcasme : «... nous avons ici le jésuite Boscovich, qui à force de parler aux femmes de la cour des belles choses qu'il a faites et que nous ignorons tous deux, s'est fait déjà donner 8.000 livres de pension, en attendant mieux, pour avoir, dit-il, un carrosse, dont il ne saurait se passer. Il prétend, de plus, forcer la porte de l'Académie... Les prétentions sont en raison inverse du mérite. M. de la Lande est depuis huit jours à Versailles, où il intrigue avec son ami Boscovich. » F. Rački, *o. c.*, 51.

Vergennes, ex-ambassadeur à Constantinople et grand ami de la république de Raguse, était aussi de ses amis. Bošković mettait de grands espoirs dans le jeune monarque et il écrit au sénat le 16 mai 1774 : « Il giovane monarca co'primi suoi detti, e con varii fatti ha dato le più grandi speranze di un governo il più felice che possa immaginarsi, e sicuramente regnerà in esso la stessa equità e giustizia ». Il informe d'habitude la République de tous les changements subits qui ont lieu dans les hauts postes du gouvernement, comme, par exemple, de la nomination de Vergennes, « che vari di loro hanno conosciuto personalmete a Costantinopoli, onde potranno indirizzarsi immediatamente a lui » (27 juin 1774). Mais il transmet aussi au Sénat les nouvelles du monde qui peuvent l'intéresser. C'est ainsi qu'il écrit sur les événements de la guerre de libération en Amérique : « Degli affari pubblici non saprei che dire : ora si lavora più nei gabinetti i quali sono segretissimi. I dibattimenti di Londra si vedono ne'fogli pubblici, e non dubito punto, che avranno costì il Corriere d'Europa, o i libretti che si pubblicano sugli affari dell' America, dove fra molte bugie si travede sempre il grosso degli affari, e almeno vi sono ben sicuri i discorsi, e dibattimenti de' due partiti contrarî. Dirò solo che ieri l' altro a Versaglies mi trovai a pranzare dal Sig. conte di Vergennes col celebre dottor Fraklin, deputato dell' America Unita, che è mia antica conoscenza » (7 décembre 1778). Il leur communique des détails sur le combat, qu'il apprit du grand homme américain. En d'autres occasions, Bošković attire leur attention sur des périodiques actuels qu'ils devraient suivre.

A cause de sa santé, le vieillard passe une grande partie de l'année hors de la capitale : «trovando quest' aria contraria alla mia salute, mi sono determinato a vivere per la maggior parte del tempo in campagna, in varie ville dei miei amici » (25 avril 1780) et encore « in Parigi non sto mai ben in salute » (10 juin 1781). De cette façon il connut maintes régions et localités du vaste royaume : Boynes, Bignon, Nointel, Pont sur Seine, Noslon, Moussan et autres, où il menait une vie retirée et avait le temps d'admirer la nature. C'est ainsi qu'en 1777 il passa le printemps dans la villa d'un de ses amis : « una villa superba, posseduta altre volte da un principe del sangue, luogo di aria eccelente, deliziosissimo per li giardini e viali di bosco, e giuochi di acque, con una vista estesa e magnifica ; mentre scrivo, mi vedo innanzi al fine della villa medesima una città, con una vasta pianura innanzi, e un fiume che vi serpeggia » (30 mai 1777). Il se laisse entraîner par sa plume et met tout cela dans son rapport officiel au Sénat.

C'est alors qu'il se montra un fils fidèle de sa première patrie en prenant volontairement soin de ses intérêts, bien qu'il fut gêné dans

ces efforts par sa nationalité française et pour avoir été membre de la Congrégation. C'est par son intermédiaire que fut conclu en 1776 entre autres, un traité de commerce favorable pour Raguse et que fut aboli le droit d'aubaine, abolition qui permettait aux Ragusains de recueillir des héritages en France. Il conseille le sénat de rédiger ce traité en français « lingua oramai universale in Europa per li trattati, essendo assai idonea per la sua chiarezza e precisione » (8 avril 1776), quoique personnellement il n'ait jamais réussi à bien parler et écrire le français, ce qui le rendait souvent ridicule. Son ami Clairaut, grand mathématicien, à l'annonce qu'il lui écrirait dorénavant en français, répond : « Vous m'y annoncés que vous m'ecrirés desormais dans la *langue Boscovichienne* que je connois si bien et qui rappellera le plaisir que j'avois de vous l'entendre parler. C'est une langue bien riche entre vos mains parce qu'elle fournit plus d'idées que de mots [1] ».

Les informations sûres et précises de Bošković ainsi que son opinion sur les circonstances jouaient souvent un rôle décisif dans l'attitude qu'adoptait le sénat. C'est d'après son conseil que la République nomma comme agent à Paris, Favi, le neveu de l'abbé Nicoli, par l'intermédiaire duquel il continuera discrètement à aider la République. C'est de la même façon que furent nommés le consul ragusain à Marseille Giuseppe Pagano et le vice-consul Giovanni dalle Marone (le 3 octobre 1777 et le 21 juillet 1782). Toujours fidèle à ses principes, Bošković s'intéresse aux questions morales de son pays natal qu'il voudrait voir garder son caractère conservateur malgré la marée des idées nouvelles. Après l'abolition de son ordre qui dirigeait le *Collegium Ragusinum*, il est heureux d'apprendre que ce sont les scolopes qui continueront de former la jeunesse à peu près dans le même esprit. « Ringrazio infinitamente le E. V., écrit-il au Sénat, delle ottime leggi, che ho udito essersi fatte costi in favore degli studi, che io ho sempre amati e coltivati. Servono essi per diminuire l'oziosità, origine di gran mali, e per illustrare e distinguere cotesto paese, che, circondato per ogni parte dalla barbarie o ignoranza, si acquista della considerazione in tutta l'Europa per il buon numero di autori di primo rango, che godono attualmente la stima generale nella repubblica delle lettere » (12 mai 1777).

La république voulant envoyer un jeune homme étudier la chirurgie à Paris demande l'avis de Bošković. Informations prises, il suggère de l'envoyer d'abord à Florence, puis à Paris pour y poursuivre des études théoriques, pendant un an (le 25 avril 1780). Dans ses lettres à sa sœur Anica, il parlait aussi des remarquables médecins

[1] 1764. V. Varićak, *Matematički rad... cit.*, 324.

de Paris et il l'aida par ses conseils à ne pas souffrir des ordonnances de son médecin : « Je vous en suis très reconnaissante à toi et à ton médecin. Que fait-il ? Tu en as un autre aussi illustre à Paris, celui qui guérit ta grande dame » (14 mars 1781).

Le sénat s'adressait aussi à lui avec d'autres requêtes. Il voulut une fois acheter une nouvelle horloge pour le clocher de la ville. Bošković envoie le projet d'un horloger parisien, mais il pense que ce serait plus cher qu'en Italie, ne serait-ce qu'à cause des frais de transport, même si celui-ci s'effectuait par bateau de Lyon à Raguse (18 octobre 1780).

Même vieux, Bošković ne vivait pas retiré dans son cabinet. Il fréquentait encore Mme du Boccage et il était grand ami de ses Arcadiens, déjà sur leur déclin. Il s'occupait de poésie et c'est probablement à quoi fait allusion sa sœur Anica. Lorsqu'il lui écrivit que certaines dames sont très aimables avec lui, Anica, Ragusaine pieuse et simple, d'un certain âge déjà (elle n'avait que trois ans de moins que son frère), lui répond : « Tu m'as écrit qu'une de ces dames t'aime plus que les autres, comme le ferait une mère, il faudrait que notre mère puisse et sache lui écrire pour la remercier de cette amitié, et moi je devrais lui baiser la main pour les grâces qu'elle te fait. Mais puisque l'un et l'autre sont impossibles, je te prie de nous remplacer auprès d'elle, et nous prierons notre Enfant-Jésus de le lui rendre ainsi qu'aux autres dames et messieurs, et d'éclairer ton roi » (1774). La bonne Anica avait des ambitions littéraires, quoique très modestes. Elle faisait des vers pieux en sa langue maternelle et Bošković l'encourageait. Elle s'enhardit et lui envoie à Paris deux petites poésies de sentiment religieux, composées à l'occasion de la fête de leur patron, pour le centième anniversaire de leur mère. Oubliant sa modestie, elle voudrait qu'il les traduise, et soit leur interprète, afin de faire connaître dans ce centre de la culture européenne, les fruits de sa modeste muse : « Je regrette — dit-elle — qu'elles ne soient pas écrites en français pour que tu puisses les lire à ces dames ; mais tu sauras les interpréter de manière qu'elles en comprennent le sens » (3-1-1774). Elle lui donne aussi le commentaire de la poésie *Na čas Prisvetoga Djetešca Jezusa* (En l'honneur de l'Enfant-Jésus) : « Nous avons un Enfant très célèbre dans notre ville et que tous vénèrent ; il est couvert de cœurs d'or et d'argent, et il en vient encore toujours. Je crois que non seulement tes grandes dames, mais la reine même le vénèreraient et tomberaient à genoux devant lui. Je n'ai pu m'empêcher de faire une poésie sur les grâces qu'il accorde et le secours qu'il porte. Et c'est pourquoi j'ai fait l'autre (poésie) séparément, car les prières qu'on lui adresse aident premièrement notre mère et puis toi et nous, car nous ajoutons chaque jour un *Ave Maria*

à une prière que nous lui adressons à ton intention ». Ce lien qui par l'entremise de Roger, unit sa famille lointaine aux représentants du grand monde parisien est gracieux.

Les vers de Bošković plaisaient et l'abbé de Baruel traduisit même en vers français son chant *De solis ac lunae defectibus*, et publie à Paris en 1779 sous le titre *Les éclipses* sa traduction un peu retouchée par l'auteur et avec quelques nouveaux épisodes où se trouve une allusion au traité qui avait été récemment conclu entre la France et Raguse. Bošković dédie cette traduction à Louis XVI, en prédisant, dix ans avant la Révolution, un heureux avenir à sa famille. Pénétré de l'esprit dans lequel il avait été élevé, Bošković ne sent point l'agitation de la société qui l'entoure ; il ne se doute même pas que quelque chose de grand se prépare. Son point de vue, lié au passé, était tout à fait conforme à celui de la vieille oligarchie de la petite république et c'est pourquoi il jouissait de toute sa confiance.

A cause de la guerre contre l'Angleterre, Bošković ne put trouver en France un éditeur pour ses œuvres complètes, comme il le désirait, et il obtint en 1782 un congé de deux ans pour les publier à Bassano chez l'éditeur Remondini. Il se rend alors en Italie, sans se douter qu'il ne reverrait jamais plus sa seconde patrie, car cinq ans plus tard, son esprit inquiet trouvera un repos définitif à Milan.

Les mérites de Bošković pour l'établissement de rapports cordiaux et la connaissance mutuelle entre Français et Ragusains pendant plus d'un demi-siècle, sont incontestables ; c'est ce qu'affirme aussi entre autres son savant ami Bernard Zamagna qui le connaissait bien [1]. Bošković pouvait mieux que personne corriger et compléter l'opinion réciproque des deux côtés, et c'est ce qu'il fit.

Après Bošković deux autres représentants intéressants de Raguse séjournèrent à Paris : Tomo Basiljević (Bassegli) et Antun Sorkočević (Sorgo). Les vieux aristocrates inquiets, durent quand même se rendre compte qu'il se passait en France quelque chose de décisif pour leur sort même. C'est pourquoi le Sénat, soucieux, pour avoir des informations précises, envoie pendant la Terreur, un de ses membres les plus distingués, Basiljević en mission officieuse, collaborer avec le représentant de la République dans la capitale française, Favi. Il ne cache pas comme l'autruche sa tête devant la gravité des problèmes politiques d'alors. Il paraît qu'il était assez

[1] « Vos autem patres conscripti, scitis ipsi, quanto fuerit vobis adiumento... ; animos Gallorum non offendit, quin potius et sibi et vobis summopere devinxit, initumque est multo post commercii feodus illud vos inter Galliarumque regem, quo nihil vestro nomini honorificentius, nihil reipublicae commodis utilius, nihil denique vestrarum navium longe lateque commeantium securitati accommodatius ». *Oratio in funere R. J. Boscovich*, Raguse, 1787.

proche aux jacobins du groupe constitutionnel de Mirabeau. Vers la fin de la Terreur, après l'exécution de Robespierre, Basiljević, pendant son voyage de retour, rencontra secrètement à Verone le frère du roi décapité, alors « Monsieur » et plus tard Louis XVIII, et lui remit un mémoire d'un révolutionnaire français, intitulé *Essai sur la Révolution*, écrit dans la prison de Marseille (1792) [1]. Et c'est ainsi qu'un autre Ragusain fut, comme Saro Gučetić, au XVI[e] siècle, mêlé aux grands événements français. L'identification de ce personnage est difficile. S'agit-il de Tomo Bassegli (1756-1806) ami du consul de France Bruère Desrivaux ? Il avait étudié en Suisse et en Allemagne, puis à Vienne avait épousé la fille du minéralogiste Born. Abandonné par sa femme, il était rentré dans son pays où son fils d'un an était mort presque aussitôt (1792). Après son retour il continua à s'occuper des lettres. Sa riche bibliothèque, partiellement conservée, témoigne de sa grande culture. Pénétré d'idées nouvelles, il voulut introduire quelques réformes, mais cela fut impossible dans ce milieu qui s'accroche fiévreusement aux vieilles traditions ; la proposition qu'il avait faite au sénat d'interdire les inhumations dans les églises, fut rejetée comme un crime de lèse majesté. Il avait l'intention de publier en français un *Plan de réforme de la République de Raguse* [2]. Mais il ne réussit qu'à esquisser son sujet, à écrire quelques chapitres et à rassembler les éléments de l'ensemble. Voici du moins les titres des chapitres de cette œuvre d'une si vaste conception : Législation (principes généraux), Jurisprudence criminelle, Agriculture, Dalmatie et État de Raguse (minéralogie), Causes de la misère nationale, Paysans (*kmeti*), Éducation publique, Hôpitaux et établissements utiles et charitables, Système politique qui convient à la République, Port franc, Police de la ville et de l'État, Navigation (besoin de réformes), *Sortitione*, Commerce actif et manufactures, Revenu de l'État et dépenses, Salines de Stagno, Sur la monnaie et le monnayage, Établissements et lois à remettre et rappeler les choses à leurs principes, *Pregadi* (tel qu'il est), Aristocratie (modifications à faire), Agrégation et dilatation de l'aristocratie, Esprit du gouvernement tel qu'il doit être, Projet pour le perfectionnement de la langue slave, Rêveries patriotiques. On trouve dans les notes de Basiljević

[1] L. Vojnović, *Pad Dubrovnika*, I, Zagreb, 1908, 179-80.

[2] *Id.*, « La Révolution Française vue de l'Adriatique », *La Révolution Française*, 1937, N° 11, p. 25-26. On y parle d'un seul au lieu de deux Basiljević, dont l'un est Jakob le père, et l'autre son fils Tomo. Dans le *Specchio del Maggior Consiglio* dans les archives de Raguse, il y a : Jacobus Johannis Thommae de Basseglio 1721-1805, et Johannes Thommas Jacobi de Basseglio, 1756-1806. Les informations sur ce voyage de Tomo à Paris et de sa rencontre avec « Monsieur » proviennent des souvenirs de son descendant actuel M. Vito Bassegli Gozze, mais il faudrait en trouver la confirmation dans les documents officiels.

beaucoup d'observations intéressantes, ainsi que l'adaptation des nouvelles idées françaises aux circonstances ragusaines. Très cultivé déjà et après avoir vu et compris ce qui se passait en France, il se rend compte de l'anachronisme de sa république et il voudrait sauver par des réformes, ce qui peut encore être sauvé.

Dans l'introduction de ce Mémoire, comme il l'appelle lui-même, il déclare vouloir suivre deux modèles : la *Description du département de l'Oise* de Jacques Cambry, un des fondateurs et le premier président de l'Académie Celtique (Paris 1803, en 2 vol.) et l'*Essai sur le département de l'Aude* de Claude Ignace Barante, père du grand historien (Carcassonne, 1803). « C'est, dit-il, en écrivant dans le goût de ces petits ouvrages-là qu'on pourroit se présenter au public sans crainte d'être oublié avant d'être bien connu ». Il termine par ces mots : « Enfin je voudrois voir tout dans mon petit livre, l'observateur judicieux, le savant, l'homme à systèmes et à hypothèses, l'enthousiaste, le flatteur et chroniqueur des prodiges de tems héroï-comiques ». Il paraît qu'il voulait trop. Il est caractéristique qu'il ait compris la portée et l'actualité du problème ouvrier, « on devrait songer d'une manière spéciale aux laboureurs, à cette classe de citoyens utiles », mais pour la solution, il prend les exemples de l'histoire grecque, des temps classiques, les décrets-lois de l'Elide et le IVe livre de l'Histoire de Polybe. Puis viennent des principes juridiques nouveaux : « ... la Nature est la souveraine législatrice, mère des vertus et de tout ce qui est bon sur la terre. La justice ainsi appuyée sur la raison et sur l'humanité, donne des préceptes sages, clairs, distincts ». Il applique ces idées dans la réforme de la loi et des institutions sociales de la république en faveur du peuple, de l'ouvrier, du paysan, et des misérables. Dans les notes pour le chapitre sur l'éducation publique, il y a encore ceci : « En matière d'éducation physique, Rousseau est, de tous les auteurs, celui qu'il est le plus utile de lire, et le plus dangereux de copier ». Il avait beaucoup lu et prenait ses données de maints côtés ; parmi les nombreuses citations d'œuvres classiques et modernes (françaises, italiennes, allemandes), on trouve Voltaire (*La Pucelle*), d'Alembert (*Mémoires de Christine*), et l'*Encyclopédie.* Il recommande enfin « une aristocratie modérée (p. e. élective et point héréditaire) » comme forme de gouvernement pour les petits États. Mais il ne parvint pas à achever son œuvre et mourut un mois et demi après avoir assisté à l'entrée des troupes de Lauriston [1]. Nous parlerons ailleurs de cet homme original.

[1] Mort le 15-7-1806. *Knjiga umrlih*, de 1796, fol. 105, dans les registres paroissiaux de Raguse.

Après l'occupation, le gouvernement ragusain se trouvant dans une situation fâcheuse, ressentit un besoin urgent d'avoir un représentant dans la capitale française. Il n'était pas facile de trouver quelqu'un de qualifié pour cette tâche délicate et désespérée : sauver un petit État au grand passé, qui à l'époque de Bonaparte ne signifiait plus rien. Le Sénat la confia d'abord au francophile Dživo Boždarević (Bosdari) qui ne l'accepta point [1]. On proposa ensuite Niko Natalić, mais celui-ci n'obtint pas les suffrages de la majorité au Sénat. Les commerçants ragusains proposèrent alors de supporter les frais de cette ambassade, mais le Sénat ne l'accepta point. Enfin, « per necessità » cette mission fut confiée à Antun Sorkočević (Sorgo, 1775-1841) qui habitait déjà Paris et auquel Favi devait remettre les archives de la légation.

C'est le dernier représentant de la République en France. Son rôle dépassait le domaine politique [2]. Après avoir terminé son droit à Rome, « poussé par l'inquiétude et l'ennui de la vie » il erre par l'Italie et va ensuite à Paris où il se trouve en cette année fatale de 1806. Ce descendant d'une vieille famille aristocratique doit s'orienter dans ce nouvel état de choses. Francophile, il contemple les événements qui se déroulent dans sa petite patrie d'une perspective mondiale. Enthousiasmé par les succès de Napoléon, il raisonne ainsi dans la lettre qu'il écrit en français de Paris à son ami Nikola Pucić Sorkočević à Raguse : « Que pensez-vous, mon cher, de notre position ? Croyez-vous qu'il soit prudent d'attendre la paix générale pour voir si l'on nous laissera à nous-mêmes ? En attendant, que deviendrons-nous ?... Les campagnes ravagées, les hommes dispersés, les fonds taris, les bâtiments enlevés par les ennemis ont pourri dans les ports, l'immoralité des individus parvient à son comble par son (*sic*) passage à travers tant d'incidents, croyez-vous qu'un pareil pays pourra jamais reprendre une contenance ? D'ailleurs c'est une chimère, c'est celle du *rusticus expectans*. Ni vous ni moi, nous ne sommes pas des *rustici* ». C'est pourquoi il conseille à ses compatriotes : « Il n'y a d'autre parti à prendre sans doute que se jeter volontairement entre les bras de l'homme tout-puissant qui peut nous savoir gré de notre abandon, et calculer nos maux, les réparer, les adoucir en partie ; on peut de cette manière effacer les mauvaises impressions de l'inconduite de notre sot de gouvernement, et ancrer notre fortune à celle d'un Empire qui passe en grandeur, et en prospérité, tous les états modernes... Cette mesure me paraît indis-

[1] L. Vojnović, *Pad... cit.*, I, 369-76, II, 37-40.

[2] B. Kovačević, « Knez A. Sorgo », *Srpski književni glasnik*, N. S. XVI, Beograd 1925. *Id.*, « Pisma kneza A. Sorga », *Strani pregled* III, Beograd, 1929, 43-53.

pensable, elle doit vous le paraître encore davantage, à vous qui faites partie d'un gouvernement paralysé, mourant, et ridicule dans ce moment, parce qu'il n'y a rien de plus malheureux que le spectacle que vous tous vous devez présenter à vous-mêmes et encore plus aux autres. Ce n'est pas un athlète qui meurt, ce n'est qu'un insecte qu'on a mal écrasé, et qui se tord en mourant. Vous qui êtes le témoin de ces agonies, ayez le courage de les terminer ; je vous en conjure au nom de la patrie, ayez la pitié du sauvage, elle est barbare, mais elle est nécessaire pour les restes malheureux de ce pays même auquel nous sommes attachés : faites en sorte qu'on puisse honorer ces tristes dépouilles, autrement les cendres en seront jetées au vent ». Il propose enfin : « Provoquez donc une députation bien composée. La nécessité doit tenir lieu de jugement. Cherchez de la faire expédier bien vite ». Il sent, cependant qu'il doit justifier d'une certaine façon son point de vue : « Cette lettre est dictée par l'attachement que j'ai à notre pays. Vous voyez que j'ai fait taire tous les autres sentiments que je partage sans doute avec vous, mais je suis *fatum qui volentem ducit, nolentem trahit* ». C'est la résignation par la force des choses : de deux maux, il faut choisir le moindre. Du moment qu'il n'est pas possible de sauver la République, il faut tâcher que la population souffre le moins possible de sa fin. Lui-même est en proie à une lutte intérieure : « Vous ne pouvez pas concevoir ma position : elle vous ferait pitié malgré toutes vos souffrances ». On peut lui prêter foi car il n'était pas facile pour lui de changer d'attitude devant les faits inexorables, alors que la Raguse traditionnelle et chère à son cœur, lui apparaissait toujours plus désuète. C'est dans cet esprit que Sorkočević écrit à ses amis dans sa patrie.

Cependant, alors que la noblesse rêvait encore de sauver son indépendance, Lauriston commandait à Raguse. Au lieu d'envoyer encore une délégation à Paris, ainsi que Sorkočević l'avait proposé, c'est lui que le Sénat nomme son envoyé auprès du gouvernement de Napoléon, et ce à ses propres frais, car la République n'en a plus les moyens. Bien que la plupart des nobles lui fussent contraires parce que francophile, ils pensaient qu'il pourrait arriver à un résultat grâce à ses relations. Toutefois ce n'est qu'en septembre 1807 qu'il fut reçu par Talleyrand, non officiellement et sans que ses lettres de créance fussent acceptées car un tel acte aurait signifié la reconnaissance de l'indépendance de la République. Raguse ayant été rattachée au Royaume d'Italie, il se rend à Fontainebleau auprès de l'Empereur qui le reçoit en audience privée, lui déclare qu'il est satisfait des Ragusains et promet des dédommagements. Dans son rapport au Sénat, il essaye de le consoler par ces mots : « Je suis persuadé que son cœur paternel a été touché par nos malheurs ». Il n'est pas

reconnu par le nouveau ministre des Affaires étrangères Champagny. Cependant le drame de Raguse se déroule selon d'autres plans : le 31 janvier 1808, Marmont supprime la République. Sorkočević écrit une dernière fois au Sénat : « J'aurais vivement désiré que vous m'eussiez envoyé un successeur qui aurait été plus heureux et plus habile que moi ». Immédiatement après la suppression de la République, il rentre dans sa patrie après de longues années d'absence, cette fois-ci en qualité de premier maire. Il ne le sera pas longtemps car sa position est des plus difficiles. Il finit par quitter sa patrie pour toujours, il se marie en Italie et retourne à Paris où il vivra jusqu'à la fin de ses jours.

Le rôle de cet homme qui devait être le dernier ambassadeur de la République de Raguse, plus parisien que ragusain, est singulier. Intelligent, spirituel, riche, il fréquente pendant la dernière période de sa vie, qui dépasse les limites de cette étude, les salons de la haute société sous Charles X et Louis-Philippe, noue des rapports avec de nombreux hommes de lettres, du monde politique, et de l'armée, avec Mme de Staël, Mérimée, Marmont, Molitor, Duroc et autres. Publiciste de talent, il devient membre de l'Académie celtique à Paris, publie des articles sur des sujets slaves et ragusains dans l'esprit du romantisme de l'époque. Il décrit dans une de ses lettres sa rencontre avec Mme de Staël, alors ennemie de Bonaparte, en 1809 à Coppet près du lac de Genève, pendant ses « dix ans d'exil ». Elle le reçut très aimablement, de sorte qu'il prolongea de quelques jours son séjour à Genève, «... car Madame le désirait, l'exigeait l'ordonna ». Il la décrit ainsi : « En société elle est beaucoup plus intéressante que ses livres et plus agréable que ses portraits. Elle peut même plaire avec ses yeux admirables et une certaine bonté, légèreté, simplicité qui charment et qui étonnent. Elle me fit l'honneur à notre première rencontre de m'entretenir pendant deux heures ; vous pouvez vous imaginer mon plaisir ». « La bacchante de la Révolution », âgée alors de 43 ans, séduisit le Ragusain de 34 ans ; il l'intéresse au moment où elle écrit son livre *De l'Allemagne*, probablement par ses propos romantiques sur l'exotique monde slave.

Par des lettres pleines d'intérêt, Sorkočević est en rapport continu avec sa patrie et il est regrettable que sa correspondance, bien que conservée en partie, n'ait pas encore été publiée. Un rapport confidentiel de 1814, destiné à la police autrichienne, dit sur son compte entre autres : « Egli ha in Ragusa una bella libreria in cui dicesi esservi dei libri francesi pessimi ». D'autre part, il a éveillé l'intérêt des Français sur les questions slaves et ragusaines. Il était parmi les premiers Slaves qui ont construit un pont entre l'Orient slave et la Gaule. Il proposa (*Revue du Nord*, 1838) la création à Paris d'une

« chaire de langue slave », deux ans avant que son ami Adam Mickiewicz ne l'obtint au Collège de France. Il se sert des revues pour renseigner les Français sur le monde slave : il écrit par exemple sur l'*Osman* de Gundulić et en traduit des fragments ainsi que la poésie de Kačić : *Miloch Kobilitch*, que Mérimée publiera dans la deuxième édition de sa la *Guzla* [1]. Il s'intéresse également aux questions sociales. En écrivant sur la condition des colons chez les Slaves, il fait la comparaison suivante : « Le sort des serfs de la glèbe, dans les pays slaves, est bien moins à craindre que celui des prolétaires dans l'occident de l'Europe. Linguet l'a déjà dit avec beaucoup d'esprit et d'éloquence, et il le dirait bien plus maintenant, s'il voyait les nouveaux rapports de nos prolétaires avec les puissants dignitaires de l'industrialisme moderne, qui surpassent, en despotisme et en dureté, tout ce qu'on a reproché aux anciens feudataires... Il n'y aura de véritables progrès dans la civilisation, que lorsqu'on proclamera, d'après la justice et l'intérêt public, un Code de droits et de devoirs pour les prolétaires qui sont la plaie la plus dangereuse de nos sociétés actuelles [2]. »

Avec Sorkočević prend fin le dernier acte de l'activité diplomatique en même temps que l'existence de la petite république. Il était destiné à en servir, au moins à titre posthume, par ses publications, la gloire et la mémoire.

En dehors de Sorkočević, encore quelques seigneurs ragusains vivaient à cette époque à Paris : par exemple son ami Niko Pucić (1809) et Miho Sorkočević, poète latin et écrivain érudit qui y mourut en 1796. Mais c'est tout ce qu'on en sait.

Cet exposé sommaire et certainement incomplet, montre que pendant quatre siècles, sauf pour deux interruptions (1580-1660, 1680-1760) quelque envoyé de Raguse allait dans l'intervalle de quelques années à la cour de France. Pendant le même temps, une quinzaine de ces représentants vinrent en France en différentes missions : personnages distingués des rangs du peuple, nobles, religieux et prêtres. Il y avait parmi eux des diplomates, des hommes

[1] « Osman, poème illyrien » imprimé dans le livre *Fragments sur l'histoire politique et lirttéraire de l'ancienne République de Raguse*, Paris, 1839, 1-34. Cf. R. Maixner « Francuski prijevodi Gundulićevog Osmana »,*Nastavni vjesnik* XXIX, Zagreb, 1921, 294-300. *Id.* et J. Dayre « Le troisième centenaire de la mort de Gundulić », *A. I. F. Z.*, Zagreb, 1938, 246-69.

[2] *Mémoires de l'Académie Celtique*, 1808 mais cité d'après les *Fragments sur l'histoire... de Raguse et sur la langue slave* (5 fascicules groupés sous ce titre), Paris, 1859. Même si le texte a été modifié pour cette seconde publication il offre du mot *industrialisme* un exemple antérieur à la date donnée comme le plus ancien emploi par les dictionnaires étymologiques de O. Bloch et A. Dauzat (1860, chez Goncourt).

de lettres, des savants qui entraient en contact avec les plus hauts dignitaires de l'État et de l'Église, avec des rois, des reines, des favorites. Ils connurent les diverses classes de la société, mais ils n'en parlent pas, car cela ne présentait alors aucun intérêt. C'est pourquoi nous ne pouvons préciser aujourd'hui ce que signifiait pour chacun d'eux ce contact direct avec ce monde nouveau. Ils écrivent sur les circonstances à la cour et sur le gouvernement, mais ne parlent pas du peuple. Le luxe et l'éclat les éblouissaient, tandis que certaines qualités de l'esprit français les frappaient, surtout cette *forma mentis* qu'ils rencontraient à chaque pas dans toutes les classes de la société et toutes les régions de ce vaste royaume. Comme ces hommes d'affaire dont nous avons parlé plus haut, ces intermédiaires spéciaux relient de différentes façons le grand royaume et la petite république. Après leurs absences, généralement brèves, ils rentraient d'habitude riches d'expérience, mais toujours fidèles à leurs traditions. Il y avait, au contraire, des Ragusains qui vivant à l'étranger, voyaient les choses d'un autre œil. Frano Gundulić (Gondola), colonel dans l'armée de l'empereur Léopold I, écrit en 1685 de Prague à son ami Basiljević en termes indignés : « Je m'aperçois que vous êtes tous modelés de la même façon et que l'on peut dire pour les Ragusains *noli me tangere*, et vivre loin d'eux si l'on veut être tranquille. Je sais que vous êtes personnellement convaincu de cette vérité, ayant connu le grand monde en dehors des faubourgs de Raguse [1] ». Si c'est à l'épaisseur de ses murailles et à la grande habileté de son administration que la ville doit de s'être défendue de tous se ennemis, c'est la tenacité de son esprit conservateur qu'un niveau culturel élevé n'a pas affaibli, qui l'a sauvée de la pénétration d'idées nouvelles. Convaincue que c'est là qu'était son salut, cette république aristocratique redoutait toute innovation et chaque pas vers le nouveau lui semblait être un saut dans les ténèbres.

Il faudrait encore mentionner ici les consuls ragusains en France qui auraient pu jouer un rôle comparable à celui de leurs collègues français dans la République. Il semble cependant qu'il n'y en ait pas eu beaucoup et que en général ce n'étaient pas des Ragusains de naissance. On ne connaît aujourd'hui que les noms de certains d'entre eux et ils ne se sont distingués en rien. Le fait même qu'ils aient existé prouve toutefois qu'il y a eu, à certains moments, entre les deux pays des rapports d'une certaine importance.

La République eut des représentants officiels non seulement dans les États italiens, dans la Péninsule ibérique, au Levant et en Afrique

[1] L. Voïnovitch, *La Monarchie...*, *cit.*, 54-56.

du Nord, mais aussi dans certains ports de la France [1]. Il a déjà été question plus haut des rapports entre Marseille et Raguse. On cite pendant la deuxième moitié du xviii[e] siècle plusieurs consuls de Raguse à Marseille : en 1755 Gioacchino de Paoli, en 1764 Giacomo Paragallo qui dut être révoqué à la demande des autorités françaises, puis en 1777, Andrea Rangon auquel succéda Niccolò Pagano et, vers la fin de 1799, le dernier d'entre eux, Jakob Petra Krstić. On connaît aussi à la même époque deux consuls à Nice : en 1757 Onorato Falchi et ensuite Giovanni Battista Ferranci, puis un certain Gagnon en Languedoc et en Roussillon [2]. Des huit, Krstić seul est Ragusain. Il en était de même à la cour de France où deux Toscans représentaient la République : d'abord l'abbé Niccoli et, à partir de 1774, son neveu Francesco Favi [3]. Ce dernier surtout fut, pendant 26 ans, un utile informateur du Sénat et son abondante correspondance a été conservée aux archives d'État à Raguse. Il continua à écrire même pendant la Révolution ; il crut d'abord que, dirigée par le roi et en sa faveur, elle apporterait beaucoup de bien, mais ensuite, déçu, il attira l'attention du Sénat sur le danger qui menaçait l'Europe entière.

*
* *

Bien que les Ragusains qui ont séjourné en France pour étudier les sciences fussent moins nombreux, ce sont eux que l'on y voit les premiers. On en trouve dès le xv[e] siècle. Ce sont pour la plupart de jeunes étudiants venus continuer à l'Université de Paris les études commencées dans leur ville natale.

L'on connaît au xv[e] siècle cinq Ragusains qui font leurs études à Paris, dont quatre religieux et un historien, tandis que l'on en retrouve six au xvi[e] siècle, dont cinq religieux et un mathématicien. Ce sont donc en premier la théologie et les lettres qui les intéressent. Ceci est naturel car dès sa création au xiii[e] siècle, la Sorbonne devient le centre de ces études réputé dans toute l'Europe, *catholicae fidei arx*, où se rendent les ecclésiastiques de tous les pays, y compris ceux de Rome même [4]. La théologie étant alors la première parmi

[1] Nous apprenons de la circulaire du Sénat de 1765 que la République avait des représentants à : Alicante, Barcelone, Nice, Gênes, Livourne, Civitavecchia, Naples, Cagliari, Malte, Zante, Ancone, Venise, Trieste. L. Voïnovitch, *o. c.*, 155. A Marseille cette année-là le poste de consul ragusain était vacant.

[2] *Consolati nazionali* 1735-1804, fol. 53v-54, 57v-58, 90v-91, dans les archives de Raguse. C'est à l'amabilité de V. Foretić directeur de ces archives que je dois une partie de ces renseignements.

[3] L. Voïnovitch, *o. c.*, 208, 214.

[4] St. Irsay, *Histoire des universités françaises et étrangères*, I, Paris, 1933, 64 *sqq.* A. Budinszky, *Die Universität Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter*,

les sciences, c'est l'école où on l'enseignait qui était la plus importante de toutes ; elle jouissait de la considération des papes dont beaucoup avaient été ses élèves et son autorité dans les questions de religion ne le cédait en rien à celle de la curie romaine. Elle servait d'exemple aux autres écoles supérieures en Europe.

Comme c'est vers l'Italie qu'étaient dirigés les regards des Ragusains, ils imitaient souvent leurs voisins de l'autre côté de l'Adriatique. C'est donc par l'Italie qu'ils apprirent l'importance de ce foyer mondial de la pensée spéculative et d'études d'intérêt général pour tout le monde catholique, pour toute l'Église. Dans les universités italiennes la théologie avait une place moins importante, car elle était primée par le droit, la rhétorique et, ensuite, l'humanisme. On y donnait la préférence aux études utilitaires du droit et de la médecine.

Il est connu que vers la fin du moyen âge l'importance de l'école parisienne décroît de pair avec l'étude de la théologie et de la scolastique qui, ici comme ailleurs, cèdent le pas à des courants nouveaux. Malgré tout, ni l'humanisme de la Renaissance, ni la Réforme, ni le cartésianisme ne réussissent à pénétrer dans cette vieille institution. Dès lors elle cesse d'être un centre d'attraction pour l'étranger et se limite à la formation professionnelle de ses élèves de sorte qu'elle resta jusqu'à la Révolution un foyer de l'esprit conservateur. C'est peut-être justement pour cette raison que Raguse aima cette forteresse de la Scolastique, bien que lointaine, bien qu'en décadence : malgré les remous des temps, elle reste fidèle au même esprit qui fut la base durable de l'aristocratique république. C'est pourquoi le Sénat ne ménage pas les bourses à ceux qui vont faire leurs études à Paris. En outre, la Sorbonne est au XVIe siècle à la tête de l'opposition au mouvement luthérien qui s'était diffusé jusqu'aux approches de Raguse, de sorte que les *gospari* (nobles ragusains) redoutaient que les troubles sociaux auxquels viendraient se mêler des sentiments religieux ne missent en danger l'ordre établi et la puissance de la caste dirigeante, toujours orthodoxe. A ces raisons générales s'ajoutaient, il va de soi, d'autres motifs d'ordre personnel, pour lesquels certains Ragusains choisissaient Paris pour y faire leurs études supérieures. Il semble que de 1455 à 1457 un certain Ivan Francuz (Johannes Francigena ou de Francia), enseignait à l'école publique de Raguse et il est probable qu'il recommanda à quelques-uns de ses élèves de continuer leurs études en France [1].

Berlin 1876, 234 et *passim.* G. C. Boyce, *The English-German Nation in the University of Paris during the Middle Ages*, Bruges 1927, *passim.*

[1] *Consilium Rogatorum*, vol. 14, f. 157 v, vol. 15, f. 34 v. Je dois ces données avec quelques autres encore tirées des archives de Raguse, à l'amabilité de M. J. Tadić.

Parmi les quelques milliers d'étudiants à Paris, il y avait alors des Slaves catholiques : Polonais, Tchèques, Slovènes et Croates. Leur identification n'est que rarement possible aujourd'hui car, dans les registres, ils se trouvent dans le groupe *natio Anglicorum* ou *natio Allemaniae* où l'origine individuelle n'est pas toujours mentionnée. Les vieux registres sont en outre incomplets. Au XIIIe siècle, déjà, le bienheureux Augustin Kažotić (Casotta) de Trogir, dominicain, évêque de Zagreb, y avait étudié [1]. Parmi les étudiants croates au XVe siècle, on cite beaucoup le turbulent *magister in artibus et licentiatus in theologia* Paulus Nicolai de Sclavonia, prêtre de l'évêché de Zagreb qui de 1418 à 1439 provoqua des troubles et fut finalement expulsé de l'école. Sa trace se perd ensuite [2].

Le premier Ragusain étudiant à la Sorbonne qui nous soit connu est Ivan Stojković (Stoico ou Johannes de Ragusa) vers 1390-1443, dominicain [3]. Serafin Crijević (Cerva) et, plus tard, F. M. Appendini, affirment que la République l'y avait envoyé à ses frais. L'assertion de S. Gliubich selon laquelle c'est grâce à l'archevêque de Raguse, Giovanni Dominici, qui ne resta qu'un an à Raguse car il fut nommé tout de suite cardinal (1418) que Stojković put poursuivre ses études à Paris, semble inexacte [4]. Stojković ne part en effet pour Paris que quelques années plus tard, lorsque le Grand Conseil lui accorde le 12 décembre 1413 une bourse de 160 perpers à cet effet [5]. A la Sorbonne il est promu licencié en théologie en 1420 et docteur en 1422. L'Université l'envoie avec son collègue Filippo Marecalli au pape Martin V avec une lettre où celui-ci est prié de convoquer un concile œcuménique à Pavie [6]. A ce concile, il représente avec quelques collègues, l'Université de Paris. L'on ignore s'il est jamais rentré dans sa patrie et s'il entretenait des rapports avec elle. Il alla plusieurs fois à Constantinople, peut-être même en passant par sa ville natale, pour y mener des pourparlers relatifs à l'union des Églises. Il est connu par sa lutte contre les Hussites au long concile de Bâle. Il semble qu'à cette occasion il ait assisté ses compatriotes envoyés de la République, Martolica Djurdjević (Giorgi) et Laurent Sorkočević

[1] D. Farlati, *o. c.*, t. V.

[2] H. Denifle, *Chartularium Universitatis Parisiensi*, t. IV (Paris, 1895), 417, 455, 465. H. Denifle et Aem. Chatelain, *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*. t. II (Paris, 1897), c. 241, 292, 301, 310, 326-33, 368-97, 465.

[3] *Biografska dela I. Durdevica... cit.*, 4, 48-50, 203-07. S. Cerva, *Bibliotheca... cit.* t. II, 313-47. D. Farlati, *o. c.*, t. VI, 156-59. F. M. Appendini, *o. c.*, II, 74-80. S. Gliubich, *o. c.*, s. v.

[4] D. Farlati, *ibid.*, 149-56.

[5] *Reformationes* (*Cons. Min.*), vol. 34, f. 279.

[6] J. Quétif et J. Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, I, Paris 1719, 797, *sq.* Denifle et Chatelin, *o. c.*, II, c. 289.

(Sorgo) pour que la reconnaissance par la Bosnie et l'Herzégovine des décisions du concile, se fasse par l'entremise de Raguse, ainsi que pour que soit accordée aux Ragusains l'autorisation de faire du commerce dans des pays non chrétiens [1]. Stojković a laissé plusieurs œuvres théologiques en latin. Il devint évêque, puis cardinal et mourut à Lausanne. Il est difficile de dire jusqu'à quel point ce *doctor parisiensis* avait des rapports avec la vie culturelle de sa ville natale.

Stojković ne fut pas le seul à pouvoir étudier la théologie à Paris grâce à une bourse accordée par l'État. La République alloue dès le xv[e] siècle de nombreuses bourses à de jeunes réguliers et séculiers afin de leur permettre de poursuivre leurs études à l'étranger. Les procès-verbaux laconiques des sessions du Petit et du Grand Conseil ne font généralement pas mention de l'endroit où les boursiers sont envoyés. Parfois seulement l'Italie est mentionnée. C'est ainsi que le Grand Conseil accorde une bourse de 60 perpers à un dominicain nommé Donat, sur sa demande, pour qu'il puisse poursuivre ses études à Paris : la décision est prise à la majorité des voix (120 pour et 40 contre) [2]. Cependant l'on ignore si ce boursier partit effectivement. Le Petit Conseil lui donne deux ans plus tard la somme de 10 perpers *in subsidium expensarum pro eundo ad studium*, tandis que le Grand Conseil repousse en 1459 une proposition qui lui est soumise aux fins d'accorder à Donat, alors seulement licencié, une subvention pour lui permettre de terminer ses études et de devenir maître en théologie [3]. Il se pourrait qu'il s'agisse de ce Donat Djurdjević (Giorgi), dominicain, qui, comme licencié, enseignait la théologie à Padoue, fut promu docteur deux ans plus tard et nommé évêque de Trebinje et Mrkana ; il passa le reste de sa vie à Raguse où il mourut en 1492. Ses biographes ne disent toutefois pas qu'il ait étudié à Paris [4].

Les dominicains réunis de Raguse donnent en 1450 à leur confrère Miho Dubrovčanin (*Michael de Ragusa*) une subvention de 30 ducats afin qu'il puisse passer son baccalauréat à Paris. Deux ans plus tard, il est docteur en théologie et prieur du cloître de Raguse [5].

L. Wadding, et d'autres d'après lui, font mention en 1472 et 1474 du Ragusain Marijan Bondenalić (Bondenalio), qui, après la mort de sa femme entra dans l'ordre des capucins et alla à Paris où il enseigna à la Sorbonne [6]. Son érudition lui valut d'être nommé aumônier privé

[1] G. Luccari, *Copioso ristretto degli Annali di Ragusa*, Venise 1605, 91. D. Farlati, *o. c.*, 159.

[2] *Acta Consilii Maioris*, vol. X, f. 152 v, que m'a indiqué M. V. Foretić.

[3] *Ibid.*, vol. XI, f. 127, 129. *Acta Consilii Minoris*, vol. XIV, f. 153 v.

[4] I. Durdević, S. Crijević, D. Farlati, F. M. Appendini, S. Gliubich.

[5] *Diversa Notariae*, vol. 35, f. 56, 16-3-1450, vol. 36, f. 180 v, 20. X. 1452.

[6] L. Wadding, *Annales Minorum*, XIV[3], Quaracchi 1933, n. 14. B. Rode, *Necrologium Fratrum Minorum... Ragusii*, Quaracchi 1914, 16-17.

et conseiller secret de Sixte IV. Il en résulte que Bondenalić a vécu à l'étranger et nous ignorons s'il est rentré dans sa ville natale.

Vers les dernières années du xve siècle, vivait à Raguse un autre élève de l'école parisienne, Juraj Dragisić ou Georgius Benignus de Salviatis (1450-1520 [1]). Lorsque la Bosnie fut conquise par les Turcs, il vint encore enfant à Raguse où il entra dans l'ordre des Franciscains. Il poursuivit ses études en Italie, d'où il passa aux universités de Paris et d'Oxford, aux frais de son ordre. Rentré en Italie, il devient professeur de théologie à Florence. Lorenzo de'Medici lui confia l'éducation de son fils Pierre. La famille des nobles Florentins Salviati le prend tellement en affection qu'elle lui donne son nom, qu'il garde définitivement. Dragišić s'engage dans la défense des esprits audacieux et combatifs, tels Pic de la Mirandole (qui avait également fait ses études à Paris) et Savonarola, ce qui l'obligea, lors du changement du pouvoir à quitter Florence pour chercher abri à Raguse. A cette époque de développement florissant de l'humanisme à Raguse, il enseigne, prêche et écrit pendant plusieurs années. Il publie son ouvrage *De natura coelestium spiritum quos angelos vocant* avec l'aide du Sénat, auquel il le dédie (Florence 1499). Il devient finalement évêque en Italie, puis archevêque. Le rôle que Dragišić a joué dans le monde des lettrés dans ces temps mouvementés de transition est intéressant.

Dragišić retrouva à Raguse un autre ancien élève de l'école de Paris, l'historien Ludovik Crijević Tubero (Cerva, 1459-1527). C'est par Ignjat Djurdjević (Giorgi) au début du xviiie siècle [2], que nous apprenons pour la première fois que Tubero a fait ses études en France. Cette indication a probablement été trouvée dans un recueil nécrologique des bénédictins ragusains. Peu après le père Séraphin Crijević écrit longuement sur Tubero, mais d'une façon moins sûre encore, de sorte que le portrait qu'il en trace ressemble plutôt à une biographie romancée [3]. Il dit, entre autres, que Ivan Crijević, père de Ludovik, envoya son fils *ut Parisiis, ubi litterae tum maxime florebant, in liberales, dignasque nobili adolescentulo disciplinae incumbaret.* Le biographe loue l'altruisme de ce père éclairé qui envoie son fils à l'étranger pour qu'il puisse se préparer à la vie et se développer de la meilleure façon possible, sans toutefois expliquer pour-

[1] H. Sbarales, *Supplementum... ad scriptores trium ordinum s. Francisci a Waddingo aliisque descriptos* [2], Rome 1908, 320-22. S. Cerva, *Bibliotheca... cit.*, II, 121-26. M. Breyer, *O J. Dragišiću*, dans le livre *Prilozi k književnoj i kulturnoj povijesti hrvatskoj*, Zagreb 1904, 21-36. S. Zimmermann « J. D. kao filozof », *Rad* 227, Zagreb, 1923, 59-79.

[2] *Biografska dela... cit.*, 53-54, 211-12.

[3] S. Cerva, *Bibliotheca... cit.*, I, 33-56.

quoi il choisit pour cela la lointaine France au lieu de l'Italie voisine. Nous ignorons si le père avait fait lui aussi des études à l'étranger et où. Il en résulterait que c'est sur le désir de son père que le jeune patricien est allé à Paris. Il ne se consacre point à la théologie et il est le premier laïque ragusain étudiant à la Sorbonne, qui soit connu. Bien que jeune, il se distingua si bien qu'il fut élu membre d'une académie parisienne. Il emprunta le surnom de Tubero à l'historien Quintus Aelius Paetus Tubero, contemporain de Cicéron, car c'est à l'histoire qu'il s'intéressait le plus [1]. Il s'initia à Paris aux principes de cette science qui l'occupera jusqu'à la fin de ses jours. Rentré dans sa ville natale (vers 1483), Ludovik épouse Jeluša Gučetić. Cependant sa vie dans la grande ville l'avait habitué aux mœurs qui y régnaient. C'est de la même source que nous apprenons toute une histoire romantique. Lorsque le jeune étudiant parisien se montre dans la ville, habillé à la française, sa *vestis longa gallica* provoque une telle sensation que les autorités durent s'en mêler. Tandis qu'elle plaisait aux uns, les autres furent scandalisés par cette nouveauté. C'est pourquoi le Petit Conseil lui fit quitter et raccourcir son vêtement et interdit à tous d'en porter de semblables sous peine d'amende. Ce petit scandale lui fit une telle impression qu'il prit sur-le-champ la décision de fuir le monde. Il persuada sa jeune femme de divorcer sans tarder pour qu'ils puissent entrer tous deux en religion. Il entre dans sa 25e année dans l'ordre des bénédictins et ayant reçu le nom de Louis il se retire dans le monastère isolé de la petite île déserte de Saint-André. Il passe là vingt ans dans une solitude complète. Il devient ensuite abbé de Saint-Jacob et de toute la congrégation de l'ordre dans la République. La raison donnée pour l'entrée de Tubero dans les ordres semble invraisemblable et nous n'avons aucune confirmation de cet étrange incident. Est-il possible que les vêtements français qu'il portait aient eu une telle conséquence ? Quoiqu'il en soit, c'est un fait, même s'il est légendaire, intéressant qu'après avoir vécu à Paris, perdu son père et sa mère et hérité de tous les biens de la famille, à la suite d'une crise morale, Tubero abandonne pour le cloître une vie mondaine et confortable. Séraphin Crijević ne l'a pas inventé, et même s'il s'agit d'une légende, elle a dû se maintenir pendant trois siècles, jusqu'au moment où elle a été reprise par le biographe.

Tubero était un régulier notable puisque l'archevêque de Raguse, Rainaldo Graziani, franciscain d'Emilie, le choisit comme vicaire et

[3] C. Jireček, « Beiträge zur ragusanischen Literaturgeschichte », *Archiv für slavische Philologie*, XXI, Berlin, 1899, 448. F. Šišić, « O hrvatskoj kraljici Margariti », *Dubrovnik I*, Raguse, 1929, 245.

que ce choix fut sanctionné par le Sénat [1]. Graziani étant absent, Tubero remplit les fonctions de pasteur spirituel jusqu'à 1521, année de l'arrivée du nouvel archevêque Philippe Trivulzio dont il a déjà été question.

C'est pendant son isolement à Saint-André que Tubero commença à étudier l'histoire de Raguse et de ses voisins. C'était un homme de larges vues, dont l'esprit ne supportait pas la contrainte. Historien à l'esprit critique, il pousse ses recherches aux sources mêmes. C'est probablement la raison des voyages qu'il entreprend dans la Bačka, en Hongrie, chez son ami l'archevêque Grgur Frankopan. Il n'a pourtant rien publié de son vivant. Ce n'est que plus tard que parurent ses ouvrages historiques dont le principal est *Commentaria suorum temporum* 1490-1522, publié quatre fois sous des titres analogues, en divers endroits (Francfort, 1603 et 1627 ; Vienne, 1746 ; Raguse, 1784). Tubero est le premier historien ragusain de talent qui travaille avec indépendance et sait ce qu'est l'histoire. Il observe les choses en toute liberté, sans préjugés sur les hommes, les motifs de leurs actions et les événements en général. Il est impartial même lorsqu'il parle des campagnes françaises en Italie.

Tandis que de Raguse il suit ainsi les événements, Marko Marulić à Split écrit ses ouvrages en latin dans un esprit religieux moyen âgeux. Tubero se distingue de ses compatriotes par son attitude objective. Il connaissait certainement les œuvres des historiographes humanistes en Italie. Le titre de son livre était à l'époque commun sur la Péninsule ; par exemple L. Bruni : *Commentarius rerum suo tempore gestarum* (1475) ou E. S. Piccolomini : *Commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contigerunt* (imprimé en 1584 seulement). Ce n'est qu'en 1734 que la curie romaine met à l'index cet ouvrage du bénédictin et vicaire de l'archevêché de Raguse sous prétexte qu'il manque au Pape et à l'Église. Peut-être l'œuvre de Tubero pourrait-elle être comparée à celle des historiens français de l'époque qui écrivaient assez librement comme, par exemple Georges Chastellain (*Chronique des choses de ce temps*) et autres. Il est également caractéristique pour l'humaniste ragusain qu'au passage du XV[e] au XVI[e] siècle il suit la tradition et écrit en latin tandis que quelques-uns parmi les historiens des deux pays latins emploient alors leur langue nationale. Mais il lui aurait été difficile d'en faire autant car il n'existait pas encore de prose littéraire croate. Il se distingue des écrivains ragusains par son attitude indépendante envers l'Église. On sait que seulement les livres de deux Ragusains ont été mis à l'index : ceux de Tabero et *Il Regno degli Slavi*

[1] D. Farlati, *o. c.*, 209 et d.

d'Orbini. Ses *Commentaria* intéressaient pourtant quand même les Ragusains et, après plus de trois siècles, ce fut un des premiers livres à être imprimé à Raguse, en dépit de l'interdiction.

La République de Raguse accorde aussi des bourses pour étudier à Paris à certains étrangers immigrés et même pour d'autres études que la théologie. Dans ce même xve siècle un Albanais, Djuro Ispan (Georgius Spanus), vint enfant avec sa famille à Raguse. Jeune homme, il sollicite et obtient de la République une subvention pour faire des études de médecine dans la capitale française [1]. Ses études terminées, il écrit une dissertation : *De ratione medendi eos, qui sub climate Ragusae nati sunt*, mais le manuscrit périt lors du tremblement de terre de 1667.

Au xvie siècle, l'on cite trois autres Ragusains qui travaillent à Paris.

Le dominicain Petar Gučetić Dragojević (Gozze, † 1564), à en croire ses biographes, fit ses études à la Sorbonne, *quo scilicet ex universo fere orbe doctissimi confluunt viri* (Cerva) [2]. Il passa de là à Louvain pour y devenir docteur en théologie et y être professeur pendant un certain temps. Il quitta l'École de Paris pour ne pas avoir voulu prêter le serment introduit par Gerson qu'il s'en tiendrait à ce que l'on y enseigne concernant l'immaculée conception, enseignement contraire à la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Le scolastique Gučetić préféra donc la nouvelle université de la petite ville brabançonne qui, sous l'influence d'Erasme de Rotterdam, était devenue en Europe occidentale, un des principaux centres de la Renaissance littéraire et de la lutte contre la Réforme. Le biographe Crijević fait l'éloge de Gučetić dans les termes suivants : *Porro doctrinae fama ita in Gallorum omnium opinionem se insinuavit, ut Illyrici, atque Ragusini doctoris celebre in Gallis nomen fecerit, et Stoicum nostrum* (Stojković), *virum in ea gente celeberrimum, redivivum expresserit.* Il s'est si bien distingué qu'un des évêchés les plus riches de France lui fut offert, mais il refusa, *perchè vi scopri qualche pece attacata di simonia* (Cavalieri). Les succès obtenus à l'étranger ne l'éloignèrent pas de sa patrie et, en 1551, sur la proposition du gouvernement ragusain, il devint évêque de Ston. Aucun ouvrage

[1] S. Cerva, o. c., II,134-5, et d'après lui Appendini et Gliubich disent qu'il vécut au xve siècle, tandis que Stojanović dans sa *Dubrovačka književnost*, Dubrovnik 1900, 56, affirme qu'il avait obtenu cette aide en 1560. R. Jeremić et J. Radić, *Prilozi za istoriju zdravstvene kulture starog Dubrovnika*, II, Beograd 1939, 58, III, 1940, 140, 154.

[2] G. M. Piò, *Delle vite de gli uomini illustri di S. Domenico*, II, Pavia 1613, 210. G. M. Cavalieri, *Galleria de'sommi pontefici... e vescovi dell'ordine de' predicatori*, I, Benevento, 1696, 387. *Biografska dela... cit.*, 74, 111. S. Cerva, *o. c.*, III, 36-9. *Id. Iconotheca... cit.*, 180-87.

de ce savant prélat ne s'est conservé bien que son docte ami Didak Pir (Jacobus Favius) dise dans son épitaphe : « Hic situs est ille, qui scripsit opuscula mille, vir rara doctrina... [1]. »

Par une coïncidence curieuse le successeur de Gučetić au diocèse de Ston, l'évêque Bonifacije de Stephanis Drkolica († 1582), franciscain de Lopud, avait lui aussi terminé ses études de théologie à la Sorbonne [2]. Le *Pregati* et le Petit Conseil lui accordent le 21 avril 1543 une subvention de 30 ducats pour qu'il puisse aller poursuivre ses études [3]. Il fut ensuite professeur chez les dominicains à Raguse, puis gardien de la Terre Sainte à Jérusalem (1551-1564), délégué apostolique au concile de Trente (1562) et enfin évêque de Ston (1564-1581). Comme délégué au service de Raguse et du pape, il voyage en Italie, en Espagne, en Pologne, et probablement en Russie. Lorsqu'un prêtre de son évêché , sous l'empire de la colère, tua le *knez* de Ston, un noble qui l'avait publiquement injurié et provoqué, le gouvernement aristocratique exigea de l'évêque qu'il privât immédiatement le prêtre fugitif de la dignité ecclésiastique. Mais lui, plébéien, ne voulut rien entreprendre avant qu'une enquête ne fût ouverte conformément aux canons de l'Église. Sur ce, les autorités l'exilèrent de la République pour désobéissance, et il quitta pour toujours sa ville natale à laquelle il avait fait tant de bien. En qualité de visiteur apostolique, il se rend auprès des chrétiens dans les pays d'Europe sous la domination turque, en Dalmatie, en Bosnie et Herzégovine, en Slavonie, en Hongrie. Il succombe à la fatigue de ce pénible voyage et meurt en exil à Temišvar, alors occupé par les Turcs, entouré d'attentions de la part de la colonie locale des commerçants ragusains. Partout où il passait, il laissait des traces de son amour pour le prochain. En dehors de son œuvre apostolique, Drkolica a laissé certains ouvrages religieux et des récits de voyage qui ne se sont pas conservés. Son contemporain ci-dessus mentionné, Didak Pir [4] nous en parle favorablement.

En 1555, le Petit Conseil accorde au dominicain frère Arhandjel Gučetić (Gozze) trois ducats, pour faire des études à l'étranger, mais cinq ans plus tard, il lui refuse cette subvention pour Paris [5]. Il est donc probable que la première somme lui avait été donnée

[1] Flavii Iacobi Eborensis, *Cato Minor...*, Venise, 1596, 223.

[2] Drkolica = batinica, « petit bâton », cf. les prénoms Batinić, Batina. L. Wadding, *o. c.*, XIX-XXI. *Biografska dela... cit.*, 3, 20-21. S. Cerva, *Bibliotheca... cit.*, II, 236-37. A. Šimčik, *Hrvat obnovitelj Božjeg groba*, tirage à part de la *Hrvatska Straža*, Zagreb 1936, 5 *sq.*

[3] *Consilium Rogatorum*, vol. 46, f. 111. *Consilium Minus*, vol. 39, f. 238 v.

[4] Flavii I. Eborensis, *o. c.*, 219-20.

[5] *Consilium Minus*, vol. 43, f. 234 c, 21-1-1555. *Consilium Rogatorum*, vol. 55, f. 185, 16.-11-1560.

pour Paris et que, n'ayant pas terminé ses études, il redemande une bourse pour la même école où il les avait commencées. Six mois auparavant, le Petit Conseil accordait à deux autres membres du même ordre 30 écus à chacun pour faire des études à Paris [1].

Il est probable qu'au siècle suivant, c'est-à-dire au XVII[e], il y eut à Paris des étudiants ragusains, mais je n'ai pas réussi à en retrouver un seul dans les registres de l'époque, incomplets non encore publiés. A partir du début du XVIII[e] siècle, les Ragusains, très probablement, craignaient d'exposer les âmes susceptibles de leurs jeunes gens inexpérimentés aux périls innombrables que présentait cette ville entre toutes, foyer de la pensée libre et de toutes sortes d'innovations qui menaçaient l'ordre établi et l'ancienne échelle des valeurs. Il se peut que la crise économique qui sévissait alors ait empêché bon nombre de Ragusains d'aller étudier à l'étranger.

On n'a trouvé jusqu'à présent dans les registres de la Sorbonne que les noms de deux Ragusains Stojković et Dragišić, dont on a parlé plus haut. Il faudrait donc vérifier toutes les biographies sus-mentionnées, œuvres sans critique de compilateurs travaillant d'après des sources inconnues de nous. L'on peut espérer trouver à ce sujet plus de données dans les archives de la République que dans celles de la Sorbonne. Il n'y a jamais eu de registres complets des étudiants inscrits ; les registres de certaines *nations* et de certaines facultés ont disparu ; en outre, seuls étaient enregistrés les boursiers, les gradués et les étudiants qui exerçaient une fonction. C'est que les jeunes étudiants, procureurs pour un mois, trouvaient ennuyeux d'inscrire scrupuleusement les données sur les registres, et ne le faisaient qu'à la hâte. Ainsi dans les registres revus et publiés des différents collèges parisiens (Sorbonne, Navarre, etc.) pour l'année 1464 [2], sur deux mille cinq cents noms, il n'est pas possible d'identifier un seul Ragusain. L'on y trouve, il est vrai, des noms communs à Raguse, comme de Cruce, Natalis, de Puteo et autres, mais l'on peut les retrouver ailleurs. Des registres et des copies ultérieurs ont été conservés, mais ils sont également incomplets [3]. Ils contiennent certains noms slaves dont quelques-uns croates ; par exemple : au XV[e] siècle, deux de Trogir, Tranquillus Andronicus de Dalmatia et Michael Georgii

[1] *Consilium Rogatorum*, vol. 55, f. 111 v, 4-5-1560.

[2] M. Spirgatis, « Personalverzeichniss der Pariser Universität von 1464 », *Beihefte zum Centralblatt für Bibliothekwesen I*, Leipzig 1888-89, 1-52. On y mentionne beaucoup de noms dont il est difficile de préciser l'origine comme par exemple Iohannes Radoul, Nicolaus Mileti, Petrus Miloti et autres.

[3] *Collectio Catalogorum D. D. Baccalaureorum Licentiatorum ab a.* 1373 *ad a.* 1774, manuscrit de la Bibliothèque Nationale à Paris, Fonds latins No 15,440. A. Franklin, *La Sorbonne, ses origines* [2]..., Paris, 1875, 222-31.

de Tragurio 1415, deux Syrmiens, Marcus et Benedictus de Syremio 1420, puis Cosmas Symonis, diocesis zagrabiensis 1432, et, plus tard, Jacobus Wisnich, 1696 [1] ; il y a aussi en 1400 trois slovènes : Georgius de Rain de Sclavonia, Petrus de Carniola et Leonardus de Laybach [2]. L'orthographe compliquée des noms étrangers est souvent douteuse car ils étaient transcrits généralement comme ils étaient prononcés ; on trouve par exemple, parmi les étrangers les noms suivants : Joannes de Buzanceyo, Jacobus de Sclavigus, 1608 ; Petrus de Kerancoz, 1694 ; Franciscus de Kerineuff, et autres, dont on ne peut retracer l'origine.

Dans le microcosme ragusain, le développement général de la pensée européenne se reflétait depuis longtemps. C'est pourquoi il y eut des Ragusains qui, à de différentes époques, se distinguèrent dans l'immense domaine de presque toutes les sciences. L'étincelle de la pensée franchissant les espaces et les frontières, alluma aussi quelques flammes dans cette petite ville. Et des Ragusains rencontrèrent ainsi des Français dans le plus haut domaine de l'activité humaine et collaborèrent fructueusement avec eux dans le désir commun d'apprendre. Beaucoup d'entre eux montrèrent des aptitudes et des talents spéciaux, par exemple pour les mathématiques. Deux grands mathématiciens, Marin Getaldić (Ghetaldi, 1566-1627) et Roger Bošković dont il a été question plus haut, ont eu des liens étroits avec la science française.

La soif de l'étude poussa Getaldić, dès sa jeunesse, dans le monde lointain. C'est à Rome d'abord qu'il s'entraîne au labeur scientifique et de là, enthousiasmé par le nouvel essor qu'avaient pris les mathématiques, il entreprend un long voyage et fréquente pendant six ans les principaux foyers de ces études en Europe [3]. Son séjour à Paris et le contact avec les savants parisiens furent décisifs pour tout son travail ultérieur. Il est d'abord l'élève et puis le disciple et l'ami du grand François de Viète. Il paraît que Ghetaldi fut un des premiers qui comprirent la portée universelle des découvertes du plus grand mathématicien français de cette époque, découvertes qui signifièrent un vrai bouleversement et le Ragusain en appliqua constamment les méthodes dans ses recherches. Ce jeune étranger admirait tellement Viète que ce fut justement lui qui publia, en

[1] A. Budinszky, *o. c.*, 226-34.

[2] M. Pivec, « Jugoslovanski dijaki na pariški univerzi v srednjem veku », *Čas* XVIII, Ljubljana, 1923-24, 16-22, 110-25.

[3] S. Cerva, o. c., III, 52-55. E. Gelcich, *Eine Studie über die Entdeckung der analytischen Geometrie*, *Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik* IV, Leipzig, 1882, 191-231. O. Kučera, « O. M. Getaldiću », *Rad* 117, Zagreb, 1893, 20-60. J. Majcen, « Spis M. Getaldića o paraboli », *Rad* 223, Zagreb, 1920, 1-43.

1600 à Paris, l'œuvre de son maître : *De numerosa potestatum purarum atque adfectarum ad exegesin resolutione*[1]. Les biographes disent qu'il était si connu que la célèbre université de Louvain lui offrit une chaire. Après la mort de Viète en 1603, Getaldić quitte Paris, mais reste en contact avec ce milieu, où travaillait encore toujours son autre ami, Alexandre Anderson, professeur de mathématiques.

L'activité ultérieure de Getaldić en Italie et dans sa patrie, reste attachée à ce foyer de science. Il publie en Italie de 1603 à 1607 cinq de ses œuvres dont deux sont inspirées du livre de Viète, *Apollonius Gallus* (Paris, 1600). Dans l'une il essaye de compléter la restitution faite par son maître de la géométrie du grec Apollonius de Perga, et il souligne avec fierté cette collaboration fructueuse : l'Apollonius classique n'a pu être complètement restitué par l'Apollinus français (c'est-à-dire Viète) sans le concours de l'Apollinus illyrien (c'est-à-dire Getaldić) [2]. Dans ce traité, publié en latin à Venise en 1607, le savant ragusain souligne fièrement son origine slave et son audace de concourir à son maître français.

Il passa la fin de sa vie dans sa ville natale où il poursuivit ses recherches scientifiques, à propos desquelles une légende a pris naissance : avec des miroirs convergents installés dans sa grotte au bord de la mer (qui d'après son surnom « Bete » s'appelait *Spila Betina*) il aurait mis le feu à des bâtiments dans le canal de Lokrum. Il jouissait d'une grande considération et remplit les plus hautes fonctions dans l'État.

Les biographes exagèrent en répétant d'habitude que Getaldić fut le premier à appliquer l'algèbre dans la géométrie. Mais cet « *angelo di costumi et demonio delle matematiche* » a été parmi les premiers à comprendre l'importance de la fusion de ces deux sciences et a prévu que cette méthode mènerait à de grands résultats. La *Géométrie* de Descartes n'a paru que sept ans après l'œuvre posthume de Getaldić *De resolutione et compositione mathematica* (Rome, 1630). Le grand penseur de Touraine ne le nomme pas, mais cela ne veut pas dire qu'il ne connaissait pas son œuvre. Descartes a utilisé plusieurs fois les travaux de ses prédécesseurs sans les nommer ; il agit de même envers Marc-Antoine de Dominis de Rab, lorsqu'il publia sa théorie sur le phénomène de l'arc-en-ciel. En outre, Getaldić dans son œuvre *Nonnullae propositiones de parabola* (Rome, 1603) a, jusqu'à un certain point, devancé Descartes, Desargues et Pascal dans ses recherches sur les courbes du second degré. Ses mérites sont indéniables en ce qu'il a par ses profondes intuitions et ses efforts préparé le terrain à maintes découvertes ultérieures.

[1] O. Kučera, *o. c.*, 24, 37.

[2] « ...*sic Apollonius Gallus non sine Illyrico Apollonium* Pergeaum... excitabit ».

Ses travaux furent tout de suite remarqués en France. Deux ont pris place dans les manuels de mathématiques les plus importants, par exemple le *Cours de mathématique* de Pierre Héringone (en français en 1634 et en latin en 1644). J. E. Montucla en fait l'éloge dans son *Histoire des mathématiques* (1758) [1].

Quelque cent ans après Getaldić, à l'époque de l'érudition, un autre Ragusain, antiquaire, byzantologue et numismate, travaille à Paris. Le bénédictin Anselme Banduri (1671-1743) quitte jeune sa ville natale dans laquelle il ne retournera plus [2]. Il étudie d'abord la philologie latine et grecque à Naples et à Rome. A Florence, à la cour de Cosimo III Medicis, il attire l'attention du célèbre Bernard de Montfaucon qui le fait venir à Paris pour y compléter ses études sous la conduite d'un autre glorieux érudit, Jean Mabillon, membre du même ordre [3]. Le père Anselme arrive à Paris le 20 février 1702 après avoir passé par Livourne et Marseille. Il travaille avec ardeur et après six mois, Montfaucon peut dire de lui : « Dom Anselme de Raguse fait de merveilleux progrès dans les lettres... J'espère qu'il sera bien tôt en état de travailler utilement pour le public. Il est fort aymé dans le Monastère. Son bon naturel et sa conduite sage et religieuse luy attirent les coers de tous les religieux... Il a connaissance des plus habiles gens de Paris, qui l'honorent et l'estiment beaucoup ». Ses maîtres le louent de plus en plus ; ils disent : « Il sera un jour un des principaux ornemens de la République des lettres » ou encore « les beaux talens de ce religieux sont connus de tout le monde ». Neuf ans après son arrivée à Paris, paraît sa première œuvre *Imperium Orientale sive Antiquitates Constantinopolitanae.* Le supérieur du couvent est très content de lui : « Dom Anselme a vécu ici plus de dix ans comme tous nos religieux, vivant dans toute la rigueur de notre vie qui est austère, quoiqu'il n'y soit obligé... Son esprit, sa sagesse et sa pénétration le rend digne des plus grands

[1] Dans sa patrie, ses mérites furent longtemps reconnus, comme ne le furent que ceux de peu de ses compatriotes. Au XIXe siècle les frères Senčić donnent à leur nouveau bâtiment le nom de « Marino Ghetaldi », et l'écrivain Ivan Antun Kaznačić publie en 1819, à l'occasion du lancement de ce vaisseau, un recueil spécial de poésies de quinze poètes ragusains en l'honneur et sous le titre de *Nave Ragusea... Ghetaldi*, Componimenti latini, italiani ed illirici. Le consul Marc Bruère (l'écrivain croate Bruerević) se joignit à eux avec une épigramme latine, du reste sans aucune valeur littéraire comme tout le reste de cette publication circonstancielle. Et c'est ainsi que s'entremêlèrent une fois de plus les événements et les hommes à travers les siècles et les espaces. Qui sait si ce navire portant le nom de Getaldić a jamais mouillé l'ancre dans un port français ?

[2] S. Cerva, *o. c.*, I, 93-101. J. Nagy « Prilozi za biografiju A. Banduri », *Prilozi* IX, Beograd, 1929, 83-108.

[3] J. Dayre, « Documents inédits sur la vie de Banduri à Paris », *A. I. F. Z.*, Zagreb, 1937, 147-58.

emplois ». Des deux maîtres de Banduri, Mabillon est un simple religieux et Montfaucon un homme du monde accompli. Le Ragusain par son caractère, ressemble bien plus au second et non seulement il suit ses traces mais il le surpasse. Trois ans après la publication de son œuvre, Banduri devient membre de l'Académie des Inscriptions. Mais son attitude change. Il s'approcha de la cour de Louis XIV, surtout du duc Philippe d'Orléans, régent depuis 1715, et fut le confesseur de la reine-mère jusqu'à la mort de celle-ci. Cela lui ouvrit les portes de l'Académie plus que tous ses mérites dans le domaine de la science. Sa seconde œuvre *Numismata Imperatorum Romanorum* (1718) le rendit encore plus célèbre. Son attitude envers ses maîtres a probablement été curieuse et il semble qu'il ait rompu avec eux car Montfaucon écrit en 1723 : « Dom Anselme est toujours ici, je ne le vois jamais depuis trois ans ». Il s'éloigna donc complètement de son maître (Mabillon était mort déjà en 1707), du milieu religieux, laissa même ses études, séduit probablement par la vie hédonique dans la prétendue haute société, pleine d'attraits pour un parvenu. Enivré par ses succès, après avoir passé la quarantaine, il avait complètement changé, menant une vie libre dans le grand monde, ce qui scandalisait ses frères. Le père Charles d'Issart se plaint (le 1er mai 1719) de « la mauvaise édification que ce religieux donne à nostre communauté et aux séculiers qui sçavent sa vie », et il continue avec ces mots sévères : « comme il porte notre habit, nos supérieurs ont eu la mortification de recevoir divers reproches de ce qu'ils souffroient qu'un de nos religieux courût par tout à la cour, et à la ville... Depuis un an, ou plus nous ne le voions jamais dans notre église... Nous ne sçavons où il dit la messe, ni où il se confesse. Il est perpetuellement avec les séculiers, mangeant de la viande avec eux contre notre sainte regle... En un mot il n'a rien de religieux que l'habit » et il ajoute enfin : « Madame [1] protège extrêmement ce religieux. »

C'est ainsi que Banduri a vécu jusqu'à sa mort à Paris. Après le livre sur la numismatique il ne publia plus aucune œuvre pendant les dernières 25 années de sa vie.

Banduri était, par correspondance en relation avec sa patrie. On connaît ses lettres à son parent Antun Righi, évêque de Trebinje, membre de l'Académie des Oisifs [2]. Il avait à Raguse une sœur Frane, mariée au secrétaire de la République Ivo Natalić Aletin qui s'occupait aussi d'antiquités et de numismatique et qui possédait une

[1] Sans doute la femme du Régent, fille illégitime de Louis XIV et de Mme de Montespan.

[2] *Lettere di Giorgio Mattei*, III, 301-08, manuscrit de la bibliothèque des Franciscains à Raguse. M. Deanović, « Odrazi talijanske akademije degli Arcadi preko Jadrana », *Rad* 250, Zagreb 1934, 30.

riche collection d'antiquités et de monnaies et était l'âme de l'Académie des Oisifs [1]. Banduri connaissait la collection numismatique de son beau-frère et il en a décrit quelques pièces. Il avait trouvé en Aletin un bon collaborateur à Raguse qui lui fournissait des informations, des matériaux divers et des inscriptions, de Raguse, de Bosnie et de Serbie. En revanche Banduri lui envoyait ses livres [2]. Cette collaboration des deux érudits aux deux bouts de l'Europe, pour une œuvre qui de la capitale française eut son point de départ dans le monde des érudits, est aussi très intéressante. De la correspondance d'Aletin avec Djuro Matijašević (Mattei) à Rome, nous apprenons qu'en 1727 le père Anselme « *sostiene il posto di antiquario e bibliotecario del duca d'Orleans et ha pensione e stanza nel suo palazzo reale* [3] ». Il mourut dans un lit somptueux à la cour, et non dans une modeste cellule monastique.

On a dû parler de lui-même à Raguse, en critiquant son genre de vie. Crijević a écrit vers 1740 une courte et véridique biographie et il ajouta plus tard en 1743 la nouvelle de sa mort. L'historiographe consciencieux, en écrivant sur un contemporain de son vivant, craignait de ne point exagérer en n'importe quelle manière. Il se borne à énumérer les œuvres de Banduri laissant, comme il le dit lui-même, à d'autres plus capables le soin de les juger et de les vanter. Il y a, semble-t-il, dans ces louanges une ironie cachée, produit peut-être d'un peu d'envie mêlée à la sévérité de ce Caton dominicain.

* * *

Ainsi, après ceux qui ont été énumérés dans le premier chapitre, quelques représentants d'un autre genre d'anciens voyageurs et d'hôtes ragusains en France ont défilé devant nous. En dehors de ces marins, commerçants, diplomates, savants et étudiants, il y avait un nombre assez considérable de leurs compatriotes qui visitèrent ce pays pour d'autres raisons. Certains d'entre eux, surtout les riches seigneurs, y allaient pour y faire des achats, des placements et par pur désir de connaître ce monde si attrayant pour ces gens civilisés, pleins de désirs divers et de besoins spirituels.

Par conséquent, personne ne peut savoir même approximativement quel fut le nombre de Ragusains qui pendant la durée de la République, ont connu et visité le pays de France et la société française. Le Petit et le Grand Conseil et probablement le Sénat

[1] M. Deanović, *o. c.*, 24-29.

[2] V. sur ces rapports, la correspondance de Natalić avec Djuro Matijašević, manuscrit de la bibliothèque des Franciscains à Raguse, I, 42, 49, 229 et autres.

[3] Lettre du 30.X.1725. *Ibid.*, I, 531.

avaient toujours parmi leurs membres quelques connaisseurs de ce pays qui remplissaient le rôle d'expert dans les questions relatives à la France. Ces quelques exemples ont été cités pour tracer un tableau approximatif. En tout cas on ne commettra pas d'erreur si, en faisant des recherches sur les rapports franco-ragusains, on tient compte des rencontres de personnes appartenant aux diverses classes sociales, sur lesquelles se basait en fin de compte, l'opinion réciproque des deux peuples.

D'habitude ces voyageurs et ces hôtes ragusains même inconsciemment et sans le vouloir, rendaient la France plus proche à leur milieu et inversement par leurs connaissances, leurs aventures et leurs informations. Un contact plus intime leur était rendu difficile, il est vrai, par leur ignorance de la langue, car ce n'est qu'au cours du XVIIIe siècle, que quelques-uns d'entre eux apprirent le français, et ce n'est que vers la fin de ce siècle qu'un petit nombre se mit à écrire dans cette langue. Mais quand même, après avoir respiré cette atmosphère, ils rentraient chez eux changés. Ils mettaient une note différente dans la vie culturelle si compliquée de leur ville, qui n'aurait pas atteint ce niveau, s'il n'y avait pas eu des liens avec le monde cultivé.

Tous ces rapports longs et variés, visibles et invisibles, ont dû laisser des traces sur les contacts littéraires, dont il sera question dans le troisième chapitre. Car on verra que l'influence française est dans la vie de Raguse plus grande qu'on ne pense d'ordinaire. Les anciens Ragusains voyaient loin non seulement en ce qui concerne la politique et les affaires économiques, mais aussi en ce qui concerne la vie intellectuelle. La péninsule voisine n'était pas pour eux l'unique source des biens spirituels, et souvent c'est par elle qu'ils connurent et assimilèrent certains produits de l'esprit et du goût français. L'impulsion et l'inspiration françaises, directes et indirectes, s'exercèrent même dans cet ancien foyer de la culture slave, placé entre la Méditerranée classique et les Balkans slaves.

APPENDICE

Les originaux des documents ci-dessous se trouvent dans les archives de Raguse.

1-4

Djuro Gučetić (Gozze) au Sénat.

Les lettres sont fidèlement reproduites jusque dans leur graphie, pour montrer comment les nobles ragusains instruits connaissaient l'italien, qui n'était pas leur langue maternelle.

1

Illmi et Eccmi Sigri. Padni miei Onmi.

Hieri riceuei la lettera delle SS. VV. Illme di 2 del passato che e copia d'una altra per la quale mi si comanda che mi tratengha in questa corte dicendomisi che presto mi sarebbe concesso un loro negotio da tratarsi con la Mta del Re, et sebene io ero in procinto per tornare in Italia con buone licenze del S. Carle mio Sre per rassetare alcuni miei particolari ho posposto nondimeno ogni cosa et come mi comandano mi sono fermato aspetando d'eseguire con quella prontezza et diligenza che mi si conuiene quanto gli sarra piaciuto d'ordinarmi Io non sono poi troppo lungo in descriuer a VV. SS. Illme i primi rumori et sono qui per quelle cause che loro con prudentisia (?) potranno considerare et mi bastera solamente dirle che sebene li Marescialli di Memoransi et di Cosse sono prigioni in Parigi nella Bastia il che è ueramente attione di grandissima conseguenza pure dal hora in poi che furno carcerati. Le cose uanno quiete et si lauora più sott'acqua se mai il Marescial d'Anuilla fratelli di Memoransi e fuori et ha le arme in mano il che rende gli animi sospeti nondimeno da tutte le bande si uede che s'e presa la uera strada et molti dicono gran cose et molte altre aspettano di uederne delle maggiori Dio benedetto ci sia protettore et propitio con tutto ch'i peccati cosi meritassero uendetta et non misericordia Scriuo più alla laconica che posso per non dir più di quello che la stretezza dei tempi comporta onde le supplico ad iscusarmi Colche bacio le mani a VV. SS. Illme et le prego dall'Idio ogni felicità, Dalla Corte Dal Bosco di Vicena alli VI di Maggio 1574.
(Fasc. IX, N. 428)

2

Illmi e Carmi Sigri miei Onmi.

Alli VI di questo scrissi alle SS. VV. Illme la riceuuta della loro lettera di 2 d'Aprile et le diedi quel poco raguaglio delle cose di qua che potei. E riceuuto di poi due altre del medmo tenore il che col dirle che le cose stanno quasi nei medesimi termini eccetto che Kragl nemochian toliko slo da liecnizise straxe ueoma a ostala Gospoda szienega martua sasctoga darxe sa siciaua a od iucer pocelamuie febra uelika Seruira per risposta delle dette et non sauendo cifra con loro m'e parso metter quel poco nella nostra lingua per li rispetti che si possono imaginare Colche li baccio le mani et prego dali Dio ogni contento.

Dalla Corte Crma alli 22 di Maggio 1574.

3

Illmi et Eccmi Sigri miei Onmi.

Con la mia di 22 VV. SS. Illme haurano ueduto il suspetto che si haueua della uita del Re et con questa saprano che piacque dipoi al Sigr Dio chiamar hieri Sua maesta a se alle 3 hore che sono incirca 20 hore all'Italiana con tanto dispiacer di tutto questo regno che non si potrebbe imagginar il maggiore et come uisse sempre chatolicissimamente cosi e anco passato riceuendo tutti li sacramenti della Chiesa con tanta franchezza d'animo che pareua impossibile ai circostanti che hauesse male tenendosi sempre la Regina Madre per mano et pregandola a uoler raco-re al Re di Polonia acciò ottiene questa sucessione il Duca d'Alanson suo fr-ello et il Re di Hanovrà suo cognato esortando loro con belissima maniera dall'altro canto

a uoler esser insieme con detta Regina a conseruargli il Regno finche uencira et ubidira ai patenti et amoreuoli ricordi che la gli darebbe. Domani sarò a Parigi ad aspetar il Re. Intanto la Regina Regente procura di conseruar ogni cosa alla diuotion di SS. VV. et i popoli pregano il S. Dio che la ispiri ad effetuarsi quanto trouerà incaminato dal fr-ello Colche le bacio le mani et prego dal S. Dio ogni conten-za.

Dal Bosco di Vicena l'ultimo di Maggio 1574.

4

Illmi et Eccmi Sigri miei Onmi.

Hauendo riceuute le lettere et le scritture che le SS. VV. Illme m'hanno mandate per loro seruitio in questa corte basciero loro primi creante di nuouo le mani assicurandole che mi reputaro sempre gratia singolare di poterli seruir in qualsi uoglia cosa che piacera loro di comandarmi Bene m'e incresciuto di non hauer hauuto il loro comandamento un poco prima non essendo ariuato se non dopo la morte del Re per la qual cosa con tutto che la Regina sua madre gouerni qui con pienissima auttorita et che habbia mostro a Mons Illmo mio Sre d'hauer qualche sentore del negotio auisata dal suo Amb-re residente in Tur(chi)a come gli haura fatto saper mediante Franco Gondola da mia parte al qual mi parte seruirlo per non fastidir loro con tante lettere considerata la natura della comessione ch'e piutosto per escusarle che per domandar cosa alcuna a nome loro ho pensato di soprasedere fino all'ariuo del nouo Re che s'aspettasse (?) breue perche ad ogni modo par difficile a credere che la Regina non rimetesse questo negotio alla uenuta di S. M.-ta come suol far [di] tutti gli altri eccetto quelli che concernono la sicurezza di questo Reame con la quale bisognando rinouar questo officio ho riputato piu conueniente e maggior riputatione e uantaggio di parlargliene poi al'hora e fratanto auisare le SS. VV. Illme le quali al passar di S. M-ta per Italia (come si dice) potranno anche auer fatto fare loro di la questo officio ouer comandar a me qualche altra cosa di piu che loro paresse portare l'occasione pero le suppco che si degnino di non trouare cattiuo questo partito che con buona intentione ho preso per il migliore massimo trouandomi la comodità d'un coriero che parte per Ferara et continuàre di fauorirmi con nuoui comandamenti si ch'io sappia s'ho da presentare questa loro lettera al nuouo Re e tratar il negotio con S. M-ta quando sara ariuata opur soprasedere perche intanto quello che si degnaranno di comandarmi possono esser certe che da me saranno sempre seruite con fede et diligenza.

Da Parigi il p-o di luglio 1574.

5

Mazarin au Sénat

Illmi et Eccmi Sigri.

Ritornandosene il Padre Marino Marincelli con le risposte del Rè al dispaccio del Primo Visir della Porta, non mi sarebbe mestieri d'altro testimonio per assicurare l'EE. VV. della premura che hò hauuta in farlo spedire secondo le instanze della loro cortesissima delli 17. Ottobre, mà per comprobare quello, ch'haurò sempre in ogn'altra occasione, che potessero porgermi l'EE. VV. ho uoluto assicurarle, che in me trouaranno sempre una prontissima dispositione ad impiegar uiuamente l'opera mia per seruirle, mentre bacio loro per fine affettuosamente le mani.

Aix, 20 Gennaro, 1660.
(Fasc. LXI, No 2009).

6

Instructions du Sénat à Salvator Djurđević

Commissione per il P. F. Salvatore Giorgi
inviato alla Corte di Francia del 1667
Il Rettore, e Consiglieri della Repca di Ragusa
con suo consiglio di Pregati

In contemplazione della nostra sufficienza, u'habbiamo elletto per andare in Francia, per esseguire quanto qui appresso ui sarà acomesso et ordinato, e però.

Con nome di Dio della gloriosa Vergine Maria, e S. Biaggio nostro protettore ui comettiamo, et ordiniamo, che dobbiate andare in Francia alla Real Corte di Sua Maestà Christianissima per l'effetto che qui appresso ui sarà ordinato, e specificato.

Ma prima andarete à Roma et iui trouarete il S. Steffano Abbate Gradi nobile nostro, al quale presentarete le nre lett^e^., e da esso riceuerete particolare instruttione del modo, e mezzi che douerete tenere per hauere udienza dalle Maestà Loro, e per ottenere la nostra buona, e presta speditione, cosi anco lett^e^. di raccomandazione per quelli grandi, et alti Sigri della Corte Sua Reale ; il che hauuto che hauerete ui auiate con ogni prestezza possibile uerso Francia alla detta Corte Reale, doue ariuato che sarete andarete da quel Sigre, ô Sigri del quale, ô quali sarete indirizzato dal d^o^ S. Abbate Gradi con le sue lett. di raccom. e le nostre ; e li farete riuerenza da parte nostra offerendoli la nostra seruitù, e la continoatione della nostra osseruanza uerso di lui pregando che uogli esserci fauoreuole per hauer udienza dalle Maestà Loro Christianissime, e per la uostra buona, e presta speditione ; e con bel modo rapresentarete al d^o^ Sre la causa della uostra missione essere: per far humil inchino di ueneratione alle Loro Maestà Christssime per parte nostra, e presentarle la perpetua osseruanza, e deuotione che teniamo, e professiamo alla gloriosa loro Corona, et insieme consecrata offerirle la nra seruitù, con intiera continuatione dell'istesso ossequio uerso le Maestà Loro ; e supplicarle per li Reali aiuti, e protettione in queste nre grandissime afflittioni nelle quali siamo caduti per il terremoto sucesso li 6. d'aprile passato. — Et essendo commodità di tempo opportuno, e conoscendo che detto Sre desidera saper il sucesso predetto, et il bisogno c'habbiamo. Raccontarete breuemente il caso del terremoto, et incendio, che segui appresso con dirocamento delle chiese, monasterij, e publici, e priuati, e d'offitij con essere restate illese solamente le fortezze, e le mura della città, auertendoui di non aggrauar talmente il caso, ch'apparisca irremediabile, ô disperato, mà essere ueramente degno di grandissima compassione cosi rispetto all'ecidio delle case, perdita delle priuate sostanze, e buona parte delle publiche, come per la mortalità di persone con estintione di famiglie intiere. Perche con aiuti di Prencipi christiani, si come si è cominciato, si spera buon effetto per la restauratione della città, e sue habitationi. Rapresentata anco cosi al detto Sre, et douunque u'occorerà trattare, e parlare di quanta importanza sia alla quiete, e bene della christianità tutta la conseruatione, e mantenimento di questa scala non solo per li negotij di Leuante tratti, e maneggiati da tutte le nationi massime dalli Francesi, mà anco per esser un antemurale della S. Chiesa. Che la Repca nostra hà hauuto sempre in grandissima ueneratione la gloriosa Corona di Francia, trattando con molto affetto, et honoreuolezza li sua suditti, e li residenti, et consoli sua in questa città, et in più occasioni seruito li sua ambasciatori quando per di quà sono passati alla Porta Ottomana. Pregando tutti che ui siano fauoreuoli per la ura buona e presta speditione.

Introdotto che sarete auanti la Maestà Reale del Rè Chrismo farete humilissimo inchino di ueneratione come si costuma, e conuiene alla Maestà Sua, e presentarete

le nostre lett. credenziali, et appresso con molta riuerenza d'ossequio rapresentarete la nostra antica, e perpetua osseruanza uerso la Sua Real Corona con intiera seruitù dalli nri maggiori, e da noi à quello professata, et consecrata ; supplicando Sua Maestà Chrisima di Sua Real Protettione sopra di noi, e la nostra Repca massime in queste sue grandissime afflittioni, e trauagli nelli quali si troua caduta per causa del fierissimo terremoto sucesso li 6 Aprile passato à segno che senza la potente mano di Sua Reale clemenza, e munificenza restaurar cosi presto si diffida, e della Sua Reggia Protettione conseruarsi teme ; e che però humilmente si supplica la Sua Reale Chrisma Maestà di quelli aiuti che la Sua magnanima munificenza stimarà più propizij al caso, e bisogno nostro. Il medmo modo tenerete con la Maestà Reale della Serenma Regina Sua mogle facendo medesime essibitioni, instanze, e suppliche d'aiuto.

Et occorendo sopra ciò far memoriali ô suppliche le farete fare in buona forma consultandoli con persone perite,e prattiche della Corte.

Essendo richiesto direte e non essendo richiesto sugerirete, li proprij, e proportionati aiuti alli presti bisogni per la restauratione della città nra e che da Loro Maestà sariano li denari, per mezzo de quali in queste parti facilmente s'haueranno materiali necessarij, et altro al bisogno ; e che ci sarebbe anche di molto solieuo della conseruatione nostra per la diffesa buona qualità di moschetti, archibusi, spade di campagna, e simili monitioni per essere li nostro armamento quasi tutto delle ruine guasto, e fracassato.

Sogliono essere appresso le Maestà Loro, e particolarmente la Regina Regnante persone religiose molto fauorite, e potenti ; onde procurarete penetrare, e sapere detti religiosi, dalli quali andarete con farli douuta riuerenza ; e li rapresentarete il caso, e bisogno nro e di quanto benefitio sia la conseruatione di questa nostra città, e libertà per benefitio della S. Fede mentre che in essa s'è mantenuta, e si mantiene con tanto splendore, e per suo mezzo si saluano infiniti schiaui christiani d'ogni natione, fugitiui, e riscatati, e medianti (!) li priuilegij che goda (!) la Repca nostra in tutto l'Imperio Ottomano sono mantenuti li Christiani di quelle parti, con comodità delle chiese, et administrationi di SSmi Sacramenti con grandissimo utile, e consolatione di quelli popoli, e che però speriamo che la Maestà Loro come Prencipe Chrismo largamente ci soueniranno per poter rauiuare la città nostra, e rauiuata conseruarla sotto la loro Reggia Protettione. Tanto più che la maggior parte delli aiuti delli Prencipi cristiani si impegnarono della riedificatione e restauratione delle chiese, monasterij, e luochi pij che però pregarete detto Religioso che per cause cosi giuste, e pije uogli interporre la sua religiosa autorità, et opera appresso le Loro Maestà per la ura buona, e presta speditione, assicurandolo che le Loro Maestà non faranno cosa più cara à Dio, ne più gloriosa al mondo quanto che assistere con loro reggia protettione alla riedificatione e conseruatione di questa città.

E quando le Maestà Loro, ô qualche altro generoso Prencipe di quella Corte si risolueranno d'aiutarci con dennari, armi, et altro che s'è detto ricorarano alli medesimi modi, e mezzi per farci con sicurezza penetrare il tutto, uoi però procurarete che si faccino speditioni preste, et sicure.

Finito c'hauerete tutti questi negotiati, ui lincetiarete (!) dalle Maestà Loro con ringratiarle delle loro reggie munificenze, supplicandole della continuatione della reggia loro protettione sopra di noi, e la libertà nostra. Il medemo farete atto di ringratiamento con offerta della nra affettuosa osseruanza à tutti quelli Sri che ci saranno stati fauoreuoli ô haueranno prestato di loro libera generosità qualche aiuto alli primi nostri bisogni, e procurarete hauere lettere responsiue, le quali hauute tornarete à noi.

E se nel uiaggio ô alla d-a Corte sentirete, ô u'occorerà alcuna [un mot manque] della saputa nostra massime spettanti alli nostri interessi non mancate scriuer

auiando le lette à Marco Basseglio, ô à Michel Sorgo à Venetia, al Sr Steffo Gradi Abbate à Roma, et al Sr [?] iodono Bosidari in Ancona.

E perche frà l'altre lette che ui si consegnano sono quatro lette à sigillo volante una per un'Cardinale, e tre per diuersi Prencipi della Corte, delli quali non sapendo noi li nomi ne le loro dignità, uoi al uro ariuo a Parigi, ô doue sarà la Real Corte uiste primo le dette lette, e secondo il tenore di quelle le sigilarete con far la soprascritta all'Illmo et Eccmo Sr nostro Onmo Il Sr N. N. ponendo il nome, e la dignità di quel tal Sre al quale l'indirizzarete, et à quella del Sr Cardinal ponerete la soprascritta all'Emmo, et Rmo Sr, Sig. nro Colmo Il Sig. Card. N. N. con le quali andarete da detti Sri come ui si è detto.

Et essendo à uoi accomesso, ô essendo richiesto del modo che si douerà tenere per prouedere il dennaro del quale le Loro Maestà, ô altri fosse destinato sugerirete che il più comodo, e più presto modo sarebbe rimetterlo à Venetia al Sr Marco Basseglio, ouero al Sr Michel Sorgo per mezzo di buoni mercanti li quali hanno comercio con da piazza di Venetia ; il che tutto uoi prima della partenza uostra procurarete esseguire, et effettuare.

Particolarmente ui comettiamo ch'andiate da parte nostra riuerire l'Eccmo S. Ambasciatore di Spagna, il quale risiede nella detta Corte per Sua Maestà Cattolica pregando à Sua Eccza che uogli aiutarui doue occorerà, e potrà, e specialmente scriuere à Sua Maestà Cattolica nostra raccomandatione per doue habbiamo spedito per l'effetto predo persona apposta. Il medemo offittio di riuerenza potrete anco fare ad altri ambasciatori, et rappresentanti che risiedono nella da Corte significandoli la causa della ura missione.

Per spese del vostro viaggio ui si sono qui sborsati ducati trecento di g-tti 40. Il S. Iddio ui feliciti.

adi 20 Giugno 1667

(Fasc. XXXII, N. 1751).

7

Discours prononcé par Antun Primović en présence de Louis XIV

Discorso fatto dal Pre Antonio Primi alla presenza del Rè di Francia alli 11 di Xbre 1667.

Vengo spedito dall'afflitta e cadente Repca di Ragusa all'Augustissima Corte e Real presenza di V. Mtà Cristianissima, e porto à Vostra sacra Corona questa lettera di quell'infelice Repca, e questo breue di No Sigre Papa Clemente IX. dalli quali Vostra Reggia Maestà a pieno intenderrà il stato deplorabile, nel quale sogiace quell'adolorata Repca. Ne io deuo sogiunger altro se non che la citta di Ragusa, qual situata su i confini degl'infedeli, era prima un argine sostegno, e riparo della Cristianità hora da un horibile e spauentoso terremoto è restata rouinata, e sepolta sotto le pietre. Poscia che alli 6. di Aprile uenne all'improuiso un terremoto cosi impetuoso, e crudele, che in un istante qual folgore diroccô, e buttò per terra tutte le case. Fu caso deplorabile, e degno di compassione ueder in un momento destrutta tutta la città e li habitanti di essa nelle proprie case ritrouar sepolcri, et incontrar la morte. E quel che rese maggior horrore fù che non terminò qui la strage; ma doppo il terremoto segui l'incendio il quale incrudelì con tanta fierezza, che penetrando sotto le pietre abruggiò li suppelitili (!) delle case, squagliò gli ori, e li argenti, et incenerì in sino li stessi cadaueri, si che oue il terremoto leuò le uite de cittadini il fuogo gli diuorô le sostanze. Hora la città è rimasta una massa di pietre oue non si riconoscono ne piazze ne strade, ne meno si sanno diuisar li posti delle proprie case. E li stranieri, ai quali è occorso di ueder cosi horrendo spetacolo non hanno potuto per compassione astenersi dalle lagrime. Con

tutto ciò la diuina pietà non ha uoluto lasciarli tottalmente in abandono ; perche se sono cadute le case, li sono rimaste intiere le mura della città e perseruate le fortezze. Onde benche da cosi graue e spauentuoso accidente sul principio si smariscono,et allontanarono dalla citta quelli sigri rimasti in uita, ad ogni modo ripigliando poi l'animo, e radunandosi insieme si accinsero coragiosamente al riparo della citta non parendoli conueneuole per il beneficio publico della Cristianità d'abandonare un posto cosi riguardeuole accio non cada in potere del comun nemico il quale ad altro non attende che di depredare tutto il mondo. Hora uedendo quelli sigri non hauer forze sufficienti per riparar un danno tanto considerabile, hanno determinato di far ricorsi alla begnita (!) e clemenza de Prencipi Cristiani. E conoscendo, che Vostra Reggia Maestà è il piu grande, il piu generoso, et il piu glorioso Monarca di tutta la Cristianita ricorrono riuerrenti con questa lettera alla Sua Rèal Corona supplicando la sua generosa benignita che uoglia degnarsi di stender la sua cortese mano ad una cadente Repca tanto alla sua Corona ossequiosa, e diuota, e di sonistrarli quelli soccorsi, che richiede la pietà Cristiana, e che si possono sperare dalla sua Reale generosita ; tenendo per fermo che un monarca tanto famoso il nome del quale risuona glorioso per tutto il mondo, fara anco risuonar le glorie della sua magnanimita nella citta di Ragusa ; e darra mottiuo alle famose penne di far palese all'uniuerso la sua cortese generosità. La San di N. S. certifficata dal suo ingegni ere (qual uidde le rouine) della stragge crudele e dell'imminente pericolo, nel quale si ritroua quella città agionge a Vostra Sa^ra^ Maestà questo breue per inanimire la Sua Real clemenza ad un opera di tanta pietà. E spera, che un cuore Reggio e generoso risguardarrà pietoso quelle gran miserie, e dara socorso oportuno a quell'urgente naccesità.

Risposta del Rè.

Vederrô il Breue di sua santita, e la lettera della Repca e farrô la reflessione.

8

Philippe d'Orléans au Sénat

Messieurs,

A Paris, le 8 May 1716.

J'ai reçeu avec beaucoup de plaisir les marques de la part que Vous prenés aux evenemens qui interessent le Royaume de France, et a ceux qui me regardent en particulier, je connoist l'attachement de Vôtre Republique aux interests de cet Etat, et je souhaite que durant le cours de ma regence il se trouve des occasions de Vous marquer l'estime que j'ay pour Vous et que je suis Messieurs

Vôtre tres affectionné et fidel amy

Les Recteurs (!) et Conseillers de la République de Raguse
(Fasc. I, N. 87).

9-13

Frano Sorgo-Bobali au Sénat

[Les lettres suivantes étant longues et pleines de détails insignifiants nous n'en donnons que des extraits.]

9

Illmi, ed Eccmi Sigri : Sigri Proni Colmi

In ordine ai venerati comandi datemi dall'EE. VV. le avanzo, che il P. Boscovich, oltre le lettere per il Sigr Duca di Choiseul, ed il Sigr Abbate della Ville, mi ha favorite due altre, da me cosi ricercato, de quali prima di far uso ne farò matura riflessione... Le lettere del P. Boscovich le acludo all'EE. VV. da me copiate, giusta il disio dell'istesso Padre. Di quelle da me havute per il Sigr di Marignì, per il Sigr di Normand, e per il Vanini non stimai di spedirle le copie per esser state scritte con qualche passione a mio vantaggio... Coll'asistenza di dette lettere, senza ricercar delle altre, a Genova m'imbarcarò per Marsiglia, essendo questa la strada e piu curta, e la piu comoda, e la piu ordinaria, a chi da Venezia si trasporta a Parigi...

Venezi dal Lazzaretto Vecchio li 24 Agosto 1763
(Fasc. XI, N. 1255).

10

Illmi etc.

La lettera da me ricevuta ieri dal Sigr Abbate Stay, e qualche notizia particolare da me havuta da un amico Francese concernente l'affare del Console Prevost m'obbligano a disturbar l'EE. VV. coll'umilissimo presente mio foglio. Tanto la lettera del suriferito Abbate Stay, quanto la relazione dell'amico Francese mi notificano la durezza del Minro di Francia nel non volermi ammettere per render ragione dell'operato dall'EE. VV. contro l'insolenze, e le stravaganze di codesto console Prevost. Io quasi difido, che possa aver il contento di servirle in qualità di Principale nel presente urgentissimo affare, perche l'imposture, e le calunnie del Prevost, e del Le Maire sono tali, e tante, che le verità da me addotte contro Le Marie sono state battezzate per mere falsità, ed imposture, quindi ne siegue, che tutto il male, che dirà contro l'Eccma Repca Mr Prevost sarà riputato un Vangelo. Il peggio si è, che Mr Le Maire ha fatto comparire al Minro tutto cio, che contro di lui da me fu addotto, false calunnie, ed ingegnose menzogne trovandosi in Ragusa sudditti dell'Eccma Republica nemici della Nobiltà, dell' Eccelso Senato, della Patria, e del Governo. Compatisco in parte il Minro di Francia, che ha motivo di credere vere le calunnie, e le malignità dei due consoli, e di quei pochi Francesi, che sono in Ragusa, quantunque io sperarei ogni buon esito, se il detto Minro non avesse il mantice di Monsieur le Suet, che lo gonfia contro l'EE. VV. a cagion dell'attacamento, che ha con tutti i consoli, e massime col Le Maire, di cui e patriotto, e per aventura anche parente, ed impegnatissimo amico. Mi vien scritto e da Parigi, e dal Sigr Abbate Stay, che il Minro Duca di Praslin fa forza su certa mia lettera, che dice aver nelle mani, e d'aver trovata anche con delle falsità. Io non so di qual lettera egli possa parlare, onde per quanto posso supporre, credo, che possa esser, o una di quelle, che, da me dirette all'EE. VV., capitarono nelle mani di Mr Le Maire, o pur una scritta da Genova doppo il mio ritorno da Parigi al Minro Duca di Choiseul, a cui per ragionevol motivo scrivendo scrissi anche, che non vedendomi comparir alcuna risposta dall'EE. VV. a piu mani di mie lettere scritte da Versaglies, temevo forse, che le mie lettere fossero state violate, ed intercette da Mr Le Maire, nelle cui mani capitarono a cagion d'un innocente error del Direttore ; quindi umilmente suplicavo l'Eccel. Sua, caso fosse vero, che il console Le Maire avesse usata azione si iniqua, volesse farmi usar giustizia. Ora credo assolutamente, che possa esser capitata nelle mani del Minro

Praslin questa lettera, e non altra... Ma qualunque mia lettera sia in sue mani, sono prontissimo di fargli toccar con la mano, che tutto quel che dissi contro Le Maire e verità, e lo provarò anche con lettere di piu Francesi, che ho nelle mani, e che tutt'ora procuro...

Io a Torino sto attendendo gli espressi ordini dell'EE. VV. impaziente (se potrà riuscire) di portarmi a Versaglies, mentre spero che le cose non possano andar male, quando si averrà l'appoggio delle Corti di Vienna, e di Madrid, di questa di Torino sono sicuro d'averlo... Il Sigr Esperti da Napoli mi scrive, che sarò asistito dal Sigr Conte di Cantilana per ordine della Real Corte del Re delle due Sicilie, di cui e Minro presso S. M. Crma... Da S. M. Sarda, e dal suo Minro arivano graziose le risposte, che mi saranno consegnate alla mia partenza da Torino... Il Minro di questo Sovrano mi ha detto, che prima di partir da questa capitale non mancassi d'avisarlo quindeci giorni avanti la mia partenza... Bramarei anche prima di licenziarmi, andar un altra volta dal Sovrano, che e cortesissimo... Mille obligazioni ho alle Serenissime Principesse di Modena, quali oltre d'avermi fornito di efficacissime lettere di racomandazione per Parigi, ardentemente ne bramano delle mie commissioni un esito felice... Per tornar sul proposito della lettera, che il Minro dice d'aver nelle sue mani... sono d'opinione, che il Le Maire si sia mostrato in questo fatto galantuomo, perche, essendo state le mie lettere fermate col sigillo, e col nome di Monsieur Le Normant, temeva la disgrazia del detto Le Normant, se violava le lettere, essendo allora alla Corte di Versaglies la sua moglie onnipotente, onde supongo che la sua onoratezza e stata piutosto forzata, che procedente da un puro amore alla virtù...

Torino S. Tomaso il p° Agosto 1763.

(Fasc. XI, N. 1334).

11

Illmi etc.

Do aviso all' EE. VV. d'esserne arivato a Parigi ai 27. d'ottobre, sebene poteva esser molto prima, ma una disgrazia accadutami in Borgogna mi ha fatto giunger assai doppo di quello mi pensava. Doppo d'aver per posta attravesata la Savoia, che veramente e dificile attese le continue montagne, il ripido Monsenise, che convenne far in lettica, e le strade per ordinario molto sassose, e precipitose giunsi felicemente a Lione, ove fu forza fermarsi sei giorni all'osteria per esser state occupate prima le piazze delle diligenze, e per esser il Convento assai lontano. Partii poscia da Lione colla diligenza, che devo chiamar piu giustamente negligenza, con buona compagnia (il che temeva, se dovea riuscirmi), mentre ebbi per compagni quattro Cavalieri Italiani al servizio di S. M. Cristianissima, due Preti ben di garbo, e due Mercadanti Lionesi, ed io fui per mia disavventura il nono. Il viaggio fu veramente felice, ma che ! Il principal postiglione dalla mattina sino alla sera imbriaco come bestia una mattina nel governar i cavalli li condusse alquanto fuori di strada, e la diligenza seguendo il corso, e la via dei cavalli trovossi sull'orlo d'un precipizio, ne potendo regger si rovesciò, ed a me toccò nel cader di dar col petto sopra un grosso sasso, e di trovarsi in terra calcato da tre altri per esser stato il primo dalla man destra ; questa caduta mi costò assai caro, mi convenne con un altra diligenza, che da Parigi andava a Lione, e che per mia buona sorte trovossi all'infelice spetacolo, di ritornar nella città detta, se mal non m'aviso, Arleduc... ed ivi mi fermai all'osteria, feci cavarmi subito sangue per essermi stato il petto macato, e di dentro anche offeso... poscia mi furono aplicati certi rimedii, ma il dolore non cessava, pure con una sedia intrapresi il viaggio, ed arrivai a Parigi, dove giunto mi feci subito condurre da Monsieur Regny banchiere a Parigi, a cui

fui racomandato dal suo fratello console di Francia a Genova. Non posso esprimer all' EE. VV., quante finezze mi furono usate da questo pulitissimo uomo, e da tutta la sua famiglia, volle per forza, che mi fermassi quattro giorni da lui, ed era nella sua casa curato con tanta diligenza, con quanta non sarei stato dal piu amorevol fratello. Ma io desiderando di portarsi al Convento dei Padri Recoletti, con i quali avea egli anticipatamente parlato, cosi pregato da Genova per lettera, mi lasciò con disgusto partire servito di una sua carozza, e dal suo camariere, e perche a cagion della posta non potè acompagnarmi venne poco doppo per racomandarmi al P. Guardiano, a cui a messo in vista molto rispettabile la mia persona, come pure gli faceva concepire la lettera del mio amorevolissimo superior Generale, quindi fui acolto amorevolmente e dal Guardiano, e da suoi Religiosi, che vollero, sentita la mia disgrazia, che stassi almen tre giorni in letto, mi fecero di bel nuovo cavar sangue, dal primo giorno, che venni sino a questa ora sono tutto fasciato, ma la doglia va cessando. Dirò sinceramente all'EE. VV. che nulla mi dispiaceva il morire, ma solo mi era di gran rammarico di morire prima d'averle servite.

Ora grazie al Signore sono in piedi da cinque, o sei giorni, e se ben fasciato come un bambino, vado fuori ogni giorno, ed ogni giorno sono fuori a pranzo, ora da Monsieur Regny, il quale mi ha detto, che ogni anno scuote duecento e settanta lire per un Sorgo Gentiluomo Raguseo, e per via del Signor Bagnasco gli fa capitar tal soldo, ora son invitato da un altro banchiere amico del Regny, ora da Monsieur Vannini, che fu a Ragusa, e per la nostra Eccma Repca nutre particolarissimo amore, e riverisce distintamente il Sigr Francesco Maria Bobali, ed un altro Cavaliere, che mentre fu Rettore, gli regalò un bel cane, che ora tiene ben governato. Dimani devo esser a pranzo da Monsignor Arcivescovo di Lione, che e a Parigi, e fra due giorni dovrò andar da Monsieur Normand in campagna col detto Monsieur Vannini, che è o segretario, o aministratore di Monsieur Normand... Io per M. Normand ho lettera di racomandazione, questi è (il che seppi a Lione...) marito di Madama la Marchesa di Pompadur, che gli ha procurato una rendita di ventisei milla zechini annui, anzi di piu perche tredici milla luigi d'oro fanno piu di 26 milla zechini, e non vol saper altro di lui. Egli a Parigi mena quella vita, che la Marchesa mena a Versaglies. Era dai primi d'ottobre sino ai 14 di 9bre la Corte con i Pricipi di sangue, con tutti i ministri si del Regno, come esteri a Fonteneblò a cagion delle caccie, di cui è amante questo Monarca.

Io ho pensato bene, si a cagion del mal soferto, si per altri ragionevoli riguardi di fermarmi a Parigi per metter le mie cose all'ordine, e per esser Fonteneblò distante da Parigi undeci leghe, ove non essendo convento mi converrebbe fermarsi all'osteria, o da qualche ministro, a cui sono racomandato, come da quello di Genova, o di Parma, o di Modena, il che non sarebbe di mio genio, perche il fermarsi all'osteria e di poco decoro, dai minri e di decoro si, ma io desidero piutosto, che questi s'interessino per me per farmi riuscire, e non per darmi da mangiare. A Versaglies poscia (il che ho inteso con gran contento) i Padri Recoletti hanno il convento poco distante dal castello reale, ed il Padre definitor generale, ivi dimorante, ed a cui sono stato caldamente racomandato dai miei buoni superiori generali, m'attende con impazienza...

Mi dispiace, che quando andarò a Versaglies, mi toccherà venir anche a Parigi per trovar quelli, che mi possono giovare ; la carozza costa asaissimo, e convien spesso pigliarla per esser Parigi con i borghi grande sette leghe, strade pessime, quando piove ; dove si trattarà di far due miglia, e tre le farò a piedi, ma dove saranno 6, e otto converrà farli in carozza.

In tutti, a quali sono racomandato, ho tutta la fiducia, ma piu di tutti spero dall'asistenza del Marchese di Marigny fratello di Madama Pompadur, che e la regina di Francia, anzi re, e che dispone a suo talento, e del re, e del regno, i ministri dipendono da lei, ne ella si scosta dal fianco del sovrano, che chiama il fratello

della Marchesa «il mio picolo fratello», e lo onora spesse volte col tenerlo a cena con lui. Non so, se il detto Sigr Marchese si ricorderà piu di me, sebene mi sono fatto anche racomandar a lui da un Cavalier Milanese, dall'ambasciator di Francia a Parma, e da quello, che è a Venezia aspetto la lettera essendo egli cognato del Normand, ed in conseguenza parente della Marchesa di Pompadur...

Ho formato i necesarii memoriali, e li ho fatti tradurre in lingua francese, e sono in sucinto, ma di qualche peso. Ho gran genio d'abbocarmi con Monsieur l'abbate della Ville, perche sento da tutti lodarlo per persona di merito, e di gran mente, se egli pigliarà impegno per me, sarò molto contento essendo egli, come sento, amico e del Duca di Stenvil [Stainville], e di quello di Praslin, che sono i dominanti. Non ho ancora, per quanto ho fatto, potuto saper, chi sono i possenti del nostro console, ne sa darmi contezza Monsieur Vannini, il quale mi sarà di gran giovamento. Egli mi promette assai, e spera, che mi asisterà assai ancora Monsieur Normand, se bene io sono prevenuto, che questi apresso la sua una volta moglie possa molto poco. Choiseul e germano del Praslin, e questo ottiene il posto per impegno di Choiseul. Per Praslin ho lettera di racomandazione dall'ambasciator di Francia a Parma stante la lettera del P. Boscovich...

La Corte di Francia è in lutto per la morte del re di Polonia padre della delfina di Francia ed a Parigi ogni persona civile e vestita di nero per seguir il costume della Corte. Si crede vicina qualche nuova rottura tra i Principi dell'Europa a cagion del torbido genio del Prusso, quale non sente bene, che l'Elettor di Sassonia si sia fatto riconoscere re di Polonia doppo la morte del re suo padre. La Francia ora e scarsissima di sogetti per comandare, e del comando del Principe di Roan Soubise tutti si ridono, il Maresciallo d'Estrey (Estrées ?) e troppo vecchio, e poco in grazia della Marchesa. La Francia ha dichiarato guerra agli Algerini, e di gia vanno allestandosi navi, che dovranno bombardar Algieri a cagione delle violenze usate al console di questa corona. La religione in questo regno è attacata col sputo, qui si mangia carne venerdi, e sabato, come la domenica. Il papa tanto conta quanto che non fosse, in chiesa va la povera gente, e questa veramente e divota... I Regolari non sono punto stimati, quelli, che sono alquanto liberi sono sprezzati, i più osservanti, non curati ; i forestieri amati, e ben acolti. Parigi non e città, ma è un regno, e fa ottocento milla persone ; l'aria credo, che non sia assai buona ; il sole rare volte si vede a cagion della densa nebbia... E abbondante la città d'ogni cosa, ma tutto e carissimo, domina un lusso senza pari, e la civiltà in ogni sorta di gente. Mi convien abitare nel piu sporco borgo che sia, ed e il borgo di San Martino, in cui si contano 20 milla poveri. I Padri Recoletti mi fanno mille pulitezze, se bene ora quasi mai mangio in convento... Quando mangio in convento (il guardiano) mi fa trattar assai bene, ed i poveri frati stanno peggio, che in Italia, e sono esemplarissimi, mai vanno fuori di casa, se non per bisogno del convento, sono sempre in coro, e sempre a far del bene. Dimandai Monsignor Arcivescovo di Lione il motivo perche i Regolari, che sono di buon esempio non sono stimati in Francia, mi disse, perche in Francia i Regolari sono di bassissimi natali, ma a me par troppo frivolo il motivo... e direi piutosto, che la poca credenza de Francesi e quella, che fa che i Regolari non siano in credito. Perdonino l'EE. VV. alla prolisità della mia lettera...

Parigi li 4 Novembre 1763
(Fasc. XI, N. 1263).

12

Illmi etc...

Doppo d'aver ricevuta dal Minro la lettera credenziale in risposta a quella dell' EE. VV., e doppo d'esser stato asicurato dall'accenato Minro Duca di Praslin, che poteva partir senza aspettar le risposte del console Le Maire, che doveva

assolutamente partir da Ragusa per dar luogo al nuovo console, mi ricondussi in Italia intrapresa la rotta per la Savoia. Grazie al Signore, quantunque il viaggio fosse estremamente incomodo, lo feci felicemente, pure con grave dispendio, e pericolo essendo stato obligato a farmi tre intiere giornate portar in sedia scuoperta da dodeci uomini per la vece, essendo stati obligati questi a cambiarsi due a due, ed io a trovarmi coperto di neve. Non credano l'EE. VV. che io, lasciata la strada piu comoda per Marsiglia, per capriccio intraprendessi la via per Savoia, giacche mia mira unica di venir a Torino fu per meglio servirle, e per proccacciarmi amici per qualche interesse, che potesse insorgere. Il gentilissimo Marchese Chauvelin ambasciator di Francia a Torino, ed il Sigr Gastaldo inviato di Genova m'hanno procurate le piu valide asistenze, e protezioni a Parigi... onde stimai mio dovere di render grazie ad entrambi personalmente. Il primo mi racomandò al Maresciallo Principe Roan Soubise, ed al Maresciallo Duca di Richelieu, ed il secondo mi procurò la grazia, e l'amicizia del Sigr Baly Solari ambasciator di Sardegna presso il re cristianissimo... Mercoledi mattina sarò condotto a baciar la mano a S. M., ed a S. A. R. Duca di Savoia.

Io a Parigi ho lasciato qualche amico di cuore, e tra i Minri esteri ho promesso all'ambasciator di Vienna Conte di Staremberg, ed a quello di Torino Baly Solari di coltivarli sino alla morte, perche questo ultimo e tutto della Corte di Francia, ed intimo amico del Duca di Choiseul ora re di Francia... Il Sigr Conte di Staremberg mi giovô assaissimo avendomi procurato il patrocinio del Duca di Praslin, da cui avevo udienza, quando che volevo... Mi ha promesso ancor egli... che averebbe parlato al console nuovo a bocca impegnandolo a passar bene coll'Eccma Repca...

Il nuovo console, che dovrà venir a Ragusa è un tal Monsieur Prevò, o Prevost, che fu prima segretario d'ambasciata in Olanda, poscia incaricato d'affari, indi andò console, se non fallo, in Coron... Egli, come sono asicurato, e un uomo di merito, quieto, prudente, ed impegnato di farsi amare da tutti, essendo cortese, e molto pulito... Il Sigr. abbate della Ville mi disse esser il detto suo grande amico, e che non mancarà di parlargli per impegnarlo a passar buona corrispondenza con l'EE. VV., quali suplico umilmente d'impegnar il P. Boscovich, che scriva al Sigr abbate racomandandogli la stessa cosa, mentre l'abbate della Ville ha gran stima del detto P. Boscovich.

Ora giacche sono fuori del Regno di Francia scriverò tutto all'EE. VV. liberamente facendole sapere, che le mie lettere furono in parte mal dirette dall'indegno direttor della posta di Roma non per mia colpa, perche io abraciai il partito propostomi dal Sigr le Norman, e dal Ioannin per pura necesità... La necesità, che mi costrinse a servirmi del detto canale in piu volte fu, per aver trovato un giorno nelle mie malinconie tornando da M. le Suet, avanti la sua casa, ove abita un foglio di carta, che fuori del mio solito racolsi da terra, e trovai, che era una sopracarta di mio pugno diretta a Monsignor Stay, e subito sospettai, che il le Suet potesse aver alla posta di Versaglies intercette le mie lettere, non avendo io mai portato in manica, o persa per strada alcuna lettera ; questo accidente mi fece servirsi dell'opera del Ioannin...

Ocludo all'EE. VV. la lettera del Duca di Praslin, e quella dell'Abbate della Ville, onde possano regolarsi ; la lettera del Duca io non volevo ricever per la troppo liscia sopracarta, e direzione fatta all'EE. VV. ma asicurato, che sempre fu usato lo stesso stile, la ricevetti. La lettera credo, che sia dettatura del M. Le Suet, che non è niente amico dell'Eccma Repca, meco però si fece agnello doppo, che ha veduto d'aver io superato il punto... Il Duca di Choiseul mi disse d'averle risposto. Per ottenere la rivocazione del console... trovai modo d'impegnar segretamente la Marchesa di Pompadour per mezzo di persona molto familiare, che s'obligò di parlare... Ai 4. di Genaio il Minro mi fece chiamare, e mi disse d'avermi contentato, ma che intendeva, che in Ragusa non fosse proibito a Francesi il

comercio... Dell'impegno della Marchesa nulla sa alcuno, solo la stessa, io, e la persona, che mi usò il gran favore d'impegnar con efficacia la disma Sigra Marchesa, che credo fosse doppo impegnata dal suo marito le Norman per lettera, ma il colpo era gia fatto, gia la Marchesa avea messo ad effetto il suo impegno secondo mi disse la mia benefatrice...

Sono pregato da persona di sommo riguardo di suplicar l'EE. VV. degnarsi dar la patente di console in Marsiglia, in luogo del falito de Paoli, al Sigr avocato Giuseppe Babbi Torinese, che risiede in Marsiglia da piu anni, e che in questo tempo, doppo il fallimento del De Paoli, non poco ha giovato ai nostri capitani, egli e di buona famiglia, e negoziante in tutti i generi, e nelle robbe di valore, e che ha corispondenze colle piu riguardevoli piazze. Sono asicurato della sua onestà, e dell'impegno, che haverà nel favorire, ed asistere la nostra nazione, egli per esser Torinese, deve esser un galantuomo, ed onesto... Al De Paoli nel suo fallimento senza riguardo alcuno della carica di console fu dai sgherri ocupata la casa, e portata via la robba, e poi il Le Maire pretendeva d'esser considerato a Ragusa per fratello del re di Francia.

Sapranno, che l'arcivescovo di Parigi sia stato dal re mandato in esilio a motivo d'una pastorale fatta in favore dei gesuiti, che il cardinale di Bernis e stato rimesso in grazia dal sovrano, e che la causa dei gesuiti in Francia va sempre da mal in peggio, e pure molte cose si dicono contro di loro, che sono false. Il re a fatto favore all'arciv. di dargli il bando per liberarlo dalle insolenze del parlamento...

Torino, li 14. Febraio 1764.

(Fasc. XI, N. 1283).

13

Illmi etc.

...il presentarsi colla credenziale al re crismo non solo non era necesario, ma poteva essermi di danno, e di pregiudizio, per esser S. M. Cma affatto contraria a conceder grazia senza il consulto secreto di Madama La Marchesa, o pure del Choiseul, onde tutti gli affari e grandi, e picoli si del regno, che esteri rimette ai rispettivi Minri, non pensando egli ad altro, che alla caccia, ed al buon tempo, e se asiste ai Consigli di Stato sta come una statua, e doppo il parer del Choiseul, che è l'intimo della Marchesa, risponde Amen. Mi sarei poscia presentato a lui, se potevo fargli percepire il rispetto, e l'ossequio, che l'EE. VV. nutrono verso S. M., ma fui asicurato, ed e vero, che nulla cura tal rispetto, ne comprende il vero ; onde stimai bene cercar i mezzi per riuscire, e trattar col solo Minro, quantunque, come dissi, per mezzo del Principe Rohan Soubise potevo esser presentato a S. M. Crisma, come fui alla regina veramente cristianissima, ed a tutta la famiglia reale dai due cardinali Rochechouart e Luynes, doppo che il confessore della regina m'haveva lusingato per un mese intero, e poscia mi burlò, se bene non avevo piu bisogno di lui. Inoltre il re non vede volentieri i Religiosi fossero ornati di tutte le virtù, ed avessero tutte le piu belle, ed amabili qualità, e poscia ai Religiosi per entrar solamente nel palazzo reale di Versaglies si vole la licenza in iscritto altrimenti non entrano. Io però non volli sogettarmi a tal viltà, ma le prime volte entrai acompagnato, e poscia conosciuto andavo ancor solo. S. M. Crisma però fu ben informata, che io era a Versaglies spedito alla Sua Corte dall'EE. VV., ma non si mosse di graziarmi se non quando gli fu parlato dalla Marchesa, ed allora dichiarò console in Ragusa Mr Prevost, gia destinato console generale in Morea, se non m'inganno, di cui la capitale e Coron, ed il Le Maire console in luogo del primo. Preghi Iddio il Le Maire per il suo grande possente Mr Le Suet per cui mezzo fu levato dal consolato di Ragusa con qualche riputazione. L'EE. VV. desidereranno sapere chi sia questo Le Suet, e le dico esser una persona eguale nella dignità

a Mr l'abbate della Ville, cioe primo commissario sul dipartimento dei consoli, e quantunque semplice officiale nel mio affare era piu del Minro, e del re, perche il Minro si rimette a lui, e fa cio che lui vole, ed il re non contradice al Minro. Mr Le Suet e un uomo di gran spirito, ma troppo focoso, e sino al mio arivo mi si è dichiarato troppo nemico all'EE. VV. a cagione del Le Maire, del Eydoux, e dell'Ercules, mentre codesti Francesi dimoranti in Ragusa, quantunque spiantati, e gente vilissima, pure s'aiutano con calunnie, ed imposture a furia. Quando il Le Suet seppe, che io ero riuscito diventò piu molle della cera, se bene al mio personale non usi mai impulitezza. Il far de Francesi e l'oposto del far degli Inglesi, gl'Inglesi sono aspri nel tutto, dolci ed amabili assai i Francesi, gli Inglesi sono superbi con chi voglia cozzar contro di loro, benigni a chi a loro si sogetta e sottomette. I Francesi sono altieri, e boriosi con gli inferiori, vili poscia all'ultimo segno con chi a loro mostra la fronte, e quanto sospiravo trovarmi a Parigi, prescindendo il punto della fede, d'esser Minro del re d'Inghilterra per farla veder al mio grande aversario Mr Le Suet. Ma mi convenne difendersi colle ragioni, con le umiliazioni, e seguir l'insegnamento evangelico coll'armarsi di soferenza.

Circa il fatto delle lettere intercette dal Le Maire, che saranno due, o tre... mi riserbo di scriver al Sigr Duca di Praslin, ed al Sigr abbate della Ville contro il Le Maire, quando saro sicuro, che il Le Maire abbia fatto la detta iniquità, ed al primo, se vedrò necessario, includerò anche due lettere speditemi da due Francesi, a cui il Le Maire ha tolto tanto danaro, e fatte mille insolenze...

A Mr Prevost scrissi da Lione... Mi dicono esser egli un ottimo uomo, di buona indole, ed amante della pace al contrario del Le Maire, il cui nome lessi negli avisi di Francia, come doveva andar a Coron, per aver S. M. C. nominato console di Ragusa il Prevost, ed il Le Maire in luogo di questo...

Ora in punto sento con mio sommo dispiacere, che Madama la Marchesa di Pompadour sia in cativo stato di salute, ma non so se cio sia vero. Domani intraprendo la mia rotta verso Bologna per poscia portarmi a Venezia, e di li a Ragusa...

Genova, li 16. Marzo 1764.

(Fasc. XI, N. 1286).

L'ILLYRIE FRANÇAISE

L'Illyrie française, source inépuisable d'investigation et de synthèse historiques, paraît aujourd'hui, à la lumière des problèmes débattus devant les grands forums de la politique européenne, recevoir un regain d'actualité. Sans doute, les parallèles historiques ont toujours quelque chose d'audacieux car, au fond, tout événement, tout fait historique, n'arrive qu'une fois, tout étant toujours en cours — *panta rhei.* Cependant, on ne saurait repousser la similitude de certaines frontières dont, aujourd'hui comme en 1809, la Soča est le pivot. Sans vouloir trop appuyer ni insister sur la comparaison des conditions qui ne sont pas pareilles ni souvent même comparables, il n'en reste pas moins que certaines idées géographiques se sont imposées alors comme elles s'imposent de nos jours.

Après tant d'abus que l'on a commis au nom des frontières dites naturelles, on hésite à employer cette expression par trop « géopolitique ». Mais comment, d'autre part, ne pas être saisi par la justesse des vues de Napoléon et de ses lieutenants, militaires et civils, qui, en portant les bornes de l'Empire vers l'Est, surent tailler un territoire organique, susceptible, certes, d'extension vers l'Orient, mais parfaitement délimité à l'Ouest !

Aussi est-ce cet exemple, ce précédent historique, que nous nous proposons d'examiner ici, en évoquant ce qu'étaient les « Provinces illyriennes », quels furent les mobiles de leur création, le programme de leur organisation et l'œuvre réalisée dans le domaine matériel comme dans le domaine de l'influence sur l'évolution des peuples sud-slaves.

*
* *

Par le traité signé à Presbourg le 31 décembre 1805, la France, victorieuse à Austerlitz, s'agrandit des possessions de l'ancienne république de Venise en Istrie et en Dalmatie, ainsi que du comté autrichien de Gorice-Gradiška. Rattachés au Royaume d'Italie, dirigé par le beau-fils de l'Empereur, Eugène de Beauharnais en qualité de vice-roi, le groupement de ces territoires accusait dès le début un

caractère tout provisoire, vu la solution de continuité territoriale, circonstance particulièrement gênante à l'époque où la mer était infestée par les escadres anglaises et russes. En effet, entre Tržić (Monfalcone) et Kopar (Capodistria) la communication terrestre était interrompue par l'autrichienne Trieste, tandis que l'Istrie-autrichienne et la Croatie avec Riéka (Fiume) s'interposaient entre la possession française de l'Istrie ex-vénitienne et celle de la Dalmatie, sans parler des peu gênantes interpolations turques (Klek, Sutorina) et ragusaine, avant d'atteindre les Bouches de Kotor. Napoléon en demandant à Presbourg ces terres d'outre-Adriatique obéissait-il à un programme bien établi, à quelque projet constructif ? Ou bien, entraîné par la facilité des succès militaires, semblable en cela à tous les grands conquérants, voyait-il toujours plus loin et, en l'espèce, convoitait-il les territoires de l'empire ottoman, menacé déjà d'une dissolution ? La deuxième de ces hypothèses est généralement admise par les historiens. Paul Pisani qui, parmi les savants français s'est le plus attentivement occupé de ce problème, n'hésite pas à définir ainsi les objectifs poursuivis à ce moment par l'Empereur : « Pour lui, la Dalmatie n'était pas seulement une dépendance historique de Venise, c'était autre chose et beaucoup plus : c'était une porte et même toute une ligne de portes ouvertes sur la péninsule des Balkans. Par le Nord, il se mettait en contact avec l'insurrection serbe de Karageorges, en traversant la Bosnie, facile à soulever ; par le Sud, on passait de Cattaro en Albanie ; prises à revers, les îles Ioniennes retombaient sans lutte sous la domination française, et Corfou devenait la rivale redoutable de Malte ; de là il était facile de tendre la main aux Hellènes et de hâter leur émancipation. Enfin de tous les points de la Dalmatie pouvaient partir des routes conduisant à Constantinople. Devenu le voisin de l'Empire ottoman, Napoléon renouait en Orient les traditions de la politique française ; ses ambassadeurs reprenaient le rôle de conseillers attitrés du sultan ; les ports du Levant se fermaient aux Anglais, et les Russes étaient tenus en respect par la menace d'une descente des Turcs en Crimée. Au besoin même, au cas où la guerre éclaterait de nouveau avec la Russie, une armée française pouvait tourner par le Danube et la mer Noire les positions qu'une autre armée attaquerait de front par l'Allemagne. Enfin, pour l'éventualité où l'Empire ottoman s'écroulerait, victime de désordres intérieurs ou d'une entente des puissances européennes, Napoléon se trouvait placé de manière à pouvoir intervenir avec efficacité, et à se tailler une large part dans les dépouilles du vaincu [1]. »

[1] P. Pisani, *La Dalmatie de* 1797 *à* 1815, Paris, 1893, pp. 145, 146.

Et en effet, les événements des années suivantes abondent en preuves à l'appui de l'opinion qui dans l'acquisition française de la Dalmatie ne voit que des buts tous militaires. Il suffira pour s'en convaincre de rappeler l'activité fébrile déployée en 1807 et 1808 par les agents diplomatiques et les émissaires militaires français. Outre les papiers émanant de l'ambassade à Constantinople, les nombreux rapports envoyés par Pierre David, consul général à Travnik en Bosnie, par le commandant baron de Mériage, de Vidin et de Ljubljana, par le consul à Venise Bessières, celui d'Albanie Pouqueville [1], pour ne nommer que quelques-uns, nous donnent une idée précise de cette attente générale d'opérations militaires dans lesquelles l'armée de Dalmatie, commandée par Marmont, devait nécessairement jouer un rôle de premier plan.

Poste d'observation et tête de pont en vue d'interventions politiques ou militaires nouvelles, la Dalmatie ne pouvait donc pas encore trouver un statut administratif définitif. Aussi son rattachement à l'Italie ne signifie-t-il qu'un ajournement, dans le sens du précédent historique, du règlement qui devait intervenir au moment de nouveaux agrandissements territoriaux escomptés [2]. L'interprétation qui voudrait y découvrir rétrospectivement une preuve de la reconnaissance de la part des Français du caractère « italien » de cette province, ne tient pas debout. Elle est réfutée aussi par tout ce que nous savons du dualisme existant dans l'administration de la Dalmatie française de 1806-1810, personnifié par le conflit qui mettait aux prises le commandant militaire (Marmont) et le provéditeur civil (Dandolo), conflit dont nous nous occuperons plus tard.

L'heure de ces agrandissements territoriaux sonna après Wagram. D'après le témoignage de Marmont (qui y gagna son bâton de maréchal), au cours d'une conversation avec Napoléon qui eut lieu entre la signature de l'armistice de Znaïm et celle de la paix de Schönbrunn (14 octobre 1809), l'Empereur lui exposa son projet de former, entre l'Italie et l'Autriche, avec toutes les provinces slaves de son empire, une principauté dotée d'une certaine autonomie, espèce de Marche militaire, dont lui, Marmont, serait le margrave.

[1] Toute cette correspondance diplomatique a été publiée par M. Gavrilović, *Ispisi iz pariskih arhiva* (*Extraits des archives parisiennes*), Belgrade, 1904.

[2] Dès le 15 novembre 1806, le consul de France à Venise, Jules Bessières propose cet agrandissement et en cherche d'avance la justification: « L'occupation de Trieste par les troupes de Sa Majesté, écrit-il, ainsi que celle de toutes les possessions autrichiennes, enclavées dans le Royaume d'Italie, me paraît donc sous tous les rapports une mesure entièrement conforme aux principes d'une sage politique et cette mesure n'aurait rien de contraire aux principes de la plus exacte justice. » (Gavrilović, *op. cit.*, p. 87).

La première idée de Napoléon aurait donc été de constituer un État nouveau, indépendant autant que celui d'Italie, conception qui devait flatter l'ambition du duc de Raguse. Nous verrons dans la suite que Marmont dut se contenter d'une position moins brillante et que l'Illyrie française, si elle fut tout à fait indépendante vis-à-vis de l'Italie, ne l'était pas pour autant par rapport à l'administration centrale de Paris ; imperfection qui, du reste, correspond au titre assigné à cet ensemble administratif : Provinces illyriennes.

En nous réservant d'y revenir, nous nous proposons tout d'abord d'examiner les conditions et les mobiles de la création de l'Illyrie française.

Par le traité de Schönbrunn l'Autriche cédait à Napoléon le district de Beljak (Villach) en Carinthie, toute la Carniole, le comté de Gorice-Gradiška, la ville de Trieste, l'Istrie autrichienne (district de Pazin), une partie de la Croatie avec le port de Riéka ainsi que la Croatie militaire, composée des régiments confinaires de Petrinja, Glina, Slunj, Gospić, Otočac et Ogulin. En y rattachant deux cantons du Tyrol, alors bavarois, l'Istrie ex-vénitienne, la Dalmatie avec les Bouches de Kotor et Dubrovnik (Raguse), dont la République, occupée depuis le 27 mai 1806, fut supprimée le 30 janvier 1808, Napoléon organisa les Provinces d'Illyrie, avec Ljubljana comme capitale. D'après un recensement de 1813, cet État comptait 1.556.000 habitants, dont 1.312.955 de religion catholique, 224.418 orthodoxes, 15.991 protestants, et 2.736 Juifs. Bien, que à cette époque, on ne dénombrât pas les habitants par nationalités, il est évident que la majorité était composée de Croates, Slovènes et Serbes, tandis que les Allemands et les Italiens, malgré la diffusion de leurs langues, n'y représentaient que des minorités. Son caractère, ethniquement slave et géographiquement balkanique, était du reste parfaitement compris par les Français. Il serait cependant naïf de vouloir attribuer à Napoléon certaines idées généreuses, chères aux nationalismes slaves, dont l'éclosion est bien postérieure.

Les motifs de la formation de l'Illyrie française sont surtout d'ordre militaire et économique. Entraîné par l'engrenage des guerres toujours nouvelles, afin de consolider les conquêtes mal assurées tant qu'il restait des puissances qu'il ne pouvait atteindre (Russie, Angleterre), Napoléon trouva dans l'Illyrie deux éléments pouvant servir ses projets militaires : 1) des positions de départ, dotées de commu-

[1] Tel est aussi l'avis de Giuseppe Prezzolini, un des rares Italiens qui, en 1915, eurent le courage de taxer la revendication de la Dalmatie de folie : « Napoléon, en un mot, ne conçoit plus la Dalmatie comme *une terre adriatique*, mais *balkanique* ; il la regarde non pas comme une part du rivage italien, mais de l'hinterland slave et hongrois... » (G. Prezzo lini, *La Dalmatie* (trad. française), Genève, 1917, p. 19).

nications commodes, existantes ou à construire, et, 2) une armée aguerrie, toujours sur pied de guerre et dont l'entretien était peu coûteux.

La possession de la Dalmatie, si on voulait la garder, commandait d'elle-même la suppression du « corridor » croate. S'assurer les communications terrestres était pour les Français un besoin d'autant plus urgent que la maîtrise de l'Adriatique leur échappait de plus en plus. D'où la nécessité d'arrondir les territoires d'outre-Adriatique, quoique, même dans leur forme de 1810, ils fussent encore démesurément allongés, ce qui, dès lors, inspira des projets d'agrandissement en direction de la Bosnie ou, au moins, de la Croatie turque [1].

En dehors de l'importance stratégique de ces territoires, ce qui accroissait leur valeur, aux yeux de Napoléon et de ses conseillers, c'était surtout l'institution des Confins militaires, dont la partie essentielle était passée sous l'autorité française. Aussi l'enquête ordonnée par Napoléon à leur égard ne pouvait-elle aboutir qu'à la conservation et à l'utilisation aussi large que possible de cette organisation « conçue, d'après l'avis de Marmont, avec profondeur et avec un véritable génie ». En vain le Dalmate Jean-Luc Garagnin, dans le mémoire adressé à Marmont le 4 décembre 1809, demandait-il la suppression de cette « tyrannie du militarisme », en vain le général Andréossy, ancien ambassadeur à Vienne qui, en juin 1810, fut chargé de présider les réunions des députés croates à Paris, plaidait-il la nécessité d'abolir ce statut, la situation du soldat croate étant « pire que celle du paysan-serf de Hongrie », la conception d'utilité militaire prévalut en haut lieu. Et en effet, jusqu'au moment où la catastrophe de Russie en amena la défection, l'Empereur et ses commandants n'eurent qu'à se louer de la bravoure des Croates, dont beaucoup d'officiers furent décorés et un (Slivarić), promu général, s'établit en France après la chute de l'Empire [2].

L'autre objectif poursuivi par la formation des Provinces illyriennes, l'économique, est fonction du premier. En effet, les routes économiques se trouvèrent tracées par les réalités politiques et militaires. Le blocus continental, décidé peut-être à la légère, se trouva, une fois adopté, corroboré par les considérations de prestige. L'acquisition de Trieste atteignit au moins un but négatif : la fermeture au

[1] Kreljanović dans ses Mémoires pour servir à l'histoire de la Dalmatie (*Memorie per la Storia di Dalmazia*, Zadar 1809), dédiés au prince Eugène, vice-roi d'Italie, proposa l'annexion de la vallée de l'Una, rivière que, dans l'intérêt du commerce, on pourrait rendre navigable.

[2] C. Boppe, *La Croatie Militaire* (1809-1813), Paris 1900 ; R. Maixner, « Marmont et l'organisation de la Croatie militaire » (*Annales de l'Institut Français de Zagreb*, 1941).

commerce anglais de tous les ports de la côte septentrionale et orientale de l'Adriatique ; résultat appréciable, mais qui se trouva bientôt compromis par l'établissement à Vis (Lissa) d'une base de contrebande formidable, consacrée depuis la défaite de l'escadre française de Dubordieu (12 mars 1811).

Cependant, la politique du blocus continental se chiffre en Illyrie aussi par un résultat constructif, à savoir, l'établissement de la route du commerce du Levant partant de Kostajnica sur la frontière turque de l'Una, et passant par Banjaluka, Sarajevo, Skoplje, avec bifurcation sur Plovdiv-Constantinople et sur Salonique. Le même itinéraire fut suivi par un service de poste régulier, établi par le concours des autorités illyriennes et du consulat de Travnik. L'ampleur de ce commerce ressort des données pour 1811, selon lesquelles 25.000 balles de coton passèrent en France par Kostajnica, alors que les besoins annuels de la France se chiffraient par 50.000 à 60.000 balles [1].

Au fond, entre les deux objectifs, il y a interdépendance : la voie continentale ne se justifie que par l'application systématique de la proscription des marchandises anglaises.

Mais, à côté de ces deux facteurs d'ordre politique et commercial, reste-t-il tout de même quelque place à des considérations d'ordre ethnographique ? Certes, il faut se méfier de toute assimilation des conditions qui régissaient les destins des peuples en 1810 à celles qui président à leur sort de nos jours. D'autre part, il serait tout aussi erroné d'imaginer que les Français et leurs conseillers étaient aveugles pour tout phénomène qui relève de la communauté ethnique [2]. Sans doute, le sentiment, la conscience en était encore en germe, mais les données essentielles n'en étaient pas moins visibles à des observateurs attentifs et non prévenus.

Telle phrase d'un rapport de César Berthier laisse entendre que l'enquêteur, appartenant à un peuple dont le sentiment national était déjà le plus développé en Europe, fut à même d'apprécier la cristallisation des idées analogues chez les autres peuples. « Nous sommes dispersés, déclarèrent en 1798 les habitants de Mljet à Berthier, nous formons pourtant un corps de nation qui ressent vivement, dans toute sa masse, l'injure ou le bienfait reçu par une partie de ses membres [3]. »

[1] M. Pivec-Stele, *La vie économique des Provinces illyriennes*, Paris, 1930, p. 188.

[2] Il est intéressant de rappeler qu'un projet, élaboré en 1809 au ministère des affaires étrangères à Paris et intitulé *Quelques idées sur les nouvelles acquisitions slaves, faites par le Royaume d'Italie, en vertu du traité de Schoenbrunn du* 14 *octobre*, proposa de gouverner l'Illyrie par des employés polonais « qui ont les mêmes habitudes, mœurs et un langage à peu près le même » (Gavrilović, *op. cit.*, p. 487).

[3] Cité par E. Haumant, *La formation de la Yougoslavie*, Paris, 1930, p. 135.

Par ailleurs, Jean-Baptiste Stratico, Zaratin d'origine grecque, résident de Dalmatie auprès du vice-roi Eugène à Milan, dans un mémoire de 1808 où il propose la création d'un État illyrien s'étendant jusqu'à la Drina, s'exprime ainsi : « Les Dalmates, comme les Croates et les Bosniaques, sentent beaucoup l'illyrisme, c'est-à-dire un esprit d'unité nationale qui les lie entre eux. Quels profits un sage gouvernement ne pourrait-il tirer de ce ressort politique [1] ? »

La création de l'Illyrie française est cependant si étroitement liée au sort de l'Empire qu'elle en partage aussi le rapide évanouissement. Établi en 1810, cet État ne put jamais donner sa pleine mesure, car dès 1812 la campagne de Russie en absorba toutes les ressources. Et l'année suivante ce fut la liquidation générale, au cours de laquelle tout le mérite et tout le génie des dirigeants et fonctionnaires français ne pouvait s'employer qu'à retarder et à masquer aux yeux des Illyriens l'échéance fatale. Le dernier gouverneur général, Fouché, duc d'Otrante, choisi par Napoléon pour négocier avec Metternich la rétrocession des provinces illyriennes (fin juillet 1813), et, cette tentative ayant échoué, pour y exercer une politique de « fermeté pondérée », ne fit pas seulement de la crânerie en offrant des bals [2] pour donner le change aux citoyens de Ljubljana et de Trieste, mais il excella aussi, assisté de la plume de Nodier, dans le rôle de conciliateur entre seigneurs et paysans [3]. Et à quel point les fonctionnaires français, dont la retraite, dirigée par l'éminent intendant général Chabrol, se déroula en parfait ordre, n'avaient pas perdu la tête, on le voit d'après un mémoire écrit de Venise par E. de Chassenon, le 4 octobre 1813, et qui, en dehors du rapport, contient également un chapitre sur ce qu'il y aurait à faire dans le

[1] Le texte de ce document fut publié par le « Monde Slave » en 1933, pp. 232-243 (Un mémoire sur la création d'un État Illyrien, en annexe à l'article *Illyrisme et sentiment yougoslave*, par F. Zwitter).

[2] D'après le témoignage d'Ida Saint-Elme « l'Illyrie était cédée le lendemain du bal. Tout le monde l'ignorait excepté Fouché par qui ce bal avait été donné et qui dissimulait ainsi jusqu'à la dernière minute l'évanouissement de son pouvoir. » (*Une contemporaine de Napoléon*, éd. Flammarion, p. 74). — Sur Fouché en Illyrie, v. Louis Madelin, *Fouché* 1759-1820, t. II, pp. 243-270.

[3] Dans ses *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire* (éd. Charpentier, pp. 300-318), Charles Nodier affirme avoir suggéré à Fouché de traiter avec clémence 78 paysans arrêtés pour rébellion : « Dans cent villages illyriens les contribuables sont soumis à l'impôt double ; et il n'est pas étonnant que cette vexation... ait excité quelque part un petit mouvement populaire... qui n'a rien de politique. » Il écrivit dans ce sens un article pour le journal officiel de Ljubljana qui fut « très populaire à la ville et très mal vu au palais du gouvernement, où la noblesse abondait encore. » L'article en question (*Télégraphe officiel*, 1813, n° 64) nous apprend aussi que, sur l'ordre de Fouché, ces paysans furent mis en liberté.

cas d'une prochaine réoccupation du territoire par les troupes de Napoléon [1] !

* * *

Ce caractère d'intervalle entre deux guerres ne saurait être oublié quand il est question d'apprécier l'administration française d'Illyrie d'après ses résultats. Il ne faut cependant pas penser que les conditions guerrières et la rapidité avec laquelle les malheurs suivirent la longue série de succès, aient influencé les programmes établis. Au contraire, les décrets promulgués et l'organisation inaugurée portent un tel caractère d'assurance, leurs promoteurs étaient tellement certains de faire œuvre durable, que les historiens modernes sont plutôt induits à ne pas en vérifier l'application.

Ces réserves quant au temps que les Français eurent à leur disposition n'amoindrissent en rien l'œuvre accomplie en Illyrie par le régime français. Au contraire, elles en augmentent le mérite, tout en servant de circonstance atténuante à ses défauts.

La division administrative de l'Illyrie en sept provinces prouve que les Français tenaient largement compte des traditions établies, administratives, linguistiques (si non ethniques) et commerciales, ainsi que des conditions géographiques. Outre la province militaire de Croatie, dont le chef-lieu est Karlovac, il y a six provinces civiles, savoir la Carniole (chef-lieu Ljubljana), la Carinthie (Beljak), l'Istrie (Trieste), la Croatie civile (Karlovac), la Dalmatie (Zadar), les territoires de Raguse et des Bouches de Kotor (Raguse). Cette dernière, la moins peuplée, se justifiait par la tradition de la République de Dubrovnik, ainsi que par la difficulté des communications avec les Bouches de Kotor. Particulièrement intéressantes sont les limites de la Croatie civile. Son étendue de la Save à l'Adriatique correspond sans doute à l'unité du système administratif, mais l'inclusion de l'arrondissement de Pazin, avec les îles de Cres, Lošinj et Krk démontre que les Français se sont parfaitement rendu compte de la liaison géographique de tout ce pays, îles comprises, encadrant le golfe de Riéka.

Quant au dualisme de l'administration centrale, représenté par le gouverneur général et l'intendant général, il valait, semble-t-il, autant que les personnages qui occupèrent successivement ces postes Les contemporains (Pellenc, Toussaint) aussi bien que les historiens considèrent le gouvernement de Marmont comme brillant, celui de son successeur Bertrand comme plus effacé, celui enfin de Junot, atteint de folie, comme malheureux, tandis que le rôle de Fouché ne

[1] M. Pivec-Stele, *op. cit.*, p. 304.

fut plus que celui d'un liquidateur habile. Parmi les intendants généraux on s'accorde à trouver Dauchy et Belleville médiocres et Chabrol consciencieux et travailleur.

Avec cette assiette administrative l'œuvre du régime français d'Illyrie (dans lequel nous comprenons aussi celui de Dalmatie, de 1806 à 1810) fait preuve d'une activité réformatrice, révolutionnaire même si on la compare à l'état arriéré où les régimes précédents avait mis ou laissé le pays.

La Dalmatie en particulier, vénitienne depuis des siècles, se trouvait dans une déplorable situation matérielle, spirituelle et sociale, à laquelle le bref régime autrichien (1797-1806) ne changea rien sinon qu'il fit construire quelques routes, établissant ainsi la liaison entre Knin, Zadar, Šibenik et Split. Aussi l'incurie totale dont Venise avait fait preuve vis-à-vis de cette province qui lui fournissait d'excellents soldats et marins, fut-elle jugée très sévèrement par les Dalmates (Kreljanović, Stratico, Garagnin [1]) collaborateurs des Français.

Le jugement de Stratico mérite surtout d'être relevé, car, à côté de la condamnation du régime vénitien, il en fournit aussi l'explication : « Cette Dalmatie... arrachée sous tous les rapports de ce continent auquel la nature elle-même l'avait liée, elle échut par une fatalité à un Prince faible et jaloux qui en sacrifia pendant de longs siècles la prospérité à la peur de la perdre. Oui, les Vénitiens craignaient les Turcs, ils craignaient la Maison d'Autriche, ils craignaient l'élan et les talents naturels de leurs sujets dalmates, c'est pourquoi ils voulaient maintenir dans un état de perpétuelle ignorance et de perpétuel abandon cette possession séparée par un long bras de mer de leurs autres possessions [2]. »

La situation dans les autres provinces, si elle était meilleure au point de vue instruction que dans les anciennes possessions vénitiennes, n'en était pas moins féodale, en Carniole, comme en Croatie civile. (Nous ne parlons pas ici de la Croatie militaire où, comme nous l'avons vu, les Français, pour des raisons d'utilité militaire, ne changèrent rien.) C'est donc partout en novateurs, en propagateurs d'un nouvel ordre de choses et des principes de la Révolution française, transmis à l'Empire, que les Français agissent. Il n'est pas dit que toutes leurs réformes furent heureuses, beaucoup de choses furent transplantées sans trop de discernement, sans tenir assez compte des différences de conditions, mais l'œuvre accomplie n'en demeure pas moins impressionnante.

L'idée maîtresse de l'administration française, de Dalmatie d'abord, des Provinces illyriennes ensuite, était sans doute d'y

[1] G. L. Garagnin, *Riflessioni economico-politiche*, Zadar, 1806.

[2] *Monde Slave*, 1930, p. 240.

introduire les lois françaises qui, malgré l'absolutisme de l'Empire procédaient des grands principes de la Révolution. Les droits de l'homme, l'égalité des droits à l'instruction, la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires, tels sont les principes qu'apportèrent les Français. La mise en vigueur du Code Napoléon, d'abord progressive et empirique, plus tard, surtout depuis le Décret organique du 15 avril 1811, hâtive et trop absolue, n'est pas sans avoir provoqué par endroits un certain chaos. Mais à côté de ces ombres, il reste sur le tableau de leurs réalisations des choses lumineuses et utiles.

Par une série de décrets de 1806 on abolit les fidéïcommis, on abrogea la loi Grimani (qui avait limité le droit de possession du paysan, en l'empêchant d'aliéner ses terres — mesures auxquelles, cependant, on dut revenir, pour empêcher les spéculateurs d'en profiter pour déposséder les paysans), on introduisit le Concordat, on échelonna l'application du Code civil. Tout procès ne dépendait plus que des tribunaux, principe honorable, auquel on dut cependant déroger, au moyen de rescrits rendus par le provéditeur en personne, dans les cas où les juges trouvaient le texte des lois trop obscur.

La torture fut abolie, la personne humaine respectée, et les prisons autant que possible assainies.

Dans le domaine financier les Français furent moins heureux. Le taux de change fixé pour le retrait de la monnaie autrichienne mécontenta la population qui d'autre part trouva dans les impôts, quoique répartis uniformément, et les diverses levées exceptionnelles, une source de plaintes intarissable. Il n'y a qu'à la conscription que les Dalmates et les autres Illyriens (à l'exception des confinaires) se sont montrés encore plus réfractaires.

Ces défauts — la fiscalité, et les conscriptions perpétuelles — furent, bien entendu, dictés par les besoins pressants où les guerres ininterrompues tenaient l'Empire. D'autre part, la rigueur du concept centralisateur fut adoucie par la distance qui sépare ces provinces de Paris, de sorte que les qualités personnelles des fonctionnaires — en règle générale bien choisis, intelligents et probes — pouvaient se donner libre cours.

Très importantes sont de toute façon les réalisations du régime français dans le domaine matériel. Tous les avis s'accordent pour louer les améliorations apportées dans l'exploitation des salines, et si l'endiguement de la Krka près de Knin en Dalmatie ne fut point terminé, cette province fut dotée d'un réseau de magnifiques routes, qui, encore aujourd'hui, en assurent les communications longitudinales. Projetées par l'ingénieur dalmate Zavoreo, ces routes furent exécutées dans un délai de quelques années grâce à l'énergie de

Marmont, qui sut organiser un système de corvées, auxquelles participaient paysans et soldats et qui, par conséquent, était très bon marché. Aussi le souvenir de Marmont constructeur de routes y est-il resté légendaire, et une anecdote veut que, quand l'Empereur autrichien François les avait vues, quelques années après, il aurait exprimé son regret que les Français fussent partis si tôt.

Si le commerce par mer était gravement atteint à cause des opérations navales, l'agriculture, l'élevage et le reboisement étaient objets d'une sollicitude particulière, ainsi qu'en témoignent de nombreux articles du *Regio Dalmata -Kraglski Dalmatin*, journal officiel italo-croate de Zadar. Dandolo organisa une véritable croisade pour répandre en Dalmatie la culture de la pomme de terre.

Non moins importantes sont les réalisations dans le domaine de l'hygiène et de la bienfaisance. L'état dans lequel, d'après la description qu'en fait le journal officiel, Dandolo trouva, lors de sa première visite à Split en 1806, la maison des enfants abandonnés et l'hôpital de cette ville, l'incita à faire entreprendre de vastes travaux de salubrité [1]. D'autre part, la vaccine fut appliquée avec beaucoup de succès.

En ce qui concerne les cultes, il faut relever le règlement de la situation des Juifs, dans l'esprit de l'égalité des citoyens. Quoique peu nombreux, les Juifs de Raguse et de Split furent sensibles à l'abolition des traditions discriminatoires. L'église orthodoxe fut également bien traitée, et son représentant en Dalmatie fut promu évêque. Le clergé catholique fut moins satisfait des réformes entreprises en 1807 : suppression de quelques diocèses et chapitres, établissement d'un fond pour payer les curés, contrôle de l'État sur l'ordination des prêtres, réforme de l'enseignement donné dans les séminaires. On ne peut cependant pas prétendre que le clergé catholique en bloc fut hostile à l'administration française. Il suffit de rappeler l'attitude francophile de l'évêque de Senj, Ježić, de l'abbé slovène Kuralt et de souligner, ainsi que nous le verrons dans la suite, que beaucoup d'écrivains et d'organisateurs du système scolaire de l'Illyrie française étaient des prêtres catholiques.

Grand est aux yeux des Yougoslaves le mérite du régime français pour l'emploi de la langue du pays, c'est-à-dire, en Carniole du slovène et, en Croatie-Dalmatie du croate, à côté de l'allemand et de l'italien qui, jusqu'alors, tenaient la place de langues dominantes. L'administration intérieure à l'échelon supérieur se faisait en français. Aux échelons intermédiaires ou inférieurs, en italien, en alle-

[1] Pisani, *op. cit.*, p. 245, et G. Novak, « Split au début de l'administration française. *Annales de l'Institut français de Zagreb*, pp. 201-1938,0.

mand ou en slave, suivant la formation des magistrats municipaux ou des agents de l'administration. Cependant, pour les Yougoslaves, le fait que le journal officiel de Zadar, pendant toute la durée de sa publication (1806-1810) paraissait en « illyrien », signifie la reconnaissance du caractère slave de la Dalmatie [1], tout comme le projet (avorté faute de souscripteurs) d'ajouter aux versions française, allemande et italienne du *Télégraphe officiel des Provinces illyriennes* (1810-1813) un texte « illyrique » [2]. Au début de 1811, on envisagea même de remplacer la version italienne par l'illyrienne, car, ainsi que le constate un « Avis de la rédaction », au nº du 8 décembre 1810, l'italien n'est connu que sur le littoral, alors que « l'illyrique » se parle « presque généralement sur toute l'étendue de la côte » et « dans l'intérieur des terres ».

Certes, des difficultés matérielles ont empêché l'entrée en vigueur de ce projet. Mais ce projet, même confirmé par des Avis, dont un (du 28 juillet 1810) en croate, prouve suffisamment que l'« illyrien » était une des langues officielles. On s'en servait aussi pour porter à la connaissance des habitants des textes d'arrêtés ou de lois, surtout sous l'administration de Marmont. Le slovène est également employé pour faire connaître divers textes officiels. D'après le témoignage de Charles Nodier qui, de la fin décembre 1812 jusqu'au dernier numéro du *Télégraphe*, suivant le gouvernement de Ljubljana à Trieste, en était le rédacteur, il y aurait même eu, pendant deux mois, une édition slovène (« en vindique »). Mais, dans ce passage, comme dans beaucoup d'autres de ses *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, Nodier est plus poète que chroniqueur [3].

Les deux langues slaves doivent aux Français d'avoir été introduites dans l'enseignement qui, jusqu'alors, était italien en Dalmatie,

[1] Plusieurs historiens attribuent l'idée de fonder ce journal à Dandolo, ce qui, à notre avis, ne peut pas se justifier. En effet, si l'on approche la date de son arrivée à Zadar, le 3 juillet 1806, de celle de la publication du premier numéro du *Regio Dalmata-Kraglski Dalmatin* (12 juillet), on comprendra facilement qu'à cette époque et dans une ville où manquait toute tradition, la préparation d'un journal demandait plus de temps. La décision en devait par conséquent être prise par le général Molitor, commandant de l'armée française d'occupation, sur la suggestion peut-être des Dalmates employés par l'administration provisoire. Dandolo, par ailleurs, a fait preuve de tendances à italianiser l'élément slave ; son projet de réformes ecclésiastiques du 11 février 1807 prévoit que l'enseignement dans les séminaires doit être donné en italien, car il faut, dit-il, que le clergé désapprenne la langue nationale et travaille à *italianiser* la Dalmatie (v. Pisani, *op. cit.*, p. 232).

[2] Cette question a été étudiée surtout par Š. Urlić, M. Kos, et J. Tavzes dans des travaux parus en croate ou en slovène.

[3] Sur Ch. Nodier et l'Illyrie v. R. Maixner (*Rad*, 229 et *Revue des Études Slaves*, 1924) et le recueil de ses articles au *Télégraphe* (*Statistique illyrienne*, Ljubljana 1933, annoté par F. Dobrovoljc.

allemand en Carniole et latin en Croatie. Les écoles primaires sous le régime français adoptèrent « la langue du pays » ; celle-ci continua à être partiellement en usage aussi dans l'enseignement secondaire, ainsi qu'il ressort de l'article 24 de l'arrêté relatif à l'organisation de l'instruction publique du 4 juillet 1810. D'autre part, grâce à Marmont, l'enseignement du serbo-croate fut créé en 1808 dans le collège de Dubrovnik, et un Ragusain, l'abbé Sivrić, fut appelé par Marmont à Ljubljana, pour enseigner l'« illyrien » aux officiers français.

Deux livres d'école croates, dont une grammaire illyrienne-française, furent rédigés par l'abbé Šime Starčević et publiés en 1812. Sous la protection et avec l'aide de Marmont furent publiés la grammaire illyrienne d'Appendini (1808) et la troisième partie du grand dictionnaire de Stulli. Chez les Slovènes, les premiers livres de classe sont ceux publiés en 1811 et 1812 par l'abbé Vodnik, patriote, francophile et poète, dont la célèbre ode « l'Illyrie ressuscitée » parut en slovène (traduction latine en regard) dans le *Télégraphe* du 31 juillet 1811. L'annonce de son dictionnaire allemand-slovène-latin est vivement saluée par Nodier, dans le *Télégraphe* du 27 juin 1813. Nodier y précise que le « carnique » se parle en Carniole, en Carinthie, à Trieste et à Gorice.

Il faut aussi ajouter que l'administration française, surtout à l'époque de Marmont, assisté de l'inspecteur général Zelli, organisa aussi deux instituts d'enseignement supérieur, en transformant les lycées de Ljubljana et de Zadar en Écoles centrales, avec enseignement complémentaire pour former des médecins, pharmaciens, architectes et juristes. D'autre part, deux cents bourses furent créées pour le perfectionnement de jeunes Illyriens dans les écoles de Châlons et de La Flèche en France. Dans cet ordre d'idées il faut également mentionner l'initiative de Nodier, approuvée par le gouverneur général Bertrand, d'organiser une « statistique illyrienne » dans le *Télégraphe*, c'est-à-dire une large collaboration à laquelle participeraient des Illyriens savants, « un système de relations qui rapporterait de toutes parts ces éléments divers à un centre commun ». Il en espérait tirer « à la longue un monument utile et durable » et quoique les collaborateurs illyriens ne fussent pas nombreux et qu'il dût y suppléer de son mieux, il est clair que son initiative visait à l'organisation d'une véritable Académie franco-illyrienne.

*
* *

Tant d'initiatives heureuses, quoique mal secondées par les perturbations guerrières, devaient laisser des traces du côté français comme du côté yougoslave.

Les généraux, les officiers et les administrateurs français, sans parler des consuls fixés à demeure, ont tous emporté de cette époque des souvenirs, faits des observations sur la politique, les mœurs et l'économie des peuples et des terres yougoslaves. Sans entrer dans les détails nous devons citer les Mémoires et les récits de voyage de Marmont, Nodier, Pouqueville, Pertusier, Fabvier, Chaumette Des Fossés, Vialla de Sommières, etc.

Tous ces écrits témoignent en général d'une vive sympathie et d'une curiosité intellectuelle infatigable. Marc Bruère-Desrivaux, fils du consul français à Dubrovnik, poussa même son attachement pour cette ville jusqu'à devenir poète croate [1].

Quant aux Yougoslaves, ce précédent illyrien, si court, a exercé sur eux une influence profonde et bienfaisante. On a longuement discuté les diverses hypothèses sur l'origine du mouvement « illyrien » qui, de 1830 à 1850, réveilla la conscience nationale des Croates, Serbes et Slovènes de l'Empire des Habsbourg. Contre une thèse trop rigide d'influence française on a opposé une autre, non moins rigide, de « génération spontanée ». Il est cependant prudent d'en revenir à un examen éclectique et de se méfier de généralisations. On reconnaîtra alors qu'une des influences étrangères (à côté de la tchèque, la polonaise, la russe, etc.) dont l'illyrisme porte l'empreinte, est sans doute la française, représentée par la première ébauche d'union des Yougoslaves occidentaux qu'est l'Illyrie française. Telle était aussi l'opinion des dirigeants « illyriens » de Zagreb, recueillie par Hippolyte Desprez [2], qui, en 1845, visita la Croatie : « Peut-être aussi la France, écrit-il dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1847, n'est-elle point tout à fait étrangère au réveil de l'illyrisme ; au moins aime-t-on à s'en glorifier sur les bords de la Save, où l'on a conservé de notre administration les meilleurs souvenirs. En rendant à une portion de l'ancienne Illyrie son nom primitif, Napoléon avait assurément touché la fibre nationale des populations voisines de l'Adriatique ; ... Aujourd'hui encore, c'est pour elles comme un rêve heureux qu'elles s'efforcent de poétiser... »

Aussi, pour conclure, nous rapporterons-nous au jugement de l'historien slovène, F. Zwitter, lequel, après avoir étudié les rapports entre l'Illyrie française et l'éclosion du mouvement national chez les Slaves du Sud, aboutit à la constatation suivante :

« Pour l'illyrisme..., et dans une certaine mesure pour l'idée natio-

[1] V. J. Dayre, *Marc Bruère-Desrivaux* (*Annales de l'Institut français de Zagreb*, 1941).

[2] V. M. Radojković, *L'opinion française et le mouvement illyrien de* 1840 *à* 1848 (*Monde Slave*, 1935) et R. Maixner, *H. D. et le mouvement illyrien en Croatie* (*Annales de l'Institut Français de Zagreb*, 1940).

nale chez les Croates et les Slovènes en général, l'Illyrie napoléonienne marque le début — très vague d'ailleurs — d'une époque nouvelle. Le motif national a pu n'être pour rien dans la création des Provinces illyriennes et dans les desseins de Napoléon, jouer un très faible rôle dans l'opinion générale des Français et des Illyriens. Il reste que, jusqu'à 1809, le slovène et le serbo-croate n'ont nulle part une place considérable dans l'enseignement et dans la vie publique, ce qui est aux yeux des bureaucrates autrichiens l'ordre naturel des choses plutôt que l'effort d'une politique consciente, et que les Français ont changé cet ordre naturel des choses et éveillé dans le sentiment national des Slaves le désir de voir la langue nationale prendre sa place dans la vie publique et même l'idée de posséder un État national. Le sentiment national des Illyriens, jusqu'alors passif, entre pour la première fois dans la politique, très vaguement et comme un épisode, mais un épisode qui n'est pas sans importance pour l'avenir, et les Français de l'Empire qui, les premiers, ont réfléchi sur la question de la langue et de l'illyrisme comme sur une question politique, suivent à cet égard, sans en avoir eux-mêmes conscience, la tradition de la Révolution [1]. »

RUDOLF MAIXNER.

[1] F. Zwitter, *Illyrisme et sentiment yougoslave*, *Monde Slave*, 1933, p. 375.

LA GRAMMAIRE CROATE ET LE PETIT DICTIONNAIRE FRANÇAIS-CROATE DE PAUL PIERRE *

La première grammaire croate en langue française signalée par Nikola Petrović dans son *Ogled francuske literature o Srbima i Hrvatima* 1544-1900 (Belgrade, 1900) est la traduction par Feuvrier de la grammaire de Parčić [1]. Cependant un ouvrage de ce genre a été publié à Zagreb déjà en 1869. L'auteur en est un Français, Paul Pierre, élève du lycée de Zagreb, et le livre porte le titre suivant : *Abrégé de grammaire française-croate et de dictionnaire français-croate, par Paul Pierre. Édition privée, Agram, imprimerie Leop. Hartmàn et comp.*, petit in-8°, pp. 1-47 + (1) +1-80. On voit d'après le titre qu'un dictionnaire fait partie de cette grammaire, mais le livre était paginé de manière que le dictionnaire qui commence après la page 47 + 1, pouvait être vendu séparément. Cela se voit aussi à ce que le dictionnaire, dans l'exemplaire que nous avons entre les mains, a une page de titre spéciale. Nous déduisons de là que le dictionnaire a été publié séparément sous le titre : *Abrégé de dictionnaire français-croate, par Paul Pierre. Édition privée, Agram, Imprimerie*

* *Bibliographie.* — ARj = *Rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika*, publié par la Jugoslavenska Akademija, Zagreb, 1880-1936. (A — provrtotina).

Bab. = Vjekoslav Babukić : *Ilirska slovnica*, Zagreb, 1854.

Fr. = Rudolf A. Fröhlich (= Rud. V. Veselić) : *Rěčnik němačkoga i ilirskoga jezika. Drugi iliti němačko-ilirski dio.* Vienne, 1854.

Maž. = Antun Mažuranić : *Slovnica hèrvatska za gimnazije i realne škole. Dio I. Rěčoslovje.* IV[e] éd., Zagreb, 1869 (la première édition date de 1858).

Mu = I. Mažuranić-J. Užarević : *Deutsch-illirisches Wörterbuch.* Zagreb, 1842.

P. = Paul Pierre : *Abrégé de grammaire française-croate et de dictionnaire français-croate*, Zagreb, 1869.

PD = Paul Pierre : *Abrégé de dictionnaire français-croate.* Zagreb, 1869.

Š. = Bogoslav Šulek : *Němačko-hrvatski rěčnik, I-II*, Zagreb, 1860.

V. = Adolfo Veber : *Skladnja ilirskoga jezika za niže gimnazije*, Vienne, 1862.

[1] Parčić A., *Grammaire de la langue serbo-croate, traduite par le dr. Feuvrier*, Paris 1877 ; la deuxième édition de cette grammaire a paru en 1904.

Leop. Hartman et comp., 1869, petit in-8°, pp. 80. Un exemplaire de cette œuvre se trouve à la Bibliothèque Universitaire de Zagreb, sous la cote 107319. Le fait que Petrović ne l'a pas mentionnée dans sa bibliographie, ne veut absolument pas dire qu'elle n'aurait pas dû y avoir sa place, car nous y trouvons Pavlović [1], Isajlović [2], et Parčić. Nous devons en conclure qu'il ne la connaissait pas. Il y a eu, il est vrai, des essais antérieurs à celui de Pierre, mais qui ont échoué. Telle la tentative du consul français à Zemun Auguste Dozon, en 1864 environ, mais cette œuvre n'a jamais été publiée [3]. Quant au dictionnaire de Paul Pierre, c'est le premier dictionnaire français-croate en Croatie. Les Serbes avaient déjà un *Mali rečnik francusko-srpski* (Begrade 1842)[4] et celui de Isajlović.

En constatant la priorité de cette grammaire, nous devons corriger l'assertion que fit en 1873 le slavisant français Louis Léger : « Après la langue russe, le seul idiome slave qui offre de l'intérêt au point de vue diplomatique est le serbe (c'est pour lui le terme équivalent à serbo-croate) mais il n'existe en français ni grammaire, ni vocabulaire[5]. » Il y avait pourtant la grammaire de Pierre et trois dictionnaires. Il pouvait peut-être avoir peu d'estime pour le livre de Pierre, mais pouvait-il ignorer celui de Isajlović ? Il connaissait probablement mal ce qui se publiait chez les Slaves du Sud.

Nous n'avons que des renseignements très maigres sur l'auteur de cette grammaire et de ce dictionnaire. Ils sont pour la plupart extraits du livre lui-même et de l'*Imenik iliti katalog zagrebačke gimnazije* [6], pour l'année scolaire 1867-68 (classe Ib No 43) et 1868-69 (classe IIb, N° 29).

Le jeune Paul est le fils de Gilbert Pierre qui s'établit à Zagreb à cette époque. Son père était commerçant. Nous ne savons pas quel genre de commerce il exerçait. Louis Léger qui avait été en 1867 à Zagreb, pourrait répondre partiellement à cette question : « Lorsque j'ai résidé dans cette ville, — dit-il — il y a quelques années, j'y ai rencontré un certain nombre de Français qui faisaient le commerce avec Marseille par la voie de Trieste ; ils exploitaient notamment les forêts de la Slavonie : ils regrettaient de n'avoir pas auprès d'eux un consul pour veiller à leurs intérêts commerciaux et les assister dans les conflits où les engageait l'ignorance de la langue et des

[1] Pavlović Milan A., *Dictionnaire serbe-français*, Beograd, 1888.
[2] Dimitrije Isajlović, *Francusko-srpski rečnik*, Beograd, 1846.
[3] V. R. Maixner dans les *Annales de l'Institut français de Zagreb*, V, 1941, pp. 109-110 ; v. aussi *Hrvatska Enciklopedija* s. v. *Dozon*.
[4] V. S. Novaković, *Srpska bibliografija*, 1741-1867, Beograd, 1869, p. 237.
[5] Louis Léger, *Le monde slave*, Paris, 1873, p. XIV.
[6] Conservé dans les archives du 1er gymnase classique de Zagreb.

lois locales [1]. » Il se peut donc que le père de Paul Pierre fût commerçant en bois, mais nous ne pouvons pas l'affirmer, puisque, en ce temps-là, les Français faisaient le commerce non seulement du bois mais aussi d'autres articles, des porcs par exemple [2].

Paul est né en France, à Moulins, chef-lieu du département de l'Allier. Dans le registre des élèves, une note dit qu'il avait en 1867/8 onze ans et en 1868/9 douze. Nous concluons donc qu'il est né en 1856. On ne sait pas quand il vint à Zagreb. Il habitait au nº 154 de la Visoka ulica dans la ville haute. Nous savons avec certitude qu'il fréquenta le gymnase classique à Zagreb pendant trois ans : en 1867, 1868 et 1869, et suivit la première et la seconde classe. Son directeur était le philologue croate connu Adolf Veber-Tkalčević, son professeur de croate en première Nepomuk Fabijanec et en seconde Kučec. Ce qu'il fut comme élève se voit par la note « pèrvi s odlikom » qu'il reçut à la fin des deux classes.

Pour voir les matières qu'il étudia et avec quel succès, nous donnons la traduction du certificat qu'il reçut à la fin de la première classe tel que nous le trouvons dans les registres pour l'année 1867/68, Nº 43 ; classe Ib :

« *Matières*	*1er semestre*	*2e semestre*
conduite	excellente	excellente
application	appliqué	appliqué
diligence	très assidu	très assidu
catéchisme	très bien	très bien
latin	excellent	excellent
grec	—	—
allemand	excellent	excellent
illyrien	excellent	excellent
histoire et géographie	excellent	excellent
mathématiques	excellent	excellent
sciences naturelles	très bien	très bien
écriture	suffisant	bien
gymnastique	—	très bien
dessin	—	très bien
présentation des devoirs	ordonnée et propre	ordonnée et propre
absences justifiées	27 heures	37 heures
rang	premier excellent	premier excellent. »

En seconde il a presque les mêmes bonnes notes. Les absences (64 en 1867-8) ont énormément augmenté pour l'année 1868-9 : 156 absences justifiées. Cela fait présumer que l'enfant était d'une santé frêle, puisqu'en aucun cas la paresse n'était la cause de ces absences.

[1] Louis Léger, *Études slaves*, Paris, 1875, p. 242.
[2] Louis Léger, *o. c.*, p. 245.

Pour l'année 1869-70 nous ne trouvons dans les registres aucune mention de Paul Pierre. Il avait sans doute quitté Zagreb.

La préface de son livre nous fournit un autre renseignement. Il dit : « Il (l'auteur) profite de cette circonstance pour remercier le directeur et les professeurs du gymnase d'Agram dont il a suivi les cours ; ainsi que Messieurs Paladin et Schuler qui l'un et l'autre lui ont donné des leçons [1]. » Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur le premier des deux. Nous savons seulement un écolier nommé Antun Paladin auquel la mairie de Rijeka avait envoyé un avis d'appel pour le recrutement [2]. Pour ce qui est du deuxième, des renseignements plus abondants nous permettent de préciser le rôle qu'il joua dans l'instruction de Paul Pierre et la rédaction de son livre. Il s'agit de Franjo Šuller, qui fut aux côtés de Dragojla Lopašić le propagateur éminent de la langue française à cette époque [3] Šuller († 1842) fréquenta les gymnases de Varaždin et de Rijeka. Il obtint tout de suite après un poste d'instituteur à l'école primaire de la ville basse à Zagreb, où il fut nommé directeur en 1880. En 1871, il enseignait le croate, l'allemand, l'histoire et la géographie à l'École commerciale de Zagreb. Vers la fin de sa vie il fut inspecteur scolaire d'arrondissement. En 1882 il devint membre du jury pour le brevet de capacité à l'enseignement du français et de l'italien dans les écoles primaires supérieures, normales supérieures et collèges privés [4]. C'était un érudit qui connaissait outre le français, l'italien, l'anglais et l'allemand. Il s'occupa particulièrement de répandre la langue et la littérature françaises [5]. Il mourut en 1918.

On peut affirmer que ces deux maîtres exercèrent une certaine

[1] P. p. 4.

[2] V. les archives de la ville de Zagreb, VIII, R 867, N° 3010.

[3] Nous puisons les renseignements sur sa vie dans *Znameniti i zaslužni Hrvati* 925-1925, Zagreb 1925 ; Fr. Šuller, *Zapisnici*. « Putopisne crtice iz života jednoga, putujućeg djaka ». Zagreb, 1866 ; *Izvjesće trgovačke sborne učione*, Zagreb, 1878, 1882-83.

[4] « član izpitnog povjerenstva za usposobljivanje učiteljah francezkoga i talijanskoga jezika na gradanskih školah, preparandijah i privatnih učevnih zavodih. » V. *Izvješće zagrebačke trgovačke sborne učione* pour l'année 1882-83, liste des instituteurs.

[5] Il publia sur ces matières les œuvres suivantes : 1. Dr. Karl Ploetz : *Franceska vježbenica s označenim izgovorom za početnike*, Zagreb 1re édition 1879, IIIe éd. 1900 ; 2. *Gramatika francezkoga jezika za srednje škole*, Zagreb, 1880 ; 3. *Sustavno oblikoslovlje i skladnja francezkoga jezika*, Zagreb, 1880 ; 4. *Kratka poviest francezke književnosti sa hrvatskim opazkama i riečnikom za školsku i privatnu porabu*, Zagreb, 1888. Il faudrait citer outre ses œuvres de romaniste, ses *Putopisne crtice* (Notes de voyage) dans lesquelles il décrit son voyage de Varaždin au lycée de Rijeka et qui sont très intéressantes. Il s'exprime chaleureusement sur la perspicacité et l'intelligence du paysan croa

influence sur la rédaction de l'œuvre de Paul Pierre et c'est à elle que nous attribuons les rédactions originales de certaines règles de cette grammaire. Nous pourrions en dire de même pour une partie du dictionnaire. Paladin et Šuller donnaient des leçons de croate au petit Pierre et celui-ci traduisait en français les règles qu'il apprenait. Nous ne pouvons naturellement pas préciser l'étendue de cette influence. Paul n'en parle pas. Il dit seulement pour Paladin et Šuller qu'ils «... lui ont donné des leçons [1] ». Il n'est pas très sûr des règles qu'il donne : « Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans la grammaire toutes les règles de la grammaire croate ; il est même certain que parmi celles données il y a des lacunes et des erreurs. L'auteur n'a pas la prétention d'avoir fait un ouvrage parfait [2]. » Les autres renseignements sur la vie de Paul Pierre nous manquent. Pour aujourd'hui nous nous limitons à l'analyse de la grammaire et du dictionnaire.

Grammaire.

La grammaire croate de Paul Pierre compte 43 pages et 33 articles. Il n'y traite que la phonétique et la morphologie. Pour la syntaxe il n'y a que celle des prépositions. Il n'y a pas de règles sur l'accent. Il a été assez difficile d'établir quelles furent les sources de cette grammaire. Nous avons constaté que c'étaient la grammaire d'Antun Mažuranić et la syntaxe de Veber-Tkalčević. C'est de ce dernier livre que l'on faisait usage au gymnase de Zagreb en 1867-69 lorsque Paul Pierre le fréquentait [3]. On verra un peu plus loin dans l'analyse de la grammaire que le système de la grammaire de Mažuranić y a été suivi fidèlement et que les exemples pour la syntaxe ont été pris de *Skladnja* (Syntaxe) de Veber. De cinquante-quatre exemples que Pierre donne sur l'usage des prépositions, trente-sept sont pris de la syntaxe de son directeur.

D'ailleurs la syntaxe de Veber et la grammaire de Mažuranić se complètent. Voilà ce qu'en dit Antun Mažuranić : « Pour le moment je publie seulement la première partie de ma Grammaire, tandis que je dois encore achever la deuxième que je publierai plus tard si ma santé me le permet. En attendant tout le monde pourra très bien se servir de la Syntaxe du professeur de ce gymnase Ad. Veber qui

[1] P. p. 4.
[2] P. p. 3.
[3] En 1869 Veber a lui-même publié une grammaire (*Slovnica hèrvatska za srednja učilišta*, Zagreb, 1869 ; la IIe édition date de 1873 et la IIIe de 1876) mais la comparaison entre les grammaires de Pierre et celle de Veber ne m'a donné aucun résultat. D'ailleurs, il y a toute vraisemblance que la grammaire de Veber (en 1869) soit venue trop tard pour influencer celle de Pierre ; V. la note 6, p. 254.

sera bientôt publiée aux frais de la Direction R. et I. pour l'édition des livres scolaires à Vienne [1] ». Veber parle aussi de ce rapport : « Cette Syntaxe a été écrite d'après la grammaire de M. Antun Mažuranić avec laquelle elle forme une grammaire complète de la langue croate [2] ...» La ressemblance que l'on pourrait trouver entre la grammaire de Babukić et celle de Pierre s'explique par ce que celle de Mažuranić fut aussi faite d'après Babukić [3]. La grammaire de Babukić était d'ailleurs trop difficile pour le petit Pierre qui a aussi sauté les parties les plus compliquées de celle de Mažuranić. Nous supposons que les parties qui ne concordent pas avec la grammaire de Mažuranić ont été rédigées selon les instructions que Paul Pierre reçut de ses répétiteurs, et qu'elles étaient adaptées à l'esprit de la langue française ou à l'énonciation pratique des règles [4].

Voici l'analyse de la grammaire de Paul Pierre.

La langue croate (P. art.1) a 22 lettres simples et 5 composées (ce sont č, ć, ě, š, ž) : 22 + 5 = 27 (le nombre correspond à celui de Maž., p. 2). Il explique (P. art. 2) la prononciation des sons croates de la manière suivante : c = ts, e = é, g = gue, h = h un peu aspirée, j = i, s = deux ss français, u = ou, ć = tje, č = tch, ě = ié, š = ch, ž = j ou bien ge ; assemblages de lettres : nj = gne, lj = llie, dj et gj = dje. Au nombre de ces lettres il n'y a naturellement pas la lettre è dont Mažuranić ne parle pas non plus et que Pierre explique de la manière suivante : « L'è avec accent grave, lorsqu'il est entre deux consonnes ne se prononce pas, il se prononce toujours quand il n'a point d'accent [5]. »

Les chapitres de Mažuranić sur la division et l'alternance des consonnes, sur la division des mots et le nombre de lettres (Maž., p. 7-10), sur l'accent (Maž., p. 10-26) et sur l'orthographe sont omis. Dans l'article 3 qui est assez court, Pierre parle « des mots » : « La langue croate a 8 espèces de mots , savoir : le nom ou substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, l'interjection [6] ». Le jeune auteur traite ensuite la morphologie d'après l'espèce des mots : les noms (pp. 6-15), les adjectifs (pp. 15-18), les nombres (pp. 18-20), les pronoms (pp. 20-23), les verbes (pp. 23-38), les adverbes (pp. 38-41), les prépositions (pp. 41-46), les conjonctions (p. 47), les exclamations (p. 47). L'ordre est le même que chez Mažuranić.

Dans l'article 4 il parle des noms en omettant la partie de Mažuranić qui traite du genre (Maž., pp. 32-33). Il constate seulement que : « Les noms se divisent comme en français en trois classes, savoir : les noms propres, communs et collectifs. Les substantifs ont aussi trois genres : le masculin, le féminin et le neutre [7]. » La divis on des déclinaisons (en *-a*, *-e*, et *-i*) correspond à celle de Mažuranić. « La première (sc déclinaison) a le génitif en *-a*, la seconde en *-e* et la troisième en *-i* [8]. »

[1]. Maž, p. V (la citation est traduite du croate).
[2] V. p. 188 (la citation est traduite du croate).
[3] V. à ce sujet la préface de Maž., p. III et Babukić, p. VIII, IX et XIV.
[4] V. entre autres la règle de l'article 13 sur les adjectifs en —*o* comme *veseo*.
[5] P. p. 6,
[6] P., p. 6.
[7] P., p. 6.
[8] P., p. 6.

Dans l'article 5 il parle de la division des cas auxquels il donne des noms latins. Il appelle le sixième cas : *local* et *prépositional*. Dans les déclinaisons il distingue le singulier, le pluriel et le duel pour lequel il donne la définition un peu modifiée de Mažuranić : « L'on se sert du dual (*sic*) lorsqu'il n'y a que 2, 3, 4 personnes ou choses, par exemple : tri konja (trois chevaux) et lorsqu'il y en a plus de 4, l'on met le nom au génitif pluriel, par exemple : pet konjah (cinq chevaux)... » [1]. Comparez avec la règle de Mažuranić : « Dans l'ancien langage, le duel n'était utilisé que pour désigner deux personnes ou deux choses... tandis qu'aujourd'hui il sert encore pour désigner trois ou quatre (personnes ou choses) mais en tout cas le chiffre dva, tri,četiri doit être explicitement placé devant, sans quoi on emploie le pluriel [2]. »

L'article 6 contient la règle suivante : « Les noms neutres se terminent tous sans exception en « o » ou en « e » [3]. Comparer avec la règle de Mažuranić : « Les noms neutres se terminent tous en *e* ou en *o*... [4]. Après cette remarque vient la division de Mažuranić des noms se terminant par des consonnes : « par des consonnes dures et molles » (Maž., p. 38) : « 1er ceux qui ont une désinence dure et 2e ceux qui ont une désinence molle [5]. » Les terminaisons « molles » qui sont chez Mažuranić celles en : j, dj, lj, nj, č, ć, š, ž, il les réduit en terminaisons en j (car celles en dj, lj et nj finissent à l'œil en j), ć, š, ž. Pourquoi a-t-il éliminé celle en č ? Il donne ensuite des paradigmes pour la première déclinaison : *jelen*, *selo*, *polje*, *kralj* (ce sont les mêmes que chez Mažuranić ; v. Maž., pp. 38 et 39). La différence avec Mažuranić est qu'au lieu de « *dva jelena* (deux cerfs) il met pour le duel *tri jelena* (trois cerfs). Il accompagne toujours le locatif et l'instrumental des prépositions *pri* (chez) et *sa* (avec) : « chez le cerf » et « avec le cerf » = (*pri*) *jelenu* et (*sa*) *jelenom*.

Dans la Remarque I de l'article 7, il donne fidèlement la règle sur le *a* mobile d'après Mažuranić : « Les noms masculins en : *ac*, *ak*, *ao* (= al), *alj*, *am*, *an*, *anj*, *ap*, *ar*, *as*, *at*, rejettent l'*a* à tous les cas du singulier et du pluriel excepté au génitif pluriel, par exemple : *otac* (le père), gén. plur. *otacah* (des pères), etc., etc.. » [6]. La Remarque IV du même article contient la règle sur la palatalisation des consonnes *c*, *k*, *g*, *h*, et *z* devant *e* et *i*, mais en citant les exemples de Mažuranić, il omet : *vitez*, *viteže*. Il dit ensuite : « VI. Remarque. Plusieurs noms masculins de la 1ère déclinaison peuvent avoir le pluriel de deux manières.La première suit la forme régulière et l'autre se forme en ajoutant au nominatif singulier « ovi » pour les désinences dures et « evi » pour les désinences molles [7]. » Cela correspond à la règle de Mažuranić (Maž., p. 40, § 94, 2) . Les exemples sont de nouveau les mêmes chez Mažuranić et chez Pierre : *golub* (colombe), *sokol* (faucon), *vol* (bœuf), *kralj* (roi), *nož* (couteau), *miš* (souris).

La Remarque VII du même article [8] sur la déclinaison des noms en *-in* a aussi les mêmes exemples : *kèrstjanin* (chrétien), *gradjanin* (citoyen). Il a omis *Bečanin* (Viennois), *Karlovčanin* (habitant de Karlovac).

Voici ce que Mažuranić dit sur les noms neutres en *-e* avec le génitif en *-ena* et *-eta* : « Certains mots de genre neutre en *-e* intercalent au deuxième et dans d'autres cas la syllabe *-en* et *-et* devant les terminaisons [9]. » Pierre dit : « Remarque VIII :

[1] P., p. 7.
[2] Maž., p. 36 (le texte est traduit du croate).
[3] P., p. 7.
[4] Maž., p. 38 (le texte est traduit du croate).
[5] P., p. 7.
[6] P., p. 10.
[7] P., p. 11.
[8] P., p. 11.
[9] Maž., § 94, 4 (le texte est traduit du croate).

Quelques noms neutres en *e* croissent au génitif et autres cas en ajoutant aux uns *n*, aux autres *t* [1]. » La note de Mažuranić 4b : « La déclinaison de *dèrvo* lorsqu'il signifie *stable*, *arbor*, *Baum* (arbre) est *dèrveta*, *dèrvetu*, etc., tandis qu'elle est régulière lorsqu'il signifie *lignum*, *Holz* (bois) [2]. » est aussi rapportée par Pierre : «... et enfin *drvo* fait *drveta* seulement lorsqu'il signifie *arbre* ; il est régulier s'il signifie *bois à brûler* ou *à travailler*... [3] » Même la remarque de Mažuranić que : « Le pluriel de ces mots... s'entend rarement.. » est rapportée ainsi par Pierre : « Le pluriel de ces noms en *et* s'emploie rarement [4]. » Mažuranić donne la règle suivante : « Trois mots neutres en *o* ont le pluriel en *-esa* : *čudo* (miracle), *nebo* (ciel), *tijelo* (corps)... [5] » et Pierre la rapporte :« IX. Remarque : quatre noms neutres croissent au pluriel en *esa* [6] », il ajoute aussi *kolo*, *kolesa* (ronde, roue).

Dans l'article 9 (Remarque I), après avoir donné dans l'article 8 les paradigmes pour la deuxième déclinaison, il parle de la règle sur les noms en *ga*, *ha*, *ka* qui au datif changent en *z*, *s*, *c*. Il traduit en la simplifiant la note de Mažuranić que cela ne se faisait pas toujours : « Ce changement ne se produit pas lorsque devant *g*, *h*, *k* il y a l'une des lettres suivantes : t, d, c, č, s, š, z et ž [7]. »

Dans la Remarque III de l'article 9 il donne la règle sur le vocatif des noms en *ica*. Mažuranić parle des noms en *ca* [8].

La remarque IV du même article est tout à fait conforme au § 102, 2 de Mažuranić : « S'il est impossible de prononcer la racine des mots terminant par deux ou trois consonnes, on intercale au pluriel du génitif d'abord *a* entre ces consonnes et on ajoute ensuite à la fin *ah* ; par exemple : bačv-e, bačav-ah, sestr-e, sestar-ah. » Pierre dit : « Les noms dont le radical finit par deux consonnes difficiles à prononcer, admettent au génitif pluriel un *a* entre ces deux consonnes, par exemple :sestra (sœur), sestarah ; bačva (tonneau), bačavah. [9] ».

Dans l'article 10, il parle de la troisième déclinaison. Il donne le même paradigme que Mažuranić : *stvar* (chose). Dans la remarque de l'article 11, il donne la règle pour *kost* (os), *kokoš* (poule), *uho* (oreille) : « Trois mots de cette déclinaison sont les seuls qui gardent le dual (*sic*) entier, ce sont kost (os), kokoš (poule), uho (oreille) [10]. » Mais il a peut-être oublié de donner d'après Mažuranić le génitif du pluriel (*kostijuh*) et il dit *kostiju*, mais pour les deux autres exemples il dit *kokošijuh*, *ušijuh* ; il s'agit probablement d'une faute d'imprimerie. Voulant être bref, il donne dans la remarque II du même article la règle suivante : « Les noms en *al* et *an* rejettent l'*a* dans tous les cas du singulier et du pluriel, p. ex. : *misao* pour *misal*, *misli* (les pensées). » Mažuranić donne aussi comme exemple *bojazan* (crainte). L'article 12 de Pierre correspond au § 109 de Mažuranić : « O rečih kći i mati. » (des mots *kći et mati*). Puis il omet de nouveau le passage de Mažuranić sur l'accent dans la IIIe déclinaison.

Dans l'article 13 il parle des adjectifs. Voici la règle de Mažuranić sur les adjectifs en *l* : « Les adjectifs qui se terminent en *l* au premier cas du masculin, changent cet *l* en *o*... mais cet *l* reste dans les autres cas ou genres lorsqu'il ne se

1 P., p. 11.
2 Maž., § 94, 4b (le texte est traduit du croate).
3 P., p. 11.
4 P., p. 11.
5 Maž., § 94, 5 (le texte est traduit du croate).
6 P., p. 11.
7 P., p. 13.
8 Maž., p. 45, § 102.
9 P., p. 13. Remarque IV.
10 P., p. 14.

trouve pas à la fin du mot, par exemple : vesela, veselo, běla, bělo. »[1] Cette règle Pierre l'a complètement changée : « Les adjectifs qui ont le masculin singulier en *o* comme *veseo* (joyeux), changent l'*o* en *l* toutes les fois que l'*o* n'est plus à la fin du mot, par exemple : gén. *vesela* au lieu de *veseoa* qui serait trop difficile à prononcer. Les mêmes adjectifs font le féminin et le neutre en insérant l'*l*, ainsi : *veseo* fait *vesela*, *veselo*, *debeo* fait *debela*, *debelo* [2]. »

L'article 14 parle de l'*a* mobile chez les adjectifs en *k*, *l*, *n*, *r* : « Les adjectifs terminés par les lettres *k*, *l*, *n*, *r*, devant lesquels il y a un *a* inséré, c'est-à-dire qui n'existait pas dans le radical, rejettent cet *a* dans tous les cas du singulier et du pluriel masculin, féminin et neutre, par exemple : *dobar* fait au féminin *dobra* et au neutre *dobro* [3]. » Dans l'article 15 il donne la règle sur l'adjectif déterminé : « Ils (c'est-à-dire les adjectifs déterminés) se forment en ajoutant au masculin singulier *i*, les autres genres ne changent pas... [4] Dans l'article 16 Pierre traite la gradation des adjectifs : « Le comparatif se forme en ajoutant *iji* au positif : ainsi par exemple : *bogat* (riche), comp. *bogatiji* (plus riche) [5]. » Pour lui c'est une règle générale.

Parmi les « exceptions », il traite en 6 points : 1) les adjectifs en *k*, *g*, *h*, *s*, *z*, *c*, *ć*, *č*, *p*, *t* ; 2) les adjectifs en *ak*, *ek*, *ok* ; 3) l'intercalation de l'*l* entre la racine et la terminaison chez les adjectifs en *ok* ou *ek* : *dubok* fait *dub-l-ji* ; 4) des adjectifs qui se terminent au masculin en *b* ou *p* : *skup-l-ji* ; 5) la gradation de *debeo*, et *lěp* : deblji, lěpši ; 6) la comparaison irrégulière *dobar*, *zao*, *velik*, *mal*. A la fin il donne la règle sur la formation des superlatifs : « Le superlatif se forme en mettant devant le comparatif *naj*... » Dans l'article 17, Pierre parle de nombres. Mažuranić les partage en huit catégories : cardinaux, ordinaux, distributifs, multiplicatifs, qualificatifs, substantifs, adverbiaux et collectifs. Pierre se limite à parler seulement des cardinaux et ordinaux. Il donne les mêmes paradigmes que Mažuranić. Il rapporte la déclinaison de *dva* et *tri*, et pour *jedan* il dit : « *jedan*, *jedna*, *jedno* se déclinent comme les adjectifs déterminés de désinence dure [6]. »

Dans l'article 18 il parle des pronoms en général et des pronoms personnels en particulier. Il partage les pronoms en cinq catégories comme Mažuranić, en mettant parmi les pronoms personnels aussi les pronoms possessifs : « *Ja*, *ti*, *on* (lui), *mi*, *vi*, *on*, *oni* (eux), (je ou moi, tu, nous, vous) et *moj* (mien, mon), *tvoj* (tien, ton), *svoj* (sien, son), *naš* (notre), *vaš* (votre), *njihov* (leur), et encore *njegov* (son), *njezin* (sa) [7]. » Il donne les déclinaisons de *ja*, *ti*, *mi*, *vi*, *oni* et *se*. Il traite les formes enclitiques des pronoms personnels de la manière suivante : « L'on peu dire aussi au lieu de *mene*, *tebe*, *meni*, *tebi* : *me*, *te*, *mi*, *ti*, au génitif et datif singulier ainsi qu'à l'accusatif singulier, mais pas au prépositional [8]. » Pour la déclinaison des pronoms possessifs, il dit que les promnos *moj*, *tvoj*, *svoj*, *naš*, *vaš* se déclinent comme les adjectifs à désinence molle tandis que *njegov*, *njezin*, *njihov* comme les adjectifs indéterminés [9]. Dans l'article 19 il parle des pronoms démonstratifs qu'il partage comme Mažuranić en six catégories : 1) *ovaj*, *ova*, *ove* (celui-ci) ; 2) *onaj*, *ona*, *ono* (celui-là) ; 3) *taj*, *ta*, *to* (celui-ci, celui-là) ; 4), *on*, *ona*, *ono* (lui, elle) ; 5) *isti*, *ista*, *isto* (le même) ; 6) *sam*, *sama*, *samo* (seul). Pour *ovaj* il donne la

[1] Maž., § 115, 1 (le texte est traduit du croate).
[2] P., p. 15.
[3] P., p. 16.
[4] P., p. 16.
[5] P., p. 16.
[6] P., p. 19-20.
[7] P., p. 20.
[8] P., p. 21.
[9] P., p. 21.

même forme de déclinaison que Mažuranić, mais en omettant les formes de Mažuranić pour *ȍvi*, *ȍv* (*óv*) pour le premier cas et *ȍviem* pour le 7ᵉ cas. De même il ne donne pas les formes de Mažuranić pour le duel. Il donne aussi les mêmes formes que Mažuranić pour la déclinaison de *on*, sauf qu'il omet l'accusatif *nj* du masculin singulier. Dans l'article 20 il traite les prénoms interrogatifs. Il donne les mêmes formes que Mažuranić pour *tko*, tandis que pour le génitif de *što*, il indique seulement *česa*, qui est la première forme chez Mažuranić, mais il omet *čega* que Mažuranić a entre parenthèses [1]. Il ne donne pas les déclinaisons de *koji* et *čiji*, mais il constate seulement qu'ils suivent la déclinaison des adjectifs déterminés à désinence molle. Dans l'article 21 il se réfère, pour la déclinaison des pronoms relatifs *koji* et *čiji*, à l'article précédent. Dans l'article 22 il traite des pronoms indéfinis « les plus usités » : *njetko*, *nĕšto* (quelqu'un, quelque chose), *nitko* (personne), *ništa* (rien), *neki* (un), *nekoji* (certain), *ikoji* (quiconque).

Dans l'article 23 il parle des verbes. Il les partage en duratifs et finitifs. Mažuranić les partage ainsi : « Les verbes se divisent par leur forme extérieure de deux manières : les verbes simples *a*)... *b*) les verbes primitifs (primitiva) et les dérivés (derivata) [2]. » Pierre les partage de la même manière : « D'après leur forme extérieure ils se divisent aussi en primitifs et dérivés. Les verbes primitifs sont ceux qui n'ont que deux syllabes, une qui est le radical et l'autre la désinence de l'infinitif *ti*. [3] » Comparer avec Mažuranić : « Les verbes primitifs sont les verbes dont l'infinitif simple n'a que deux syllabes et qui ne sont composés que de leur racine monosyllabique et de la désinence *ti*...[4] » Il donne, pour les verbes dérivés, les mêmes infixes que Mažuranić : *a*, *ja*, *va*, *ĕ*, *i*, *nu*, *ova*, *eva*, *ava*, *ĕva*, *iva*.

Dans l'article 24, il parle des verbes irréguliers *hotĕti* (vouloir) et *biti* (être) et donne les présents simple et enclitique de *htjeti*. Dans l'article 25 (p. 24), il parle du verbe *biti* (être). Il donne l'indicatif présent duratif (jesam) et le perfectif (budem). Quant à la forme *budem* (je serai), il dit : « Cette forme du présent s'emploie aussi pour exprimer le futur, mais cette forme n'est pas usitée dans le langage correct ni dans les écrits [5]. » Il ajoute ensuite quelques règles de syntaxe qui se trouvent aussi chez Mažuranić. Il s'agit du présent perfectif de *biti* (budem) : « Mais au conditionnel cette forme s'emploie d'une manière correcte avec la conjonction *da* (ainsi) : *da budem* (que je sois), *da budeš* (que tu sois) [6]. » Viennent ensuite l'imparfait duratif : *bijah*, finitif : *bĕh*, le passé indéfini, *jesam bio* ou *bio sam* (j'ai été), le plus-que-parfait : *bijah bio* (j'avais été), futur : *hoću biti*, ou *bit ću* (je serai), futur passé bit ću bio (j'aurai été) et le conditionnel : *ja bi bio* (je serais). Il n'y a pas l'aoriste du verbe *biti*. Il met la forme *bi* dans toutes les personnes, ce qui ne se trouve pas chez Mažuranić à la page 78 sous « negdanje prošlo » (plus-que-parfait). Mažuranić parle de cette forme dans la note à la page 80 sous « sadašnje pomoćno » (présent auxiliaire) pour le « potential » (conditionnel) : « Ce temps, en certaines régions, est invariable dans les deux nombres : *ja-bi*, *ti-bi*, *on-bi*, *mi-bi*, *vi-bi*, *oni-bi*... [7]. » Peut-être Pierre a-t-il pris cette forme plus simple parce que c'était plus facile ou parce que c'était ainsi que l'on parlait dans le milieu kaïkavien où il vivait. Après le conditionnel, vient l'impératif, puis l'infinitif, le participe présent [*bivši*, *a*, *e*, (étant)] et le participe passé : [*bio*, *bila*, *bilo* (été)].

[1] Maž., p. 67.
[2] Maž., § 146, 4b (le texte est traduit du croate).
[3] P., p. 23.
[4] Maž., p.71.
[5] P., p. 24.
[6] P., p. 25.
[7] Maž., p. 80 (le texte est traduit du croate).

Dans l'article 25 (p. 25) (*sic* !), il partage les verbes en 6 classes. Cette division, d'après Dobrovski, se trouve chez Mažuranić dans la note [1]. Pierre a changé cette règle de Mažuranić en ce qu'il a mis dans la 5e classe seulement l'infixe *a* et non *ja*, *va*, et dans la 6e classe, il parle seulement de *iva*, *eva*, *ova*, et non pas de *ava*, *ěva* comme le fait Mažuranić. On remarque comme ailleurs la simplification et l'abrègement des règles.

Dans l'article 26, qui est le plus long de tous (pp. 27-37), il parle « de la formation des temps ». Il y donne la règle de Mažuranić sur la formation de l'impératif qui est : « L'impératif se forme sur la première personne en changeant *am* en *aj*..., *em*, *im* en *i*..., *ijem*, *ujem* en *ij*, *uj*... [2] » Voici le texte de Pierre : « L'on forme l'impératif en changeant *am* en *aj* comme *prodam* (je vends) = *prodaj* (vends), *em* et *im* en *i* comme *metnem* (je mets) = *metni* (mets), *kupim* (j'achète) = *kupi* (achète), *ijem* en *ij* comme *pijem* (je bois) = *pij* (bois), *ujem* en *uj* comme *kupujem* (j'achète) = *kupuj* (achète) [3]. » Il donne en outre la règle sur la formation du participe présent (*daju-ći*), il parle ensuite de la formation de l'imparfait et dit que les verbes perfectifs ne peuvent avoir d'imparfait. Il explique la formation du participe passé (*da-ti* : *da-o*, *da-la*, *da-lo*). Ici aussi il omet la formation de l'aoriste. Il donne la règle sur la formation du participe passif : « Le participe passif se forme en ajoutant au radical de la Iere. classe *en*, au radical de la IIIe et de la IVe classe *jen*... et de la Ve et VIe en rejetant *ti*, et en ajoutant *n*... [4] »

Ensuite, pour les verbes en *-ovati*, il y a le même paradigme chez Pierre et chez Mažuranić : *kupovati* (Babukić donne *milovati*) que Pierre expose exactement comme Mažuranić, en omettant quand même l'aoriste, le potentiel et l'optatif. Puis vient le paradigme pour les verbes de la IIe classe (*metnuti*) en omettant ici aussi l'aoriste. Pour l'imparfait il ajoute la note : « Le verbe étant finitif, comme tous ceux de la IIe classe, il n'a donc pas ce temps [5]. Suit le paradigme pour les verbes qui ont la 1ere personne du présent en *am* : *prodati*, *prodam*, etc. A la fin du paradigme *prodati* il donne la règle : « Tous les verbes de la II classe se conjuguent comme *metnuti* [6]. Il s'agit certainement d'une erreur car cette règle devrait se trouver à la page 33 devant *prodati*, et à la fin du paradigme *metnuti*. Il donne ensuite le paradigme du verbe *imati* (avoir) « quoiqu'il ne soit pas un verbe auxiliaire [7]. » Il saute les §§ 172-177 de Mažuranić sur les verbes pronominaux, réciproques, impersonnels, et il passe dans l'article 27 aux verbes irréguliers. Comme Mažuranić il mentionne : *biti*, *hotěti*, *moći*, *ići*. Il parle des irrégularités du verbe *hotěti* ou *htěti* (vouloir) en donnant les mêmes formes que Mažuranić : impf : *hotjah*, *hotijah*, *htijah* (il omet ici aussi l'aoriste), part. prés. : *hoteći* (voulant) et participe passé : *hotio* ou *htio* (voulu).

Il saute les §§ 178-218 de Mažuranić dans lesquels celui-ci parle de l'accentuation dans les conjugaisons et du suffixe chez les noms et les adjectifs, de la formation des verbes (« izvodenje glagoljah ») et des mots composés dans la langue croate.

Dans l'article 28, il passe aux adverbes. Cet article est normatif et rédigé en rapport à la langue française. La constation est réfléchie et mûre : « En croate, il y a presque pour tous les adverbes français, deux adverbes croates, un qui signifie le repos, et l'autre le mouvement ; ainsi pour dire : *où vas-tu* ? on dira en croate :

[1] Maž., p. 83, la note.
[2] Maž., ā 160.
[3] P., p. 27.
[4] P., p. 27.
[5] P., p. 64.
[6] P., p. 35.
[7] P., p. 35.

kamo ideš, et pour dire : *où es-tu*, l'on dira : *gde si* ? »[1] Il parle ensuite des adverbes de lieu répondant aux questions : *où*, *par où*, *d'où* ; des adverbes de temps à la question *quand*, *depuis quand* ; des adverbes de quantité et de manière. Il a un peu interverti l'ordre de Mažuranić qui parle d'abord des adverbes de temps. On observe que Pierre a choisi les plus usuels . C'est ainsi qu'il omet les adverbes de Mažuranić : *ovdek* et *ovdeka*, *tu*, *tudier*, *totu*, *tote*, *drugovde*, *indě*, *igde*, *njekade*, *nikade*, *gdě god (godi*, *godir*, *godire)*, *kadě god*, *voljagdě*, *voljakade*, *doma*, *unutri*, *na dvoru*, *nà polju*, *tik*, *tja*, *ćak* (*čak*). Je ne sais pas pourquoi est-ce qu'il a éliminé *tu*, *igdě*, *gdě god*, *doma*, *unutri* (Pierre donne *nutri*), *tik*, qui sont en usage encore aujourd'hui. Il procéda de la même manière pour les adverbes de temps en choisissant les plus usités. Il traduit *ikad*, *igda* par *jamais* (affirm.) et *nikad* par (ne) *jamais*. Voici la traduction de quelques adverbes : *jutros* (ce matin), *večeras* (ce soir), *nočas* (cette nuit), *lětos* (cette année), *leti*, *zimi*, *danom* (pendant l'été, l'hiver, le jour), *jutrom*, *noćju*, *danju* (pendant le matin, la nuit, le jour). Parmi les adverbes de quantité il donne en dehors de *ništa*, aussi la forme *niš* (rien), qui ne se trouve pas chez Mažuranić. Parmi les adverbes de manière il a *skupa* (ensemble) que n'a pas Mažuranić. Il a aussi *pojedince* (personnellement) de Mažuranić à côté de *zasebice*, *napose*, *zaista* (en vérité) que Mažuranić n'a pas, ainsi que *možda* et *morda* et *može biti* (peut-être), qui eux- aussi ne se trouvent pas chez Mažuranić. Mais la règle de Mažuranić : « La plupart des adverbes de manière dérivent des adjectifs et sont conformes au neutre de la forme indéterminée[2] » est rapportée par Pierre, un peu modifiée : « La plupart des adverbes se forment des adjectifs. On les forme en prenant le neutre des adjectifs[3]. »

Dans l'article 29, il parle des prépositions. L'introduction est la même que chez Mažuranić : « Les prépositions doivent toujours être accompagnées de quelques cas et par là elles se divisent en trois groupes : 1) celles qui gouvernent un cas ; 2) celles qui en gouvernent deux ; 3) celles qui en gouvernent trois[4]. » Pierre dit : « Les prépositions se divisent en trois, celles qui ne gouvernent qu'un cas, celles qui n'en gouvernent que deux et celles qui gouvernent trois cas[5]. » En dehors des prépositions citées par Mažuranić, Pierre en a pris quelques-unes de *Skladnja* de Veber : *duž* (le long) se trouve chez V., p. 48), *zbog* (à cause chez V., p. 83), *razi* (au niveau chez V., p. 53), *tik* (près chez V., p. 53), *viš* (en haut chez V., p. 54), tandis qu'il omet naturellement plusieurs qui se trouvent chez Mažuranić. Voici quelques prépositions rapportées par Pierre : le génitif et l'instrumental sont régis par la préposition *s* (*a*) (avec le génitif = *de*, et avec l'instrumental = *avec*) ; l'accusatif et l'instrumental par *med* (entre), *nad* (sur), *pod* (sous), *pred* (devant) ; l'accusatif et le local sont régis par *na* (sus, à, pour), *o* (pour, de), *po* (par). Le génitif, l'accusatif et le prépositional sont régis par *u* (chez, dans) ; le génitif, l'accusatif et l'instrumental par *za* (avec le gén. = *pendant* ; avec l'acc. = *par derrière*, *en* ; avec l'instr. = *de*, *après*, *derrière*).

L'article 30 de Pierre donne les « Exemples de phrases avec ces prépositions » (sc rapportées à l'article 29). Je tâcherai d'établir la corrélation entre certains exemples de Pierre et ceux de Veber[6], pour prouver qu'il les a pris de Veber :

[1] P., p. 38.

[2] Maž., § 223, 2 (le texte est traduit du croate).

[3] P., p. 41.

[4] Maž., p. 136 (le texte est traduit du croate).

[5] P., p. 41.

[6] La Grammaire de Veber de 1869 (citée à la p. 247, note 3), rapporte tous les exemples pour la syntaxe des prépositions, qui se trouvaient déjà dans la *Syntaxe* du même auteur, sauf l'exemple *Kralj Matijaš* (cité plus bas au n° 27), ce qui est une preuve que Pierre n'a pas eu sous main cette grammaire de Veber.

1) [1] *Od Zagreba do Varaždina* (d'Agram jusqu'à Varasdin) = V., p. 47 : *Od Zagreba do Varaždina ima čitav dan puta* ; 2) *Svět ide iz cèrkve* (Le monde sort de l'église) = V., p. 48 : *svět ide iz cèrkve* ; 3) *Mesto tebe poslat ću brata* (Au lieu de toi j'enverrai mon frère) = V., p. 49 : *mesto sebe poslati ću ti brata* ; 4) *Od Praga dolazim* (je viens de Prag) = V., p. 50 : svak mi *dolazi od Praga* ; 5) *Nizozemska leži razi mora* (Les Pays-Bas sont au niveau de la mer) = V., p. 53 : *Nizozemska leži razi mora* ; 8) *Tik vratah stoji postelja* (Près de la porte est le lit) = V., p. 53 : ležao je u jedaćoj sobi *tik vratah* ; 9) *Uslěd zapovědi carske beru se vojnici*(D'après l'ordre impérial, les soldats se recrutent) = V., p. 53 : *Uslěd zapovědi carske biru se novaci* ; 10) *Viš sela stoji cèrkva* (en haut du village est l'église) = V., p. 54 : *viš sela stoji cèrkva* ; 11) *Idem k otcu* (je vais chez mon père) = V., p. 54 : poslah slugu *k otcu*; 12) *Naši otci se borahu proti Turkom* (Nos pères se sont battus contre les Turcs) = V., p. 55 : Eugen krenu vojsku *prot Turkom* ; 13) *On bi prošao kros* (*sic*) *pèrsten* (Il passerait à travers une bague) = V., p. 55 : *kroz pèrsten bi prošla* ; 14) *Niz brdo dodjemo na livadu* (En bas de la montagne nous venons dans la plaine) = V. , p. 56 : *niz bèrdo dodjosmo na livadu* ; 15) *Uz sav trud nemože ništa steći* (malgré toute sa peine, il ne peut rien atteindre) = V., p. 56 : *Uz sav svoj trud nemože ništa steći* ; 16) *Tko je pri meni* (qui est chez moi) = V., p. 57 : *tko je* još pri *meni* ; 17) *Putnik zadje s puta* (Le voyageur s'ôta du chemin) = V., p. 57: *putnik zadje s puta* ; 18) *Moli s pobožnostju* (Prie avec piété) = V., p. 57 : *moli s pobožnoštju* ; 19) *Med prozori visi zrcalo* (Entre les fenêtres pend le miroir) = V., p. 59 : *med prozori visi zèrcalo* ; 20) *Nad goru se navuče oblačina* (Au-dessus de la montatagne se retire le brouillard) = V., p. 59 : *nad goru se navuče oblačina* ; 21) *Nad vodom visi magla* = V., p. 59 : *nad vodom visi magla* ; 22) *Podastrti sagove pod stol* (Tendre les tapis sous la table) = V., p. 60 : *pod stol podastreti sagove* ; 23) *Vije se pod větrom* (Il se plie sous le vent) = V., p. 60 : *vijo* (*sic*) *se pod větrom* kao tèrska ; 24) *Stavi ormar pred vrata* (Mets l'armoire devant la porte) = V., p. 61 : *Stavismo pred vrata ormar* ; 25) *Pred cèrkvom stoji zvonik* (devant l'église est le clocher) = V., p. 61 : *pred cèrkvom stoji zvonik* ; 26) *Udari glavom o zid* (Frappe la tête contre la muraille) = V., p. 63 : *udariti glavom o zid* ; 27) *O kralju Matijašu pripověda se mnogo čudna* (L'on raconte beaucoup d'étonnant du roi Matijaš) = V., p. 64 : *o kralju Matijašu pripověda se mnogo čudna* ; 28) *Bitka kod Novare izpade zlo po Sardince* (La bataille de Novare tomba mal pour les Sardainiens) = V., p. 64 : *Bitka kod Navare izpade zlo po Sardince* ; 29) *Po danu radim* (Je travaille pendant le jour) = V., p. 65 : *po danu radim...* ; 30) *Po praznicih sastati ćemo se opeta* (Après les vacances, nous nous rejoindrons de nouveau) = V., p. 65 : *po praznicih sastati ćemo se opeta* ; 31) *U moga suseda imade mnogo ovacah* (chez mon voisin il y a beaucoup de brebis) = V., p . 66 : *U moga suseda ima mnogo novacah* ; 32) *Učenici idu svaki dan u cèrkvu* (Les élèves vont tous les jours dans l'église) = V., p. 66 : *gimnazijalci idu svaki dan u cèrkvu* ; 33) *U cèrkvi se čita misa* (On lit la messe dans l'église) = V., p. 66 : *u cèrkvi se čita sv. misa*; 34) *Za Marije Terezije udare Turci na Austriju* (Sous Marie-Thérèse, les Turcs attaquèrent l'Autriche) = V., p. 67 : *Za Marije Terezije* naselili su se neki Sèrblji u Banatu ; 35) Uhvati učenika za ruku (attrape l'élève par la main) = V., p. 67 : Sekula *uhvati* devojku *za ruku* ; 36) *idem za plot* (je vais derrière le mur) = V., p. 68 : po ratu baciše vojaci oružje *za plot* ; 37) Za tri godine može se to naučiti (En trois ans l'on peut apprendre cela) = V., p. 68 : učenici se *za četiri godine nauče* slovnicu latinsku.

[1] Les citations suivantes, numérotées de 1-37, sont prises dans P., pp. 43-46. Le signe mathématique « = » qui précède la citation de Veber, n'est pas une équation absolue avec le texte précédent ; il ne veut qu'indiquer les concordances d'un texte (celui de Pierre) avec l'autre (celui de Veber).

Ce sont les corrélations entre Pierre et Veber, mais il est aussi vrai que de 54 exemples, Pierre en donne 17 qu'on ne trouve pas chez Veber, tandis qu'il a omis beaucoup d'exemples qui s'y trouvent. D'après les exemples cités ci-dessus, on voit que beaucoup d'entre eux correspondent à la lottre à ceux de Veber, tandis qu'il a modifié ou omis ce qui lui était difficile à traduire. Dans l'article 31 Pierre parle des prépositions composées, dont Mažuranić parle en même temps que des prépositions simples.

Dans l'article 32 il parle des conjonctions en ne mentionnant ici aussi que les principales : il parle de *nu* (alors), mais pas de *no.* Il donne encore : *i*, *a*, *pak*, *pa*, *te*, *ali*, *da*, *ipak*, *jer*, *jerbo*, *bo*, *dakle*, *zato*, *gdě*, *kamo*, etc.

Dans l'article 33 il parle des principales exclamations : 1) « pour appeler : *o*, *oj*, *oh* » ; 2) « pour la douleur : *ao*, *jao*, *joj*, *vaj* » (Mažuranić en a beaucoup plus : *joh*, *ah*, *oh*, *uh*, *avaj*, *vajmeh*, *kuku*, *kuku lele*, *ajme*, *pomagaj*, *jadan*, *bolan* [1] ; 3) pour « la joie : *ah*, *aha*, *ala* » ; 4) pour « l'étonnement : *oho*, *ala*, *gle* » (Mazžuranić en a plus) ; 5) pour « le rire : *ahaha* » (Mažuranić a encore : *ihihi* [2]) ; 6) pour « l'encouragement : *de*, *deder*, *hajdede* [3] » (Mažuranić n'a pas *hajdede* [4]). Pierre omet les exclamations pour les onomatopées (naravski glas) que donne Mažuranić :« *mu*, *miau*, *pu*, *tresk* [5]. »

Dictionnaire.

L'*Abrégé de dictionnaire français-croate* de Paul Pierre a 76 pages (pp. 3-78). Ce n'est en réalité qu'une liste de mots français. L'auteur dit dans sa préface : « Le dictionnaire contient les mots les plus usuels sans explication de signification spéciale et pas plus que pour la grammaire, il ne faut compter sur une œuvre parfaite [6]. » Par rapport au nombre des pages, le nombre de mots est assez élevé. Presque chaque page en a 75 à 80. La lettre *a* seule compte 650 mots. On ne peut pas dire qu'un principe soit discernable dans la nomenclature. Auprès des mots habituels, il y en a beaucoup de modernes à cette époque : *train* (de chemin de fer) = *vlak* ; il y a même des barbarismes : *vivat* = *živio.* Pierre y a inséré même des cas obliques de pronoms : *te* (*sebi*, *ti*, *tebe*, *te*), mais il n'y a pas *me* ni *tu* ; il y a *toi*, *moi* et *lui.* Il y a même des participes : *salé* (*posoljen*), quoiqu'il n'y ait pas *saler* (*posoliti*). Aucune indication des catégories grammaticales, stylistiques et autres, rarement des catégories grammaticales et seulement là où le mot peut appartenir à deux catégories grammaticales : *bas*, *s*, *čarape* et *bas*, *adj.*, *nizak* ; *exprès*, *s*, *glasnik*, *exprès adj. naročiti*, et *exprès adv. osobito*, *baš*, *upravo*, *hotimice* ; *vers*, *adv. prema*, *k*, et *vers*, *s*, *vers*, *stih*, *redak.* Ce principe non plus n'est pas suffisamment appliqué : *sur*, *siguran* (sans la déterminante *adj.*) et *sur adv. zgor*, *na*, *po*, *nad.* S'il y a deux mots de deux étymologies mais de la même catégorie grammaticale, il les met à la suite sans déterminante : *tache*, *packa* et *tâche* (chose à faire), *dužnost.* Il n'est pas conséquent dans la notation des déterminantes grammaticales sous une forme abrégée ; il les omet alors même que des mots identiques sont de nature différente : *noyer* (verbe), *utopiti se* et *noyer* (arbre), *orah* ; *aide*, *pomoćnik*, et *aide* (secours), *pomoć*, *potpora.* Tandis qu'il note parfois deux fois le même mot s'il a deux sens différents : *siège*, *sedalo* et *siège* (d'une ville), *obsada*, *obsjednuće* ; *manche*, *dèržalo* et *manche* (d'habit), *rukav* ; *grue*, *ždral* et *grue à*

[1] Maž., § 233.
[2] Maž., *ibidem.*
[3] Pour les citations ci-dessus, de 1-6, v. P., p. 47.
[4] Maž., § 233.
[5] Maž., p. 140.
[6] PD, p. 3.

charger, *vito*, *kluba* ; *grâce*, *milina* et *grâce* (divine), *milost* ; *frapper* (à la porte), *kucati*, *frapper* (quelqu'un), *tući* et *frapper* avec un maillet, *udriti* (!), *udariti*, *lupati*. L'ordre alphabétique lui-même n'est pas toujours respecté : *par derrière*, *nazad*, *natrag*, après *parcourir*. Tantôt il met le *se* des verbes pronominaux après le verbe : *absenter s'*, *izlaziti*, *udaljiti*, *ukloniti*, tantôt avant : *s'agenouiller*, *kleknuti*, *klečati*.

Il traduit habituellement un mot français par un mot croate en donnant de simples équations sémantiques. Comme exemple nous reproduisons la page 46 :

J

« Jadis, někada, něgda.
Jaillir, izskočiti.
Jalon, drug.
Jalonner, staviti druge.
Jalousie, zavist, nenavidnost.
Jaloux, nenavidan, ljubomoran.
Jamais, nikada
Jambe, noga.
Jambon, šunka.
Jante, de roue, kolo, kotač.
Janvier, sěčanj.
Japper, lajati.
Jardin, vèrt.
Jardinier, vèrtlar.
Jarretière, podvez.
Jaune, žut.
Jaunir, požutiti.
Je, ja.
Jet, hitac.
Jetée, nasip.
Jeter, baciti.
Jeu, igra.
Jeudi, četvèrtak.
à jeun, na tašte.
Jeune, mlad.
Jeunesse, mladost.
Joie, radost.
Joindre, zvezati, priklopiti.
Joint, sjedinjenje, savez.
Joli, lèp (!).
Jonc, rogoz.
Jonction, spojenje (!)
Joue, lice, obraz.
Jouer, igrati.
Joueur, igralac, igrač.
Joug, jaram, igo.
Jouir, uživati.
Jouissance, uživanje.
Jour, dan.
Journal, novine.
Journée, dan.
Joyeux, veseo.
Judiciaire, sudački.
Judiciairement, sudačko (!)
Juge, sudac.
Jugement, sud, sudna (!)
Juillet, sèrpanj.
Juin, lipanj.
Jumeau, dvojnac.
Jurer, priseći, kleti.
Jus, sok.
Jusqne, do.
Juste, pravedan, pravičan.
Justice, pravednost, pravda.
Justifier, izpričati, odrěšiti.

K

Kilogramme, kilogram.
Kilométre (!), kilometar.

L

La, ad, ovdě, sim.
Là-bas, tame, ondje.
Laboratoire, laboratorij, dělaonica.
Laborieux, poslen, radin.
Labourage, poljodělstvo.
Labourer, orati, plužiti.
Laboureur, orač. »

Les mots croates sont séparés des français par une simple virgule, qu'il emploie aussi pour séparer des synonymes ou des sens différents.

L'auteur lui-même met en doute l'exactitude de ses équations sémantiques : « Il est probable, il est même certain, que beaucoup de mots n'ont pas leur vraie signification [1] » et encore : « L'auteur... qui n'a pas eu assez de pratique pour connaître la signification exacte de tous les mots [2]. » Nous donnons ici une brève liste de traductions ou de classements erronés (comparez aussi les traductions à la page citée ci-dessus ; les mots dont la traduction est douteuse ou incorrecte sont en italique).

(1) abaisser, spustiti, *sěsti.*
(2) abhorrer, mèrziti, *udariti.*
(3) aberration, *smućenje.*
(4) abjuration, *odmetnutje.*
(5) abjurer, *odmetati se, odustati.*
(6) abreuvoir, pojnica, *pokraćenje* ; ce *pokraćenje* a été placé ici sûrement par erreur et aurait dû se trouver s. v. *abréviation.*
(7) accommodement, *umirenje.*
(8) accumulation, *kupljenje.*
(9) adopter, *prilagoditi.*
(10) adhérer, *pristojati se, dèržati se.*
(11) admissible, *pripustljivo.*
(12) affamer, *skončati koge s gladom.*
(13) allier, svezati, *poklopiti.* (C'est peut-être *sklopiti* qui devait y être).
(14) alternativement, *izmjenički gledati.*
(15) amadou, *kremen* (il devrait y avoir *guba* !).
(16) appareiller, *paziti.*
(17) appareil, *spremanje, priprava.*
(18) assaillir, navalit, *uraditi* (probablement *udariti* ?).
(19) attenter, *napastovati.*
(20) attirer, *prevući* (probablement *privući*).
(21) balayer, *metati* (au lieu de *mesti*).
(22) barrer, *navaliti*, zariglati, nasipati.
(23) barricade, *zakèrčiti* (!).
(24) bassin, *kat* (au lieu de *kada*).
(25) carnage, *ubijenje, proljevanje* (!)
(26) cartouche, naboj za pušku, *hitac.*
(27) chantier, *zatvor, ograda.*
(28) charcutier, *klobasa* (!).
(29) collection, *zabranje, bermanje.*
(30) congestion, *tèrganje u telu.*
(31) conspirer, *porazumeti se.*
(32) crépir, zid *ometati.*
(33) consulter, *razmišljavati.*
(34) desséchoir, *sušiti* (!).
(35) destin, *izreka.*
(36) détonation, *žumor, pucnjava* (!).
(37) développer, *povećati*, umnožiti.
(38) égard, *štovanje.*
(39) raisonnement, *osuda.*
(40) morveux, *šmèrkalj* (au lieu de šmrkav !).
(41) élégance, *počelo* (il est probable que *počelo* ait été mis ici par erreur car le

[1] P., p. 3.
[2] P., ibidem.

mot ***élément*** qui a été exclu ultérieurement, devait se trouver entre ***élégance*** et ***élémentaire***).

(42) évidence, *sjajnoća* (!).

(43) excuse, izprika, *zagovaranje*.

Il y a très peu de phraséologie dans ce dictionnaire. Il les met d'habitude près du mot auquel ces phrases se rapportent. Nous donnons quelques-unes de ces phrases :

(1) être aux abois (s. v. abois) = *biti na umoru*.
(2) adresse d'une lettre (s. v. adresse) = *napis*.
(3) agitation populaire, (s. v. agitation) = *agitiranje*.
(4) aimer pour (*sic*) manger (s. v. aimer) = *rado jesti*.
(5) à son aise (s. v. aise) = *po volji*.
(6) aller à cheval (s. v. aller) = *jahati*.
(7) aller voir (s. v. aller) = *gledati*.
(8) à l'amiable (s. v. amiable) = *dobrovoljno*.
(9) amorce (pour fusil) (s. v. amorce) = *fitilj*.
(10) à peu près (s. v. à peu près) = *skoro, do skora*.
(11) feu d'artifice (s. v. artifice) = *krês, ognjena igra*.
(12) il y a un mois (s. v. y) = *prije mesec dana*.
(13) en détail (s. v. détail) = *na malo*.
(14) au devant (s. v. devant) = *u susret*.

La langue croate de ce dictionnaire est celle du temps. Cependant le jeune Pierre ne connaissait pas assez bien le croate, comme il l'avoue lui-même dans sa préface et les fautes sont assez fréquentes mais certaines sont sans doute des coquilles d'imprimerie, sans compter quelques formes d'allure kaïkavienne comme : *česanj* (s. v. ail), *ovanj* (s. v. bêlier), et *sičanj* (s. v. arsenic). Par analogie avec *česanj* il a transformé de même *ovan* et *sičan* en *ovanj* et *sičanj*. Il a changé ailleurs *čelav* en *čeliv* (s. v. chauve), d'après *plješiv* qu'il a trouvé chez Šulek. Les fautes courantes sont celles où il forme des noms verbaux d'après des verbes perfectifs, quoique ces noms ne puissent être formés, sauf de rares exceptions, que d'après des verbes imperfectifs [1]. Voilà quelques exemples : *odsěčenje* (s. v. amputation), *ubijenje* (s. v. carnage), *probavljenje* (s. v. digestion), *spravljenje* (s. v. encaissement), *kipenje* (ébullition).

Nous pouvons compter parmi les fautes d'imprimerie les mots suivants :

(1) *meko* au lieu de *meka* s. v. *amorce*.
(2) *starodasnost* au lieu de *starostavnost* s. v. *antiquité*.
(3) *srebrina* au lieu de *srebrnina* s. v. *argenterie*.
(4) *koma* au lieu de *krma* s. v. *arrière*.
(5) *obrik* au lieu de *ibrik* s. v. *cafetière*.
(6) *vapnejak* au lieu de *vapnenjak* s. v. *calcaire*.
(7) *obati* au lieu de *obuti* s. v. *chausser*.
(8) *dobar* au lieu de *dabar* s. v. *castor*.
(9) *kopak* au lieu de *kapak* s. v. *volet*.
(10) *jetro* au lieu de *jedro* s. v. *voile*.
(11) *inaniti se* au lieu de *inatiti se* s. v. *disputer*.
(12) *ogladjenost* au lieu de *ugladjenost* s. v. *distinction*.
(13) *kapljati* au lieu de *kapati* s. v. *égoutter*.
(14) *odaljen, odaljiti* au lieu de *udaljen, udaljiti* s. v. *éloigné, éloigner*.
(15) *kratifi* au lieu de *krotiti* s. v. *dompter*.

[1] V. à ce sujet Maretić : *Grammaire et stylistique de la langue littéraire croate ou serbe*, II. éd., Zagreb, 1931, p. 292, § 344.

Pierre donne à la fin de son dictionnaire un *Errata* très modeste qui ne contient pas les erreurs mentionnées ici.

Quant au texte français, il est difficile de préciser d'après quels modèles le jeune auteur rédigea son œuvre. En ce temps il y avait un grand nombre de dictionnaires français, petits et grands. Le plus probable est qu'il a eu comme modèle un dictionnaire français-allemand, et les dictionnaires allemand-croates de Veselić ou de Šulek. Le collationnement avec les dictionnaires d'Isajlović, de Mažuranić-Užarević, de Parčić [1] et d'autres ne donna aucun résultat.

Voici un recueil de mots qui témoignerait pour le dictionnaire de Veselić (= Frölich) :

(1) *balkun*, s. v. *balcon* ; Fr. l'a s. v. *Balcon* ; Š. ne l'a pas.

(2) *balun*, s. v. *ballon* ; Fr. et Mu. l'ont s. v. *Luftball*, et Š. s. v. *ballon* a seulement *loptina*, et pour *Luftball* il renvoie à *ballon*.

(3) *ciglenica, opekara*, s. v. *briqueterie* ; Fr. les a s. v. *Ziegelbrennerei*, Mu. ne l'a pas et Š. non plus .

(4) *dèrvlja*, s. v. *allée* ; Š. n'a pas s. v. *Allée* ; Fr. a pour *Allée ulica od dèrvlja* ; Mu a *ulica od darvlja* ; Pierre l'a probablement pris de Fr., mais l'a incorrectement copié.

(5) *kanavac*, s. v. *canevas* ; Š. a *kanavas*, Fr. et Mu. *kanavac*.

(6) *kartun*, s. v. *carton* ; Š. ne l'a pas s. v. *Carton* et Fr. a *kartun*.

(7) *kronika*, s. v. *annales* ; Š. ne l'a ni s. v. *Chronik* ni s. v. *Annalen* ; Fr. l'a s. v. *Chronik*.

(8) *kumpas*, s. v. *compas* ; Š. ne l'a pas s. v. *compas*, tandis que Fr. et Mu. l'ont.

(9) *kurvić*, s. v. *bâtard* ; Fr. et Mu. l'ont s. v. *Bastard*, et Š. ne l'a pas.

(10) *ljubopitan, znatiželjan*, s. v. *curieux* ; Š. s. v. *neugierig* n'a pas *znatiželjan* tandis que Fr. l'a.

(11) *naglasiti*, s. v. *accentuer* ; Fr. l'a s. v. *akzentuiren* ; Š. ne l'a pas s. v. *accentuiren*.

(12) *oružnica*, s. v. *arsenal* ; Š. n'a pas s. v. *Arsenal* ni s. v. *Zeughaus* ; tandis que Fr. l'a s. v. *Arsenal*.

(13) *packa*, s. v. *tache* ; Fr. l'a s. v. *Tintenfleks* = *packa od tinte*, tandis que Š. ne l'a pas du tout.

(14) *pèrvorodstvo, pèrvorodjenstvo*, s. v. *aînesse* ; Š. s. v. *Erstgeburt* seulement *pèrevorodstvo*, tandis que Fr. a s. v. *prvorodstvo, pèrvorodjenje* et *pèrvorodjenstvo*.

(15) *poklisar*, s. v. *ambassadeur* ; Š. ne l'a ni s. v. *Ambassadeur*, ni s. v. *Gesandte*, ni s. v. *Legat*, ni s. v. *Botschafter* ; Mu. et Fr. l'ont s. v. *Gesandte*.

(16) *vrěmenoslovac, vrěmenoslovlje*, s. v. *chronique* ; Fr. et Mu. ont s. v. *Chronolog[ie]*, tandis que Š. ne l'a pas.

(17) *zvězdoznanac, zvězdoznanstvo*, s. v. *astrologie* ; Š. ne l'a pas s. v. *Astrolog[ie]*, ni s. v. *Astronom* ; Fr. et Mu. s. v. *Astronom* ont les deux mots.

Les exemples suivants montrent qu'il s'est servi sans doute du dictionnaire de Šulek :

(1) *baras*, s. v. *treille* et s. v. *espalier* ; Š. l'a s. v. *Geländer* (*Gartengeländer*) ; Fr. et Mu. ne l'ont pas

(2) *bisernik*, s. v. *bijoutier* ; Š. l'a s. v. *Bijoutier*, tandis que Fr. et Mu. n'ont pas le mot *bijoutier*.

(3) *dělaonica*, s. v. *atelier* ; Š. l'a s. v. *Atelier* (*umetnička delaonica*) ; Fr. n'a pas ce mot.

(4) *drzovit, preuzetan*, s. v. *arrogant* ; Š. a les deux mots s. v. *arrogant* ; Fr. n'a pas ce mot.

[1] A. Parčić : *Rječnik talijansko-slovinsko (hrvatski)*, *Zadar*, 1868, pp. x-1133.

(5) *griža, zavijanje*, s. v. *colique* ; Š. les a s. v. *Bauchgrimmen*, tandis que Fr. a seulement *griža*.

(6) *jednoočac*, s. v. *borgne* ; Š. l'a s. v. *Einauge* ; ni Fr. ni Mu n'ont ce mot ni s. v. *Einaugig* ni s. v. *Einauge*.

(7) *lěšinar*, s. v. *buse* ; Š. l'a s. v. *Aasfresser* ; Fr. n'a pas le mot *Aasfresser*.

(8) *pomilovati*, s. v. *amnistier* ; Š. l'a s. v. *amnestieren* ; Fr. n'a pas ce mot.

(9) *predbrojitise*, s. v. *abonner* ; Š. l'a s. v. *abonnieren* ; Fr. ne l'a pas.

(10) *predgradak, prisobje*, s. v. *alcôve* ; Š. les a s. v. *Alkoven* ; Fr. a les mots suivants : *alkov, postelja, spavaonica, ložnica*.

(11) *sěvernica*, s. v. *boussole* ; Š. l'a s. v. *Nordweiser* ; Fr. n'a pas *Nordweiser* et s. v. *Boussole* il n'a pas *severnica*.

(12) *stabar*, s. v. *arbre* ; Š. l'a s. v. *Baum* ; Fr. ne l'a pas.

(13) *šibica, žigica*, s. v. *allumette* ; Š. les a s. v. *Zündhölzchen* ; Fr. n'a pas ces mots.

(14) *šoštar*, s. v. *cordonnier* ; Š. l'a s. v. *Schuster* entre parenthèses ; Fr. ne l'a pas.

(15) *tegoměr, tlakoměr*, s. v. *baromètre* ; Š. a les deux mots s. v. *Barometer* ; Fr. a seulement *tegomer* et *barometar*.

(16) *zagvozda*, s. v. *coin* ; Š. l'a s. v. *Keil* ; Fr. n'a pas *Keil*.

(17) *zapredak*, s. v. *cocon* ; Fr. n'a pas *cocon*.

(18) *zlatni venac*, s. v. *diadème* ; Š. l'a s. v. *Diadem*, Fr. n'a pas *Diadem* et Mu a *zlatna kruna*.

Voici quelques mots qui se trouvent aussi bien chez Šulek que chez Veselić :

(1) *akademik*, s. v. *académicien* ; Š. s. v. *Akademiker* ; Fr. comme Š. ;

(2) *apotekar, lekarnik*, s. v. *apothicaire* ; Š. s. v. *Apotheker* a les deux mots ; Fr. comme Š.

(3) *artićok*, s. v. *artichaud* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Artischoke*.

(4) *budac*, s. v. *dinde* ; Fr., Mu. et Š. l'ont s. v. *Truthahn*.

(5) *bumbak*, s. v. *coton* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *Baumwolle*.

(6) *dvanke*, s. v. *besace* ; Fr., Š. et Mu. l'ont sous *Quersack*.

(7) *gospodična*, s. v. *demoiselle* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *Fräulein*.

(8) *gvozdotěg*, s. v. *aimant* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Magnet*.

(9) *hasnovit*, s. v. *avantageux* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *nützlich*.

(10) *kec*, s. v. *as* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Ass*.

(11) *klaonica*, s. v. *abattoir* ; Š. l'a s. v. *Schlachthaus* ; Fr. l'a s. v. *Schlachtbank*.

(12) *lambik*, s. v. *alambic* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *Destillierblase*.

(13) *lučba*, s. v. *chimie* ; Š. l'a s. v. *Chemie*, Fr. de même.

(14) *mokraća, pišaća*, s. v. *urine* ; Š. et Fr. les ont s. v. *Harn*.

(15) *naglasak*, s. v. *accent* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *Accent*.

(16) *natipěrka*, s. v. *abricot* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Aprikose*.

(17) *nepritoman*, s. v. *absent*. Fr. et Š. l'ont s. v. *abwesend*.

(18) *odihavica*, s. v. *artère* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Pulsader*.

(19) *okružnica*, s. v. *lettre circulaire*; Fr. et Š. l'ont s. v. *Rundschreiben*.

(20) *olovka*, s. v. *crayon* ; Š. l'a entre parenthèses s. v. *Bleistift* ; Fr. de même.

(21) *opravnik*, s. v. *agent* ; Š. l'a s. v. *Agent* ; Fr. de même.

(22) *pèrvopis*, s. v. *autographe* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Originaltext*.

(23) *pokratiti*, s. v. *abréger* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *abkürzen*.

(24) *preuzvišenost*, s. v. *altesse* ; Š. et Fr. ne l'ont pas s. v. *Hoheit*, mais ils l'ont s. v. *Excellenz*.

(25) *razglabanje*, s. v. *analyse* ; Š. l'a s. v. *Analyse* (*von Worten*) ; Fr. comme Š.

(26) *razstavnost*, s. v. *abstraction* ; Š. l'a s. v. *Abstractionsvermögen* ; Fr. l'a s. v. *Abstraction*.

(27) *rif*, s. v. *aune* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Elle*.
(28) *samosilan*, s. v. *absolu* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *eigenmächtig*.
(29) *saveznik*, s. v. *allié* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *Alliirte*.
(30) *sědnica*, s. v. *assises* ; Fr. et Š. l'ont s. v. *Sitzung*.
(31) *splata*, s. v. *bac* ; Š. et Fr. l'ont s. v. *Flöss*.
(32) *svědočanstvo*, s. v. *certificat* ; Š. l'a s. v. *Zeugniss* ; Fr. comme Š.
(33) *zaira*, s. v. *vivres* ; Š. , Fr. et Mu. l'ont s. v. *Lebensmittel*.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la grande influence que le dialecte zagrébien a eu sur le jeune Pierre. C'est pourquoi on trouve aussi de ces mots dans son dictionnaire. Voilà des preuves :

(1) *cvilih*, s. v. *coutil* ; Š., Mu., Fr. ont *cvilik* ; Pierre a pris cette forme du dialecte kaïkavien de Zagreb.

(2) *divjinak*, s. v. *coquelicot* ; Fr., Ju., Š. n'ont pas ce mot ni s. v. *Möhn* ni s. v. *Klapperrose*.

(3) *foringaš*, s. v. *voiturier* ; Fr., Mu. et Š. n'ont ce mot ni s. v. *Kutscher*, ni s. v. *Fuhrmann* ; ce mot est très courant dans le langage kaïkavien de Zagreb.

(4) *keljiti*, s. v. *coller* ; Fr. et Š. ne l'ont pas s. v. *Kleben* ; Pierre l'a pris du dialecte kaïkavien de Zagreb.

(5) *korica* (*od knjiga*), s. v. *couverture d'un livre* ; Š., Fr. et Mu. ne l'ont pas s. v. *Buchdeckel*, Pierre l'a pris du dialecte zagrébien.

(6) *krivomčarenje*, s. v. *contrebande* ; Š. a le mot *krijomčar(iti)*, mais pas *krivomčar (enje)*, on ne le trouve pas non plus chez Fr. Pierre l'a pris du dialecte zagrébien.

(7) *lavur*, s. v. *cuvette* ; Š., Mu., Fr. ne l'ont pas s. v. *Waschebecken* ni s. v. *Lawor*.

(8) *lejavica*, s. v. *averse* ; Š., Fr. et Mu. ne l'ont pas s. v. *Platzregen* ; ce mot est inconnu dans ce sens, quoiqu'il existe dans le sens de « *paraliza, uzetost* » (*paralyse*) dans l'île de Brač [1] ; il s'agit probablement d'un mot kaïkavien.

(9) *naselnik, naselbina*, s. v. *colon(ie)* ; Š., Fr. et Mu. ne l'ont pas (ils ont *naseonik, naseobina*) ; la forme est kaïkavienne.

(10) *piškor*, s. v. *anguille*. Š. ne l'a pas s. v. *Aal* ni s. v. *Pricken* ; Fr. comme Š. Pierre a-t-il pris ce mot du dialecte kaïkavien de Zagreb ? Dobrić l'a dans son Dictionnaire croate-allem.-italien (Vienne, 1846-49). Mais nous ne croyons pas qu'il l'ait trouvé là.

(11) *šepesati*, s. v. *boiter* ; Š., Fr. et Mu. ne l'ont pas s. v. *hinken, humpeln, watscheln* ; il l'a probablement pris du dialecte kaïkavien de Zagreb.

(12) *zariglati*, s. v. *barrer* ; Š., Fr. et Mu. ne l'ont pas s. v. *verschliessen, versperren, sperren, zumachen, einklinken, zuklinken* ; il doit l'avoir pris du dialecte kaïkavien de Zagreb.

Voici encore quelques mots kaïkaviens qui se trouvent dans le dictionnaire de Paul Pierre. Avec ceux mentionnés plus haut ils forment une liste complète des mots kaïkaviens de ce dictionnaire. Je ne cherche pas à préciser s'il en a pris quelques-uns dans Šulek ou dans Veselić. Il pouvait les entendre tous dans les rues de Zagreb. Les voici : *cukar* (s. v. sucre), *fučkanje* (s. v. sifflement), *gumb* (s. v. boutonnière), *gizda* (s. v. faste), *hladetina* (s. v. gélatine), *kupica* (s. v. verre à boire), *kuriti* (s. v. fumer), *klanfar* (s. v. ferblantier), *luknja* (s. v. boutonnière et s. v. trou), *larma* (s. v. vacarme), *mučanje* (s. v. silence), *puca* et *cura* (s. v. fille), *potepuh* (s. v. filou et s. v. vagabond), *planka* (s. v. planche), *preša* (s. v. presse), *pipa* (s. v. robinet), *roglje* (s. v. fourche), *sim* (s. v. là), *sanjkati* (s. v. patiner), *špalir* (s. v. espalier), *štof* (s. v. étoffe), *škvorac* (s. v. étourneau), *špiun* (s. v. espion), *šunka* (s. v. jambon), *ščipati* et *ščipnuti* (s. v. pincer), *štranga* (s. v.

[1] v. *ARj* s. v. lejavica.

trait des chevaux), *šarafiti* (s. v. visser), *tropine* (s. v. lie), *taki* (s. v. tout de suite), *vanjkuš* (s. v. oreiller) et *žvala* (s. v. mors).

Il y a cependant des mots que nous n'avons pu trouver ni chez Š. ni chez V. ni dans aucun autre dictionnaire et qui n'appartiennent non plus au dialecte kaïkavien de Zagreb. Ce sont des mots qu'il trouva probablement dans ses livres de classe ou bien qu'il entendit et nota avec application. Il y en a naturellement assez peu :

(1) *analizirati*, s. v. *analyser* ; Š. ne l'a pas s. v. *analysieren* ; Fr. n'a pas ce mot.

(2) *drakmar*, s. v. *crochet* ; Š., Fr., Mu. ne l'ont pas s. v. *Hacken, Haue, Dietrich, Nachschlüssel* ; le ARj dit que ce mot se trouve chez Vrančić, Mikalja, Belostenec, Voltidžija et Stulić. Où le prit-il ?

(3) *inosmernjak*, s. v. *trapèze* ; Š. ne l'a pas s. v. *Trapez*, Mu. et Fr. n'ont pas ce mot. Il l'a probablement pris dans un de ses livres de classe ; ce mot ne se trouve pas dans l'ARj.

(4) *jeklo*, s. v. *acier* ; Š. ne l'a pas pour *Stahl* ; il ne se trouve pas non plus dans sa terminologie scientifique croate-allemande-italienne (Zagreb, 1874) ; Fr. a ce mot s. v. *Kraftmehl*, mais naturellement pas dans le sens *acier* ; Mu. de même ; ce mot *jaklo* se trouve pour *acier* dans le ARj qui dit qu'on l'emploie en Istrie.

(5) *bilježnik*, s. v. *carnet* ; Š. a pour *Merkbuch*, *zabilježnik* ; Fr. ne l'a ni s. v. *Merkbuch*, ni s. v. *Gedächtissbuch* ; dans ce sens (carnet = bilježnik), il ne se trouve pas non plus dans le ARj ; l'aurait-il trouvé dans un dictionnaire serbe ? En serbe il y a *beležnik* = en croate *bilježnica* [1].

(6) *čeverljuga*, s. v. *alouette* ; Š. a *čavèrljuga*, *ševrljuga* s. v. *Lerche* ; Fr. a pour le même mot *čaverljuga* ; où a-t-il trouvé cette forme ? Dans le dictionnaire de Vuk il y a *čevrljuga* [2].

(7) *čovekožder*, s. v. *anthropophage* ; Š., Fr. et Mu. n'ont pas ce mot s. v. *Anthropophag* (ils ont *ljudožder*) ; l'a-t-il forgé lui-même ? Ce mot ne se trouve pas non plus dans le dictionnaire de l'ARj (il y a *čovjekožderac* de Stulli).

(8) *nasila*, s. v. *attentat* ; ni Fr. ni Š. n'ont ce mot s. v. *Attentat* ; il ne se trouve non plus dans l'ARj.

(9) *doprsnica*, s. v. *buste* ; Š. a *poprsje*, *doprsnik* s. v. *Brustbild*, Fr. a *popèrsje*, *popersnica* ; Mu. a *poparsje*, *poparsnica* ; où Pierre a-t-il pris ce mot ? L'ARj n'a pas non plus ce mot.

(10) *srebrina*, s. v. *argenterie* ; Š. a *srebrnina* s. v. *Silbergeräth* ; il l'a probablement mal lu ou noté.

(11) *zaljevalnica*, s. v. *arrosoir* ; je n'ai trouvé ce mot ni chez Š. ni chez Mu. ni chez Fr. s. v. *Spritze, Sprengkanne, Giesskanne.*

(12) *zrakokrug*, s. v. *atmosphère* ; Š. a *parokrug* s. v. *Athmosphäre*, Fr. a pour le même mot *dahokrug* et *parokrug*, mais non *zrakokrug* ; Mu. n'a lui non plus ce mot.

(13) *zverokrasti*, s. v. *braconner* et *zverokrad*, s. v. *braconnier* ; ni Š. ni Fr. ni Mu. n'ont pas ce mot s. v. *Wilddieb.*

[1] V. entre autres Bakotić, Rečnik srpsko-hrvatskog književnog jeziba, Beograd, 1936.

[2] V. *Arj* s. v. čevrljuga.



CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas d'un chef-d'œuvre de précision scientifique. C'est une petite compilation de grammaire et de lexicographie croates de cette époque. Sauf quelques kaïkavismes la langue en est littéraire (štokavienne), mais il y a des fautes dont nous avons dit l'essentiel.

Cette œuvre témoigne du manque que ressentaient les Français qui venaient ou vivaient en Croatie. Ils n'avaient aucun manuel pour l'étude de la langue à laquelle ils butaient à chaque pas. C'est pourquoi l'œuvre de Paul Pierre dut être la bienvenue. Il destine lui-même son livre aux Français qui venaient en Croatie : « Ce livre n'est pas destiné à la publicité, il a été fait à la demande de quelques Français habitant la Croatie pour leur faciliter l'usage de la langue croate [1]. »

Il serait à souhaiter aujourd'hui qu'une œuvre analogue fût entreprise, par quelqu'un de mieux préparé sans doute. Le manque d'une grammaire croate élémentaire et pratique à l'usage des Français se fait sentir de nos jours comme en 1869.

Valentin Putanec.

[1] P., p. 3 (cf. aussi la citation de Léger, à la p. 244).

MÉLANGES

Les monuments français de Split et de Trogir. — La domination française en Dalmatie, quoique de peu de durée, a laissé de profondes traces. Dans la courte période qui, — coupée de guerres et de changements politiques et administratifs — dura de 1806 à 1814, de la paix de Presbourg jusqu'au Congrès de Vienne, les Français jouèrent un rôle très important dans tous les domaines. Ils organisèrent la justice, fondèrent des journaux, ouvrirent de nombreuses écoles, construisirent des routes, tâchèrent de résoudre la question agraire, protégèrent le commerce et donnèrent un grand essor économique à toute la province [1]. Dans le domaine artistique seul, la domination française ne laissa pas de traces d'une semblable importance. Nous parlerons ici de quelques monuments, plus ou moins connus, qui témoignent du style et du goût de cette époque, et qui remplissent un vide dans l'histoire de l'art si pauvre de notre XIXe siècle.

En France, le règne de Napoléon, au point de vue des arts, représente l'époque de la prédominance souveraine de l'art néo-classique. L'on commence ou l'on mène à bonne fin de grandioses plans d'urbanisme comme : les rues de Rivoli, de Castiglione, de la Paix, la place Vendôme. Les architectes Brogniart, Peyre le Jeune, Bélanger, Vaudoyer, Vignon, construisent des arcs de triomphe, des temples, des monuments du type de celui d'Auguste à Rome, les décorent avec des frises classiques pseudo-antiques, des corniches et des statues, dans lesquelles nous trouvons, auprès de la froideur académique de l'imitation, de la grâce authentique et de l'élégance. Comme symbole de l'époque et du style, Chalgrin éleva le grandiose Arc de l'Étoile, qui domine gracieusement la place et devient le symbole de l'épopée de l'enthousiasme et de la force.

Dans la sculpture on perçoit l'influence de Canova dans les créations élégantes et minutieuses d'un Chaudet, d'un pédantisme quelque

[1] Outre les œuvres d'Erber : *Storia della Dalmazia*, Zadar 1886 ss. et Pisani : *La Dalmatie de* 1797 *à* 1815 , Paris, 1893, voir surtout pour cette époque Novak, *Split au temps de l'administration française*, A. I. F. Z., Zagreb, 1940.

peu académique, ainsi que dans les œuvres du correct et tendre Bosio. La peinture, qui au XIXe siècle atteint son maximum d'ampleur et obtient ses plus grands succès, est dans l'ombre de David. Bien qu'il suive des règles strictes, c'est le maître qui domine seul la peinture de la première moitié du XIXe siècle.

De tout cela, chez nous, ni traces, ni reflets. Le monument artistique le plus important de cette période est la gloriette du Maréchal Marmont à Trogir. Les historiens locaux ont rassemblé quelques données historiques éparses sur le plus important de nos monuments classiques [1]. Il fut élevé en l'honneur du Maréchal Marmont, sur la proposition du colonel Plausonne, qui devint plus tard général. Le conseil municipal (dont le président était Comoli) envoya au maréchal Marmont en 1808 une délégation dont étaient membres Casotti et Garagnin de Trogir, pour lui demander l'autorisation de lui élever un monument en signe de reconnaissance. Marmont acquiesça, mais comme le peuple était contraire à cette manifestation et ne voulait pas donner d'argent, le maire Comoli, quoique austrophile prononcé, donna de sa poche la somme de 2.567 lires, dans l'espoir que ce prêt lui serait restitué dans l'avenir. En gros, le monument fut achevé en 1809 avant que les Autrichiens ne tentent la reconquête de la Dalmatie. A cette époque les éléments austrophiles de Trogir brisèrent autour de la gloriette les bancs, qui formaient un ensemble harmonieux.

En 1809 les Français revinrent et firent abattre quelques parties des murailles de la ville pour mieux faire voir la gloriette. La même année Marmont décida de visiter Trogir et le conseil municipal publia une proclamation enthousiaste invitant le peuple à aider l'achèvement du monument. Mais ni Marmont n'arriva, ni le monument ne fut terminé. Longtemps après, pendant la domination autrichienne, les héritiers de Comoli menèrent contre le gouvernement français un procès que nous pouvons suivre pendant deux décades et qui ne fut jamais terminé, pour la récupération de la somme de 2.567 lires.

Un escalier bas mène à la gloriette qui s'élève sur un haut socle de pierre. Sur six très élégantes colonnes de pierre de type toscan posées sur la base, repose un toit plat hexagonal. L'ensemble est harmonieux et élégant. Dans la gloriette même, devait être posé, selon la tradition, le buste du maréchal Marmont. Derrière les murs, jaunis par le temps, de Kamerleng qui forment d'un côté un fond romantique marqué par la patine des siècles, non loin du fort de Saint-Marc,

[1] Slade-Šilović Roko, *Jedan francuski spomenik u Trogiru*, Novo Doba, Split 24-XII-1931 ; Slade Marin, *Trogirske uspomene na maršala Marmonta*, Novo Doba, Split 28-VII-1934.

la gloriette présente un ensemble de goût harmonieux, avec son entourage et son paysage.

La gloriette de Marmont est, au point de vue du style, un représentant typique de l'art néo-classique. On le sent quand on voit comment a été conçu ce petit édifice hexagonal, avec ses colonnes, ses chapitaux, sa corniche, ses proportions, son type même. Ce genre de gloriette se trouve dans l'art néo-classique français. Steska [1] a publié un ouvrage sur les monuments néo-classiques slovènes, mais il ne parle que de monuments funéraires et honorifiques avec les éléments typiques du répertoire classique : colonnes, chapitaux ou frises à l'antique. Ces éléments du style empire se trouvent aussi dans les parcs de Zagreb de l'époque, mais même là, nous ne pouvons trouver des types de gloriettes analogues ou de monuments semblables à notre gloriette de Trogir [2]. Les kiosques de nos jardins néo-classiques sont plus simples, sans prétentions, tandis que pour ce qui est de la gloriette de Trogir on peut, malgré sa simplicité, en parler comme d'une œuvre d'art.

Très semblable à celle de Trogir, est la gloriette du cimetière de Sustjepan à Split. Mais tandis que dans la gloriette de Trogir nous sentons, malgré la simplicité, l'élégance et la beauté, celle de Split est plus trapue et massive. Il est très probable que la gloriette de Split a eu pour modèle celle de Trogir. Comme il y a cinq cents ans un sculpteur anonyme de Trogir essaya d'imiter la superbe chaire de la cathédrale de Split et mit dans son œuvre les mêmes éléments, mais sans fantaisie créatrice personnelle, ainsi le maçon inconnu du XIXe siècle appliqua tous les éléments de la gloriette de Trogir sans pouvoir lui en donner l'allure. La gloriette de Split s'élève aussi sur un socle de pierre auquel mène un petit escalier. Huit colonnes simples en pierre supportent un toit en forme de pyramide à six côtés, orné à l'intérieur d'une polychromie de mauvais goût, et dont le sommet porte une espèce de luth. Au milieu de la gloriette, il y a une petite table en pierre. Tandis que dans la gloriette de Trogir se célébraient les mariages civils pendant la domination française, celle de Split située au milieu du cimetière de la ville est le lieu d'où l'évêque donne l'absolution aux morts le jour de la Toussaint. La gloriette de Split fut élevée entre 1809 (lorsque la commune de Split fut invitée, par la décision du délégué Kreljanović du 23 mars 1809, à construire le mur, la porte et certains monuments du nouveau cimetière situé en dehors de la ville) et la fin de la domination fran-

[1] Steska « Naši spomenici iz empirske dobe », *Zbornik za umetnosno zgodovino*, 1928, fasc. 1-2.

[2] Schneider « Perivoji, vrtovi i šetalište u starom Zagrebu », *Nar. Starina*, fasc. 20, Zagreb, 1930.

çaise à Split en 1814. Aujourd'hui encore on parle dans la ville de la gloriette de l'époque de Napoléon. Dans le cadre d'une époque très pauvre au point de vue artistique, cette gloriette représente le style néo-classique à Split.

Nous trouvons l'esprit néo-classique dans l'unique église qui fut élevée, ou mieux restaurée en 1814 justement à cette époque. C'est l'église de Saint-Etienne de Pinis dans le même cimetière à Sustjepan. Il s'agit de cette abbaye célèbre de l'époque de la dynastie nationale croate, l'église de Saint-Etienne, dans laquelle vécut le roi Stjepan, où se déroulèrent au XIII[e] siècle les événements les plus importants de l'histoire de Split et qui, au XV[e] siècle, fut la prébende du cardinal Bessarion [1]. Cette église fut démolie et, en 1814, fut construite la petite chapelle du cimetière dans son aspect actuel. Sa façade porte l'inscription : DIRUTAM RESTITUIT ET MELIORI REDDIDIT FORTUNAE RECTOR ARCHIEP (iscop) ALIS SEM (ina) RI CANONICUS NICOLAUS DIDOS A. D. MDCCCXIIII.

Ce qui est particulièrement intéressant c'est que six colonnes provenant probablement d'un des bâtiments du palais de Dioclétien, selon Bulić du Mausolée même, se trouvent dans la chapelle. Le goût de cette époque préfère et accepte, ou, s'ils existaient auparavant, soutient les vieux éléments classiques de la même manière qu'il applique dans les nouveaux monuments les formes néo-classiques. Les monuments qui représentent les canons du goût de cette époque sont l'expression de ces éléments. N'ayant pas de fonction statique essentielle, et n'étant pas employées uniquement comme éléments architectoniques, les colonnes de Sustjepan ont une fonction principalement décorative et ornementale : introduire les éléments du goût nouveau et les formes classiques antiques. Les formes néo-classiques se trouvent dans les colonnes et la corniche (que le baroque emploie aussi mais avec des volutes ornées et des jeux de lignes et d'ombres décoratifs) de l'autel provincial de style baroque tardif, ainsi que dans le relief de la Madone à l'Enfant sur l'antependium, dont les formes grossières d'un sculpteur du pays montrent qu'elles ont subi l'influence de ce style et de ce temps.

On a conservé de cette époque française le plan aussi d'une chapelle-phare qui se trouvait dans le port de Split sur une digue. Ce plan est l'œuvre de l'architecte Pietro Pagani [2] et montre un phare

[1] Kaer, « Dvije, opatije sv. Petra Gumajskog i sv. Stjepana de Pinis u staroj splitskoj nadbiskupiji za doba hrvatske narodne dinastije, » *Bull. dalm.*, XIII, XIV, Suppl. V. aussi Karaman, « O starom benediktinskom samostanu sv. Stjepana pod borovima », *Novo Doba*, Split 21-IV-1935.

[2] « Le plan se trouve chez la famille Koludrović à Split et il a cette inscription : Spalato li 28 febraro 1809 ; seconda coppia di piano e spacato dell' oreginale che

de forme carrée, dans lequel se trouve la chapelle avec deux simples colonnes sur sa façade supportant un pignon triangulaire. A l'intérieur il y avait un autel dont on ne peut préciser, à cause de la médiocrité du dessin, s'il avait la forme d'une tombe ou d'un tabernacle surmonté d'un Crucifix très simple. Ce dessin n'a aucune valeur artistique mais seulement historique.

KRUNO PRIJATELJ.

Le régime français en Dalmatie à la lumière d'un document nouveau. — Le *Vijesnik hrv. Državnog arhiva u Zagrebu* publiera le texte d'un manuscrit intéressant de la fin du XVIIIe siècle. Ce sont les notes d'un commerçant anonyme de Split qui enregistre les faits contemporains, les uns après les autres, chronologiquement, comme ils se suivent en Europe et dans sa ville natale, vus du point de vue borné d'un petit bourgeois, de 1756 à 1811. Une partie de son journal se rapportant aux Français et à la domination française chez nous, il semble intéressant de citer ici les principales de ses notes et ses réflexions relatives à la domination française en Dalmatie. Nous trouvons pour la première fois les Français dans la notice : « Della rebellione di Francesi contro il loro re-anno 1789 », où il décrit avec naïveté et primitivement la révolution. Vieil habitant de Split, pieux, ennemi des idées révolutionnaires, il frémit des crimes : « Condussero il loro re Luiggi Xmo Oto (?) in una carozza al loco destinato dal suo patibolo nella città di Pariggi davanti il popolo tutto... gli fu reciso il capo e mostrato a tutta quella plebe. » Louis XVI devient même un saint : « Dopo pocho tempo vi erano due monache cieche... di Vicenza... e queste invocarono il sudû Re Martire... e ebbero ambe del la grazia... e videro. »

De son cercle étroit de petit bourgeois, il écoute l'écho des événements de la lointaine Europe et le grondement des canons. Mais ce qui l'intéresse c'est l'influence de ces événements extérieurs sur Venise, sur la Dalmatie. Et il abandonne les nouvelles du monde et revient à la suite des faits dans son pays.

La révolution française se répercuta en Dalmatie, mais en sens inverse. Le colonel Juraj Martinović, partisan des idées françaises à Split, fut assassiné ; les biens de la famille patricienne de Trogir Garagnin, connue pour ses idées libérales, furent pillés. L'écrivain anonyme suit avec sympathie ces représailles du peuple dalmate

s'attrova nella R. Cancelaria Civile in Zara sotto la data come sopra li vinti otto febraro mile otto cento e nove cioe l'investita del Sigr. Antonio Coludrovic capitano di questo porto ; la presente torretta posta sopra il molo grande..... Pietro Pagani fece il presente. »

contre les représentants « della leggie falsa franchiesa ». Parmi les événements de 1804, se trouve une description étendue de « la coronacione del empirio del Bona Parte ». Parmi les nouvelles de 1806, il dit froidement et avec réticence que « li 24 Febraro del 1806 arivatero a Spalato le truppe franchiese e per tutta la Dalmazia, e se ne andó via la Truppe Austriache li 25 del sudû febraro ». L'écrivain anonyme observe les reflets des événements mondiaux sur le marché de Split, les prix du blé, de l'huile, du vin. Ces renseignements économiques sont très précis, précieux et donnent la plus grande importance à tout le document.

En décrivant les faits qui se déroulèrent pendant la domination française, il écrit de préférence sur l'abolition des couvents et des églises en général et sur celle des bénédictines de Saint-Arnir en particulier.

Ce n'est qu'en 1807 qu'il parle de la reconstruction des routes en Dalmatie : « Nel anno 1807 furono statte governate le strade publiche per tutta la Dalmazia per ordine di quel Generale in quel tempo detto Marmone Franchiese. » Il mentionne brièvement la démolition du vieux bastion et des murs d'enceinte de la ville, la restauration de la rive qui mène à Veli Varoš, la construction de la digue, la main d'œuvre étant fournie par les habitants de Klis, Stobreć et des îles. Il s'étend largement sur le retour provisoire des Autrichiens en 1809 et la retraite de courte durée des Français. Il considère l'Autriche comme le successeur légitime de la Hongrie et le gouvernement hongrois comme le vrai maître de la Dalmatie. Cette conviction politique se manifeste dans toute l'œuvre. Il écrit avec beaucoup de sympathie sur les combats de Klis et la bataille du 12 août. Il donne des détails précieux.

De 1809 à 1811 les seules informations, outre celles sur les couvents, sont celles concernant le commerce anglais et les conflits franco-anglais pour la suprématie dans l'Adriatique.

En 1812 fut établi un impôt de 12 francs sur les hommes, ainsi que de grandes taxes sur le commerce et l'industrie. Vieux commerçant de l'époque des corporations, habitué à une autre législation commerciale, il ne peut s'accoutumer. Il vieillit. L'écriture se fait tremblante, change, devient illisible. Dans les dernières nouvelles de 1811, on trouve une protestation contre la fermeture des églises et contre tout ce qu'a fait le nouveau gouvernement.

Considéré comme source historique, ce journal, bien que très fragmentaire, a son importance pour l'histoire de la Dalmatie, surtout en ce qui concerne les problèmes économiques. Mais comme document sur la domination française, et c'est de ce point de vue que nous l'avons étudié, quoique sa valeur soit bien moindre, il garde quand

même une certaine importance. A côté de certains renseignements tout à fait inédits qu'il nous donne, il est intéressant en tant que miroir de la mentalité de toute une classe de la bourgeoisie dalmate : les commerçants qui, s'affranchissant peu à peu des chaînes des corporations, devient une classe spéciale. C'est la classe des petits commerçants, aux horizons bornés, sans grands élans et qui ne peuvent comprendre les plans du commerce levantin de la Sérénissime. C'est la classe des petits bourgeois conservateurs, qui se sentant slaves, étaient citoyens fidèles de la sérénissime, selon le type des chansons d'Andrija Kačić, et qui voyaient dans l'Autriche la sauvegarde de leurs intérêts. Là est la cause de leur inimitié envers les Français. Ils les considéraient comme des jacobins et des luthériens, et Napoléon était un « dissipator della Cristianità ». De là dérive leur attitude politique et c'est de ce point de vue qu'il faut envisager l'attitude du peuple à l'arrivée du général Rukavina, devant la proclamation du père Dorotić, ou vis-à-vis de Garagnin, Dandolo ou Marmont.

KRUNO PRIJATELJ.

La propagande anti-autrichienne de Tkalac en 1866. — Imbro (ou Mirko) Tkalac, journaliste ou publiciste croate, originaire de Karlovac, est, par sa vie non moins que par ses écrits, un personnage plein d'intérêt.

Né le 6 mai 1824 d'une famille de riches commerçants, il n'a passé dans son pays qu'une partie de sa vie mouvementée : la première jeunesse, le lycée et, après l'intermède des études universitaires à Heidelberg et des débuts dans le journalisme révolutionnaire, l'époque post-révolutionnaire, nettement réactionnaire, que l'on appelle absolutisme dans les pays qui ont autrefois constitué la Monarchie des Habsbourg. En 1861, quand le fameux diplôme du 20 octobre 1860, loi fondamentale « permanente et irrévocable », eût provoqué tant d'espoirs parmi les peuples assoiffés de liberté, Tkalac quitta Zagreb, la petite capitale de Croatie, où, pendant dix ans, il avait rempli les fonctions de secrétaire de la Chambre de commerce, pour publier à Vienne l'hebdomadaire politique *Ost und West.* Mais, déçu dans ses prévisions financières, traqué par la censure et, finalement, condamné à six mois de prison et à la perte du titre de docteur, il décide, en sortant de prison, d'émigrer à Berlin, revient encore à Vienne, et menacé de nouvelles poursuites, s'expatrie, fin 1863, définitivement. La Russie, la France, l'Italie accueillent successivement notre émigré, qui trouve enfin à Turin une place assez importante, au Ministère des Affaires Étrangères et, plus tard, suit le gouvernement italien à Rome. C'est dans cette dernière ville

qu'il s'établit à demeure, prend sa retraite en qualité de conseiller de légation, et meurt, le 6 janvier 1912, complètement aveugle depuis 1910.

Parmi les œuvres très nombreuses de Tkalac, à commencer par sa thèse de doctorat consacrée au mouvement de Jean Hus, il n'y a guère que ses *Souvenirs* qui soient encore connus, lus et traduits. Publiés en 1894 à Leipzig, sous le titre *Jugenderinnerungen aus Kroatien*, ces Souvenirs, par leur forme alerte et amusante, plus anecdotiques qu'historiquement exacts [1], ont connu une véritable vogue. En 1894 Emile Haumant leur consacre un article [2] sympathique où, naturellement, il a surtout recueilli les souvenirs, ou, plus exactement, les échos (puisque Tkalac n'est né que dix ans après le départ des Français) du régime français en Illyrie, lorsque Karlovac était le chef-lieu de deux provinces, Croatie militaire et Croatie civile.

Trois ans après, la *Revue britannique* de Paris, laquelle depuis la direction d'Amédée Pichot, c'est-à-dire à partir de 1839, n'était plus une revue d'information exclusivement anglaise mais s'intéressait à toutes les littératures étrangères [3], publia la traduction des *Jugenderinnerungen* sous le titre *Souvenirs de jeunesse d'un Croate. Traduit du Croate* (sic) *par Auguste Dietrich*[4]. Nous citons d'après la bibliographie si utile et presque toujours exacte de Petrović [5], mais la jactance du traducteur (si jactance il y a), nous semble cousue de fil blanc : le germanisant bien connu que fut Dietrich n'avait en effet aucun besoin de connaître le croate, puisque les Souvenirs de Tkalac ont été publiés en allemand.

[1] Un compte-rendu contemporain, paru en 1894, dans les n[os] 138-140 de l'*Obzor*, signé *—r—*, reproche amèrement à Tkalac d'avoir, par ses exagérations et par son goût pour la chronique scandaleuse, dénigré ses compatriotes aux yeux de l'étranger.

[2] Paru sous la signature d'Alfred Rambaud, et recueilli dans le livre *La Yougoslavie, études et souvenirs* (pp. 153-167), Paris, 1919.

[3] Cf. sur les débuts de cette revue qui a paru de 1825 à 1901, Kathleen Jones, *La Revue Britannique, son histoire et son action littéraire* (1825-1840), Paris, E. Droz, 1939 (thèse de doctorat).

[4] Dietrich, Auguste, Edgard, littérateur français, né à Nancy, le 12 avril 1846. Il fit un séjour d'études à Vienne en 1878, d'où il visita la Bohême, la Hongrie, la Styrie et la Pologne. Envoyé au Congrès de littérature internationale de Vienne, en 1881. Collaborateur de la *Revue du Nord*, de la *Revue Britannique*, du *Messager de Vienne*, de la *Gazette de Hongrie* et de *Litteratur des Auslandes*. Diverses traductions du Kleist, Ebner-Eschenbach, Nordau, etc... Bibliographie : *Les Maîtres de Louis XV* (Vienne, 1881), *Rouget de Lisle et la Marseillaise* (Paris, 1882), etc... La traduction des *Souvenirs de Tkalac* figure dans la *R. B.*, 1897, t. I, pp. 81-126, 337-376 ; t. II, pp. 107-126 ; t. IV, pp. 99-112 ; t. V, pp. 119-138, 251-292 ; t. VI, pp. 85-112.

[5] *Essai de Bibliographie Française sur les Serbes et les Croates*, Belgrade, 1900, Ed. de l'Académie serbe.

Dans les littératures sud-slaves les *Jugenderinnerungen* n'ont cependant connu que deux traductions : celle de Belgrade, aux éditions de la *Srpska književna zadruga* 1925 [1], traduction et annotation par Josip Matasović, et celle de Zagreb, en 1945, publiée par la *Matica Hrvatska.*

Beaucoup moins connu, quoique possédant une valeur documentaire plus indiscutable, est le petit livre que Tkalac fit imprimer en croate à Paris [2], au début de la guerre entre la Prusse et l'Italie d'un côté et l'Autriche de l'autre. Convaincu de longue date de la nécessité de détruire l'Autriche, il y exhale sa rancune, l'appuie de tous les arguments et, surtout, et c'était là, visiblement, l'intérêt de ses protecteurs, invite les soldats *confinaires*, Croates et Serbes à passer aux ennemis de l'Autriche qui ne demandent pas mieux que de délivrer les peuples subjugués par les Habsbourg.

Il faut se rappeler le « climat » diplomatique où se place cette petite brochure in-16, aujourd'hui fort rare, puisque le bateau qui en transportait quelques milliers d'exemplaires aurait sombré au cours des opérations navales dans l'Adriatique. Complice dans la guerre de 1864 contre le Danemark, l'Autriche n'en était pas moins considérée comme l'obstacle principal au programme de l'unification allemande, poursuivi par la Prusse de Bismarck et de Moltke, lequel avait doté l'armée prussienne d'un fusil qui, à lui seul, lui assurait un immense avantage. D'autre part Victor-Emmanuel avait hâte d'achever l'unité de l'Italie par l'acquisition de la province de Venise. Les tentatives diplomatiques de Napoléon III pour une cession pacifique de la Vénétie n'ayant pas abouti, l'Italie s'empressa de signer avec la Prusse une convention militaire (8 avril 1866), en vertu de laquelle elle devait déclarer la guerre à l'Autriche, mais après que la Prusse en aurait donné l'exemple. Il y avait à ce pacte un terme de trois mois, ce qui explique autant peut-être que l'action diplomatique des neutres — Drouin de Lhuys et Cowley proposaient la réunion d'une conférence — que les hostilités ne commencèrent que le 16 juin. De quelle façon — succès foudroyant des Prussiens, échecs essuyés par les Italiens sur terre aussi bien que sur mer —,

[1] Imbro Tkalac : *Uspomene*, Srpska književna zadruga, 187. U prevodu i s napomenama dr. Josipa Matasovića, Beograd, 1925, 2 sv.

[2] *Pitanje austrijsko : kome, kako i kada valja rešiti ga ? Poslanica braći Hrvatima i Srbima.* Pisao je dr. Imbro Ignjatijević Tkalac, u Parizu. Napečatao je Victor Goupy, 1866 (La question autrichienne : Comment, quand et qui doit la résoudre ? Épître aux frères Croates et Serbes. Écrite par le docteur Imbro Ignjatijević Tkalac, Paris, Imprimé par Victor Goupy, 1866), 94 pages, in-16. L'impression est bonne et le nombre de coquilles relativement insignifiant, bien que les compositeurs parisiens ne connussent naturellement pas le croate. Les caractères croates spéciaux (č, ć, š) ont été bien reproduits.

nous n'avons pas à nous en occuper ici. Il suffit de rappeler que d'après les nouvelles publiées vers le milieu de mai 1866 par la presse autrichienne, l'escadre de l'amiral Persano se trouvait à pied d'œuvre pour exécuter un blocus et — idée hardie qui a obsédé les compatriotes de Garibaldi et qui explique les rapports continus du cabinet de Turin avec les émigrés de diverses nations, Polonais, Hongrois, Croates — un débarquement.

Ceci dit, nous allons suivre l'exposé du programme anti-autrichien de Tkalac. Prenant texte d'une dépêche publiée par les journaux de Paris, d'après laquelle l'édilité (*starešinstvo*) de Zagreb venait d'adresser à l'empereur d'Autriche « à la veille des périls qui menacent le pays », l'expression de ses sentiments de fidélité, l'assurant que le peuple croate est prêt à tout sacrifier pour le trône et pour l'empire [1], l'auteur déclare qu'après la première impression pénible causée par cette nouvelle, il s'est bien dit qu'il s'agissait aussi bien là qu'en 1859, de manifestation commandée aux municipes [2]. Mais il déplore le silence du *Sabor* croate qui semble assez content de ne pas être convoqué et de ne pas avoir à passer des paroles faciles aux actions difficiles [3].

L'Europe, poursuit Tkalac, se trouve obsédée par quelques phénomènes, que le jargon diplomatique et journalistique désigne comme problèmes. Or dans tous ces problèmes, allemand, italien, slave, oriental, partout l'Autriche apparaît comme l'obstacle à la réalisation des désirs légitimes des peuples. Au surplus, l'Autriche n'est pas un État proprement dit — c'est-à-dire l'organisme d'un peuple sur son territoire — mais représente une propriété de la famille des Habsbourg. Quant à la solution du problème autrichien, elle ne dépend que des peuples d'Autriche. D'autre part, aucun peuple n'a autant de comptes à régler avec les Habsbourg que nous autres Croates et Serbes, dont le pays est plus qu'à moitié organisé comme un « haras » où les enfants ne naissent que pour fournir des soldats à l'empereur.

Poser la question autrichienne, c'est faire acte de révolution. Étant un homme réfléchi, poursuit Tkalac, il considère, en principe, l'emploi de la force comme un grand mal. Mais aujourd'hui mieux

[1] *Pozor*, du 16 mai 1866, d'après *Die Debatte*.

[2] Quelques jours plus tard, le 3 juin, le maire de Zagreb Frigan invita les habitants à contribuer par des cadeaux (en argent, charpie, etc.), à couvrir les frais de guerre (*Pozor*, 7 juin 1866).

[3] Le *Sabor* (Diète de Croatie-Slavonie) a terminé sa session le 17 mars 1866, après avoir décidé qu'il se réunira de nouveau dès que les comités des Royaumes chargés de traiter les problèmes politiques hungaro-croates, auront fini leurs travaux. Le *Sabor* a été convoqué par rescrit royal pour le 19 novembre 1866 (Martin Polić, *Parlamentarna povijest Hrvatske, Slavonije i Dalmacije, dio. I.*, 1860-1880, Zagreb, 1899, p. 209).

qu'en 1849 et en 1859, grâce à la guerre qu'elle est en train de provoquer par la folie de ses gouvernants, l'Autriche peut être abattue. C'est pourquoi il n'hésite pas à inviter ses compatriotes à se révolter, « la révolution étant pour nous l'unique salut ».

Pour y arriver, le *Sabor* devrait prendre l'initiative et déclarer à l'empereur autrichien : le peuple croate et serbe en a assez de se battre pour les passions et les intérêts dynastiques ; il ne veut plus verser son sang en Italie et en Allemagne, puisque le peuple italien ne lui fait aucun tort. Enfin il exige le rapatriement de toute l'armée confinaire. Et si l'empereur n'y consent pas, ainsi qu'il est à prévoir, le *Sabor* devrait immédiatement passer aux actes et proclamer solennellement la déchéance de la dynastie et l'indépendance de la Croatie, puis rappeler les soldats croates et serbes.

« Il est facile de prévoir les conséquences d'un pareil procédé : le *Sabor* sera chassé, ses membres seront emprisonnés, l'état de siège sera proclamé. Mais c'est là tout le malheur qui peut vous arriver, car si le *Sabor* agit ainsi dans quelques jours, le secours vous viendra d'Italie, sinon à cause de vous, du moins pour faciliter aux Magyars de faire ce que vous aurez fait. Dans ce cas l'Autriche n'aura plus le temps de faire tuer ou pendre les députés ni mettre le peuple au supplice ; elle n'occupera pas le pays, même si elle menace de le faire, car l'armée lui sera nécessaire de tant de côtés qu'elle ne pourra pas seulement songer à réaliser ses menaces contre vous... »

Et voilà la révolution ! s'exclame l'auteur, passant ensuite à l'examen des conséquences qu'un tel acte aura provoqué en Europe. Il est probable que, dans ce cas, tous les gouvernements despotiques voudraient intervenir par les armes, pour sauver le trône autrichien ; mais cela ne peut être qu'un désir, car il est tout naturel que les États qui reconnaissent le principe de la souveraineté nationale et de la non-intervention, notamment la France, devraient, dans leur propre intérêt, empêcher de telles velléités. « En ce qui concerne une intervention extérieure, nous n'avons, par conséquent, rien à craindre, car elle est impossible tant que la France et l'Italie existent. »

Quant à la Prusse et l'Italie, l'auteur exprime sa conviction que, si elles voient les peuples autrichiens passer à la révolte, elles ne se contenteront plus d'acquisitions territoriales, mais exigeront la liquidation de l'Autriche.

Napoléon III, qui a solennellement déclaré devant l'Europe que les traités de 1815 ont cessé de constituer la base du droit international d'Europe, ne fera sans doute pas usage de l'épée pour le maintien de ces traités, sur lesquels est basée la situation de l'Autriche ; il n'oubliera pas non plus qu'il doit la plus grande gloire de son règne à l'aide qu'il a prêtée à l'Italie, afin qu'elle réalise, en dépit de ces

traités, son unité nationale, et qu'elle se transforme en grand État national... Par conséquent, même si pour le moment il ne désire peut-être pas participer à la guerre qui se dessine, il n'hésitera cependant point à venir au secours de l'Italie si ce pays ne peut résister à la force autrichienne.

Ayant fait ce tour d'horizon, l'auteur conclut que la situation internationale est telle que l'Autriche ne peut espérer obtenir aucun secours. Mais si l'on veut la fin de l'Autriche, l'essentiel reste, que les peuples de la Monarchie entrent en révolte ; la Prusse, l'Italie et la France n'y songeront pas avant.

Passant à la justification morale de son programme révolutionnaire, Tkalac formule quelques principes « éternels et invariables », axiomes qui sont du domaine commun de toutes les nations civilisées :

1) Tout peuple est maître de son destin et de sa terre. La nationalité n'est pas seulement une qualité physiologique et géographique, mais aussi une qualité politique du peuple comme organisme vivant, qui ne peut et ne doit pas lui être ravie. Si oui, le peuple est autorisé, voire obligé, de récupérer ce qui lui a été enlevé par la force.

2) Le peuple est maître de se donner tel régime qui lui convient et de contracter des liens de tout genre. Les traités qu'il n'a pas approuvés sont nuls en droit.

3) Aucun peuple n'a de pouvoir sur un autre.

4) Aucun individu et aucune famille ne possèdent par eux-mêmes des droits sur le peuple. Si ce dernier choisit un souverain, celui-ci n'a d'autres droits que ceux qui découlent du pacte, dont il ne peut unilatéralement changer les conditions.

5) Les peuples doivent respecter toutes les clauses des traités qu'ils ont signés. Si le cosignataire — souverain ou un autre peuple — n'observe pas ses obligations, le peuple a le droit de le faire abdiquer ou de dénouer les liens de communauté qu'il avait contractés.

6) Aucun peuple n'a le droit de porter atteinte à l'indépendance, à la liberté et à l'organisation intérieure d'aucun autre peuple, ni porter la guerre contre lui, excepté dans le cas de légitime défense.

Nous n'avons fait que résumer ce projet de charte internationale qui, ainsi qu'on le voit, n'a pas perdu son caractère généreux ni sa valeur.

Poursuivant sa diatribe contre l'Autriche, l'auteur — ami de Kossuth, lequel l'avait recommandé auprès du gouvernement de Turin — approuve la déclaration de la Diète de Debrecen, du 14 avril 1848, sur la déchéance des Habsbourg. Si, dans la suite, les Magyars furent brutalement opprimés sous le prétexte qu'ils s'étaient

révoltés, les Croates furent punis à leur tour, sans qu'on eût pu invoquer un tel prétexte, puisque, au contraire, les Croates ont sauvé le trône, en déclarant, malheureusement, la guerre à la Hongrie. L'absolutisme comme récompense, cela est dans la règle de la politique perfide pratiquée par l'Autriche qui, en détresse, promet tout et, ensuite, traite en rebelles ceux qui ont l'impertinence de lui rappeler ses promesses. Et le chapitre se termine par un appel direct aux soldats croates et serbes : Avez-vous un intérêt politique ou national quelconque à vous battre contre ces peuples (Danois, Prussiens, Italiens) qui n'ont jamais touché ni à votre liberté, ni à votre nationalité ni à vos institutions ?

Suit un examen judicieux des intérêts de l'Autriche dans la guerre actuelle, avec la conclusion que l'intérêt national allemand ne saurait être invoqué, l'Autriche n'étant composée d'Allemands que pour un cinquième. Puis il aborde directement le problème des rapports italo-croates et répond aux objections selon lesquelles Garibaldi aurait l'intention de s'emparer de la Dalmatie et du Littoral croate : « Si vraiment Garibaldi s'apprête — ce que j'ignore — à venir en Croatie, cela pourra être pour deux raisons : primo, pour tomber dans le dos de l'Autriche et pour l'empêcher d'envoyer d'autres troupes en Italie, et, secundo, parce qu'il pense que ce serait fournir l'occasion au peuple serbe et croate de se lever en masse contre l'Autriche. Et si les Magyars le voient, ils seront entraînés par l'exemple. Si Garibaldi débarque, à la tête de 10.000 soldats italiens ou plus, il viendra, par conséquent, en Croatie comme ennemi de l'Autriche, qui a été toujours l'ennemie des Croates et des Serbes. »

« Mais c'est une folle calomnie, poursuit Tkalac, que de prétendre que les Italiens veulent nous prendre la Dalmatie et le Littoral. » Tout Italien sait que sa patrie n'a pu s'unir qu'en invoquant les droits de nationalité et de liberté, qu'il doit par conséquent respecter. » Et les Italiens savent aussi que la Dalmatie et le Littoral sont des pays croates et serbes, non italiens, quoique habités de vieille date par 50.000 à 60.000 Italiens. Si elle voulait occuper tous les pays où il y a des Italiens, l'Italie devrait commencer par l'Égypte et par l'Amérique du Sud. Du reste, « les Italiens savent qu'il est de leur intérêt d'être et de rester en bonne entente avec le peuple slave sur la côte orientale de l'Adriatique. »

« Nous n'avons pas d'autre ennemi que l'Autriche et la Turquie. C'est donc contre eux que notre guerre serait honnête et juste, et non contre l'Italie et la Prusse tant qu'elles ne se battent que contre l'Autriche, sans toucher à notre nationalité et à notre liberté. »

Suit encore un nouvel appel aux soldats croates et serbes de se rendre, appel complété cette fois-ci par des conseils pratiques :

« Quand vous aurez quitté l'armée autrichienne, votre premier souci doit être de choisir entre vous comme officiers des hommes braves et éprouvés, et de garder l'ordre parmi vous. Quant aux commandants prussiens et italiens, ils feront le nécessaire pour vous faire transporter dans votre pays, où l'on aura besoin de vous. »

La révolution est possible, elle est juste, elle nous est utile. Mais si vous (c'est-à-dire soldats croates et serbes) continuez à vous battre pour l'Autriche, la Prusse et l'Italie n'auront aucune raison de vous épargner. Tant que nous ne prendrons pas position, les puissances chasseront l'Autriche d'Allemagne et d'Italie, mais ne mettront pas d'obstacle à son expansion dans les Balkans. Ainsi l'indépendance de la Serbie pourrait-elle être menacée. Le fait que tous les pays sud-slaves seraient ainsi réunis dans l'empire d'Autriche, ne saurait réjouir Tkalac qui, comme il le déclare, n'a jamais eu de sympathie pour la politique de Zagreb, pour cet « illyrisme » de Gaj qui, après avoir fait banqueroute en 1848, reparaît sous le nom de « politique yougoslave ». On ne fonde pas les États sur des vieux parchemins ni sur des prétentions territoriales « virtuelles », mais sur une volonté robuste, sur la force et sur l'activité du peuple vivant, qui veut et qui peut créer son propre État. Par conséquent si les peuples serbe, croate et bulgare de l'empire turc se lèvent, ils ne le feront en faveur d'aucune hégémonie, ils ne le feront que pour leur liberté. C'est pourquoi les Serbes et les Croates ne doivent pas se quereller au sujet d'une hégémonie encore lointaine, mais s'unir pour combattre leur adversaire commun.

D'autre part il invite les Croates à se réconcilier avec les Hongrois, à leur tendre la main « sous le drapeau de la liberté, garantie à nous tous par la constitution hungaro-croate ! » La constitution croate, affirme notre auteur, n'a d'ailleurs jamais existé comme quelque chose de bien séparé de la constitution hongroise, commune aux Croates et aux Magyars. C'est pourquoi il invite encore ses compatriotes à combattre tout d'abord l'Autriche ensemble avec les Magyars, et à régler ensuite leurs différends par un plébiscite organisé dans les territoires de Medjumurje et du Littoral. A défaut de cela qu'ils soumettent leur conflit à l'arbitrage de Victor-Emmanuel, car, « s'il existe en Europe un homme qu'un peuple libre peut sans peur invoquer pour obtenir justice, c'est certainement le roi d'Italie. »

Et si l'Autriche et la Turquie disparaissent, que mettre à leur place ? Une fédération des Slaves balkaniques et danubiens, des Magyars, des Roumains et des Grecs, à laquelle pourraient adhérer, s'ils le désirent, les Polonais. Mais le commencement et la condition préalable de tout cela, c'est la solution du problème autrichien.

Daté du dimanche de Pentecôte de l'an 1866, ce petit livre, quoiqu'il ne manque pas de clarté ni de force de persuasion dans l'exposition des faits et des griefs politiques, ne pouvait avoir aucun succès, même si toute l'édition en était arrivée entre les mains des soldats croates et serbes. Tout d'abord, la situation n'était pas encore mûre pour un soulèvement en masse contre l'Autriche. Sans parler des larges masses, il n'y avait pas alors en Croatie, même parmi les intellectuels de véritables révolutionnaires. Le seul qui l'était en quelque sorte, mais combien confus, était Eugen Kvaternik, émigré comme Tkalac, qu'il considérait du reste comme son pire détracteur [1].

Plus encore que par l'inexistence d'un véritable climat révolutionnaire, l'action envisagée par Tkalac a été empêchée par la rapidité même des opérations militaires. Commencée le 16 juin, la campagne en Bohême et en Moravie s'arrêta fin juillet ; les préliminaires étant signés à Nikolsburg, le 26 juillet, et la paix définitive conclue à Prague le 23 août. Quant à l'Italie, quoique ses troupes eussent suivi aussitôt l'entrée en guerre des Prussiens, la défaite subie à Custozza, le 24 juin, arrêta l'élan qui ne se releva qu'après la victoire prussienne à Hradec Kralove (Sadowa), le 3 juillet. Sur mer, la flotte de l'amiral Persano qui devait couvrir un débarquement en Dalmatie ou en Istrie, fut entièrement défaite, le 20 juillet près de l'île de Vis, par l'escadre de l'amiral autrichien Tegetthoff. D'un côté, par conséquent, la fougue même des Prussiens, les lenteurs et la malchance des Italiens de l'autre, ne permirent pas que les projets de Tkalac prennent corps, car quelques semaines ne pouvaient suffire à l'enrôlement et à l'entraînement de volontaires, pris parmi les prisonniers de guerre autrichiens, Croates et Serbes de naissance. Cela est confirmé par une correspondance, publiée dans le *Pozor* de Zagreb le 4 août 1866, et intitulée « Une expédition ratée de Klapka ». Cet émigré hongrois avait lancé une proclamation où il annonçait aux Hongrois : « Garibaldi nous appuyera d'Italie, Türr (émigré hongrois) opérera vers le Danube, Bethlen fera irruption en Transylvanie, et moi (Klapka), je vous ferai avancer de Prusse. » Or, à peine un contingent hongrois, commandé par le général Vetter avait-il eu le temps de s'organiser en Silésie et de s'acheminer sur la Slovaquie, que l'armistice arrêta toutes ces opérations. Les espoirs révolutionnaires de Tkalac y sombrèrent du même coup.

RUDOLF MAIXNER.

[1] V. le journal de Kvaternik, dont les fragments allant jusqu'à la fin de 1865, ont été publiés en 1907. (*Drugo progonstvo*, pp. 174, 177 et 178).

Le Pèlerin slave. — En 1870 paraissait à Osijek un fascicule illustré de 40 pages in-4, intitulé *Le Pèlerin slave* [1], **considérations générales sur l'histoire ancienne et moderne des Royaumes Unis de Croatie, Slavonie et Dalmatie et les confins militaires, sur la religion, l'éducation primaire et les produits et voies de communications de ce pays**, par *Jean Victor*, 1870, Essek. Imprimerie de Ignaz Mederschitzky.

Il était dédié à l'Académie sud-slave des sciences et lettres d'Agram comme « témoignage respectueux des sentiments les plus distingués » de l'auteur qui signait Jean Victor.

Il s'agissait en réalité d'un émigré polonais, le comte Zaremba, reçu à Osijek chez madame Le Maître.

Son intention est « de faire connaître à l'humanité civilisée un peuple digne en tous points, de l'intérêt et de l'étude que l'on voue aujourd'hui à tout ce qui est grand et beau. »

« Les Royaumes-Unis de Slavonie, Croatie et Dalmatie, placés au milieu de l'Europe restent ignorés de leurs voisins, même les plus proches : et c'est à peine si jusqu'à ce jour on les laisse participer au progrès et au bonheur social. L'indifférence envers ce peuple qui sait se faire aimer et admirer de ceux qui l'étudient, est une injustice que la société se doit à elle-même de réparer. C'est une question humanitaire de l'arracher à sa position morale actuelle, d'exciter ses grandes qualités intellectuelles dont jusqu'ici on a paralysé les efforts et de réchauffer les cœurs de nos frères slaves, victimes pendant des siècles d'un *despotisme étranger.* »

« Enfin, et pour tout dire, cette nation ne saurait manquer de jouer un grand rôle dans l'histoire de l'avenir, puisqu'elle est un des facteurs importants de la solution définitive de la question d'Orient, question qui doit peser lourdement sur la conscience de ceux qui sacrifient le bonheur de ce pays à l'intérêt de leurs *nationalités ambitieuses* et de leur *vicieux système gouvernemental.* »

« Aussi bien que tout autre peuple, il a droit aux lumières de l'instruction et de la civilisation. »

« Puissé-je, pour ma part, contribuer à le faire sortir de son oubli, c'est la plus belle récompense à laquelle j'aspire pour prix de mes travaux et de mes fatigues. » — Voici la préface où il a exposé le but principal pour lequel il écrit ce livre. Il est vraiment noble et digne qu'on en reparle même 70 ans après. Il est plein d'actualité puisqu'on est obligé de lutter contre le même ennemi seulement sous une autre forme et dans des circonstances différentes.

[1] Je dois à M. Bösendorfer la connaissance de cette curieuse publication, ainsi que l'identification de l'auteur.

Jean Victor se pique d'archéologie, il décrit les « châteaux de Rougitza (Ružica) » aux environs d'Orahovac, actuellement en ruines, et de « Kologyvar (Kološvar) », dans le passé et dans le présent, étudie les origines de la peuplade slavonienne et se livre à des considérations d'une valeur et d'un intérêt très inégaux sur l'histoire du pays. Mais ce qui garde un intérêt, ce ne sont point de hasardeuses vues historiques ou archéologiques, ce sont plutôt les impressions, les observations directes où se mêlent l'enthousiasme et l'admiration pour les populations et les pays croates, avec une modestie et une ingénuité pleines de charme.

« Je suis, — dit-il — au milieu de ce beau peuple slave, dans le dernier refuge de charité. » Et son affirmation s'illustre d'un épisode d'allure presque biblique. Une fois, fatigué de marcher, il s'assied sur l'herbe au bord de la route qui va vers le château de Rougitza. Pendant qu'il cueillait des marguerites pour orner son chapeau, une jeune fille passe auprès de lui : « Jetant mes marguerites, je me lève et lui demande le chemin à prendre pour arriver à Duc-Luk, la grande fortification au pied de Rougitza.

« La jeune paysanne s'arrête à ma voix et, sans déposer l'amphore qu'elle portait sur la tête, me fixa avec une certaine curiosité.

« J'avais devant moi une statue antique, une beauté biblique.

« Ses cheveux noirs comme le jais présentaient une infinité de tresses d'élégante originalité, les fichus dont elle se voilait la gorge étaient si gracieusement drapés, ses habits si pittoresques et si propres dans leur simplicité que je restais arrêté comme devant une madone vivante. Ses beaux yeux ombragés de longs cils me regardaient et sa petite bouche de corail entr'ouverte par un léger sourire montrait deux rangées de dents plus blanches que les perles ; cette main mignonne, ce pied cambré, ce torse antique et tout ce que le costume assez juste laissait à deviner me firent une impression des plus vives que j'aie jamais éprouvées.

« Au moment de ma plus émouvante contemplation de cette rose des Alpes, je m'aperçus que la paysanne me regardait d'un air *de pitié* et de dédain peut-être à cause de ma taille moins que moyenne et mon accent étranger et sans doute très disharmonieux pour elle, car il faut avouer que la langue du pays parlée par ces femmes peut rivaliser avec l'italien pour la douceur et avec le grec ancien pour la force candide de ses expressions.

« Son instinct délicat de femme lui fit deviner sans doute mon émotion, mon embarras, mon infériorité peut-être... et elle me permit de continuer mon chemin en sa compagnie.

« Arrivé à la maison de ma jolie compagne, je fus surpris de l'hospitalité affable qui m'y attendait. Toute la famille fut à l'instant

avertie de mon arrivée... On me regarda avec une certaine surprise, mais avec déférence et politesse : les vieux, assis, causèrent seuls avec moi ; la jeunesse, debout, chuchotait, épiant les ordres des parents. Mon cœur s'émut : car je dois avouer que c'est pour la première fois qu'en Europe j'ai vu ce temple sublime de la vertu et de la moralité dans le cercle d'une aussi nombreuse famille. » Il se rapproche énormément des idées d'Ante Radić et même de Jean-Jacques Rousseau. C'est dans la nature pure, dans les mœurs primitives qu'on retrouve les vraies vertus.

Par malheur la pureté et la noblesse de ces mœurs à l'antique éclatent dans un état politique où le pouvoir et la richesse semblent réservés à des étrangers.

S'adressant au peuple slave il lui dit : « Déshérité de tout, il ne te reste que ton cœur, le noble cœur de tes vieux pères pour résister aux ennemis qui te guettent. Depuis dix siècles tu ne sais que souffrir. Réveille-toi pour montrer au monde ce que peut un peuple animé de l'héroïsme, de l'indépendance, de l'amour de la liberté, qui brise les chaînes. »

« Où est-il, le paysan, le sauveur de la nation ? En vain je le cherchais, je ne vis que deux groupes d'hommes, armés d'outils agricoles, qui venaient vers les ruines. »

« Le chef de la première bande me parut un homme très à l'aise ; il était bien mis, portait un costume hongrois d'une coupe moderne, mais parlait l'allemand et commandait ses gens dans cette dernière langue, quoiqu'ils ne parussent pas la comprendre beaucoup, car c'étaient de vrais magyars. Ils allaient aux champs abattre le maïs. Ils passèrent fièrement à côté de moi, se moquant visiblement de ce que je dessinais de vieilles murailles quand il y a tant de maisons neuves bien plus dignes de l'attention et du crayon d'un Hongrois.

« Un instant après vint à passer le second groupe. Ceux-ci s'approchèrent de moi. C'étaient des paysans slaves, ou šokacs (chocats) commandés par un juif et un allemand. Les deux chefs m'abordèrent poliment, et j'appris que le premier était un marchand de forêts et l'autre un fermier du voisinage. Moins fiers que les nobles magyars, ils entrèrent en conversation et s'étonnèrent de ce que je pouvais m'intéresser à ce « Vieh-Volk » slave, bon tout au plus à la servitude et à la domesticité, à ces brutes créées uniquement pour servir de pâture au commerce et à l'intelligence industrielle allemande. Ces Messieurs parlaient du reste très sérieusement et en vrais démocrates de tous les pays, mais le « Vieh-Volk » slave reste pour eux une exception à la règle.

Et Jean Victor s'exclame : « Quelle triste destinée pour ce pays et jusqu'à quand une classe parasite pourra-t-elle exploiter ainsi un peuple qui n'achète à la sueur de son front que la misère et

le mépris de ses oppresseurs. » Mais il ne désespère point de l'avenir. La conscience nationale s'éveillera : « N'oublions que *pour le présent le paysan* avec ses bœufs dont le travail nourrit le monde, *prétend avoir aussi une nationalité...* je l'ai vu dans mon rêve.

« La tendance vers la liberté, vers l'indépendance, n'est-elle pas le droit le plus légal de l'homme ?

« Outre les Russes, les autres Slaves gémissent sous le terrorisme raffiné de la germanisation et du sauvage despotisme des Turcs.

« La Prusse d'aujourd'hui, tendant à la fondation d'un empire germain, reste fidèle à ce mot d'un grand homme qui a dit qu'« elle possède l'art de caresser par les paroles et d'assassiner par les faits. »

« Libérale envers les Allemands, injuste et despotique sans bornes dans ses cruautés envers les Slaves, il manque à la Prusse cette équité intérieure, indispensable à l'équilibre des situations gouvernementales et à la répression de l'anarchie.

« Les Allemands au surplus peuvent se lasser du despotisme royal ; mais ils ne *sauraient se décider* à *accepter la supériorité morale* qu'ils sont forcés de *reconnaître aux Slaves*, ce qui mettrait en danger la question de leur *existence parasite* devenue leur altera natura. »

Il rend responsable, à l'origine, le christianisme de la soumission des Slaves aux Germains.

« Le peuple slave du rôle actif qu'il jouait dans le paganisme, passe dans le christianisme à un rôle passif et c'était là le triomphe du système de Rome qui crucifie depuis vingt siècles les peuples pour leur prouver que Jésus s'est crucifié pour amour du prochain, de l'égalité et de la liberté. Cette triste réalité nous donne la preuve la plus terrible et la plus convaincante de la puissance de la parole sur l'homme qui se fie à des fausses interprétations des plus sublimes vérités. »

« Sous l'influence du christianisme, jusqu'au commencement des principes anti-slaves, qui apparurent successivement avec l'introduction des ambitions des grandes puissances et dont Rome a la gloire d'être le créateur et le soutien jusqu'à nos jours, nous voyons l'élément slave tomber moralement toutes les fois qu'il cherchait à sortir de la voie que lui traçaient les lois sacrées et naturelles de fraternité de différentes parties de ce peuple ; mais si le Slave, tant de fois abusé, finit par fournir une carrière passive dans le moyen âge, ensevelissant au fond de son cœur les antiques vertus de sa race, rien ne s'oppose à ce que, dans le temps moderne et à l'avenir, il ne livre ces trésors si bien conservés à l'humanité reconnaissante qui en saura faire usage pour le bonheur général de la société. »

Ardemment démocrate, il affirme que :

« La vermine et la noblesse sont les deux plus grands fléaux du genre humain, mais tandis que la première n'est qu'un mal indi-

viduel, la noblesse est un mal général et toutes deux sont les suites de la faiblesse et du désordre et poussent aux dernières extrémités de la misère.

« Les nobles polonais (schachta) sont ivrognes et querelleurs. Les Hongrois se distinguent par une cruauté sauvage, des crimes violents et la dépravation des mœurs. Les Allemands, outre leur arrogance despotique qui ne reconnaît l'homme qu'à partir du titre de baron, ont un faible marqué pour la propriété d'autrui ; pour arriver à leurs fins ils se mettent l'esprit à la torture, y concentrent tout leur sang-froid et leur presévérance, et ils réussissent presque toujours à déposséder les Slaves. »

A tout cela s'opposent les multiples qualités du paysan slavonien dont le caractère est en général très doux. Il aime sa famille, sa femme et ses enfants. Les femmes slavoniennes ont beaucoup de goût. Elle sont un talent inné pour la broderie. Jean Victor a été séduit par la douceur si séduisante de leur voix limpide. Les femmes aiment le chant et la danse nationale ou le Kolo. Elles ont un instinct inné pour l'harmonie et la grâce. Cela reflète leur cœur pur et candide.

Le paysan slave est porté à la chasteté des mœurs et à la solidité du repos de la famille. Il n'aime pas les mystifications.

« L'Allemagne n'entend pas ce — vox populi —, ou fait semblant de ne pas comprendre, ou n'y veut attacher aucune importance ; mais qu'elle n'aille pas croire que le Slave hait l'Allemand par rancune, si bien méritée qu'elle soit ; non, le Slave le méprise, il le tient au-dessous du Turc à cause de son hypocrisie soi-disant humanitaire, mais plus funeste dans ses suites que la cruauté sanguinaire des barbares. »

Cependant, défavorable est l'état de l'éducation et de l'instruction primaire des enfants. « Les parents sont mécontents de la perte d'argent. Les enfants, fatigués d'entendre des théories mal expliquées, se découragent et perdent le goût de l'étude. Le maître d'école lui-même devient une machine parlante, il maltraite les élèves pour se venger de ses ennuis. »

Faut-il s'étonner beaucoup si l'administration vit d'un assez mauvais œil les voyages et les écrits d'un téméraire capable d'exprimer avec tant de naïveté des sentiments subversifs. Les recherches archéologiques ne furent regardées que comme le masque qui dissimulait on ne sait quelles dangereuses pensées.

Le *Vienac* en 1871 fait allusion aux mésaventures que lui valurent ces soupçons policiers :

« Jean Victor vint au commencement de janvier de cette année à Zagreb en allant en Dalmatie et au Monténegro. Il reçut, comme on nous le dit, un compagnon de voyage à Osijek, qui se présenta

comme Monténegrin, même de souche princière, et à cause duquel il eut des désagréments, car celui-ci n'avait pas son passeport en règle. Jean Victor fit une visite au président de l'Académie Yougoslave, et celui-ci la lui rendit. C'est ce qui éveilla les soupçons de notre police, lesquels eurent un écho même dans les journaux du gouvernement.

« Nous parlons ici de ce fait, comme aussi des soupçons au sujet de l'évêque de Djakovo qui donna 200 florins à Jean Victor pour ses recherches archéologiques, d'où on conclut à des conspirations, — seulement parce que les journaux mentionnés les ont rendus publics et parce qu'il est de l'intérêt de notre patrie que les voyageurs, qui s'occupent réellement de recherches scientifiques, ne soient pas molestés sans nécessité. Que penseront Jean Victor et les autres de nous et de notre situation, si des voyageurs innocents devraient à chaque instant languir au violon ? » (Vienac, I II, 1871, pp. 95-96).

Et il paraîtrait que pour échapper aux tracasseries policières il se décida par une belle nuit à traverser la Drave sur un radeau pour se réfugier en Styrie.

Depuis lors on a perdu ses traces.

Josip Tomić.

J.-E. Tomic traducteur. — La première traduction du français faite par Tomić, est *Gringoire*, comédie en un acte en prose de T. de Banville, représentée pour la première fois à Paris en 1866, jouée à Zagreb en 1870. L'examen de la traduction nous a montré des différences singulières, des différences telles que ce n'est évidemment pas du texte français que Tomić s'est servi. Nous avons pu trouver une traduction de *Gringoire* par O. F. Eirich, publiée à Vienne en 1867, et cette traduction allemande explique facilement toutes les particularités de celle de Tomić. Dès les premières lignes, dans la liste des personnages et la description de la scène, Tomić suit docilement son modèle allemand :

Banville :	Trad. croate	Trad. allemande
....	....	....
Olivier-le-Daim.	Loyse.	Loyse.
Loyse, fille de Simon Fourniez.	Olivier-le-Daim.	Olivier-le-Daim.
Pages du Roi, Valets de Simon Fourniez, Officiers et Archers de la garde écossaise. La scène est à Tours, chez Simon Fourniez, au mois de mars de l'année 1469.	Dvorani kraljevi i častnici i strijelci šotske (*sic*) garde. Popriště Tours-Godina čina 1469.	Pagen des Königs. Offiziere und Bogenschützen des schotishen Leibgarde. Schauplatz : Tours. Zeit der Handlung, 1469.

Le traducteur allemand était un homme pratique. Il a omis tout simplement les passages qu'il ne comprenait pas, et Tomić le suit, bien entendu :

Le fond est occupé par une grande cheminée de pierre à colonnes accouplées et annelées, ornée de trois figurines posées sur culs-de-lampes.	u dnu velika kamena peć na njoj tri slike napravljene...	im Hintergrunde ein grosser Steinkamin, auf diesem drei Figuren, auf Gestellen ruhend.
De chaque côté de la cheminée une porte à deux vantaux, faisant partie du lambris, etc.	...na svakoj strani peći po jedna vrata...	auf jeder Seite des Kamines eine Thüre...

Mais les traducteurs ont tâché de compenser ces omissions, par un certain nombre d'ajoutages :

...la beauté la mieux fleurie de notre ville de Tours...	vašoj ljepoti druga ravna ne cvate u našem milom gradu Toursu.	...wenn man die blühendste Schönheit unseren guten Stadt Tours ist.

La traduction allemande n'est pas très fidèle, et les libertés qu'elle se permet se retrouvent bien entendu chez Tomić :

C'est plaisir de vous entendre, belle Nicole...	meni se dopadaju vaše pripovjesti : Lijepa Nicole.	ich höre Eure Erzählungen mit Vergnügen.
Le roi aime à rire...	kralj ljubi veselu ćud...	O unser König liebt den heiteren Sinn.

Mais ce qui nous montre le mieux que Tomić traduisait de l'allemand, ce sont les contre-sens, toujours les mêmes chez Tomić et chez Eirich :

... que des écoliers avaient décroché par plaisanterie...	Djaci ga naime objesiše od šale...	Schüler hatten ihn nähmlich aus Scherz aufgehängt...

Mais Tomić n'est même pas toujours fidèle au texte allemand :

de cette plaisante histoire.	na tu čudnu pripovjetku	zu dieser komischen Geschichte...

Les exemples que nous avons présentés (c'est le résultat de la comparaison d'une seule scène) ne peuvent pas laisser de doute :

Tomić s'est servi en ce cas uniquement de la traduction allemande. Il faudrait examiner d'autres traductions pour voir s'il traduisait parfois du français, ou s'il n'était qu'un « traducteur de traducteurs ».

B. Džakula.

La première traduction des Misérables en serbo-croate. — La première traduction des *Misérables* en serbo-croate, qui nous soit connue, est celle de Mita Rakić [1], dont le premier volume parut à Belgrade en 1872 et le vingtième et dernier, en 1886 [2]. On peut se demander pourquoi cette publication a duré quatorze ans. Les lecteurs se sont-ils désintéressés du sort de leurs héros ? Nous ne le croyons pas. Sans moyens de nous informer sur ce sujet, nous préférons croire qu'il faut chercher les causes de ce délai dans des obstacles purement matériels. Le zèle du traducteur est incontestable, puisque en trois ans il a donné cinq volumes, et en une seule année presque la moitié du roman !

En examinant quelques chapitres pris au hasard, nous avons été un peu choqué par la langue, bigarrée et impure, où des mots turcs se juxtaposent aux mots français et aux mots serbes. Mais peut-on trouver pour un Belgradois une traduction plus familière que celle de *ruelle* par *sokačić*, de *gargotte* par *mehanica*, de *quartier* par *mala*, *d'apparence de porte* par *bajagi kapija.* En même temps Rakić ne se contente pas d'employer de mots français, qui, après avoir perdu leur accent étranger, sont passés dans l'usage courant, comme *kara*, *bulevar*, *manevra*, *divizija*, *žandari*, *dragon*, *kačketa*, *kartonaž*, *tartan šal*, mais il va plus loin, en se servant des mots français que l'on peut parfaitement traduire en serbo-croate. Ne préférez-vous pas *slika* à *tablo* mot, qui n'appartient plus à aucune langue ? Et pourquoi *mine* i *minari* pour *mines* et *mineurs* quand il y a quantité de mots qui peuvent les remplacer : *rudnik*, *rudokop*, *majdan*, *rudar* ! Sans prêcher le nationalisme linguistique, il est normal qu'en traduisant, on préfère se servir de sa propre langue, tant que c'est possible. D'ailleurs il est bien sûr que les contemporains et les concitoyens de Rakić n'étaient pas du tout choqués par cet étrange vocabulaire. Aussi, serait-il injuste de critiquer un traducteur qui, sans avoir des prétentions littéraires, nous a donné une bonne traduction courante. Pour donner une idée précise de ce que nous venons de dire, nous allons citer au hasard un passage de la traduction.

[1] Il a traduit aussi *Le roi s'amuse*.

[2] Au premier volume succèdent les 2e, 3e et 4e en 1874, le 5e en 1874, les 6e, 7e, 8e et 9e en 1879, les 10e au 20e en 1886, imprimés à l'imprimerie Royale Serbe.

XI	XI
LE COUP DE FUSIL QUI NE MANQUE RIEN ET QUI NE TUE PERSONNE	METAK KOJI NIŠTA NE PROMAŠA A NIKOGA NE POGADJA.
Le feu des assaillants continuait. La mousqueterie et la mitraille alternaient sans grand ravage à la vérité. Le haut de la façade de Corinthe souffrait seul ; la croisée du premier étage et les mansardes du toit, criblées de chevrotines et de biscayens, se déformaient lentement. Les combattants qui s'étaient postés avaient dû s'effacer. Du reste, c'est une tactique de l'attaque des barricades ; tirailler longtemps, afin d'épuiser les munitions des insurgés, s'ils font la faute de répliquer. Quand on s'aperçoit, au ralentissement de leur feu,qu'ils n'ont plus ni balles ni poudre, on donne l'assaut. Enjolras n'était pas tombé dans ce piège. La barricade ne ripostait point.	Vatra napadačka ne prestajaše. Puškaranje i karteč redjahu se naizmjence, ne čineći bogzna kakve štete. Samo pročelje Korinta beše jako na udarcu ; prozor na prvom katu i mansarde na krovu, izrešetani kuršumima i djulićima, razvaljivahu se malo pomalo. Borci koji se behu tu namestili da pucaju, moradoše se ukloniti. U ostalom, to je taktika napadanja na barikadu ; puškarati se dugo, te tako istrošiti municiju ustanicima, ako se prevare te stanu odgovarati. Kad se opazi, po slabijem pucanju njihovom, da nemaju više ni praha ni olova, onda učiniti juriš. Anžolra ne beše pao u ovu zamku; barikada ne odgovaraše nikako.

On voit que la traduction est assez fidèle, sans être, bien entendu, sans contre-sens, comme par exemple : *marchons tout-de-suite, ou les poucettes* ! — *Ajd' odmah ili češ sad dobiti šamar* ! *Enseigne-zastava* ; *pavé de dalles- patos od dasaka* ; *vin stupéfiant-ludo vino* ; *...de même qu'on dit de Corneille* : *Où a-t-il trouvé* « *Qu'il mourût* » ? *kao god što se veli za Kornelja* « *Kako je mogao umreti* ? *Il faut être malin-valja biti zlikovac.*

Mais ce qui est plus gênant ce sont des transpositions trop faciles. Si nous permettons que le *maire* devienne *kmet*, nous n'aimons pas voir *les pairs de France* devenir *Savetnici.*

Les poètes portent assez volontires des pantalons de marchands de peaux de lapin et des redingotes de pairs de France.	Pojete vrlo rado nose čurčijske pantalone i savetničke vrskapute.

Aucun des chapitres n'est omis. Mais on s'étonne quelquefois de constater l'omission de passages qui ne présentent aucune difficulté ; comme celui-ci :

Javert éclata de rire, de cet affreux rire qui lui déchaussait toutes les dents : il n'y a plus de M. le Maire ici.

ou : *Sa tête heurta le chevet du lit et vint retomber sur sa poitrine, la bouche béante, les yeux ouverts et éteints.*

On comprend mieux l'omission des mots savants ou techniques comme par exemple *stercoraire.* Les passages en argot sont généralement omis, sauf dans les cas où Hugo lui-même en donne l'explication. Mais le traducteur ne cherche des expressions équivalentes en un argot serbo-croate. Voici un exemple : *Quelle bonne sorgue pour un* crampe. — *Ja dobre noći za bežanje.* Et voici comment il se tire d'affaire, dans les passages en argot qui ne sont pas traduits : *Cinque francs* ! *du luisant* ! *un monarque* ! *dans cette piolle* ! *c'est chenâtre* ! *Vous êtes un bonmion. Je vous fonce mon palpitant* ! etc. deviennent simplement : *I kao da bi sunce znalo svojstvo da razgreje njenu brbljivost, ona stade ćeretati koješta od radosti.*

On peut déconcerter le lecteur par des négligences comme celle-ci :

Bossuet était en train de dire à Courfeyrac :... *Tiens ! s'exclama Bossuet, Marius !*	*Bossuet baš govoraše Mariju :...* *A gle Marija ! reče Bosiet.*

Evidemment des pareils détails sont vite oubliés d'un lecteur qui ne cherche dans son roman qu'un amusement, qui est avant tout curieux de voir le développement de l'action.

Enfin, il devait être agréable de lire en 1872 *Les Misérables* dans une langue qui était loin de donner des chefs-d'œuvre. Quoique les gens qui prétendaient connaître le français ne fussent pas rares, les bonnes traductions n'étaient pas très fréquentes. Aussi devons-nous constater que la traduction de Rakić est bien supérieure à toutes celles de ses contemporains que nous avons eu l'occasion d'étudier.

B. Džakula.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

VLADIMIR NAZOR

Miracle à Bol [1]

Le pasteur Loda paissait ses troupeaux sur le plateau de l'île, le long du chemin qui mène de Pražnica jusqu'à la ruine du château de Buzi au-dessus de Bol sur mer. Il se déplaçait surtout depuis les trois mares où il abreuvait ses bêtes jusqu'à l'entassement de roches, au-dessus de Brkata, au pied desquelles il se reposait volontiers ; au village d'Humac d'en haut et à Pražnica il descendait rarement.

Loda avait oublié tout ce qu'il avait supporté là, au temps des immigrants venus d'Hellada, des patriciens romains provenant de Salone détruite, des premiers Croates, des Narentans encore païens, des Vénitiens et des Uscoques ; mais quelque chose le poussait, lui le nomade toujours proscrit, à rôder plus volontiers de ce côté, essayant s'il ne pourrait arriver de quelque façon jusqu'à sa maison, et même jusqu'à sa femme et ses enfants. Que n'avait-il point vu et souffert ? Le temps de Pan cornu était passé, celui du Jupiter barbu, de Svantevid à trois têtes ; maintenant c'est le Christ agneau qui règne. Tout change et tout passe : les dieux et le peuple ; mais l'herbe pousse encore aujourd'hui, jusque sur ces roches ; et le bétail se multiplie, pourvu que les hommes le laissent en paix. Loda sent pourtant que dans cette misère, au milieu de l'île, de nouveau il est serré dans un cercle ; mais il espère encore. Battu par le vent, trempé, grillé par le soleil, il ne s'abandonne pas.

Et sa peine lui porte les premiers fruits.

[1] Cette nouvelle historique est un épisode de la vie du satyre grec Brah, qui — dompté, baptisé, acclimaté et lentement transformé de corps et d'âme — vit aujourd'hui encore dans l'île de Brač sous la figure du berger Loda. Dans le roman consacré à ce personnage, Nazor a mêlé la vie de cet immortel humble et inconnu à l'histoire de son île natale, à travers les siècles. — Voir dans ce fascicule l'article de M. Antun Barac, « Les conteurs croates et le régime français en Croatie ».

Une fois encore il a un assez grand troupeau, son enclos et ses refuges. Plus de moutons mais aussi plus de soucis. A ses pieds la plaine de Bol, et dans la petite ville agitée les Autrichiens, les Russes, puis les Français ; plus loin les monts de Gažul et à Gažul les sauvages bergers dont le père est le vieux Bežmek. Il lui faut toujours être en éveil de deux côtés : garder ses moutons des voleurs de Gažul, se défendre contre les tromperies des marchands de Bol. Il a respiré quand il a rencontré deux hommes honnêtes, Jakov Vlasteličić et Juro Tušković. Ces bouchers venaient chez lui choisir les bêtes et les marquer en rouge ; lui menait les ruminants jusqu'à la boucherie. Il descendait le long du chemin où un jour le satyre Brah avait rencontré l'ami de Bacchus, Silène, et il allait à la ville qui avait été autrefois colonie grecque, nommée Elaphisa où régnait Elaph VIII, tandis que lui portait encore de petites cornes sur la tête, et où il avait autrefois vécu esclave d'un roi marchand ; mais le berger ne s'en souvenait plus. Il descendait toujours à Bol pendant le jour, quand il voyait que Bežmek s'en était allé au pâturage ou vers la mer, à Postire ou à Pučišće, pour vendre quelque chose ; il menait ses vaches chez Vlasteličić et Tušković, en touchait le prix et revenait dans l'obscurité, par un chemin détourné, pour enfouir son argent dans quelque cachette.

Bežmek, comme tous les siens, était, en vérité, un affreux homme. Voleur souvent, parfois assassin, presque toujours railleur. Sur tout le plateau on pouvait voir çà et là une croix, signe que quelqu'un était mort là, et certainement de la main de quelque Bežmek. Le tyran chassait les autres des meilleurs pâturages ou des mares les plus limpides. Rossé, il n'était pas malade ; frappé d'un coup de couteau, il ne mourait pas. Il volait même sans besoin, tenant cela pour un acte héroïque. Il arrivait, sans être vu ni entendu, presque toujours la nuit, pendant la plus violente tempête, chargeait un mouton sur son dos, puis en route, lestement à travers ronces et pierrailles, riant aux éclats et chantant à pleine gorge. Il y a quelque temps il avait ainsi dérobé Loda et il se moque encore de lui. Bežmek savait que Loda espère toujours rencontrer quelqu'un de ses petits neveux avec des traces de cornes sur la tête, et les pieds fourchus. Un matin Loda se leva tôt et — voilà — on détacha un de ses moutons presque sous son nez quand il sommeillait encore. Devant la porte de l'enclos un petit individu. Il se précipite, regarde. Ce n'est pas un enfant, mais son chevreau, planté sur un pieu, debout, vêtu de haillons et sur la tête le chapeau de Loda d'où sortent deux petites cornes. Pendant la nuit le voleur avait fabriqué le petit-fils que cherchait en vain le pasteur.

Après bien des querelles et des luttes à coups de poing et de

pierre, voyant que ces Bežmek sont toujours plus nombreux et toujours pires, Loda prit une décision. Il vendrait aux marchands de Bol, fromages, laine et cuir, aux bouchers le plus de moutons possible et il se transporterait ailleurs. Il ferait cela en silence, pour que les Bežmek ne s'en aperçoivent pas et ne lui enlèvent pas d'un coup et brutalement ce qu'ils pensent voler peu à peu. Il voulait descendre à Bol pour prendre des arrangements quand quelque chose se produisit.

II

Une nuit, dans la pluie et le vent, arrivèrent à l'improviste Vlastеličić et Tušković. Ils étaient si pressés qu'ils se protégeaient à peine contre les chiens ; ils entrèrent et éteignirent le feu de Loda.

— Ferme. Apaise les chiens.

Loda leur obéit. Ils s'assirent dans l'obscurité, écoutant les gémissements du vent, le bruissement de la pluie. Ils parlaient bas, gardant une sorte de crainte.

Voici ce qui leur arrivait.

Maintenant encore, après la chute de Venise, quand il n'y a plus de comte vénitien à Nerežišće, que les jacobins ont tué le roi et les nobles et qu'ils vont victorieusement soulevant le peuple au nom de l'égalité, de la liberté et de la fraternité, à Bol un boucher ne peut pas vendre au public un morceau de viande si monsieur le juge n'a pas été servi d'abord ; il faut attendre sa paresseuse et brusque servante. Il y a quelques jours elle a trop tardé et quand elle vit que la vente avait déjà commencé, elle s'est mise à crier qu'on foule aux pieds le droit de son maître.

— Laisse tout le monde. Sers-moi. Tout de suite.

— Attends, si tu en as envie ! lui dit avec colère Vlasteličić.

Elle devint furieuse.

— Monsieur le juge ! Il n'a pas à attendre. Son ancien droit, le doge le lui a donné, le général Rukavina l'a confirmé. Tout le monde le sait. Lui ! le juge de Bol !

Tušković perdit patience. Il rougit et cria.

— Hé ! tous les autres de l'ordure, et ton maître est Dieu !

— Jésus ! horreur ! cria la servante et elle s'éloigna en courant, sans attendre la viande.

Les bouchers se calmèrent ; les clients disparurent sans mot dire de la boucherie, pas un ne voulant être mêlé, même comme témoin, dans cette affaire. Le juge Nikolović est un homme sévère, et on sait déjà qu'un général français va arriver en bateau pour capturer les amis des Russes à peine partis, et dompter les turbulents. Vlasteličić

et Tušković réfléchirent. Çà pouvait tourner mal. On n'avait pas le temps de longues méditations. Ils fermèrent leur boutique, passèrent tout juste dans leurs familles, et s'enfuirent en secret sur le plateau.
Maintenant, les voilà chez Loda.

III

Vlasteličić était un petit homme sec, agité, beau parleur et un peu mordant , dans la détresse rassis et circonspect. Tušković en tout était différent : corpulent, calme et silencieux, mais dans la colère, prêt à s'enflammer, à lâcher quelque gros mot, dont il se repentait aussitôt. Tous deux braves gens et travailleurs. Souvent ils n'étaient pas de la même opinion, mais presque toujours la parole de Vlasteličić décidait. Sans Tušković, Vlasteličić n'aurait pas pris la fuite, et maintenant ils disputaient s'ils continueraient à se cacher chez Loda, ou s'ils feraient autre chose, peut-être rentrer tout de même à Bol.

— Jakov, dit Tušković, allons trouver le curé de Gornji Hum ou celui de Pražnica. Ils sont des nôtres, des amis du peuple. Leur décision sera la bonne.

— Pražnica est loin, mais je préfère Don Ive. Allons chez lui.

Ils se mirent en route à la tombée de la nuit pour n'être vus de personne. A mi-chemin la lune parut ; dans la nuit d'été des brebis paissent çà et là, les chiens aboient. Maintenant il n'y a pas autre chose à faire : avancer. Quand ils s'y attendaient le moins, un homme surgit devant eux. Ils reconnurent le vieux Bežmek.

— Ah ! Vous ici. Je sais tout.

— Tu ne sais rien. Nous achetons chez qui nous voulons.

— En ce moment vous n'achetez pas des peaux de moutons, vous voulez sauver la vôtre. Hé, hé. Je sais aussi où vous avez passé la nuit. Vous ne voulez pas de mes moutons, mais c'est pour rien que Loda fera paître ses bêtes pour votre boucherie. De tristes jours sont arrivés pour vous.

— Tais-toi. Laisse-nous passer.

— Passez, messieurs. De longtemps vous ne vous promènerez plus ici, même pendant la nuit.

— Nous n'avons peur de personne, surtout de toi, s'écria Tušković en le poussant et il s'élança en avant avec son compagnon.

Mais Bežmek :

— Ha, ha ! Attention, maître Jakov, qu'une belle nuit je ne vous charge, vous le premier, sur mon dos, comme un mouton, pour vous porter à Bol chez le juge.

Tard dans la nuit les fugitifs arrivèrent à Pražnica et ils réveillèrent le curé.

Don Ive les écouta.

Il ne savait rien de ce qui leur était arrivé ; cependant la nouvelle que le général français Guillet arrive à Bol pour poursuivre et punir, était venue jusqu'à lui. Il chercha et relut encore une fois la copie de l'ancienne ordonnance du doge suivant laquelle, sous peine d'amende et de châtiment, les pêcheurs et aussi les bouchers ont l'obligation de servir en premier lieu le juge du pays.

Mais le jacobin Guillet agira à Bol tout comme le général autrichien à Supetar il y a une dizaine d'années : aux messieurs tous les honneurs, au peuple humiliation et fers.

— Il n'y a pas autre chose à faire, dit-il, tenez-vous à distance de Bol tant que Guillet ne l'aura pas quittée. Sur son compte on entend toutes sortes de choses, et le juge Nikolović est vindicatif. Restez avec Loda.

Ils lui racontèrent leur rencontre avec Bežmek.

— Tant pis. Mais alors quittez Loda. Il ne vous reste maintenant que les grottes et les tanières de la montagne. C'est une chance que nous soyons en août, et cette pénible situation ne durera pas longtemps. Je vous donnerai des vivres. Chargez-les et disparaissez quelque part. Sûrement on vous cherche déjà.

Les fugitifs s'éloignèrent.

Cinq jours ils vécurent misérablement, ne faisant que de furtives et brèves visites pendant la nuit à Loda, qui était inquiet parce que Bežmek rôdait trop souvent autour de son logis. Ils guettaient des hauteurs. Ils virent le bateau qui devait amener le général Guillet ; ils furent surpris le lendemain de voir grimper sur le plateau, au lieu des pandours, deux femmes.

C'étaient leurs femmes.

Elles ne portaient pas à manger par des sentiers couverts, mais venaient, les mains presque vides, en plein jour, par un petit chemin, avec des nouvelles auxquelles elles croyaient à peine. Le juge les avait appelées, il leur avait dit qu'il ne veut pas donner la chasse aux fuyards ; il leur pardonne tout ; il se rend compte que sa servante est bavarde. Ils peuvent rentrer. Le général français a besoin de vivres, il leur achètera des moutons sur pied ; c'est une bonne affaire mais urgente, car le bateau doit bientôt faire voile. Voilà, un miracle s'est produit, le mal s'est dissipé. Et elles deux ont ramassé tout l'argent de la maison et l'ont apporté à leurs maris. Ils doivent se charger de beaucoup de choses, et mener à Bol les moutons achetés.

— Loda ! Loda ! se mirent-ils à crier.

Ils le trouvèrent et lui dirent :

— Des moutons et du fromage ! Combien en vendrais-tu ?

— Presque tous. Bežmek m'importune.

Ils se mirent d'accord et payèrent. Tous les quatre ils prirent une charge et se mirent en route. Le berger restait : il rassemblerait les troupeaux et descendrait le lendemain à l'aube droit à Bol.

IV

Le juge Nikolović avait été le premier à monter sur le bateau français.

Le général Guillet le reçut lui-même.

— Où sont les coupables ? demanda-t-il.

— Les coupables ?

— Oui. Les russophiles, les traîtres, dit le général en le regardant fixement.

Le juge se troubla presque.

— Voilà. Les deux pires ; Loda, père et fils, nobles de Bol, se sont échappés. Ils sont déjà sur un bateau russe.

— Et Ivulić ?

— Enfui. Il a disparu.

— Bravo ! vous avez laissé les plus gros s'esquiver. Il y en aura pourtant d'autres.

— Mais, en vérité...

— Quoi : en vérité ? Est-ce que les gens de Bol sont les seuls fidèles sujets du grand empereur dans cette île ? Parlez. Faites votre devoir. Ici donc il n'y a même pas des agités douteux, ni des fugitifs encore à portée de la main. N'ai-je trouvé ici que des brebis et des agneaux.

— Des suspects ? On peut avoir des doutes, et ne rien prouver. Et de ces fugitifs... ah... il y en a. J'en sais deux.

— Ah enfin. Qui est-ce ?

— Deux bouchers.

— Peuh ! Vous ne savez que deux bouchers ! s'écria le général, qui tourna le dos au juge et se promena sur le pont.

Bientôt il s'arrêta de nouveau devant lui.

— Que sont ces bouchers ? De petits ou de gros marchands ?

— De gros marchands. Ils font le commerce du bétail.

— Comment s'appellent-ils ? Qu'ont-ils fait ? Où sont-ils ?

— Ils s'appellent Vlasteličić et Tušković. Ils font de la résistance aux ordonnances édictées par les doges et qui n'ont été abolies par personne. Ils ont même dit que le juge n'est pas Dieu. Ils se cachent là-haut, sur le plateau.

Le général fronça les sourcils :

— Qui ose aujourd'hui dire que le juge n'est pas Dieu, dira demain

que l'Empereur est le diable. La résistance à l'autorité en ces jours est de la haute trahison. Je les veux vivants. Qu'on les amène ici ! Il faut ou les prendre ou les attirer par ruse.

— Il sera plus facile de les attirer.

— C'est votre affaire. Dépêchez-vous car je dois aller ailleurs.

Le juge était déjà sorti quand Guillet le rappela :

— Je les attends. Mais j'ai besoin aussi de vivres, surtout du bétail sur pied pour l'armée.

Le juge sortit du bateau, pâle et épouvanté. Il n'y a pas autre chose à faire, il faut procurer à ce bourreau non seulement quelques têtes humaines mais beaucoup de têtes de bétail. Et voilà : ces deux bouchers qui se sont insurgés contre lui et l'ont outragé, eux et leurs moutons.

Ils ont montré eux-mêmes, par leur fuite, ce qu'ils sont. Les attirer ! eh bien...

Et monsieur le juge Nikolović fit appeler les femmes des deux bouchers, leur parla de pardon et de vente, et les laissa partir vers le plateau.

Le même soir, Vlasteličić et Tušković vinrent sur le bateau. Les sacs pleins de fromage, ils les donnèrent au surveillant du bateau. Avec un billet du juge à la main, ils arrivèrent devant le général.

Guillet l'ouvrit et le lut.

— Où est le bétail ?

— Le berger vous l'amènera demain ; le fromage nous l'avons déjà livré.

Les bouchers s'attendaient qu'on se mît à parler du prix. Le général fit un signe ; les soldats saisirent les deux hommes et les lièrent.

— Vous êtes des séditieux et des traîtres. Le tribunal militaire vous attend. Et tous vos biens sont à l'Empereur. Emmenez-les.

V

Ce soir-là les femmes des bouchers ne surent pas où étaient leurs maris. Personne ne les avait vus sortir du bateau du général ; ou bien ils ont été retenus pour dîner, ou, sans être vus ils sont retournés chez Loda pour l'aider, demain de bon matin, à mener les moutons.

Loda arriva comme il avait promis ; avec l'aide des marins il compta et embarqua le troupeau en un instant. Il voulait partir quand on le fit monter sur le bateau. Il se trouva en présence des bouchers. Ils étaient dans une étroite cabine presque obscure, les mains liées, gardés par un sous-officier. Il se rendit compte aussitôt qu'il devait se taire ou peser ses mots.

— Loda, dis, ici, devant tout le monde, ne t'avons-nous pas bien

payé le fromage et les moutons ? Nos femmes n'ont-elles pas dit que nous n'avons plus rien à la maison ?

— Oui, c'est comme ça.

— Et cet argent, le tien maintenant ?

— Je l'ai serré.

— Où ? demanda le sous-officier.

Loda ne répondit pas.

— Parle ! lui dit Vlasteličić.

— Ça, je suis seul à le savoir. Personne ne le trouverait.

— Hé bien, Loda. Cet argent apporte-le, prête-le nous. Mais tout, et encore plus, si tu en as. Nous en avons besoin... tout de suite... terriblement.

— Bien. Je pars.

— Ne dis pas un mot à personne. Ne raconte pas que tu nous as vus ici.

— Non.

Et Loda se mit en mouvement. Le sous-officier l'arrêta, leva le doigt et dit sèchement :

— Tu sais, tais-toi.

Le berger se hâtait, il courait presque. Il ne comprenait pas bien. Une seule chose lui était claire. L'argent avec lequel les bouchers avaient acheté de lui fromage et moutons, allait servir à acheter de quelqu'un, sur ce bateau, Vlasteličić et Tusković.

Oui, tout de suite, en toute hâte.

Il grimpa et arriva. Il arriva dans l'enclos maintenant presque désert, prit un hoyau et se dirigea vers le chêne au pied duquel, sous un buisson, il gardait dans un coffret son trésor enterré. Il se pencha et fut épouvanté. La pierre enlevée, le trou ouvert, vide et au fond des excréments humains encore frais. Tout alentour les empreintes des énormes pieds des Bežmek.

Brisé, désolé, il redescendit et arriva au bateau.

On ne le laissa pas aller retrouver les bouchers, on le mena au sous-officier.

— Donne ici...

— Je n'ai rien.

— Comment ?

— On m'a volé. Bežmek.

— Quel Bežmek ? fripouille.

On fouilla ses poches. On se mit à l'interroger, à l'injurier, à le secouer. Au premier abord Loda eut peur, mais plus ils étaient grossiers, plus il devenait rude, exaspéré.

— Bežmek ! ce vol ! cette ordure ! répondait-il en écarquillant vers eux ses yeux furieux.

Le sous-officier le prit par le coude.

— Mène-nous au trou, que nous voyions.

— Non, se révolta Loda. Il se dégagea, regardant par où il pourrait fuir.

— Halte ! Tenez-le ! Ligotez-le.

Et une course commença sur le pont.

Dans le satyre d'autrefois, depuis longtemps dompté et humilié, quelque chose se réveilla. Ce que le temps et la souffrance avaient amolli et endormi, la colère d'un coup le ressuscita. Le berger de Brač sentit dans ses muscles presque toute la force et toute la légèreté du jeune corps du satyre de Brah, qui avant d'être pris et a mené sur une trirème du commerce dans cette île, avait mené une libre vie dans les bois au-dessus d'Ambracie.

Loda repoussa loin de lui les marins, sauta d'un panneau d'écoutille à l'autre, de barrière en barrière, d'un tonneau à l'autre, tâchant d'arriver jusqu'au bord, vers l'avant, pour se jeter à la mer. Les gens du bateau, d'abord, s'amusaient et riaient ; mais quand ils virent qu'il pourrait leur échapper, ils se mirent en colère. Ils le frappaient avec des cordes, des perches et des sabres au fourreau ; ils essayaient de l'atteindre avec n'importe quoi ; ils le saisissaient fortement, mais il ne leur restait entre les mains que des lambeaux de son vêtement usé. Ils étaient surpris de voir qu'il ne tombait point hébété sous leurs coups, que ses os ne se brisaient pas, et que sa peau saignait à peine. La confusion et les cris étaient grands. Les habitants de Bol accouraient sur la rive, regardaient, partagés entre l'étonnement et la crainte.

Loda grimpait le long du mât par les cordages.

Il s'était tout transfiguré. Son tranquille visage de vieillard était maintenant plus jeune et plus beau, mais aussi plus sauvage ; bestial par le tremblement de la mâchoire inférieure. La rage le soutenait. Il secouait parfois la tête comme s'il donnait un coup de corne à quelqu'un. Et ce changement soudain se faisait toujours plus grand. Il se souvenait obscurément de certaines choses : c'est la seconde fois qu'on le pourchasse, le traque et le frappe sur le pont d'un bateau. Autrefois — au temps des Romains — la poursuite eut lieu sur la trirème du pilote et marchand Tamus qui voulait le vendre, lui le dernier satyre grec, à l'empereur Tibère à Rome ou à Capri ; et maintenant voilà que presque la même chose a lieu sur le bateau d'un général de Napoléon, Guillet, qui veut les moutons des bouchers et son argent. Son cœur s'est gonflé d'amertume, sa bouche est pleine de plaintes et de reproches, mais il ne sait pas les exprimer avec des mots, les uns après les autres ; il ramasse tout ce qui est plus près de lui, à portée de la main, pour le jeter comme une pierre.

— Bežmeks ! Bežmeks ! Vous êtes encore pires que les Bežmek ! hurle-t-il allongé sur la vergue, tendant sa tête vers les soldats sur le pont, à la foule sur le rivage.

D'en bas volent vers lui des injures, des pierres, des morceaux de bois et de fer.

— Donne l'argent, voleur ! s'époumonne le sous-officier qui s'oublie dans sa colère.

— *L'argent ! l'argent pour notre général !* [1] crient railleusement les soldats, qui savent la faiblesse de leur général.

La fureur de Loda ne faisait que croître. Une sorte de voile s'était déchiré. Maintenant enfin, il a pris conscience de toutes les injustices qu'il souffre depuis des siècles de la part de ces êtres agités, bavards et méchants qui naissent pour se dévorer entre eux, et pour disparaître bientôt, s'anéantir dans laisser de traces. Ils ont toujours ruiné son travail, l'ont chassé de partout ; on a tué ses enfants, dispersé ses petits-enfants. Et tous sont les mêmes, quels que soient leur religion, leur sang et leur langue. Il ne peut pas avoir la paix même quand il s'est livré à eux tout entier, quand il s'est rapetissé pour être à leur niveau, quand il est devenu une pierre dans un tas, une tête dans un troupeau.

— Bežmeks, crie Loda du haut de la vergue, puis il grimpe au sommet du mât, en brise la cîme et la jette dans la foule au-dessous de lui.

Les bruits et le désordre étaient à leur comble, quand Guillet se montra. Il regarda et écouta. Il comprit aussitôt ce dont il était menacé. Tout à coup il leva la main :

— Assez ! Tirez sur cet oisillon !

Le sous-officier alla et revint avec des armes.

Les fusils claquèrent.

Loda ne tomba pas du mât. Il supporta encore d'autres coups. Seuls de minces filets de sang coulaient le long de sa peau, un sang toujours frais et renouvelé dans les veines de l'immortel.

Le berger se redressa, bondit et s'enfonça, la tête la première dans la mer.

Les marins coururent aux canots, joyeux à l'idée qu'ils allaient l'attraper bien plus facilement. Mais Loda était le père du jeune nageur Arfe qui, il y a bien longtemps, à l'époque du doge Alvise Mocenigo, plongea, devant Venise, jusqu'au fond de la mer, pour retirer de la vase et donner à sa bien-aimée l'anneau que le doge avait jeté, du haut du Bucentaure, en témoignage des épousailles de la république de Venise avec la mer Adriatique.

[1] En français dans le texte.

C'est en vain qu'ils cherchèrent et attendirent.

Le berger émergea de l'eau très loin, hors du port ; il sortit sur la terre ferme et disparut dans les buissons de genévrier qui, le long d'une gorge, grimpent jusqu'au plateau.

. . . .

Le général Guillet était furieux que l'argent lui eût échappé et il craignait que le bruit de cette affaire ne se répandît ; il convoqua immédiatement le conseil de guerre.

On condamna Vlasteličić et Tušković à mort.

On les enferma dans la Loge ; ils se confessèrent dans la chapelle de saint Bernardin. Le peuple ensuite vit d'en haut comme on les menait à l'échafaud au bout du grand pont près d'une maisonnette au bord de la mer.

On les plaça debout, les mains liées, les yeux bandés.

On entendit un commandement, les fusils claquèrent. Vlasteličić tomba le premier, sur les genoux, puis le visage contre terre. Tušković poussa un cri, chancela, tourna sur lui-même et s'abattit en arrière.

A ce moment deux colombes s'élevèrent de cet endroit, voletèrent tout autour, puis prirent leur vol au loin.

Le peuple de Bol dit aujourd'hui encore qu'un miracle s'était produit.

Ces deux blancs oiseaux étaient les âmes de l'innocent Vlasteličić et de son compagnon Tušković.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Par le décès de Nikola Andrić la littérature française a perdu son plus fervent admirateur, son popularisateur le plus fécond en Croatie, un de ses plus sincères et les plus utiles serviteurs dans les lettres slaves. Né le 5 décembre 1867 à Vukovar, mort le 8 avril 1942 à Zagreb, cet écrivain infatigable, formé à l'école française par un séjour de deux ans à Paris, au terme de ses études universitaires, déploya sa vie durant, une activité de critique et de traducteur formidable, dont la partie la plus riche concerne la France. Quelle est la somme de cette œuvre, on peut s'en rendre compte d'après le relevé bibliographique publié à l'occasion de son 70e anniversaire dans nos *Annales* (1937, pp. 161-167) par Ivo Hergešić, ainsi que par la liste du répertoire français sur la scène du Théâtre national de Zagreb, compulsée par Slavko Batušić (*A. I. F.*, 1942, pp. 20-62).

En renvoyant nos lecteurs à ces deux sources, nous tenons cependant à reproduire ici deux passages de l'introduction écrite par Andrić pour sa traduction, croate, avec texte français en regard, du *Deuxième Amour* [1], de Paul Bourget, car à notre avis, ils sont caractéristiques pour l'attitude d'Andrić vis-à-vis de la France comme pour ses idées sur les traductions en général.

Voulant justifier la publication de l'original français accompagné de sa traduction, Andrić écrivait en 1919 : « La fin de la Grande guerre mit les Croates dans une position toute nouvelle. Délivrés du joug politique allemand, nous nous libérons peu à peu aussi de la servitude spirituelle dans laquelle nous avions gémi. Les siècles que nous avions traversés, courbés et déprimés, passèrent sur nous, telle une tempête, sans pouvoir nous briser ni nous anéantir. Nous fûmes, sans doute, obligés de verser notre sang pour une idée dirigée contre notre peuple : personne cependant ne put briser notre âme. Nous sommes restés fidèles à nous-mêmes. Et personne en ce qui regarde l'âme ne nous est plus éloigné que les Allemands. Leur dure façon de penser nous est restée étrangère. Par la sérénité et la clarté de notre pensée, nous étions toujours le plus rapprochés des Français, et tels nous sommes demeurés.

« Et quand nos âmes furent délivrées du lourd cauchemar, nous prîmes notre essor vers le pays dont nous sentions instinctivement le cœur chaleureux et la compréhension fraternelle. Nous nous sommes jetés dans les bras de la France. Jamais encore les Croates n'ont appris avec tant d'amour le français comme ces trois derniers mois depuis que nous sommes libérés. Et personne ne s'est douté combien de gens à Zagreb savent déjà le français. Une grande partie de nos intellectuels se sont attachés au génie français sans aucune propagande, et quand le moment arriva de manifester publiquement les sympathies à l'esprit et à la civilisation gauloise — nous voici tous envolés, les bras ouverts, vers l'Occident, d'où, enfin, nous vient le jour. »

[1] Paul Bourget, *Druga ljubav*, Zabavna biblioteka, t. 128, Zagreb, 1919.

Et voici l'opinion de Nikola Andrić sur la fidélité de la traduction : « Nous ajoutons que le traducteur a suivi l'original, le plus fidèlement possible, soucieux de voir la traduction correspondre au but des études. Peut-être que seront satisfaits ceux parmi les experts qui pensent que la traduction doit autant que possible conserver « le parfum de l'original ». Nous déclarons cependant que c'est là affaire de goût, et que seul l'écrivain qui sait par l'expérience ce que c'est de faire une « bonne traduction », peut justement apprécier un travail pareil. De toute façon, c'est une erreur que de croire qu'un tel « parfum » peut et doit toujours être conservé. Il n'est jamais permis de faire violence à sa propre langue, c'est pourquoi toute traduction restera un compromis entre le bon goût et la tyrannie de la langue. Le laïque littéraire et l'homme-au-dictionnaire-à-la-main trouveront toujours à quoi ils croiront pouvoir se heurter. Mais sachez bien qu'aucun de ces pédants n'a jamais rien écrit, et qu'il est le moins capable de s'essayer précisément dans le métier qu'il voudrait apprendre aux autres. Car toute phrase littéraire peut être transposée dans une autre langue de plusieurs manières. L'une est plus fidèle à l'original, l'autre plus libre. Il n'est nullement écrit que ce qui est beau dans une langue étrangère doit l'être aussi dans la nôtre si, pour l'exprimer, on se sert d'une façon de penser étrangère. Souvent il faut même changer. *Omme tulit punctum, qui miscuit utile dulci !* »

R. M.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé par R. Bussière à Saint-Amand (Cher), France. — 21-5-1948.

Dépôt légal : 2e trimestre 1948.
N° d'impression : 804.

Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb. — 1re série, tomes I et II : Joseph Neustaedter, **Le ban Jellaćić, et les événements en Croatie depuis l'an 1848,** 2 vol. in-8 de 470 et 420 pp.

Les Mémoires du général Neustaedter constituent une source de premier ordre pour l'histoire du mouvement de 1848 en Croatie et de ses conséquences.

Né à Bratislava en 1796 d'une famille protestante, entré dans l'armée après des études à l'Académie thérésienne, Neustaedter avait pris part à la campagne de France et fait partie des troupes d'occupation de 1815 à 1818. Arrivé en Croatie en 1830, il avait eu un moment sous ses ordres Jelačić, bientôt son égal. Définitivement fixé en Croatie, il y prenait sa retraite et consacrait ses dernières années à écrire en français ses souvenirs, entièrement rédigés, sinon tout à fait mis au point, à sa mort en 1866.

Lié d'amitié avec Jelačić, auquel il s'était volontairement subordonné dès le début de la lutte contre les Magyars, ayant pris part ou assisté à la plupart des événements qu'il raconte, ayant reçu des confidences de quelques-uns des acteurs de premier plan sur les motifs ou les à-côtés qu'il n'avait pas observés directement, soucieux avec cela d'impartialité, ce général autrichien, devenu Croate d'adoption, est un témoin digne d'audience.

Il place les événements en Croatie dans le cadre de la monarchie austro-hongroise. Cette préoccupation l'amène à raconter la campagne de Radetzky en Italie, à résumer les mouvements révolutionnaires des Hongrois et des Serbes d'Autriche. Là son récit n'a pas la valeur d'un témoignage, sans cependant être jamais dépourvu d'intérêt. Il envisage toujours les faits — jusque dans son exaltation de Jelačić — du point de vue d'un loyal sujet de l'empereur d'Autriche, mais d'un sujet que son dévouement n'aveugle pas et qui sait reconnaître les fautes de la dynastie autrichienne.

Restés manuscrits dans les collections de la Bibliothèque universitaire de Zagreb, les Mémoires de Neustaedter ont été utilisés plus ou moins largement par les historiens croates, moins cependant qu'ils auraient mérité de l'être. C'est pourquoi il a semblé utile de les publier intégralement, d'autant plus que leur lecture n'intéresse pas seulement les professionnels de l'histoire.

Les notices sur l'auteur et l'ouvrage, les notes et commentaires seront donnés après le texte, qui comprend deux volumes grand in-8, parus.